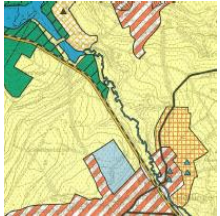




■ Plan de développement stratégique du  
■ GAL 100 villages – 1 avenir  
■ pour les communes de Amel, Büllingen,  
■ Bütgenbach, Burg-Reuland et St.Vith



■ GAL 100 villages - 1 avenir  
■ Ensemble pour une région vivante



■ Assurer l'avenir de nos  
■ villages et valoriser  
■ durablement les ressources  
■ régionales



■ Candidature pour l'initiative  
■ communautaire européenne  
■ LEADER 2014-2020



■ GAL 100 villages – 1 avenir  
■ Hauptstraße 54  
■ 4780 St.Vith  
■ Tel.: 080/28 00 12  
■ Fax: 080/22 68 39  
■ leader@wfg.be  
■ [www.leader-eifel](http://www.leader-eifel)



Wallonie



Europäischer Landwirtschaftsfonds für die Entwicklung des ländlichen Raums:  
Hier investiert Europa in die ländlichen Gebiete



# Sommaire

1	ANALYSE DES BESOINS ET DU POTENTIEL DU TERRITOIRE .....	7
1.1	LA LISTE DES COMMUNES ET LA CARTE DU TERRITOIRE CONCERNE .....	7
1.2	LES DONNEES STATISTIQUES.....	7
1.3	DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE.....	8
1.3.1	<i>Structure régionale du territoire</i> .....	8
1.3.2	<i>Affectation du sol et polarités</i> .....	8
1.3.3	<i>Réseau routier et transport en commun</i> .....	10
1.4	DESCRIPTION ENVIRONNEMENTALE.....	13
1.4.1	<i>Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et contrats rivière</i> .....	13
1.4.2	<i>Patrimoine naturel</i> .....	14
1.4.3	<i>Ressources en eau et gestion des eaux usées</i> .....	18
1.4.4	<i>Energie et énergies renouvelables</i> .....	19
1.5	DESCRIPTION DEMOGRAPHIQUE .....	22
1.5.1	<i>La démographie</i> .....	22
1.5.2	<i>La qualité de vie</i> .....	26
1.6	DESCRIPTION URBANISTIQUE.....	28
1.6.1	<i>Typologie de l'habitat traditionnel</i> .....	28
1.6.2	<i>Évolution récente de l'habitat</i> .....	29
1.6.3	<i>Caractéristiques des logements</i> .....	29
1.6.4	<i>Marchés foncier et immobilier</i> .....	31
1.7	DESCRIPTION ECONOMIQUE .....	33
1.7.1	<i>Evolution des revenus</i> .....	33
1.7.2	<i>Population active et taux de chômage</i> .....	33
1.7.3	<i>Emploi salarié et indépendant</i> .....	35
1.7.4	<i>Mobilité de la main d'œuvre</i> .....	37
1.7.5	<i>Services de proximité</i> .....	41
1.8	DESCRIPTION AGRICOLE.....	42
1.9	DESCRIPTION TOURISTIQUE.....	44
1.9.1	<i>Les potentiels touristiques</i> .....	44
1.9.2	<i>Stratégie touristique</i> .....	45
1.9.3	<i>Le paysage, théâtre d'activités multiples</i> .....	45
1.9.4	<i>Projets phares</i> .....	46
1.9.5	<i>Evolution des nuitées</i> .....	47
1.9.6	<i>Le nombre d'infrastructures et de lits</i> .....	49
1.10	DESCRIPTION CULTURELLE .....	49
1.10.1	<i>La vie associative</i> .....	50
1.10.2	<i>Les coutumes</i> .....	51
1.10.3	<i>Les manifestations</i> .....	51
1.10.4	<i>Les musées</i> .....	51
1.10.5	<i>Le Triangel</i> .....	51
1.10.6	<i>Les ateliers créatifs</i> .....	51
1.10.7	<i>Les cinémas</i> .....	52
1.11	DESCRIPTION SOCIALE .....	52
1.11.1	<i>La prise en charge des citoyens âgées</i> .....	52
1.11.2	<i>La prise en charge des enfants et l'accompagnement de familles</i> .....	53
1.11.3	<i>La jeunesse</i> .....	54
1.11.4	<i>L'aide à la jeunesse</i> .....	54
1.11.5	<i>L'Intégration des personnes souffrant d'un handicap</i> .....	54
1.11.6	<i>Intégration économique et sociale</i> .....	55
1.11.7	<i>Construction de logements sociaux</i> .....	58
1.12	LA DESCRIPTION DE L'EDUCATION.....	58
1.13	LES OBJECTIFS ET LE BILAN DES POLITIQUES PARTICULIERES MENEES SUR LE TERRITOIRE .....	60
1.13.1	<i>Concept de développement régional de la CG (CDR)</i> .....	61
1.13.2	<i>Programmes communaux de développement rural (PCDR) :</i> .....	62
1.13.3	<i>Concours « Unser Dorf soll Zukunft haben » (Notre village a un avenir) :</i> .....	62

2	ANALYSE EN TERMES D'ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITES-MENACES (AFOM) ..	63
2.1	PROCESSUS DE PARTICIPATION .....	63
2.2	ANALYSE AFOM.....	64
3	EVALUATION ET IMPACT DES ACTIONS ET PROJETS MENES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION LEADER 2007-2013 .....	79
3.1	EVALUATION GENERALE.....	80
3.1.1	<i>Schéma de développement.....</i>	80
3.1.2	<i>Indicateurs du GAL.....</i>	82
3.1.3	<i>Evaluation par rapport aux objectifs fixés dans le PDS de la programmation 2007-2013.....</i>	84
3.2	EVALUATION PAR PROJET .....	87
4	LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE A L'HORIZON 2020 .....	91
4.1	PRESENTATION GENERALE DU PROCESSUS DE PARTICIPATION .....	91
4.2	ELABORATION ET DESCRIPTION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT .....	95
4.2.1	<i>Travail sur les enjeux / thématiques prioritaires.....</i>	95
4.2.2	<i>Travail sur les objectifs.....</i>	97
4.2.3	<i>Travail sur le slogan du GAL et le thème fédérateur de la stratégie de développement.....</i>	98
4.2.4	<i>Première esquisse du schéma de développement du GAL.....</i>	100
4.3	DE L'APPEL A LA SELECTION DES PROJETS .....	101
4.3.1	<i>Appels à projets et idées de projets.....</i>	101
4.3.2	<i>Résumé des idées de projet et deuxième esquisse du schéma de développement du GAL.....</i>	105
4.3.3	<i>Elaboration, évaluation et sélection des projets .....</i>	108
4.4	SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU GAL A L'HORIZON 2020 .....	115
4.4.1	<i>Caractère intégré et innovant de la stratégie.....</i>	117
4.4.2	<i>Vérification de l'atteinte des objectifs du schéma de développement .....</i>	117
5	PROJETS LEADER 14-20.....	123
5.1	DESCRIPTION DES PROJETS ENVISAGES .....	123
5.1.1	<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales.....</i>	123
5.1.2	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes.....</i>	126
5.1.3	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique.....</i>	127
5.1.4	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs .....</i>	129
5.2	FICHES-PROJET.....	129
5.3	PERSPECTIVES DES PROJETS DE COOPERATION .....	217
5.3.1	<i>Partenariat transfrontalier entre les GAL du territoire de l'Eifel.....</i>	217
5.3.2	<i>Préservation du bocage traditionnel et management et valorisation énergétique du bocage.....</i>	217
5.3.3	<i>Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois.....</i>	219
5.4	COHERENCE ENTRE LES PROJETS, LA STRATEGIE ET LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE .....	220
6	DESCRIPTION DU PARTENARIAT ET DE L'IMPLICATION DES PARTENAIRES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE .....	221
6.1	L'ASBL 100 VILLAGES- 1 AVENIR.....	221
6.1.1	<i>L'assemblée générale.....</i>	221
6.1.2	<i>Le conseil d'administration.....</i>	222
6.1.3	<i>Le comité de direction.....</i>	222
6.1.4	<i>La direction .....</i>	223
6.1.5	<i>Le président.....</i>	223
6.2	IMPLICATION ACTIVE ET DIRECTE DES PARTENAIRES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE.....	223
6.2.1	<i>Conception de la stratégie de développement .....</i>	223
6.2.2	<i>Mise en œuvre de la stratégie de développement .....</i>	223
7	MECANISMES ET MOYENS HUMAINS PREVUS POUR LA GESTION ET LE SUIVI DE LA STRATEGIE AINSI QUE L'APPUI AUX ACTEURS LOCAUX.....	225

8	DISPOSITIONS DE GESTION FINANCIERE .....	227
9	PLAN DE FINANCEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DU GAL ET POUR LES ACTIONS PROJETEES (DONT LES PROJETS DE COOPERATION) .....	228
9.1	BUDGET GLOBAL PAR POSTE .....	228
9.2	BUDGET GLOBAL PAR AN .....	229
10	DISPOSITIFS D'EVALUATION .....	231
10.1	L'EVALUATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET DES PROJETS.....	231
10.2	L'EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU GAL .....	232
11	ARGUMENTAIRE PAR RAPPORT AUX CRITERES DE SELECTION.....	233



# 1 ANALYSE DES BESOINS ET DU POTENTIEL DU TERRITOIRE

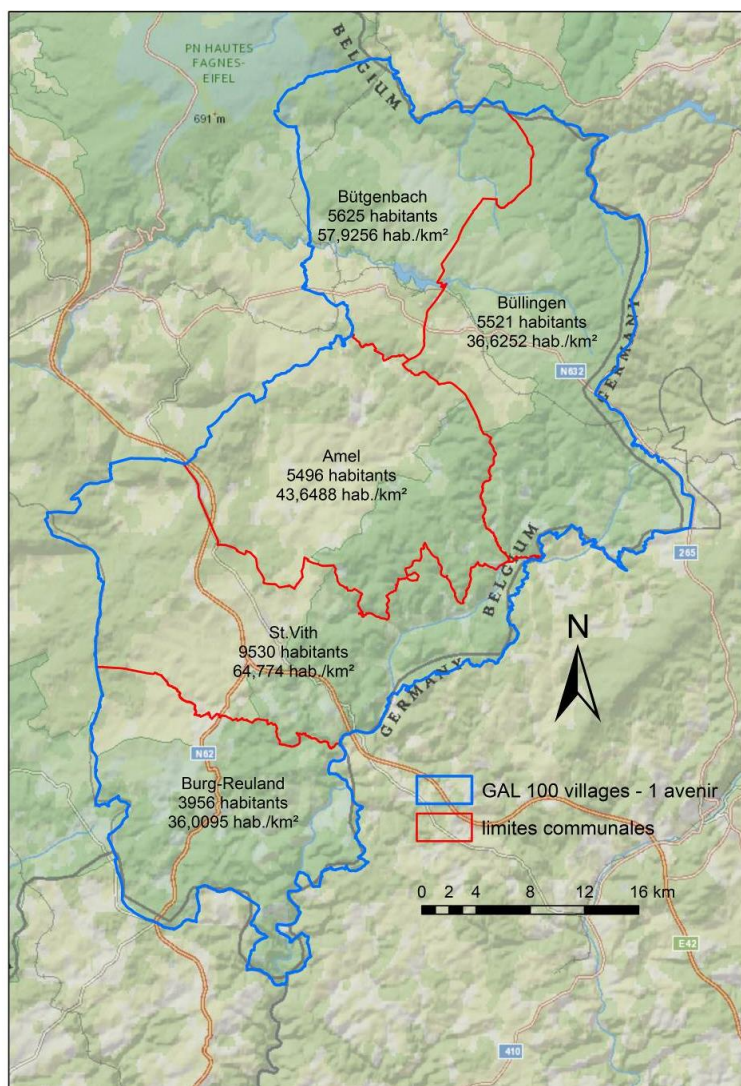
## 1.1 LA LISTE DES COMMUNES ET LA CARTE DU TERRITOIRE CONCERNE

Le territoire du GAL 100 villages – 1 avenir couvre les cinq communes situées à l'Extrême-Est de la Belgique et au Sud de la Communauté germanophone : **Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bütgenbach et St.Vith** (voir *annexe 1, carte 1*). Ces 5 communes forment le Canton de St.Vith, qui constituera donc l'espace de référence dans les analyses.

## 1.2 LES DONNEES STATISTIQUES

Les 5 communes du territoire comptent **30.128 habitants** (01/01/2014) : 14.877 femmes et 15.251 hommes. Comme le montre la *figure 1*, il s'agit d'une région compacte de **629 km<sup>2</sup>**, d'une densité de **47,9 habitants/km<sup>2</sup>**, avec une structure uniforme en termes de paysage, de densité et de structure de population, mais également du point de vue économique.

Figure 1: Nombre d'habitants et densité par commune (chiffres 01/01/2014)



Source : DGStat – [www.dgstat.be](http://www.dgstat.be) – 01/01/2014

## 1.3 DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE

### 1.3.1 Structure régionale du territoire

Figure 2: Carte de localisation

Ce territoire homogène, connu également sous le nom de « Eifel » est limité (figure 2) :

- au Nord par une barrière naturelle, les Hautes Fagnes (qui sépare physiquement le Canton de St.Vith de celui d'Eupen),
- à l'Ouest par la frontière linguistique,
- à l'Est et au Sud par les frontières nationales vers l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg.

Ces « frontières » ne représentent cependant pas de véritables barrières pour la population qui est très mobile. Elles sont franchies régulièrement pour des raisons professionnelles, pour faire les courses, etc.

Du point de vue géologique, la région appartient au massif schisteux rhénan. Il s'agit plus particulièrement d'une zone de transition entre les sous-espaces de l'Ardenne et de l'Eifel, sur la rive gauche du Rhin ; de manière plus simple, on peut dire qu'il s'agit de l'espace situé entre les Fagnes (B) et le Schneifel (D).



[http://de.wikipedia.org/wiki/Deutschsprachige\\_Gemeinschaft](http://de.wikipedia.org/wiki/Deutschsprachige_Gemeinschaft)  
Accès au 09/01/2015

### 1.3.2 Affectation du sol et polarités

Comme on peut le constater dans le *tableau 1*, il s'agit d'une région dont près de 94 % de la surface n'est pas bâtie. L'aspect rural prédomine dès lors le paysage (plus de 46 % de la surface est occupée par les prés et prairies et près de 40 % par la forêt), alors que l'agriculture ne représente plus le secteur économique dominant.

Par rapport à l'année 1996, il n'y a pas eu des changements importants concernant la superficie non bâtie (légère diminution de 329 ha). Aussi, on constate une diminution légère pour les champs (-376 ha), les terrains agricoles (-347 ha) et les forêts (-246 ha). Parallèlement, la superficie bâtie a augmenté de 1.339,15 ha à 1.966,00 ha (+626,85 ha), la progression la plus importante est enregistrée dans les maisons et fermes (de 882,63 à 1.200,00 ha), qui représentent la plus grande superficie du territoire (1,91 %).



Tableau 1 : Affectation du sol

Canton ST.VITH	Superficie (ha)		Revenu-cadastral (€)	Part surf. totale (2012)
	1996	2012		
Champs	14.320,15	13.944,00	<b>482.302,00</b>	22,17%
Autres terrains agricoles	15.386,69	15.039,00	<b>382.057,00</b>	23,92%
Forêts	25.349,30	25.103,00	<b>295.850,00</b>	39,92%
Friches	1.699,20	1.718,00	<b>2.861,00</b>	2,73%
Lacs (cadastré)	166,69	174,00	<b>3.444,00</b>	0,28%
Routes (cadastré)	155,10	154,00	<b>2.752,00</b>	0,25%
Autres	2.571,65	2.846,00	<b>265.834,00</b>	4,52%
<b>Total: Superficie non bâtie</b>	<b>59.648,78</b>	<b>59.978,00</b>	<b>1.435.100,00</b>	<b>93,79%</b>
Appartements	2,53	13,00	<b>545.361,00</b>	0,02%
Maisons/Fermes	882,63	1.200,00	<b>9.828.576,00</b>	1,91%
Ateliers/Usines	139,02	196,00	<b>3.984.948,00</b>	0,31%
Commerces	55,43	68,00	<b>1.681.099,00</b>	0,11%
Ecoles / culture	32,80	31,00	<b>341.960,00</b>	0,05%
Loisirs/Sport	44,92	65,00	<b>570.954,00</b>	0,10%
Autres	181,81	393,00	<b>2.250.638,00</b>	0,53%
<b>Total: Superficie bâtie</b>	<b>1.339,15</b>	<b>1.966,00</b>	<b>19.203.536,00</b>	<b>3,13%</b>
Superficie cadastrée	60.987,93	60.944,00	<b>20.638.636,00</b>	96,92%
Superficie non cadastrée	1.895,74	1.940,00		3,08%
<b>Superficie totale</b>	<b>62.883,68</b>	<b>62.884,00</b>		<b>100%</b>

Source: SPF Economie 2012, analyse et représentation WSR 2005

Le territoire GAL est caractérisé par un paysage vallonné, composé de forêts et de prairies (figure 3), et parcouru par de nombreux cours d'eaux, où se nichent un grand nombre de petites localités (+/- 100 villages et hameaux).

65 % du territoire GAL font partie du parc naturel belgo-allemand des Hautes-Fagnes-Eifel.

Figure 3: Photos du territoire GAL



Rodt: Source: Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel



Holzheim: Source: Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel

La structure de l'habitat se caractérise par la présence, à côté de la petite ville de St.Vith, d'un nombre très important de villages de tailles diverses, ce qui a donné lieu au nom du GAL : 100 villages - 1 avenir.

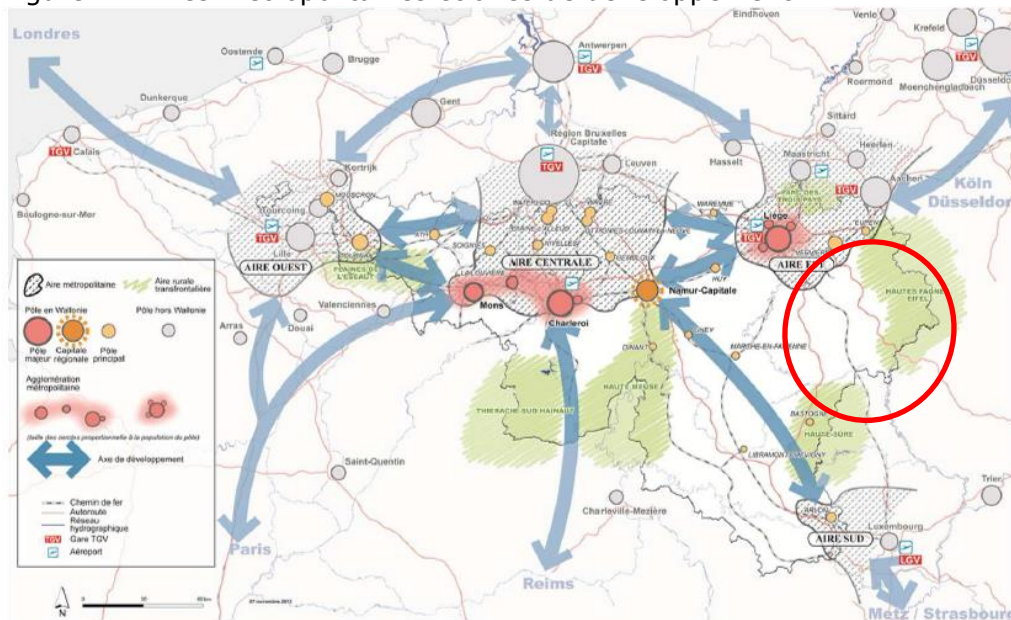
On peut identifier quatre centres de base (Burg-Reuland, Amel, Büllingen et Bütgenbach) et un centre moyen (St.Vith). C'est la ville de St.Vith qui joue le rôle de pôle pour l'ensemble des communes, offrant des services diversifiés (administrations fédérales et régionales, hôpital, écoles secondaires, commerces). Il faut cependant signaler que les communes de Büllingen et de Bütgenbach s'orientent traditionnellement et historiquement en partie vers Malmédy, situé au-delà de la frontière linguistique.

L'orientation vers des centres supérieurs se fait vers Liège et, vu la situation spécifique frontalière, également vers Aix-la-Chapelle ou Cologne, voire Luxembourg.

Il va de soi que l'existence du Gouvernement et de l'administration de la Communauté germanophone à Eupen a introduit des éléments nouveaux. On ne peut cependant pas affirmer que la ville d'Eupen est un centre supérieur pour le territoire étudié.

La région n'est pas traversée par un axe de circulation supranational important. La liaison autoroutière Liège, Verviers, St.Vith, Prüm, Francfort est à considérer, au niveau de la Wallonie, comme un axe régional d'une importance réduite. En effet, l'avant-projet du schéma de développement de l'espace régional (SDER) ne le reprend pas comme aire métropolitaine ou axe de développement (figure 4).

Figure 4: Aires métropolitaines et axes de développement



Source : avant-projet du SDER

Du point de vue de l'aménagement du territoire, la région est reprise sur le plan de secteur Malmédy/St.Vith.

### 1.3.3 Réseau routier et transport en commun

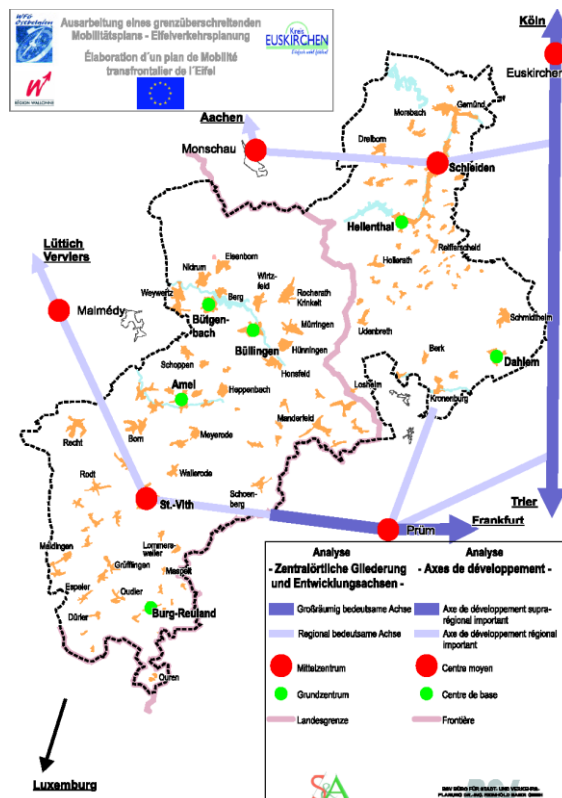
La zone d'étude dispose d'un **réseau routier** assez dense qui se réduit toutefois aux abords de la frontière entre l'Allemagne et la Belgique.

La seule autoroute existante du territoire est la A27 / A60 (E42) Verviers – Trèves, qui a été reliée en 2003 du côté allemand à la A1. L'accessibilité autoroutière est donc relativement bonne, même si ce sont surtout les communes de St.Vith, Amel et Burg-Reuland qui profitent de l'existence de cette voie de communication de niveau international (figure 5).

L'analyse du plan de mobilité transfrontalier de l'Eifel (2003) donne les conclusions suivantes :

- Il existe un réseau routier dense qui dispose largement de capacités de développement. Les charges de réseau dans la zone frontalière belgo-germanique sont faibles.
- La classification fonctionnelle du réseau routier montre que beaucoup de tronçons transfrontaliers ont des fonctions secondaires, malgré qu'ils soient indiqués comme axes nationaux ou régionaux.
- Pour une grande part, l'accessibilité du centre supérieur de Liège est garantie. Le centre moyen de St.Vith est accessible depuis la zone d'étude en moins de 30 minutes à peu d'exceptions près.
- Les déplacements transfrontaliers sont plutôt des déplacements domicile – lieu de travail (Belgique – Allemagne – Belgique, et surtout Belgique – Luxembourg – Belgique). Le moyen de transport le plus fréquemment utilisé est le transport individuel motorisé.
- En ce qui concerne la liaison vers le Luxembourg, la N62 connaît la fréquentation la plus importante des passages frontaliers dans la région. L'accessibilité vers Luxembourg-ville, pôle de développement devenant de plus en plus important pour le territoire étudié, reste avec un déplacement d'une heure et demi à partir de St.Vith plutôt mauvaise. Des améliorations sont cependant à espérer lorsque les aménagements sur la N62 en Belgique et la N7 au Grand-Duché seront terminés.
- Il manque cependant, d'après le plan de mobilité transfrontalière, une liaison Est-Ouest dans la partie Nord de la région étudiée, qui permettrait un accès plus aisé vers les grands centres Aix-la-Chapelle/Cologne et la Ruhr. L'étude réalisée pour une telle liaison dans le cadre d'un projet Interreg en 2003 est restée un projet sans suite pour le moment : il existe un désaccord entre les communes pour un tracé définitif et actuellement pas de budget disponible au Service Public de Wallonie (SPW – DGO1).

Figure 5: Centralités et axes de développement



Source : BSV - Elaboration d'un plan de Mobilité transfrontalier de l'Eifel (2005)

Il n'existe pas de **ligne de chemin de fer** (voir figure 6) pour le transport des voyageurs dans le territoire étudié. La gare la plus proche se trouve à Gouvvy sur la ligne Luxembourg / Liège ou à Verviers sur la ligne Aix-la-Chapelle / Liège.

Figure 6: Lignes de chemin de fer



Source : [http://www.belgianrail.be/fr/service-clientele/outils-voiage/~/\\_media/980C1DF6F81B43209AEB0EF42776F1FD.ashx](http://www.belgianrail.be/fr/service-clientele/outils-voiage/~/_media/980C1DF6F81B43209AEB0EF42776F1FD.ashx)  
Accès 06/01/2014

L'ancienne « Vennbahn », qui a servi un temps comme ligne touristique, de Waimès à Eupen et Stolberg via Weywertz et Montjoie, a été transformée en 2013 en piste cyclable et dédiée aux loisirs. Le service sur l'extension Est-Ouest via Bütgenbach, Büllingen, Dahlem-Kronenburg avec une liaison vers la ligne Cologne – Trèves près de Jünkerath (Allemagne) va être terminé en 2015 et permettra l'utilisation pour les modes de déplacement doux. Cet ancien réseau de chemin de fer est appelé à devenir l'épine dorsale du développement touristique de la région.

En ce qui concerne les **TEC**, il existe un réseau de bus relativement dense mais dont la fréquence est faible et principalement destiné à la desserte scolaire (tableau 2).

Tableau 2 : Fréquence des lignes de bus

Ligne	fréquence			
	1 fois/jour	2-3 fois/ jour	4-6 fois / jour	7-8 fois/jour
390			X	
394				X
395				X
400			X	
401		X		
402 S	X			
404 S	X			
495 S	X			
496 S	X			
745				X
746			X	
748			X	
845		X		
848			X	

Source : [www.infotec.be](http://www.infotec.be), analyse WFG

Trois lignes d'autobus circulent 7 jours sur 7, onze uniquement les jours ouvrables, dont quatre exclusivement selon les horaires scolaires. Pour une grande partie du territoire du GAL, l'offre en matière de transports publics est plutôt insuffisante.

Des zones entières sur l'ensemble des cinq communes est insuffisamment, voire pas du tout, desservi par les transports collectifs locaux. Souvent, les lignes d'autobus ne passent que par les voies régionales. De ce fait, de nombreux villages ne sont desservis qu'une fois par jour, voire jamais. Les localités avec une école secondaire sont mieux desservies.

Par ailleurs, les lignes d'autobus s'arrêtent à la frontière du pays ou à proximité immédiate de la frontière.

A côté des autobus du transport public, il existe aussi des bus scolaires qui assurent le transport des élèves de l'enseignement maternel et primaire des écoles de Manderfeld et de Schönberg à partir des localités environnantes, tant le matin que l'après-midi.

Des cartes plus détaillées illustrant la situation (réseau de bus et fréquence des trajets, charges réelles du réseau routier) se trouvent *dans l'annexe 1, carte 2*.

La forte dominance des voitures, les alternatives manquantes dans la région rurale et un réseau de transport en commun insuffisant, poussent la population de s'intéresser au thème de la mobilité et des approches de solutions.

Des premiers succès en Communauté germanophone ont été enregistrés lors de la réalisation de nouveaux chemins cyclables et de concepts alternatifs de mobilité (Vennbahn de Aix-la-Chapelle au Luxembourg, point nœuds, location de Pedelecs, centrale de covoiturage,...).

## **1.4 DESCRIPTION ENVIRONNEMENTALE**

### **1.4.1 Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et contrats rivière**

Une grande partie de la région étudiée appartient au **parc naturel transfrontalier Hautes Fagnes-Eifel**. Le parc naturel transfrontalier a été créé par le décret wallon du 16/7/1985. Côté belge, il occupe un territoire de 72.000 ha sur 12 communes. De la superficie des communes concernées par le PDS (63.118 ha), 40.796 ha soit 65 % sont compris dans le parc naturel.

Le nouveau Décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008 définit les missions des parcs naturels, qui peuvent être résumées comme suit :

- assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social ;
- organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Outre les missions de la Commission de gestion définies ci-dessus (nouveau décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008), l'association a également pour missions :

- de développer le tourisme vert ainsi que le sport-découverte respectueux de l'environnement ;
- de gérer le « Centre Nature de Botrange Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel », propriété de la Province de Liège, ainsi que ses activités en tant que « Maison du Parc Naturel des Hautes Fagnes Eifel ».

**Le Contrat rivière de l'Amel** concerne la totalité du bassin versant de l'Amel, y compris ses affluents que sont la Lienne, la Holzwarche, la Salm, l'Emmels, le Rechterbach, la Warche et la Warchenne (1.076,79 km<sup>2</sup>).

16 communes appartenant au bassin versant participent activement (et financièrement) au Contrat rivière.

72.865 personnes habitent ces communes et sont donc concernées par le projet.

Le Contrat de rivière du bassin de l'Amel réunit tous les partenaires concernés par la gestion du cours d'eau, afin de mettre en œuvre un programme d'action de préservation et de restauration des milieux liés à l'eau.

Une ASBL « Contrat de rivière d'Amel » de 100 partenaires a été créée qui ont inscrit une ou plusieurs actions dans les différents programmes. Elle cherche le dialogue entre les différents bénéficiaires de la rivière (pêche, habitants, agriculteur, entreprises,...).

**Le Contrat rivière de l'Our** est d'ordre international. En effet, fin 2007 a été déposé un projet INTERREG pour le contrat de rivière opérationnel, piloté par le parc naturel Hautes Fagnes-Eifel en collaboration avec l'Allemagne et le Grand-Duché du Luxembourg pour gérer de manière transfrontalière le contrat de rivière du bassin hydrographique de l'Our. Depuis la fin des subsides INTERREG, il n'y a plus de Contrat de rivière de l'Our opérationnel. Il existe pourtant une volonté actuelle de le relancer avec le contrat de rivière de Moselle. Il s'agit pourtant de la dernière surface en Wallonie qui n'est pas couverte par un contrat de rivière. Pour certaines actions ponctuelles, le CR Amel agit aussi sur le bassin de l'Our et sur le bassin de Meuse aval (action de nettoyage, berce du Caucase,... : assurance des bénévoles).

## **1.4.2 Patrimoine naturel**

À côté de son joyau qui est incontestablement la réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel offre des paysages sans cesse changeants faits de massifs forestiers, de vallées et de cours d'eau, de prairies, de bocages, de croupes de montagnes et de villages pittoresques.

Il est admis que les sites présentant un intérêt biologique supérieur à la moyenne sont généralement des zones subissant ou ayant subi une pression humaine jusqu'à une époque récente. Cette pression, toutefois, ne doit ou n'a pas dû être trop importante pour que cet intérêt puisse y subsister. De ce fait, on parlera plutôt de milieux semi-naturels que de milieux naturels, ces derniers, où l'homme ne serait jamais intervenu, n'existant plus sur le territoire.

De nombreux endroits ont, par contre, un intérêt biologique limité, de par l'intensification des activités humaines. En zone agricole, ce sont surtout des prairies amendées. En zone forestière, la banalisation du milieu s'est surtout produite par l'enrésinement, que ce soit des landes, des zones humides,...

### **1.4.2.1 Protection des sites**

Une série de réserves naturelles (domaniales RND ou non) et de réserves forestières a été désignée ces dernières années. Au total, près de 719 ha sont ainsi protégés, appartenant soit à la Région wallonne (RND), soit aux RNOB (Natagora). Le *tableau 3* donne un aperçu de la répartition par commune de ces sites. C'est clairement la commune de Bütgenbach qui arrive en tête avec près de 311 ha de sites protégés (dont 82 ha font partie de la réserve domaniale des Hautes Fagnes et 110 ha d'une des seules réserves forestières de Wallonie).

Tableau 3 : Superficies des sites protégés (ha)

	<b>RND (ha)</b>	<b>RNA (ha)</b>	<b>Réserve forestière (ha)</b>	<b>Total (ha)</b>
<b>Amel</b>	45,80	85,75		<b>131,55</b>
<b>Büllingen</b>	18,58	56,81		<b>75,38</b>
<b>Burg-Reuland</b>	20,76	93,83	21,10	<b>135,69</b>
<b>Bütgenbach</b>	200,61		110,72	<b>311,33</b>
<b>St.Vith</b>	48,77	16,54		<b>65,31</b>
<b>Total (ha)</b>	<b>334,52</b>	<b>252,92</b>	<b>131,82</b>	<b>719,27</b>

Source : données DGO3 2014

Pour les autres communes, il s'agit principalement de fonds de vallée, qui possèdent de par les pratiques agricoles anciennes, des faunes et de flores très riches. Ces sites possèdent tous un plan de gestion, qui prévoit le débroussaillage, la fauche tardive et une présence très extensive de bovins ou d'ovins.

Le *tableau 4* précise les propriétaires et la taille de chacune des réserves sur le territoire étudié. On compte 29 réserves avec un total de 1.047,6 ha réparties sur l'ensemble du territoire, dont les tailles sont extrêmement variables (car dépendant des achats possibles, par les RNO, par exemple) : la plus petite fait à peine 1 ha (réserve naturelle domaniale du Steinebrück), alors que la plus grande fait 209,8 ha (réserve naturelle domaniale du Schwalm). En dehors des sites protégés, il existe 851,9 ha de sites qui ne sont pas encore protégés mais qui sont en cours de projet ou en cours de mise sous statut.

Tableau 4 : Liste des sites protégés

			<b>Surface (ha) approuvée par un arrêté</b>	<b>Surface (ha) en projet</b>
R forestière D	Amel	Goetschbusch - RF		7,3
RND	Amel	Deidenberg		13,5
RND	Amel	Emmels	36,3	
RNA	Amel	Emmels	55,2	
RNA	Amel	Vallée de l'Amel		3,2
RNA	Amel/St.Vith	Grossweberbach	14,6	
RND	Amel/ Büllingen	Kolvenderbach	30,7	
RNA	Amel/ Büllingen	Kolvenderbach	23,3	
RND	Büllingen	Frankenbach	46,6	
RND	Büllingen	Wirtzbach	3,0	
RND	Büllingen	Olef	34,6	
RND	Büllingen	Olef		43,0
RND	Büllingen	Holzwarche		16,1
RND	Büllingen	Warche		23,2
RND	Büllingen	Sources de l'Our		3,4
RNA	Büllingen	Holzwarche	73,0	
RNA	Büllingen	Vallée de la Warche	2,7	
RNA	Büllingen	Ensbach-Our	7,1	
RNA	Büllingen	Tannebach	1,8	
RNA	Büllingen	Tiefenbach		2,2
RNA	Büllingen	Honsfeld		1,0
RNA	Büllingen	Schartenknopf		8,3

RNA	Büllingen	Medemderbach		3,0
RND	Bütgenbach/ Büllingen	Schwalm	209,8	
R forestière D	Bütgenbach/ Büllingen	Elsenborn - RF		656,9
R forestière D	Bütgenbach	Ruhrbusch - RF	108,5	
RND	Bütgenbach	Hohes Venn	82,0	
RND	Bütgenbach	Rurhof (HF)	28,0	
RND	Bütgenbach	Nesselo (HF)	71,5	
RNA	Bütgenbach	Möderscheiderbach		1,6
RND	Burg-Reuland	Weisterbach		10,5
RNA	Burg-Reuland	Thommen	36,6	
RNA	Burg-Reuland	Ulf	21,5	
RNA	Burg-Reuland	Federbach		3,0
RND	Saint-Vith	Holzbach	8,0	
RND	Saint-Vith	Rechtervenn	1,5	
RND	Saint-Vith	Steinebrück	0,9	
RND	Saint-Vith	Koderbach		15,6
RNA	Saint-Vith	Rechterbach	3,8	
RNA	Saint-Vith	Kleinweberbach		0,8
RNA	Saint-Vith	Vallée de l'Our		2,0
RNA	Saint-Vith	Werelsbach		2,5
RND	Saint-Vith/Amel	Treisbach	20,8	
RND	Saint-Vith/Amel	Eiterbach		22,1
RND	Saint-Vith/ Büllingen	Ourtal	31,0	
RND	Saint-Vith/Burg-Reuland	Hasselbach	21,1	
RND	Saint-Vith/Burg-Reuland	Braunlauf		12,6
RNA	Saint-Vith/Burg-Reuland	Martine Clesse	15,7	
RNA	Saint-Vith/Burg-Reuland	Braunlauf	37,6	
R forestière D	St.Vith/Burg-Reuland	Ouren - RF	20,5	
<b>Total</b>			<b>1047,6 ha</b>	<b>851,9 ha</b>

Source : Site internet DGRNE, janvier 2015

Le territoire est également très concerné par le programme Natura2000. Plus de 9.200 ha (14,7 % du territoire) sont repris par ce programme (*tableau 5*). Essentiellement, il s'agit des fonds de vallées humides ainsi que de landes et de bruyères (dans les Hautes Fagnes et surtout le camp militaire d'Elsenborn).

Tableau 5 : Superficies Natura2000 (ha)

Amel	949,5
Büllingen	2.465,2
Burg-Reuland	1.005,8
Bütgenbach	3.721,0
St.Vith	1.153,0
<b>Total</b>	<b>9.294,5</b>

Source : Service public de Wallonie DNF 2014

De plus, l'Ardoisière de Recht, ouverte au public pour une exploitation touristique, est reconnue comme cavité souterraine d'intérêt scientifique.

En outre, en 2010 et 2012, les communes de Burg-Reuland et d'Amel se sont dotées d'un PCDN. Le PCDN est un programme qui vise l'amélioration et/ou le maintien de la biodiversité. Deux grandes parties constituent ce plan. La première partie concerne l'étude du réseau écologique sur le territoire de la commune. C'est le Parc naturel qui l'a réalisée entre 2012 et 2013. La deuxième phase concerne l'implication et la participation active des citoyens dans la mise en place d'un programme d'actions à réaliser sur le



terrain. Pour cela, en fonction des thématiques envisagées (maintien de la biodiversité, sensibilisation...), plusieurs groupes de travail ont été créés afin d'établir des fiches de projets. Après la signature de la Charte PCDN, la Région wallonne contribue annuellement à la réalisation des projets. Dans le cadre de son PCDN, la commune d'Amel envisage de réaliser les projets suivants : restauration naturelle de carrières, soirées thématiques, levées d'obstacles dans les cours d'eau, ...

#### 1.4.2.2 Maillage écologique

Les éléments de liaison permettent les migrations et les échanges entre les noyaux de vie des populations (exemple : les relais ponctuels - vieux arbres, haies, rangées d'arbres et les vergers, talus herbeux, bords des champs, mares, fossés à eau douce - et les couloirs de liaison - fonds de vallées encaissées, rivières, voies ferrées désaffectées,...).

Les **haies et les buissons** sont des éléments d'une très grande valeur aussi bien dans les paysages semi-naturels que dans ceux marqués par l'intervention de l'homme. Il faut souligner leur importance vitale pour la faune : source de refuges et source de nourriture.

Sur le territoire des communes concernées, l'activité agricole majoritairement herbagère conduit à une structure agraire de bocage, composée de prés entourés de haies vives dans lesquels les unités d'exploitation agricole sont dispersées.

Face aux profondes modifications de l'agriculture depuis les années cinquante, le bocage s'est progressivement déstructuré (agrandissement des parcelles, disparition de haies, de vergers...). Les changements ont laissé des vestiges de bocage traditionnel plus ou moins importants selon les endroits.

Menaces potentielles sur les haies :

Pour les haies d'espèces indigènes : arrachage, destruction de l'ourlet herbeux extensif en bordure de haie, simplification de la structure et de la composition de la haie, notamment par des tailles trop fréquentes, piétinement et eutrophisation liée à une fréquentation excessive par le bétail ou à une intensification des pratiques agricoles. Arrêt de l'entretien entraînant un développement important en hauteur et le dégarnissement de la haie à sa base.

Par les mesures agro-environnementales qui existent depuis 1994, les agriculteurs ont été sensibilisés et subventionnés pour le maintien des haies. Ces mesures ont été adaptées actuellement en 2014. Le subventionnement est maintenant beaucoup moins important pour l'entretien des haies.

Le long des bords de route, plusieurs communes réalisent un **fauchage tardif**, les rendant de cette manière plus accueillants pour la vie sauvage.

Le *tableau 6* suivant reprend les quantités de haies et alignements d'arbres, ainsi que les zones de fauchages tardifs sur les 5 communes.

Tableau 6 : Superficies Natura2000 (ha)

	Fauchage tardif en bords de route (km)	Haies et alignements d'arbres (km) source : IGN 2007 - top10vgis
Amel	120	437
Büllingen	196	589
Burg-Reuland	131	145
Bütgenbach	71	290
St.Vith	0	291
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>1752</b>

Source : DGO3 – 2009 et IGN 2007 - top10vgis

### 1.4.3 Ressources en eau et gestion des eaux usées

La **distribution de l'eau potable** dans la région est organisée sous la responsabilité des communes pour la majorité du territoire. Seule une partie de la commune de St.Vith (le territoire de l'ancienne commune de Lommersweiler) est desservie par la Société wallonne des eaux. Ajoutons que quelques villages de la commune de Burg-Reuland et une grande partie de l'alimentation en eau potable de la commune de Büllingen sont desservis par l'Allemagne vu la proximité immédiate.

L'eau potable provient généralement de sources de surface et non de nappes phréatiques. De ce fait, la qualité de l'eau est plus vulnérable, lorsque ces sources sont situées dans des zones agricoles. Les communes ont débuté, il y a peu de temps, la définition de zones de prévention autour de ces sources, souvent nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire.

Etant donné que la qualité de l'eau doit aujourd'hui satisfaire aux normes européennes (teneur en fer, etc.), les communes ont dû ou doivent investir dans des stations de traitement avant distribution. De telles stations existent déjà pour la commune de Burg-Reuland et de St.Vith.

Pour l'ensemble des communes, on peut donc constater que les investissements consentis pour assurer la production et la distribution de l'eau potable sont très importants.

Depuis quelques années, l'ensemble du territoire de la Région wallonne est divisé en sous-bassins hydrographiques afin de déterminer le régime d'**assainissement des eaux usées** d'un territoire.

Les trois plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) couvrant la région concernent les sous-bassins hydrographiques de la Meuse aval, de l'Amel et celui de la Moselle. Ils ont été réalisés par l'A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des Communes de la Province de Liège) et l'AIVE (Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau dans la Province de Luxembourg). Le projet a été dressé par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) et approuvé par le Gouvernement Wallon, pour le PASH de l'Amel, le 22 décembre 2005 (M.B. le 10 janvier 2006) et adapté par l'arrêté de la Région wallonne du 24/01/2013, pour le PASH de la Moselle, le 10 novembre 2005 (M.B. 02 décembre 2005) et pour le PASH de la Meuse aval le 4 mai 2006 (M.B. 17 mai 2006) (voir annexe 1 carte 8).

Les villages des communes de Büllingen, Bütgenbach, St.Vith et Burg-Reuland devront partiellement être égouttés de manière collective, en fonction du relief, du nombre d'habitants et du réseau déjà existant. La situation actuelle se présente comme suit :

- dans la commune de Büllingen, quatre stations d'épuration existent et trois autres devront être construites ;
- dans la commune de Bütgenbach, il existe deux stations d'épuration (dont celle du Camp d'Elsenborn, qui est privée), deux autres devront encore être construites ;
- dans la commune de Burg-Reuland, il existe deux petites stations d'épuration, deux autres devront encore être construites ;
- dans la commune de St.Vith, une station d'épuration existe et deux devront être construites.

Même après toutes ces réalisations, il restera de nombreuses zones d'habitat pour lesquelles l'épuration individuelle sera le seul moyen d'être conforme à la législation en vigueur. L'installation de systèmes d'épuration individuels constitue cependant un coût non négligeable aussi bien pour les particuliers que pour la collectivité par le biais de subsides. De plus, l'entretien, la maintenance ainsi que le contrôle de ceux-ci sont souvent difficiles.

En ce qui concerne les villages de la commune d'Amel, les habitants doivent tous épurer de manière individuelle.

#### **1.4.4 Energie et énergies renouvelables**

Selon le concept directeur (Energieleitbild) d'avril 2014, la Communauté germanophone (CG) représente une consommation d'énergie de 2.243 Gigawattheures au total par année. La production de CO<sub>2</sub> s'élevait dans l'année 2010 à 608.200 tonnes, ce qui correspond à une émission moyenne par habitant de 8,03 tonnes. L'émission par habitant en CG se situe 24% en-dessous de la moyenne belge, ce qui est dû principalement de la faible importance du secteur industriel.

Actuellement, aucun réseau d'alimentation en gaz naturel n'existe, ce qui limite fortement l'utilisation de cette énergie dans le territoire étudié.

Cependant, en ce qui concerne les énergies renouvelables, le territoire a connu un développement positif. Selon le concept directeur, les énergies renouvelables représentent la quasi-totalité des énergies produites : énergie hydraulique, biomasse, centrale de cogénération, énergie solaire ainsi que l'énergie éolienne. Seulement les centrales de cogénération travaillent en partie avec le combustible fossile fioul ou gaz naturel/combustible liquéfié.

Il existe un grand intérêt de la population vis-à-vis des sources d'énergie alternatives.

Avec l'agriculture et la sylviculture, le territoire présente une bonne base aux matières premières. 37 % de l'électricité en CG est mise à disposition par des énergies renouvelables et le principe de cogénération pauvre en CO<sub>2</sub> :

##### **Energie hydraulique**

- Electrabel Bütgenbach, Min-Max 1.224 MWh  
Il y existe une petite unité de production au barrage de Bütgenbach. Le lac de Bütgenbach, situé dans le bassin versant de l'Amel (Haute Ardenne, Belgique), est un lac de barrage alimenté principalement par les eaux de la Warche et de la Holzwarche. D'une capacité de stockage de 11 millions de m<sup>3</sup>, il couvre, à pleine charge, une surface de 120 hectares et est caractérisé par une profondeur maximale de 23 m au niveau du barrage.  
Géré par Electrabel, qui exploite une centrale hydroélectrique située à proximité immédiate du barrage, le lac de Bütgenbach constitue un atout majeur pour le développement de l'économie locale.
- Zeyen Dietmar, Weweler, 700 MWh
- Hotel Ulftaler Schenke Burg-Reuland, 50 MWh

En **biomasse/bois**, on peut effectivement estimer qu'un potentiel important existe. La surface forestière productive dans l'est de la Belgique est d'environ 48.000 ha (environ 40 % de la région est couverte de forêts). Si on se base sur la production de sciages dans la région (800.000 m<sup>3</sup>/an), les déchets des scieries pourraient servir à une utilisation énergétique de 80.000 m<sup>3</sup>/an. Cette biomasse bois disponible est cependant déjà largement utilisée :

- BIOENERGIE EGH GmbH Herbrand, Nidrum, 173KW électrique, 218KW thermique, lisier, 12 bâtiments approvisionnés par un réseau de chaleur
- FRIEBARA GmbH, Heck Wilfried, Nidrum, 153 KW électrique, 226KW thermique, lisier, 6 bâtiments chauffés par un réseau de chaleur
- LENGES frères GmbH, Recht, 2.000 KW électrique, 3.000 KW thermique, lisier et déchets alimentaires
- RENOGEN AG, Amel/Kaiserbaracke, 2x5.500 KW électrique, 2x8000 KW thermique, déchets de bois

Ensemble, ils ont produit en 2010 sous forme électrique 71.741 MWh et sous forme thermique 92.296 MWh. Cela correspond à une réduction en CO<sub>2</sub> de 32.257 t, qui pourrait approvisionner 20.212 ménages.

Trois projets de biomasse / centrale de cogénération sont en cours de conception :

- LERN-APPREND AG, Domäne Bütgenbach, 630 KW électrique, 2.520 KW thermique, lisier, fumier, & herbe
- EIFEL-HOLZ AG, Morsheck, Bütgenbach, 20.000 KW électrique, 15-20.000 KW thermique
- Scierie PAULS AG, Wiesenbach, 1.050 KW électrique, 6.000 KW thermique, déchet de bois

Ces industries, déjà actives ou planifiées doivent s'approvisionner en partie sur les marchés extérieurs au territoire. De plus, il faudra veiller à un développement harmonieux qui n'entravera pas les autres utilisations du bois (construction, production de papier ou de panneaux...).

Le développement de **chauffages au bois** modernes (pellets et plaquettes) connaît un succès important, que ce soit chez les privés, mais également dans les projets publics (centre culturel de St.Vith, piscine communale de St.Vith, atelier communal Bütgenbach, école communale de Schoppen (commune d'Amel), etc.).

Plusieurs **centrales de cogénération** ont été mises en œuvre sur le territoire du GAL :

- Relax Hotel PIP-MARGRAFF, 5,3 KW électrique, 10,5 KW thermique
- Hôtel Bütgenbacher Hof, 5,3 KW électrique, 10,5 KW thermique
- Administration communale Amel, 5,3 KW électrique, 10,3 KW thermique
- BILDUNGSSTÄTTE Montenu, 5,3 KW électrique, 10,5 KW thermique
- Camping Oos Heern, Deidenberg, 5,5 KW électrique, 12,5 KW thermique
- Niessen Jürgen, Amel, 5,3 KW électrique, 10,3 KW thermique
- Veithen Bernhard, Amel, 5,3 KW électrique, 10,3 KW thermique

Suite au subventionnement intéressant de la Région wallonne une multitude d'**installations photovoltaïques ont** été installées durant les dernières années avec un total de production de 4319 KWp

- A.C.M. Kaiserbaracke 221 KWp
- TRANS ADM GmbH Kaiserbaracke 85 KWp
- ART IN METAL, Berg, 11 KWp
- LANGER Bruno Elsenborn, 25 KWp
- 628 installations privées d'une capacité < 10 KWp) = à 3977 KWp
  - Amel 146 installations = 839 KWp
  - Büllingen 127 installations = 759 KWp
  - Burg-Reuland 91 installations = 602 KWp
  - Bütgenbach 85 installations = 480 KWp
  - St.Vith 179 installations = 1297 KWp

Vu l'importance du secteur agricole (voir plus loin), le potentiel théorique pour la **biométhanisation** semble important. Il existe déjà plusieurs installations sur le territoire et des projets supplémentaires sont à l'étude (dont plusieurs de grande capacité).

- BIOENERGIE EGH GmbH Herbrand, Nidrum, 173 KW électrique, 218 KW thermique, réseau de chaleur pour 12 maisons
- FRIEBARA GmbH, Heck Wilfried, Nidrum, 153 KW électrique 226 KW thermique, réseau de chaleur pour 6 maisons
- Gebrüder LENGES GmbH, Recht, 2.000 KW électrique, 3.000 KW thermique, production d'électricité et séchage de plaquettes
- Projet LERN-APPREND AG, Domäne Bütgenbach, 630 KW électrique, 2.520 KW thermique
- Projet à Möderscheid, 500 KW électrique

Les problèmes suivants ralentissent, dans le contexte actuel, une évolution positive :

- le problème de trouver une utilisation rentable de la chaleur produite (puits de chaleur) comme p.ex. les hôpitaux, maisons pour personnes âgées, qui représentent un grand potentiel ;
- la nécessité de l'alimentation partielle des installations par des matières premières non-locales ;
- la dépendance de subsides publics pour atteindre une rentabilité minimale (augmentation du taux des certificats verts en juillet 2014).

Le potentiel de la région est assez limité vu les conditions climatiques et les compositions de sols défavorables. Une étude du centre de recherche Agra-Ost a analysé les possibilités réalistes concernant la culture **de plantes « énergétiques »**.

De cette étude découle que le rendement des cultures énergétiques est, de manière générale, inférieur aux rendements propagés par les semenciers et distributeurs. L'agriculture dans la région est fortement pénalisée par les conditions pédoclimatiques : climat froid et sols pauvres. Des 12 cultures énergétiques courantes testées, seulement 4 ont données des rendements médiocres.

- Le rendement du maïs se situe dans la région à maximum 10 tonnes matière sèche/ha, ce qui correspond à 35 tonnes matière fraîche/ha. Ce rendement est à la limite de la rentabilité de cette culture pour l'approvisionnement des stations de biométhanisation.
- Les betteraves donnent de bons résultats dans la région (60 tonnes matière fraîche/ha). Ce rendement est largement inférieur au rendement atteint sous des meilleures conditions pédoclimatiques, mais contrairement au maïs, le développement des plantes est moins sensible aux aléas climatiques (périodes froides en printemps). Il existe pourtant un problème lors du stockage, qui doit se faire ventiler mais hors gel. Des essais sont en cours pour étudier le stockage de pulpe de betteraves dans des cuves souterraines. Cette culture est à la hausse depuis 2 ans, puisque les machines agricoles pour la récolte sont disponibles chez un entrepreneur local (maximum 100 ha dans la région).
- La culture de colza ne se prête pas au climat humide de la région, parce qu'elle risque d'être attaquée par des maladies fongiques, ce qui conditionnerait une protection importante par des fongicides.
- Le topinambour est une plante énergétique prometteuse qui risque cependant de perturber par son caractère invasif. Son avantage est son caractère pluriannuel (réduction des frais, du travail du sol et amélioration du bilan CO2 et énergétique). Cette culture pérenne se maintient sous le climat le plus rude de la région (Elsenborn) depuis 10 ans et son rendement énergétique (potentiel de biogaz/ha) est équivalent au maïs, voire supérieur.
- La fétuque élevée (graminée) est une plante énergétique intéressante qui conditionne pourtant des frais de récoltes élevés (3 à 4 coupes par an). Ses avantages sont le bon rendement, le fait que la technique agricole nécessaire est la même que pour la prairie classique et qu'elle peut valoriser des grandes

quantités d'azote tout au long de l'année (épandage après chaque coupe) sans nuire à la qualité de l'eau subjaçant.

- L'utilisation de plantes énergétiques comme du miscanthus ou des taillis à courte rotation est en cours d'étude. Le miscanthus a les mêmes préférences pédoclimatiques que le maïs, mais est lui aussi une culture pérenne. Le taillis à courte rotation n'a pas encore été testé car la région est assez riche en bois.
- Les cultures intercalaires (CIPAN) sont plutôt rares dans la région, car les récoltes se font trop tard dans l'année (maturité de la culture), ce qui ne permet pas de semer une nouvelle culture avant l'hiver.
- Les associations céréales-légumineuses (ensilage de céréales immatures) demande un certain savoir-faire et n'est pas encore établi dans la région. Le savoir-faire consiste à choisir le bon mélange de céréales-légumineuse qui est adapté aux conditions pédoclimatiques de la région et de récolter au stade optimal (céréales au stade laiteux= juin-juillet). Les essais montrent que cette culture pourrait être une alternative au maïs puisqu'elle donne de bons rendements (substrat de biométhanisation et fourrage) et dans le meilleur des cas même supérieur au maïs.

D'une manière générale, le potentiel pour un développement de ***l'énergie éolienne*** est évalué positivement, ce qui s'explique largement par la localisation du territoire en Haute Belgique. D'ailleurs, la première éolienne de toute la Belgique y a été installée en 1998 par la coopérative, Energie 2030, au Tomberg à Rodt (commune de St.Vith). Elle possède une capacité 0,5 MW, production estimée en 2010 1.000 MWh.

Depuis lors, il y a eu un développement important de la production d'énergie éolienne sur le territoire :

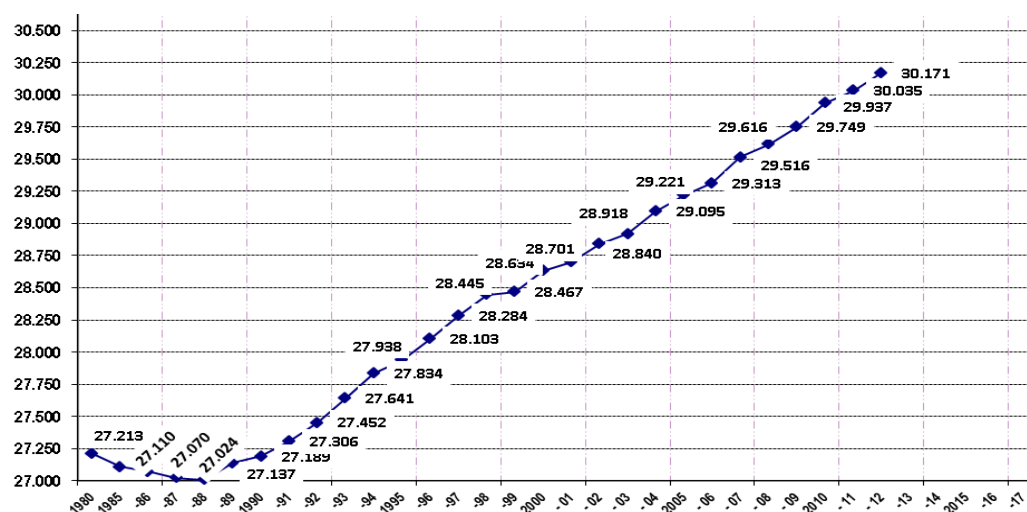
- Parc Electrabel à Roderhöhe Elsenborn, commune de Bütgenbach : 4x 2 MW; production en 2010 : 12.506 MWh ;
- Parc Electrabel à Bolder-Biert, commune de Büllingen : 6x2 MW, production en 2010 20.011 MWh ;
- Parc Aspiravi à Halenfeld, commune d'Amel : 5 x 2 MW (en cours d'installation) ; production estimée en 2010 : 16.603 MWh ;
- Parc BMR énergie solutions/Heinsberg, RFA, à Emmelser Heide, commune de St.Vith : 5 x 2 MW, production/an estimée 22.000 MWh ;
- Projet de parc d'éoliennes intercommunal de Amel / Büllingen comptant 13 éoliennes de 2,5 KW.

## **1.5 DESCRIPTION DEMOGRAPHIQUE**

### **1.5.1 La démographie**

Comme le montre la *figure 7*, le territoire connaît une croissance démographique continue depuis la fin des années 1980. Depuis 1988, date à laquelle la population du Canton avait chuté à 27.024 habitants, la croissance enregistrée jusqu'au 01/01/2012 est de 30.171 personnes, ce qui revient à une croissance annuelle de 131 personnes.

Figure 7: Evolution de la population dans le Canton de St.Vith (01.01.2012)



Source : SPF Economie-Direction générale Statistique et Information économique, Représentation et analyse Conseil économique et social (WSR)

Comme il apparaît clairement dans le *tableau 7*, la croissance démographique qu'a connue le canton de St.Vith cette dernière décennie a été considérable (+10,5 %), mais reste en-dessous de la croissance enregistrée par la Communauté germanophone (+12,6 %) et plus particulièrement par le Canton de Malmédy, dont la population a augmentée de plus de 19 %. Cette forte augmentation du Canton de Malmédy est vraisemblablement due au regain d'attractivité enregistré, au niveau de la Wallonie, par les petites villes possédant un bon équipement (commercial, services, etc.).

Tableau 7 : Poids et évolution démographique : espaces de comparaison

	Population 1991	Population 01/01/2012	Evolution de la population (1991=100)
Canton de St.Vith	27.306	30.171	110,5
Communauté germ.	67.584	76.128	112,6
Canton de Malmédy	16.250	19.446	119,7

Source : SPF Economie-Direction générale Statistique et Information économique, représentation et analyse WSR

Comme le *tableau 8* le montre bien, toutes les communes ont pu enregistrer entre 1991 et 2014 une évolution positive. Pendant que les communes de Büllingen et Burg-Reuland représentent avec un peu plus de 6 % la moindre croissance, la commune d'Amel a pu enregistrer avec presque 16 % la plus importante croissance.

Tableau 8 : Poids et évolution démographique dans les communes du GAL

	1970	1991	2009	2014	Évolution 1991-2014
Commune d'Amel	5.303	4.741	5.461	5.496	<b>15,92</b> %
Commune de Büllingen	5.224	5.187	5.625	5.521	<b>6,46</b> %
Commune de Bütgenbach	4.950	5.046	5.701	5.625	<b>11,69</b> %
Commune de Burg-Reuland	3.971	3.716	3.934	3.956	<b>6,43</b> %
Commune de St.Vith	8.278	8.623	9.302	9.530	<b>10,51</b> %
<b>TOTAL</b>	<b>27.726</b>	<b>27.313</b>	<b>30.023</b>	<b>30.128</b>	<b>10,34</b> %

Source : 1970, 1991, 2009 : SPF, 2014 : DGStat / population<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les données les plus actuelles que le SPF a pu livrer sont les données du 01/01/2010. Les données de la population 2014 se basent sur les informations de DGStat (du 01/01/2014)

Le *tableau 9* précise les caractéristiques de la structure par âge du canton de St.Vith, qui est identique à celle de la Communauté germanophone et ne se distingue pas fondamentalement de celle de la Wallonie. On peut cependant constater que la part des 20-39 ans ainsi que la part de 50-59 ans sont inférieures de 1 % et la part des 40-49 est supérieure de 2 % par rapport à la Région wallonne. La part des 60 ans et plus est de 23 %, chiffre légèrement supérieur à la moyenne enregistrée au sein de la Région wallonne.

Tableau 9 : Structure par âge de la population en 2008

	≤20 ans	20-29ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	≥60 ans	Total
Région wallonne	839.253	420.932	460.734	511.286	469.982	754.588	3.456.775
%	24	12	13	15	14	22	100
Communauté germanophone	17.565	8.078	9.017	12.284	9.836	16.849	74.169
%	24	11	12	17	13	23	100
Canton de St.Vith	7.253	3.395	3.561	4.975	3.736	6.799	29.749
%	24	11	12	17	13	23	100

Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, calculs : WFG 2014

Le *tableau 10* permet de connaître l'influence du solde naturel et du solde migratoire sur le cours de l'évolution de la population, influence manifestement très différente d'un espace à l'autre, même si chaque espace de référence est caractérisé par une croissance démographique. Jusqu'en 2025, c'est surtout le profil d'âge des personnes en âge de travailler qui changera dans les communes du GAL, alors que, dans les 20 années allant de 2020 à 2040, le nombre des personnes de plus de 65 ans doublera. A partir de 2040, il faudra s'attendre à une forte augmentation des personnes de plus de 80 ans (source : ministère de la CG).

Tableau 10 : Composantes de l'évolution de la population (1991-2013)

	Solde naturel	Solde migratoire	Total
Canton de St.Vith	1.313 (45,8 %)	1.044 (36,4 %)	2.357
Communauté germanophone	1.674 (19,7 %)	6.061 (71,3 %)	3.169
Canton de Malmédy	679 (20,6 %)	2.490 (75,7 %)	7.735

Source : représentation et analyse WSR, calculs : WFG

Le solde naturel explique plus de 45 % de la croissance du Canton de St.Vith. Or, le canton connaît une diminution du nombre de naissances ce qui fait que le solde migratoire participe de manière de plus en plus importante à l'évolution de la population. Cette prépondérance du solde migratoire est déjà d'actualité en ce qui concerne la Communauté germanophone dans son ensemble (71,3 %) mais également pour les communes du Canton de Malmédy (75,7 %).

L'*annexe 1, carte 3* ainsi que le *tableau 11* précisent les informations concernant la répartition géographique de la population, son évolution mais également les disparités en termes de taille des localités. Il est à souligner que les habitants du centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Manderfeld ne rentrent pas dans ces statistiques.

Les données disponibles au SPF sont présentées au niveau des secteurs statistiques. Afin de faciliter la lecture, les secteurs statistiques des communes ont été regroupés en sous-espaces qui correspondent à une ou plusieurs localités avec leur population dispersée (peu importante, en règle générale). De légères différences peuvent exister entre les chiffres par commune et par secteur statistique, dues aux personnes non localisées dans un secteur statistique particulier. La légère différence des chiffres par rapport aux chiffres



du *tableau 8* (DGStat) s'explique par le déménagement de personnes qui ne se désinscrivent pas à temps.

Tableau 11 : Nombre d'habitants dans les localités du GAL 2014

<b>COMMUNE OU SECTEUR STATISTIQUE</b>	<b>1991</b>	<b>2014</b>	<b>Evolution 1991-2014 en %</b>
<b>AMEL</b>	<b>4741</b>	<b>5496</b>	<b>15,92</b>
AMEL	666	830	24,62
DEIDENBERG	425	540	27,06
IVELDINGEN	199	224	12,56
SCHOPPEN	365	414	13,42
EIBERTINGEN	134	171	27,61
MONTENAU	293	328	11,95
HEPPENBACH - HALENFELD	519	525	1,25
WERETH	36	42	17,31
HEPSCHIED	50	70	40,96
VALENDER	142	134	-5,63
MIRFELD	260	310	19,23
MODERSCHIED	139	124	-10,79
MEYERODE	357	421	17,93
HERRESBACH	196	229	16,84
MEDELL-WALLERODE	440	533	21,14
BORN	505	601	19,01
<b>BULLINGEN</b>	<b>5187</b>	<b>5522</b>	<b>6,46</b>
BULLINGEN	1111	1211	9,00
MURRINGEN	545	660	21,10
HUNNINGEN	358	415	15,92
HONSFELD	472	549	16,31
ROCHERATH - KRINKELT	895	919	2,68
WIRTZFELD	387	424	9,56
MANDERFELD - HASENVEEN - IGELMONDERHOF	532	504	-5,26
BERTERATH - HERGERSBERG - HULLSCHEID - MERLSCHIED	187	201	7,49
KREWINKEL - ALLMUTHEN - AFST - KEHR	189	139	-26,46
WECKERATH	86	76	-11,63
HOLZHEIM - BUCHHOLZ - IGELMONDERMÜHLE	129	112	-13,18
LANZERATH - LOSHEIMERGRABEN	188	228	21,28
MEDENDORF	37	28	-24,32
EIMERSCHIED	61	51	-16,39
ANDLERMUHLE	5	5	0
<b>BÜTGENBACH</b>	<b>5046</b>	<b>5636</b>	<b>11,69</b>
BÜTGENBACH - WORRIKEN	1331	1552	16,60
WEYWERTZ	1556	1743	12,02
BERG	305	344	12,79
ELSENBORN	822	945	14,96
ELSENBORN CAMP	157	87	-44,59
NIDRUM	791	854	7,96
LEYKAUL - KUCHELSCHIED	84	111	32,14
<b>SANKT-VITH</b>	<b>8623</b>	<b>9529</b>	<b>10,51</b>
SANKT-VITH	3137	3438	9,60
SETZ	73	50	-31,51
WALLERODE	333	368	10,51
SCHONBERG	502	528	5,21
AMELSCHIED	85	121	42,11

RODGEN	27	35	29,63
ALFERSTEG	7	35	400,00
ANDLER	78	47	-39,74
LOMMERSWEILER-WEPPELER - STEINEBRÜCK	253	275	8,70
NEIDINGEN	125	206	64,80
BREITFELD-WIESENBAACH	128	171	33,59
SCHLIERBACH	97	119	22,68
GALHAUSEN	170	212	24,71
ATZERATH	109	118	8,26
HEUEM - MACKENBACH	146	70	-52,05
CROMBACH	307	327	6,51
NEUNDORF - NEUBRÜCK	248	234	-5,65
HINDERHAUSEN	310	368	18,71
RODT	435	545	25,29
EMMELS - HÜNNINGEN	843	926	9,85
RECHT	1204	1336	10,96
<b>BURG-REULAND</b>	<b>3716</b>	<b>3955</b>	<b>6,43</b>
THOMMEN	242	248	2,48
GRUFFLINGEN	285	327	14,74
OUDLER	412	435	5,58
ESPELER	240	256	6,67
ALDRINGEN	299	313	4,68
MALDINGEN	327	388	18,65
BRAUNLAUF	230	231	0,60
WEISTEN	45	64	41,05
MASPELT	85	96	12,94
REULAND	371	371	0,00
WEVELER	77	77	0,00
STOUBACH	32	18	-43,75
STEFFESHAUSEN	98	135	37,76
OUREN	140	129	-7,71
OBERHAUSEN	25	37	46,69
LASCHEID	185	196	5,95
BRACHT	103	99	-3,88
AUEL	110	114	3,64
LENGELER	106	139	31,16
MALSCHIED	51	43	-15,73
DURLER	177	185	4,52
ALSTER	75	86	14,67

Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, 2014 communes, analyse WFG

### 1.5.2 La qualité de vie

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique analyse la qualité de vie sur base d'une étude de l'indice des conditions de bien-être en Wallonie – ICBE.

Pour cette analyse, on a mis en œuvre des méthodes participatives co-construites au sein de chaque commune avec les acteurs et citoyens invités à réfléchir individuellement (en écrivant sur des fiches autocollantes du type post-it) puis collectivement (en partageant leurs points de vue et en synthétisant leurs réflexions) sur quatre questions ouvertes.

De 2010 à 2011, quelque 16.000 expressions individuelles de bien-être et de mal-être ont été récoltées auprès de 1.200 citoyens wallons réunis dans 150 groupes au sein de la population.

L'indice des conditions de bien-être wallon (ICBE) est le résultat d'une agrégation simple - non pondérée - des mesures globales obtenues pour chacune des facettes qui le composent. Ces mesures sont réparties selon une structure hiérarchique à cinq niveaux : 58 indicateurs, 35 sous-dimensions, 19 dimensions, 8 familles et 1 indice synthétique.

Quelques explications quant aux variables utilisées :

- La valeur de l'ICBE (colonne 2) varie en Wallonie de 0,42 (-) à 0,65 (+). La moyenne de la Wallonie correspond à un ICBE de 0,55.
- Les valeurs des colonnes suivantes (3-21) sont normalisées et varient de 0 à 1 - elles peuvent être comparées entre-elles (dans la colonne en question) mais ne peuvent pas être comparés directement avec la valeur ICBE.

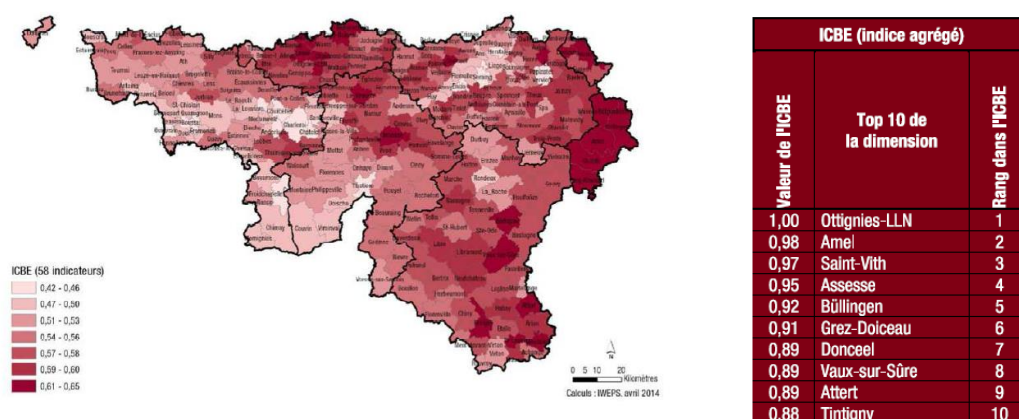
Tableau 12 : Indicateur synthétique des conditions de bien-être par dimension et par commune (ICBE)

Communes	ICBE	Moyen de vie						Cadre de vie et environnement			Relations avec les institutions			Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Equilibres sociaux			Gestion des temps, équilibre et temps de vie	Sentiments d'être heureux <-> malheureux	Engagement citoyen
		Santé et Soins	Logement	Enseignement / Formation / Éducation	Emploi / Travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique		Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent			
Moyenne RW	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Amel	0,64	0,52	0,97	0,43	0,82	0,75	0,00	0,87	0,10	0,99	0,62	0,46	0,38	1,00	0,85	0,92	0,75	0,77	0,78	0,65
Büllingen	0,63	0,38	1,00	0,47	0,81	0,77	0,13	0,73	0,33	0,85	0,60	0,62	0,66	0,77	0,72	0,95	0,81	0,71	1,00	0,74
Bütgenbach	0,62	0,44	0,94	0,45	0,73	0,73	0,16	0,79	0,54	0,95	0,67	0,64	0,20	0,66	0,78	0,91	0,84	0,78	0,73	0,64
Burg-Reuland	0,62	0,49	0,98	0,29	0,90	0,77	0,00	0,95	0,00	1,00	0,49	0,15	0,22	0,80	0,79	0,83	0,79	0,74	0,76	0,51
Sankt Vith	0,64	0,59	0,85	0,39	0,84	0,73	0,24	0,87	0,47	0,91	0,78	0,44	0,22	0,74	0,69	1,00	0,74	0,71	0,69	0,67
Moyenne C.G. Sud	0,63	0,48	0,95	0,41	0,82	0,75	0,11	0,84	0,29	0,94	0,63	0,46	0,34	0,79	0,77	0,92	0,79	0,74	0,79	0,64
Raeren	0,62	0,65	0,75	0,32	0,68	0,71	0,41	0,74	0,22	0,91	0,68	0,38	0,37	0,81	0,83	0,96	0,62	0,69	0,84	0,36
Lontzen	0,61	0,54	0,72	0,34	0,67	0,69	0,43	0,69	0,42	0,81	0,56	0,94	0,13	0,89	0,86	0,85	0,64	0,69	0,84	0,50
Kelmis	0,58	0,60	0,33	0,46	0,48	0,53	0,79	0,72	0,65	0,96	0,56	0,44	0,22	0,66	1,00	0,76	0,82	0,62	0,66	0,33
Eupen	0,57	0,59	0,19	0,54	0,64	0,57	0,85	0,34	0,64	0,87	0,82	0,26	0,55	0,47	0,64	0,65	0,74	0,82	0,75	0,62
Moyenne C.G. Nord	0,60	0,60	0,50	0,42	0,62	0,63	0,62	0,62	0,48	0,89	0,66	0,51	0,32	0,71	0,83	0,81	0,71	0,71	0,77	0,45
Moyenne C.G.	0,61	0,54	0,72	0,41	0,72	0,69	0,36	0,73	0,39	0,91	0,64	0,48	0,33	0,75	0,80	0,86	0,75	0,72	0,78	0,55
Malmedy	0,58	0,56	0,57	0,86	0,55	0,53	0,52	0,76	0,59	0,89	0,71	0,57	0,40	0,49	0,51	0,77	0,74	0,55	0,53	0,48
Waismes	0,59	0,57	0,80	0,88	0,62	0,62	0,23	0,79	0,24	0,98	0,67	0,20	0,41	0,61	0,59	0,85	0,76	0,31	0,81	0,48

Source : IWEPS

En analysant le *tableau 12*, on peut constater que les communes du GAL ont un ICBE très élevé et offrent à leurs habitants une très haute qualité de vie. Les communes Amel, St.Vith et Büllingen se situent dans le top 5 de la Région wallonne. Concernant les différentes dimensions de l'étude, au moins une des 5 communes se trouve sur les premières places (*figure 8*).

Figure 8: Représentation cartographique : distribution communale de l'ICBE, top 10



Source : IWEPS

Il existe pourtant des dimensions qui attirent l'attention sur les faiblesses ressortant de l'analyse :

- L'ICBE de 0,11 concernant la mobilité dans les 5 communes est une valeur très basse en comparaison avec l'ICBE de 0,39 pour la RW ;
- Dans les communes Amel, Büllingen et Burg-Reuland, le nombre et la qualité des commerces et services de proximité ne semble pas très bonne. On peut trouver une certaine explication dans l'étendue et le caractère rural des communes du territoire.
- Dans les communes Amel, Bütgenbach, Burg-Reuland et St.Vith, la qualité des décisions politiques et du processus démocratique est évaluée comme étant moins bonne qu'en moyenne de la Région wallonne.
- Dans toutes les 5 communes, l'enseignement, la formation et l'éducation ont reçu un score en-dessous de la moyenne en Région wallonne, en particulier à Burg-Reuland et St. Vith.
- La qualité des services concernant la santé et les soins est ressentie comme moins bonne qu'en Région wallonne (exception St.Vith). La valeur la plus basse est retenue pour la commune de Büllingen.

## 1.6 DESCRIPTION URBANISTIQUE

### 1.6.1 Typologie de l'habitat traditionnel

On peut classer le nord du territoire du GAL en zone de dispersion prédominante avec villages concentrés ; le sud-est en zone de dispersion avec villages nébuleux.

L'habitat rural quant à lui est très peu dense, ce qui va de pair avec une région peu peuplée. Le relief mouvementé de la région a morcelé les finages villageois et l'habitat qui les organise. Les villages ne sont pas beaucoup plus grands que les hameaux qui les entourent. Soulignons cependant le fait que dans la partie nord du Canton de St.Vith, à proximité des Hautes Fagnes, on rencontre un aménagement de l'habitat traditionnel différent : les villages sont serrés et groupés en agglomérations importantes. C'est le cas pour les anciennes entités communales de Bütgenbach, Elsenborn, Büllingen et de Rocherath (14 localités pour 9.814 habitants).

Dans la partie sud-est, le paysage est marqué par une multitude de petits hameaux, souvent une poignée de maisons groupées autour d'un centre communal ou paroissial. Ainsi, l'ancienne commune de Manderfeld et Schönberg ne comptait-elle pas moins de 25 villages et hameaux pour une population de 2.110 habitants.

A l'intérieur du village, les maisons se répartissent avec des densités variées mais elles ne sont que rarement jointives, ce qui donne plus souvent une disposition en ordre lâche. Elles sont donc séparées les unes des autres par des jardins et des prairies.

Une distinction apparaît également dans les aspects extérieurs des maisons de secteur nord et du secteur sud. Les habitations anciennes de la région malmédienne et de Bütgenbach-Büllingen sont des constructions en gros moellons et parfois en torchis recouvert de lattes de bois, tandis que la partie sud ne connaît pas ce type. Ici la majorité des maisons sont crépies ou rejointoyées en blanc. C'est le type de la maison dite tréviroise (« Trierer Haus »). Cette distinction dans l'habitat coïncide en partie avec les zones d'influence culturelle évoquées plus haut.

Les maisons ne sont presque jamais attachées entre elles. Cet espace entre les habitations est voulu. Le fermier entoure son habitation d'un potager et parfois de haies vives servant d'écran protecteur contre les vents du nord et les intempéries. On chemine donc entre différentes maisons qui se présentent sans ordre apparent (en retrait, perpendiculaires, parallèle par rapport à la voirie).

L'habitat traditionnel est devenu rare surtout au nord du territoire. La destruction massive que l'Eifel belge a subie lors de l'offensive « Von Rundstedt » (hiver 1944/45) fut le point de départ d'un grand « réaménagement architectural » de l'habitat rural. 92 % des habitations ont été anéanties dans le canton de St.Vith (soit 3.595 sur 3.908 habitations). Ces nouvelles constructions ne sont souvent pas la continuation de l'habitat traditionnel. La rupture avec le passé a été brusque, dictée par les nécessités économiques et de production rapide de logements, et ne répond souvent plus aux exigences énergétiques d'aujourd'hui.

En termes de volumétrie de bâtiments, c'est la maison de type des Cantons de l'est qui prévaut traditionnellement. Cette dernière possède un aspect vertical et est davantage développée en longueur qu'en largeur. Parfois le corps de logis est émergent, ce qui confère au bâtiment une certaine mise en valeur.

### **1.6.2 Évolution récente de l'habitat**

L'évolution de l'habitat au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ne peut évidemment pas se comprendre sans prendre en compte les possibilités offertes ou les restrictions imposées par le plan de secteur. La plupart des villages se sont, d'une part, densifiés dans le périmètre existant et, d'autre part, étendus le long des voies de communication. La concentration de nouvelles constructions à la périphérie et le manque d'intérêt pour les bâtiments traditionnels diminue l'attractivité des centres. La limite physique des villages disparus au cours des dernières décennies est la conséquence du plan de secteur. *L'annexe 1, carte 4* « Occupation du sol » donne un aperçu de la situation actuelle au sein du GAL.

Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> et surtout le 20<sup>ème</sup> siècle, les changements dans le visage de l'habitat rural (bâtiment et espace-rue) sont nombreux :

- rectification, élargissement et nivellement des voies de communication ;
- séparation des fonctions et rejet de la fonction économique à la périphérie ;
- séparation entre espace privé et espace public ;
- imperméabilisation, banalisation et élargissement de l'espace-rue ;
- disparition de l'architecture traditionnelle dans les nouvelles constructions (adaptation relief, volume, matériaux) et en conséquence apparition d'un mélange de styles.

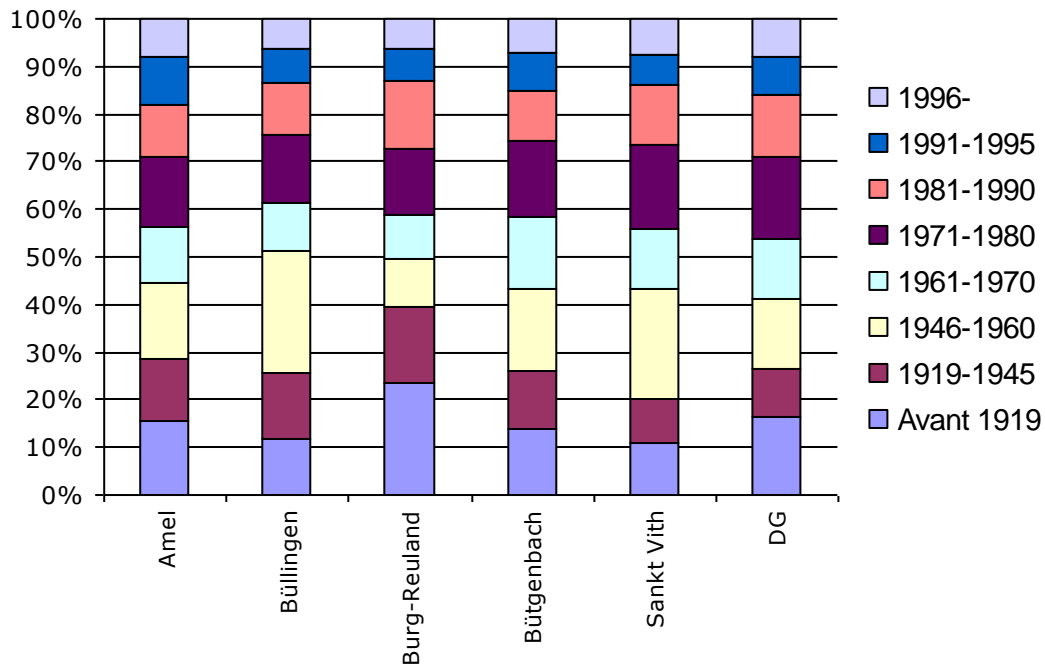
Outre le patrimoine monumental, les bâtiments religieux de Büllingen recèlent des richesses importantes qui nous proviennent des 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et même du 20<sup>ème</sup> siècle : boiseries, autels, bancs de communion, bancs, stalles, confessionnaux, statues, tableaux, ustensiles, etc.

### **1.6.3 Caractéristiques des logements**

Les derniers relevés de l'INS de 2001 montrent que le parc de logement est relativement récent, puisque plus de 30 % des logements ont été construits après 1981 (*voir figure 9*). Seule la commune de Burg-Reuland, moins touchée par les dégâts de la Seconde Guerre

mondiale possède une part plus importante (près de 40 %) de logements construits avant 1945. Cette part descend entre 20 et 30 % dans les autres communes.

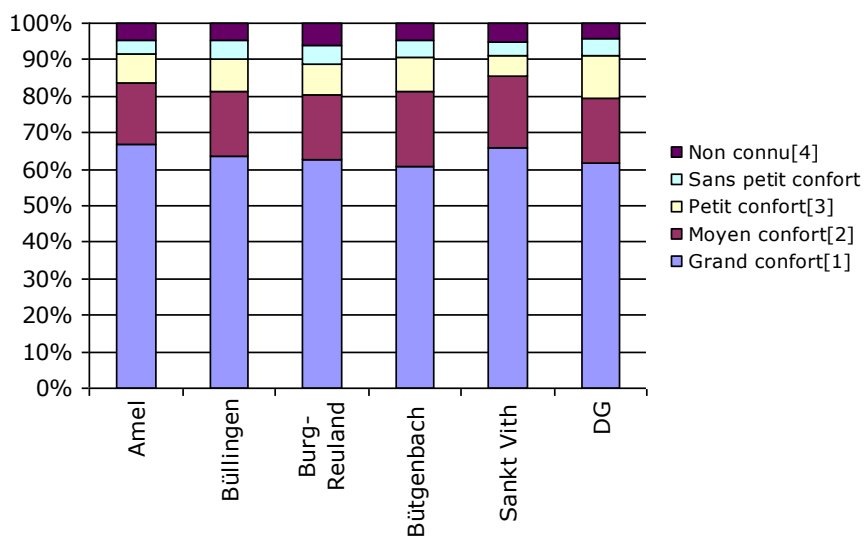
Figure 9: Périodes de construction des logements



Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique 2001, calculs : WFG, 2004

Le confort<sup>2</sup> des logements est assez bon, comme le montre la figure 10. En effet, les habitants accordent traditionnellement beaucoup d'importance à la qualité du logement. Plus de 80 % des logements possèdent le grand ou le moyen confort, c'est-à-dire le chauffage central, une grande cuisine, une salle de bain et un WC à l'intérieur (+ une voiture et un téléphone).

Figure 10: Confort des logements



Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique 2001, calculs : WFG 2004

<sup>2</sup>Grand confort : moyen confort+ cuisine de 4m<sup>2</sup> ou cuisine intégrée+ téléphone ou GSM+ auto, Moyen confort : petit confort+ chauffage central ; Petit confort : salle de bain+ WC

En ce qui concerne l'isolation et la consommation énergétique, le double vitrage est d'application générale et les constructions nouvelles utilisent de plus en plus des standards développés dans les pays germanophones (maisons basse énergie voire maisons passives).

#### 1.6.4 Marchés foncier et immobilier

La catégorie des **maisons** comprend les maisons, les villas, les bungalows et les maisons de campagne.

Tableau 13 : Evolution de la vente de maisons

	Nombre				Prix moyen maison ord. par m <sup>2</sup>			
	2010	2011	2012	Total	2003	2004	2005	Moy.l
<b>Amel</b>	9	10	10	<b>29</b>	30,3	49,1	116,0	<b>65,1</b>
<b>Büllingen</b>	13	15	16	<b>44</b>	123,9	43,8	52,1	<b>73,3</b>
<b>Bütgenbach</b>	23	26	29	<b>78</b>	91,2	83,7	86,3	<b>87,1</b>
<b>St.Vith</b>	33	29	32	<b>94</b>	76,4	87,9	70,3	<b>78,2</b>
<b>Burg-Reuland</b>	17	20	13	<b>50</b>	92,7	40,3	100,7	<b>77,9</b>
<b>Canton Saint Vith</b>	<b>95</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>295</b>				
Eupen	95	102	99	<b>296</b>				
Kelmis	53	61	39	<b>153</b>				
Lontzen	24	31	24	<b>79</b>				
Raeren	66	58	46	<b>170</b>				
<b>Canton Eupen</b>	<b>238</b>	<b>252</b>	<b>208</b>	<b>698</b>				
<b>Malmedy</b>	62	67	74	<b>203</b>				
<b>Waismes</b>	34	36	41	<b>111</b>				
<b>Canton Eupen</b>	<b>96</b>	<b>103</b>	<b>115</b>	<b>314</b>				

Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique et DGStat, calculs : WFG 2014

Le nombre des maisons vendues est plus important dans les communes du Nord de la Communauté germanophone (voir *tableau 13*). Le niveau de prix y est aussi largement supérieur. Ceci est, d'après les agents immobiliers, dû à la proximité frontalière : les ressortissants allemands et néerlandais stimulent le marché immobilier et font monter les prix.

Dans les 5 communes du territoire du GAL, les ventes restent assez stables d'une année à l'autre et dépassent la trentaine seulement dans la commune de St.Vith (vraisemblablement à cause de la présence de la ville). Les prix varient fortement d'une année à l'autre et les moyennes pour les 3 années prises en compte varient entre 65 €/m<sup>2</sup> dans la commune d'Amel et 87 €/m<sup>2</sup> dans la commune de Bütgenbach.

Tableau 14 : Evolution de la vente d'appartements, studios et flats

	<b>Nombre vente d'appartements, studios, flats</b>			
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Total</b>
Amel	0	6	1	<b>7</b>
Büllingen	0	0	0	<b>0</b>
Bütgenbach	2	4	1	<b>7</b>
St.Vith	22	31	20	<b>73</b>
Burg-Reuland	0	0	0	<b>0</b>
<b>Canton St.Vith</b>	<b>24</b>	<b>41</b>	<b>22</b>	<b>87</b>
Eupen	60	35	44	<b>139</b>
Kelmis	13	20	8	<b>41</b>
Lontzen	3	7	6	<b>16</b>
Raeren	8	10	14	<b>32</b>
<b>Canton Eupen</b>	<b>84</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>228</b>
Malmedy	31	25	50	<b>106</b>
Waismes	9	7	4	<b>20</b>
<b>Canton Malmedy</b>	<b>132</b>	<b>114</b>	<b>140</b>	<b>386</b>

Source : DGStat

En ce qui concerne les ventes **d'appartements et de studios**, on ne peut que constater sur le *tableau 14* que le volume reste très réduit dans quatre communes du territoire. De 2010 à 2012, seuls 14 unités ont été vendues tandis que pour la commune St.Vith, un nombre remarquable de 73 unités montre déjà un changement d'évolution (de 2003-2005 seulement 16 unités pour tout le territoire du GAL), bien qu'il reste en dessous de l'évolution dans les cantons d'Eupen ou Malmedy.

Tableau 15 : Evolution de la vente de terrains à bâtir

	Nombre vente terrain à bâtir				Prix moyen par m2				
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Total</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Prix moyen</b>
Amel	31	37	36	<b>104</b>	15	20	26	24	<b>21</b>
Büllingen	30	30	34	<b>94</b>	18	22	18	17	<b>19</b>
Bütgenbach	21	20	17	<b>58</b>	32	31	26	24	<b>28</b>
St.Vith	28	63	31	<b>122</b>	30	26	26	26	<b>27</b>
Burg-Reuland	12	11	10	<b>33</b>	16	23	31	18	<b>22</b>
<b>Canton St Vith</b>	<b>122</b>	<b>161</b>	<b>128</b>	<b>411</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>23</b>
Eupen	46	54	52	<b>152</b>	60	62	28	66	<b>54</b>
Kelmis	26	31	26	<b>83</b>	67	71	77	79	<b>74</b>
Lontzen	18	22	36	<b>76</b>	33	30	50	52	<b>41</b>
Raeren	41	28	55	<b>124</b>	46	48	41	60	<b>49</b>
<b>Canton Eupen</b>	<b>131</b>	<b>135</b>	<b>169</b>	<b>435</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>39</b>	<b>65</b>	<b>51</b>
Malmedy	39	47	47	<b>133</b>					
Waismes	25	31	41	<b>97</b>					
<b>Canton Malmedy</b>	<b>64</b>	<b>78</b>	<b>88</b>	<b>789</b>					

Source : DGStat



Pour la vente de **terrains à bâtir** (tableau 15), les communes du canton de St.Vith montrent un prix avantageux au m<sup>2</sup>, puisqu'il ne dépasse pas les 32 €/m<sup>2</sup>.

Les prix au m<sup>2</sup> au Nord de la Communauté germanophone (canton d'Eupen) sont d'un tout autre ordre de grandeur. Ceci est, d'après les agents immobiliers, dû à la proximité frontalière, à la grande demande qui se combine avec une offre limitée.

## 1.7 DESCRIPTION ECONOMIQUE

### 1.7.1 Evolution des revenus

Le tableau 16 montre l'évolution des revenus moyens par déclaration depuis 2005 jusqu'en 2012. La moyenne des revenus dans le canton de St Vith est similaire à la moyenne des communes francophones et la moyenne de l'arrondissement, mais reste en-dessous de la moyenne de la Communauté germanophone.

Tableau 16 : Évolution des revenus (revenus moyens par déclaration en €)

Revenu moyen par déclaration	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Arrondissement Verviers</b>	<b>22.761</b>	<b>23.253</b>	<b>24.003</b>	<b>24.865</b>	<b>25.344</b>	<b>25.518</b>	<b>26.603</b>	<b>27.922</b>
Amel	21.640	22.475	24.344	24.541	24.616	25.044	26.500	27.637
Büllingen	21.391	22.014	24.431	25.819	24.630	24.091	25.694	26.786
Bütgenbach	21.568	22.239	23.056	24.471	23.423	23.612	25.048	26.029
St.Vith	23.279	23.787	25.358	26.174	26.771	25.627	26.998	28.644
Burg-Reuland	21.992	22.284	23.916	24.227	25.885	25.437	26.654	28.113
<b>Canton St.Vith</b>	<b>21.974</b>	<b>22.560</b>	<b>24.221</b>	<b>25.046</b>	<b>25.065</b>	<b>24.762</b>	<b>26.179</b>	<b>27.442</b>
Eupen	26.185	26.282	27.084	26.265	26.634	26.764	27.895	29.141
Kelmis	23.046	24.072	24.128	24.425	24.772	24.810	26.087	27.181
Lontzen	25.674	26.167	27.323	26.111	27.415	27.639	29.015	30.173
Raeren	27.066	27.552	29.022	29.043	29.598	30.838	32.190	32.744
<b>Canton Eupen</b>	<b>25.493</b>	<b>26.018</b>	<b>26.889</b>	<b>26.461</b>	<b>27.105</b>	<b>27.513</b>	<b>28.797</b>	<b>29.810</b>
<b>C.G.</b>	<b>23.538</b>	<b>24.097</b>	<b>25.407</b>	<b>25.675</b>	<b>25.972</b>	<b>25.985</b>	<b>27.342</b>	<b>28.494</b>
Waismes	22.078	22.722	23.440	24.158	25.200	25.052	26.204	27.618
Malmedy	22.455	22.958	23.533	24.277	25.535	25.577	26.632	27.836
<b>Canton Malmedy</b>	<b>22.267</b>	<b>22.840</b>	<b>23.487</b>	<b>24.218</b>	<b>25.368</b>	<b>25.315</b>	<b>26.418</b>	<b>27.727</b>

Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, calculs : WFG 2015

### 1.7.2 Population active et taux de chômage

#### 1.7.2.1 Les demandeurs d'emploi

En Communauté germanophone, il y avait environ 2.876 demandeurs d'emploi inoccupés (= chômeurs complets) recensés en moyenne annuelle (moyenne 2012 : 2.747 personnes). Il s'agit là de personnes sans occupation, directement disponibles pour le marché de l'emploi et qui recherchent activement du travail. 77 % de ces personnes bénéficient d'allocations de chômage. Les autres personnes n'ont pas droit (du moins temporairement) à des allocations.

Le **taux de chômage** (pourcentage des chômeurs complets par rapport à la population active, chiffres de 2012, voir *tableau 17*) au sein de la CG s'est élevé à 8,4 % et a donc de nouveau légèrement augmenté (année précédente : 8,0 %). En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs au sein de la CG a augmenté de 129 personnes et atteint un nouveau point culminant en 2013. Plus de trois quarts des chômeurs habitent le canton d'Eupen, où le chômage atteint un taux de 11,1 %, c.-à-d. plus que le double du résultat atteint au canton de St.Vith (4,5 %). L'accroissement du chômage en 2013 a frappé cette fois-ci les deux cantons (St.Vith : + 46 personnes, Eupen : + 82 personnes).

Tableau 17 : Taux de chômage (2012)

	<b>Total</b>	<b>en %</b>	<b>taux de chômage</b>
Canton Eupen	2.220	77%	11,10%
Canton St.Vith	656	23%	4,50%
<b>CG</b>	<b>2.876</b>	<b>100%</b>	<b>8,40%</b>

Source : DGStat, accès 13/01/2015

Le « taux d'activité » représente le quotient entre la population active (= personnes désireuses de travailler) et la population en âge de travailler (population entre 15 et 64 ans). Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail, comportement qui est lui-même fonction d'un nombre important de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique dans lequel il évolue.

Le « taux d'emploi » représente le quotient entre la population active occupée et la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

Le « taux de chômage » représente le quotient entre les demandeurs d'emploi indemnisés et la population active. Il mesure, dès lors, le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Tableau 18 : Indicateurs de la population active (2012)

	population en âge de travailler 15-64	population active occupée	taux d'emploi	population active inoccupée	taux de chômage	total population active	taux d'activité
<b>canton St.Vith</b>	19.792	13.828	70 %	609	4 %	14.438	73 %
<b>canton Eupen</b>	30.464	17.810	58 %	2.134	11 %	19.945	65 %
<b>C.G.</b>	50.256	31.638	63 %	2.743	8 %	34.382	68 %

Source : DGStat, évaluation WFG 2014

L'analyse détaillée du *tableau 18* permet les constats suivants :

- le taux d'emploi pour les classes d'âge de 15-64 est plus important dans le canton de St.Vith que dans le canton d'Eupen ;
- le constat inverse peut être fait pour le taux de chômage, qui est quasi inexistant dans le canton de St.Vith (4,0 % en moyenne).

On se situe donc dans une région qui ne connaît pas de grandes difficultés économiques. Cette situation s'explique, d'une part, par l'attrait du Grand-Duché du Luxembourg et, d'autre part, par la bonne santé des entreprises locales.

### 1.7.3 Emploi salarié et indépendant

Le *tableau 19* montre l'évolution de **l'emploi salarié** dans le territoire étudié. On constate pour le canton de St.Vith une augmentation constante depuis 1990, mais cette augmentation est beaucoup plus forte entre 1990 et 2000 (+1.113 personnes) qu'entre 2000 et 2012 (+542 personnes). Cela s'explique par l'agrandissement de quelques entreprises locales : Faymonville, Ortis, etc., qui ont occasionnés aussi la mise en œuvre et l'agrandissement de différents parcs d'activités (à St.Vith et à Kaiserbaracke). Cette croissance a pu être maintenue malgré un nombre important de délocalisations complètes ou partielles vers le Grand-Duché (dans le secteur des industries et de la construction surtout).

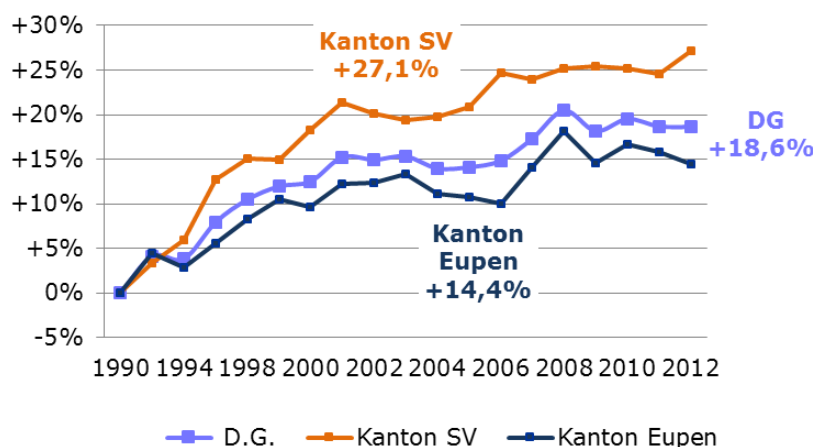
Tableau 19 : Evolution de l'emploi salarié entre 1990 et 2012

Emploi salarié	1990	2000	2005	2006	2008	2010	2011	2012	Evolution 2011-2012
Amel	805	840	877	904	945	927	965	1.001	36
Büllingen	1.099	1.067	1.061	1.066	1.047	1.081	1.054	1.080	26
Burg Reuland	421	455	344	400	469	372	349	337	-12
Bütgenbach	1.127	1.461	1.610	1.641	1.612	1.611	1.540	1.473	-67
St.Vith	2.645	3.387	3.478	3.592	3.556	3.644	3.687	3.861	174
<b>Canton St.Vith</b>	<b>6.097</b>	<b>7.210</b>	<b>7.370</b>	<b>7.603</b>	<b>7.629</b>	<b>7.635</b>	<b>7.595</b>	<b>7.752</b>	<b>157</b>
<b>Canton Eupen</b>	<b>12.41</b>	<b>13.61</b>	<b>13.75</b>	<b>13.65</b>	<b>14.66</b>	<b>14.48</b>	<b>14.37</b>	<b>14.20</b>	<b>-169</b>
<b>Canton Malmedy</b>	<b>5.370</b>	<b>6.250</b>	<b>6.837</b>	<b>6.785</b>	<b>6.278</b>	<b>6.349</b>	<b>6.165</b>	<b>5.953</b>	<b>-212</b>
<b>Communauté germanophone</b>	<b>18.50</b>	<b>20.82</b>	<b>21.12</b>	<b>21.25</b>	<b>22.29</b>	<b>22.12</b>	<b>21.96</b>	<b>21.95</b>	<b>-12</b>
	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	

Source : ONSS, Evaluation Agence pour l'Emploi de la Communauté germanophone (ADG)

L'évolution de l'emploi salarié est positive comparée à l'évolution de la Communauté germanophone et du canton d'Eupen (*figure 11*).

Figure 11: Evolution de l'emploi salarié



Source : ONSS, évaluation ADG

La répartition par grands secteurs est donnée par le *tableau 20*. Sur 7.752 emplois salariés enregistrés en 2012, les secteurs suivants occupent plus de 10 % de travailleurs: industries manufacturières (19,7 %), construction (10,6 %), commerce et réparation (15,5 %), administration publique (12,7%), éducation et enseignement (11 %), santé et social (11,5 %).

Tableau 20 : Emploi salarié selon les secteurs

Salarié 2012 (en %)		Canton Eupen	Canton St.Vith	Canton Malmedy	Communauté germanophone	Cantons de l'est
A	Agriculture, sylviculture et pisciculture	0,2%	<b>1,3%</b>	0,8%	0,6%	0,6%
B	Extraction	0,0%		0,5%	0,0%	0,1%
C	Industrie manufacturières	23,8%	<b>19,7%</b>	8,0%	22,4%	19,3%
D/E	Energie, eau, traitement des déchets	1,0%	<b>0,4%</b>	0,4%	0,8%	0,7%
F	Construction	4,6%	<b>10,6%</b>	18,5%	6,7%	9,2%
G	Commerce et réparations	13,9%	<b>15,5%</b>	15,4%	14,5%	14,7%
H	Transport et logistique	5,6%	<b>2,5%</b>	5,8%	4,5%	4,8%
I	HoReCa	2,1%	<b>3,7%</b>	4,3%	2,6%	3,0%
J	Information et Communication	1,5%	<b>0,5%</b>	0,1%	1,1%	0,9%
K	Activités financières (et assurances)	1,8%	<b>2,0%</b>	1,4%	1,8%	1,7%
L	Immeubles et Logements	0,3%	<b>0,2%</b>	0,5%	0,3%	0,3%
M	Professions libérales et services techniques	1,6%	<b>1,8%</b>	2,2%	1,7%	1,8%
N	Autres services économiques	3,9%	<b>2,6%</b>	6,1%	3,4%	4,0%
O	Administration publique	10,1%	<b>12,7%</b>	11,7%	11,0%	11,1%
P	Education et enseignement	10,3%	<b>11,0%</b>	8,8%	10,5%	10,2%
Q	Santé et social	13,5%	<b>11,5%</b>	12,5%	12,8%	12,7%
R	Art, divertissement et loisir	1,1%	<b>1,8%</b>	0,9%	1,4%	1,3%
S/T	Services divers et ménages privés	4,7%	<b>2,3%</b>	2,2%	3,8%	3,5%
U	Organisations exterritoriale					
Total des emplois		100% 14.205	<b>100%</b> <b>7.752</b>	100% 5.953	100% 21.957	100% 27.910

Source : ONSS, évaluation ADG

Bien que **l'emploi indépendant** reste plus élevé dans le canton de St.Vith par rapport au canton d'Eupen, on constate dans le *tableau 21* une diminution de l'emploi indépendant dans le canton de St.Vith qui se poursuit à partir de 2004 (entre 1990 et 2000 : -71 personnes, entre 2000 et 2012 : -118 personnes) pour atteindre au total 3.467 personnes en 2012.

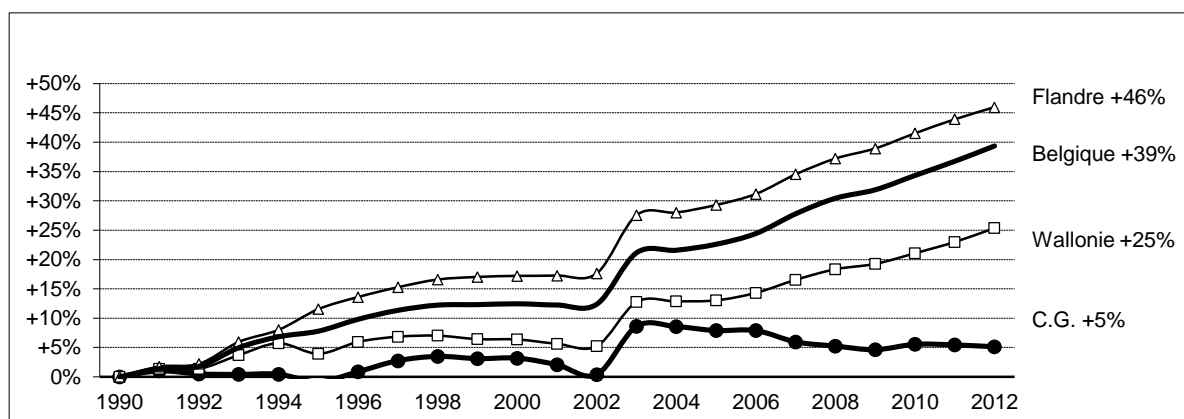
Tableau 21 : Emploi indépendant (2012)

INASTI	1990	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012
Amel	697	703	675	677	682	661	710	704	645	640	621
Büllingen	768	727	713	729	733	719	757	777	726	723	718
B. Reuland	506	517	506	504	502	500	536	505	473	452	441
Bütgenbach	498	500	529	550	547	540	602	601	583	599	609
St.Vith	1.187	1.111	1.143	1.147	1.121	1.089	1.166	1.119	1.089	1.096	1.078
<b>Canton St.Vith</b>	<b>3.656</b>	<b>3.558</b>	<b>3.566</b>	<b>3.607</b>	<b>3.585</b>	<b>3.509</b>	<b>3.771</b>	<b>3.706</b>	<b>3.516</b>	<b>3.510</b>	<b>3.467</b>
<b>Canton Eupen</b>	<b>2.538</b>	<b>2.664</b>	<b>2.683</b>	<b>2.803</b>	<b>2.807</b>	<b>2.710</b>	<b>2.953</b>	<b>2.977</b>	<b>3.003</b>	<b>3.028</b>	<b>3.045</b>
<b>Canton Malmedy</b>	<b>1.743</b>	<b>1.811</b>	<b>1.848</b>	<b>1.884</b>	<b>1.892</b>	<b>1.873</b>	<b>1.984</b>	<b>2.031</b>	<b>2.048</b>	<b>2.000</b>	<b>2.081</b>
<b>Communauté germanophone</b>	<b>6.194</b>	<b>6.222</b>	<b>6.249</b>	<b>6.410</b>	<b>6.392</b>	<b>6.219</b>	<b>6.724</b>	<b>6.683</b>	<b>6.519</b>	<b>6.538</b>	<b>6.512</b>

Source : INASTI, évaluation : ADG

Comme le montre *la figure 12*, l'évolution en Communauté germanophone est plutôt négative vu les évolutions dans le reste du pays.

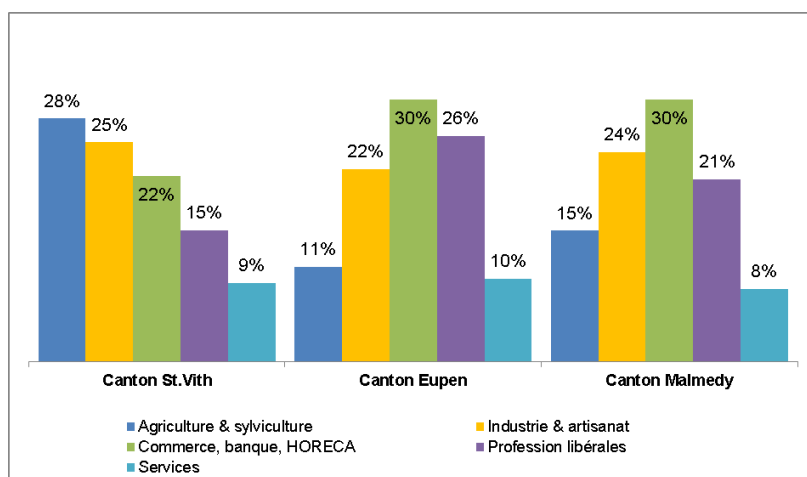
Figure 12: Evolution des indépendants (2012)



Source : INASTI 2012

La répartition par secteur sur la *figure 13* montre que la plus grande partie des indépendants se trouve toujours dans l'agriculture, qui est cependant suivie de très près par l'industrie/artisanat et le commerce/HoReCa. C'est également dans ces secteurs que le nombre d'aïdants est le plus important.

Figure 13: Répartitions des indépendants par grands secteurs



Source: INASTI, analyse ADG

Cependant, ces secteurs ont connu une réduction au cours des dernières années, tandis que les professions libérales ont encore augmenté. 74% des agriculteurs de la CG se situent dans le canton de St.Vith.

#### 1.7.4 Mobilité de la main d'œuvre

En tant que région frontalière, la Communauté germanophone ainsi que le canton de St.Vith sont caractérisés par un grand nombre de navetteurs.

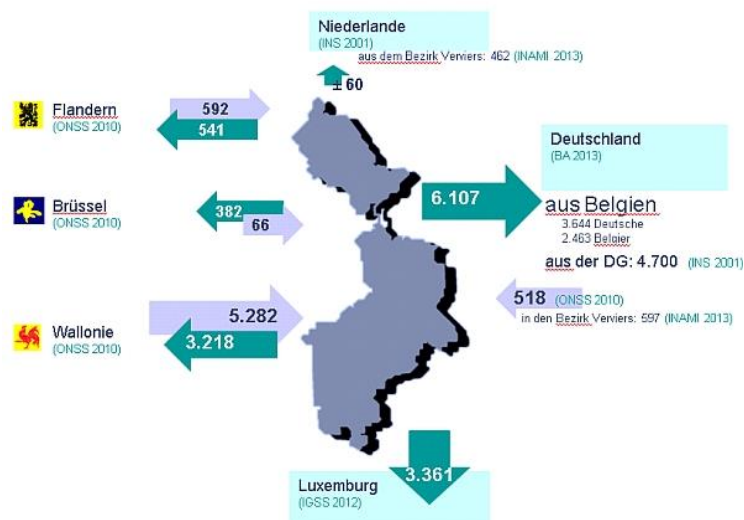
En raison de la situation géographique, la mobilité des travailleurs au sein de la Communauté germanophone est d'une grande importance pour le marché de l'emploi. En dehors des voisins que sont les Pays-Bas, l'Allemagne et le Luxembourg, le reste de la Belgique joue à cet égard également un rôle important, notamment les communes périphériques francophones.

Comme il n'existe pas en Belgique de données statistiques harmonisées sur les déplacements des navetteurs, et que les statistiques provenant d'Allemagne ou du

Luxembourg ne sont pas toujours comparables, le tableau suivant vise surtout à donner une idée de l'ordre de grandeur des principaux flux de navetteurs.

La *figure 14* donne un aperçu des flux de main-d'œuvre pour l'ensemble de la Communauté germanophone.

Figure 14: Flux de main-d'œuvre



Source : ADG 2013

Le nombre absolu des **frontaliers vers le Grand-Duché** (voir *tableau 22*) a augmenté de 1.424 personnes en 1999 à 3.182 personnes en 2012, ce qui constitue un accroissement de 1.673 personnes, soit de 123 % sur 14 ans.

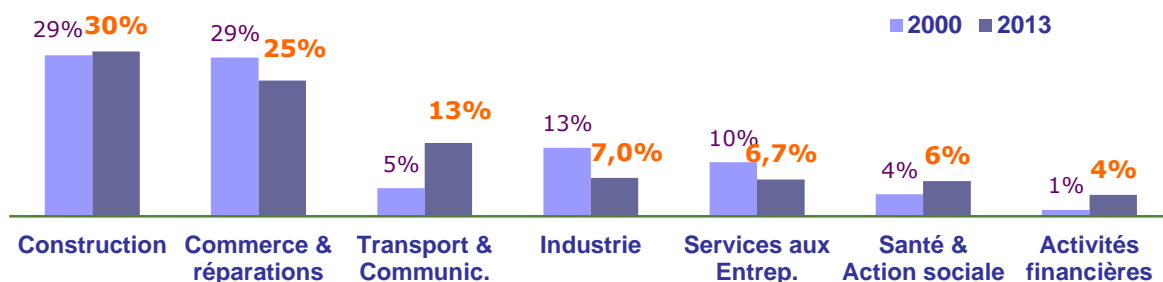
Tableau 22 : Nombre de frontaliers vers le Grand-Duché (2012)

Par commune	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Amel	187	203	240	277	295	338	374	338	435	464	458	486	491	514
Büllingen	99	120	142	164	195	195	219	195	286	304	318	319	307	310
Burg-Reuland	509	513	544	608	636	659	693	659	776	813	800	830	856	877
Bütgenbach	80	89	94	124	153	173	199	173	243	250	243	243	244	259
St.Vith	549	584	649	700	763	812	900	812	1.084	1.122	1.115	1.137	1.179	1.222
<b>Canton St.Vith</b>	<b>1.424</b>	<b>1.509</b>	<b>1.669</b>	<b>1.873</b>	<b>2.042</b>	<b>2.177</b>	<b>2.385</b>	<b>2.177</b>	<b>2.824</b>	<b>2.953</b>	<b>2.934</b>	<b>3.015</b>	<b>3.077</b>	<b>3.182</b>
<b>Canton Eupen</b>	<b>62</b>	<b>75</b>	<b>92</b>	<b>102</b>	<b>117</b>	<b>142</b>	<b>165</b>	<b>142</b>	<b>224</b>	<b>250</b>	<b>260</b>	<b>284</b>	<b>284</b>	<b>315</b>
<b>CG</b>	<b>1.486</b>	<b>1.584</b>	<b>1.761</b>	<b>1.975</b>	<b>2.159</b>	<b>2.319</b>	<b>2.550</b>	<b>2.319</b>	<b>3.048</b>	<b>3.203</b>	<b>3.194</b>	<b>3.299</b>	<b>3.361</b>	<b>3.497</b>

Source : DG stat/ Inspection générale de la sécurité sociale

Les secteurs qui attirent le plus de main-d'œuvre sont la construction (30 %), le commerce et la réparation (25 %) et actuellement le transport et la communication (13 %). Le commerce et réparations, l'industrie manufacturière et les services aux entreprises jouent actuellement un moindre rôle qu'il y a 13 ans (*figure 15*).

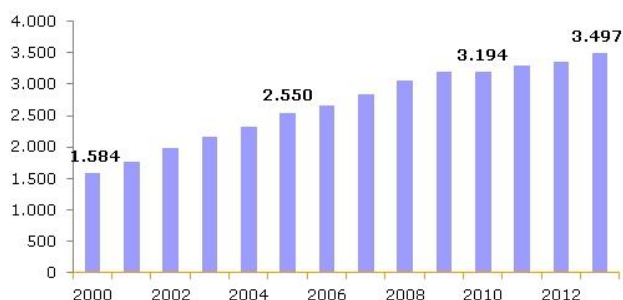
Figure 15: Navetteurs vers le Grand-Duché suivant les secteurs



Source : Inspection générale de la sécurité sociale

Cependant, en chiffres absolus, le nombre de navetteurs augmente d'année en année dans tous les secteurs (figure 16). Le flux de navetteurs est en particulier de plus en plus important pour le territoire du GAL, avec un taux de croissance d'environ 8 % par an entre 2000 et 2009. En 2010, pour la première fois au cours de la période d'observation, le nombre de navetteurs des Cantons de l'Est qui vont travailler au Luxembourg n'a pas augmenté. Il a même reculé un tout petit peu. Ceci devrait être une conséquence de la crise économique des années 2008-2009, étant donné que la plupart des navetteurs sont employés dans les secteurs vulnérables à la crise. Depuis 2010, le nombre des navetteurs est reparti à la hausse, mais le taux de croissance annuel n'atteint plus que +2 % pour la période 2010-2013.

Figure 16: Evolution du nombre de navetteurs vers le Grand-Duché



Source : Inspection générale de la sécurité sociale

Le nombre des navetteurs de la Communauté germanophone (tableau 23) allant travailler au Grand-Duché de Luxembourg s'élève au 31 mars 2012 à 3.361 personnes. 91% de ces personnes habitent le sud de la CG, et là, essentiellement dans les communes de St.Vith, Burg-Reuland et Amel.

Tableau 23 : Nombre de navetteurs par commune (2012)

Navetteurs vers le Grand-Duché 2012	Femmes	Hommes	Total	%
Amel	147	344	491	15%
Büllingen	77	230	307	9%
Burg-Reuland	323	533	856	25%
Bütgenbach	52	192	244	7%
St.Vith	399	780	1.179	35%
<b>Canton St.Vith</b>	<b>998</b>	<b>2.079</b>	<b>3.077</b>	<b>91%</b>
<b>Canton Eupen</b>	<b>34</b>	<b>250</b>	<b>284</b>	<b>9%</b>
<b>CG</b>	<b>1.032</b>	<b>2.329</b>	<b>3.361</b>	<b>100%</b>

Source : IGSS / L'Agence pour l'Emploi de la Communauté germanophone (ADG)

### 1.7.4.1 Les navetteurs intra-belges

La mobilité intra-belge des travailleurs peut être analysée en comparant le lieu de résidence avec le lieu de travail d'un travailleur. Ces données sont fournies par les déclarations trimestrielles multifonctionnelles ONSS des employeurs (*tableau 24*).

Toutefois, les données disponibles n'englobent pas encore la totalité des travailleurs. Les données ci-après concernent environ 90 % des travailleurs.

Tableau 24 : Mouvement des navetteurs entre les régions / Communautés

<b>Arbeitsort</b> <b>Wohnort</b>	Flandern	Brüssel	Wallonie o.DG	DG	Belgien
Flandern	1.867.877	231.658	38.322	<b>392</b>	2.138.249
Brüssel	44.299	210.758	21.153	<b>45</b>	276.255
Wallonie o.DG	59.064	126.662	765.940	<b>5.008</b>	956.674
<b>DG</b>	<b>394</b>	<b>320</b>	<b>3.176</b>	<b>13.864</b>	<b>17.754</b>
Belgien	1.971.634	569.398	828.591	<b>19.309</b>	3.388.932

Source : ONSS 2012

Si l'on considère les 19.309 travailleurs ayant la CG comme lieu de travail, on aperçoit que sur ce nombre, 13.864 résident dans la CG (72 %), tandis que 5.008 (26 %) résident dans la partie francophone du pays, 392 dans la partie néerlandophone et 45 à Bruxelles.

A l'inverse, sur les 17.754 travailleurs habitant dans la CG, 13.864 ont un emploi dans la CG (78 %), tandis que 3.176 (18 %) travaillent dans la partie francophone du pays, 394 en Flandre et 320 à Bruxelles.

A l'échelle du pays, la CG est donc un importateur net de main d'œuvre. Cependant, le nombre des navetteurs venant de Wallonie et de Flandre recule depuis quelques années. Par rapport aux pays étrangers voisins, la CG est un exportateur net (le nombre de navetteurs venant de l'étranger n'étant pas connu de façon précise). Globalement, la CG est un exportateur net de main d'œuvre vers les régions limitrophes.

Tableau 25 : Navetteurs à l'intérieur de la CG (2012)

2012	<b>Arbeitsgemeinde</b>											
	Amel	Büll.	B.- Reul.	Bütg.	St. Vith	Kanton SV	Eupen	Kel- mis	Lont- zen	Rae- ren	Kanton Eupen	DG
Amel	269	83	20	92	497	961	204	10	4	7	225	1.186
Büllingen	98	410	12	176	322	1.018	208	9	6	9	232	1.250
B.-Reuland	28	15	83	16	250	392	89	6	1	2	98	490
Bütgenbach	122	159	12	440	249	982	310	12	14	21	357	1.339
St Vith	149	81	42	64	1.244	1.580	314	21	7	15	357	1.937
<b>Kanton St. Vith</b>	<b>666</b>	<b>748</b>	<b>169</b>	<b>788</b>	<b>2.562</b>	<b>4.933</b>	<b>1.125</b>	<b>58</b>	<b>32</b>	<b>54</b>	<b>1.269</b>	<b>6.202</b>
Eupen	28	48	13	70	178	337	3.153	123	137	363	3.776	4.113
Kelmis	6	7	5	9	55	82	692	371	74	160	1.297	1.379
Lontzen	6	8	1	13	30	58	553	57	98	108	816	874
Raeren	9	10	7	14	36	76	653	41	42	484	1.220	1.296
<b>Kanton Eupen</b>	<b>49</b>	<b>73</b>	<b>26</b>	<b>106</b>	<b>299</b>	<b>553</b>	<b>5.051</b>	<b>592</b>	<b>351</b>	<b>1.115</b>	<b>7.109</b>	<b>7.662</b>
<b>DG</b>	<b>715</b>	<b>821</b>	<b>195</b>	<b>894</b>	<b>2.861</b>	<b>5.486</b>	<b>6.176</b>	<b>650</b>	<b>383</b>	<b>1.169</b>	<b>8.378</b>	<b>13.864</b>

Source : ONSS

Il est également intéressant de noter combien de personnes font la navette entre les cantons et communes de la Communauté germanophone (*tableau 25*). Ainsi, on constate



que 80 % des travailleurs résidant dans le canton de St.Vith y ont également leur lieu de travail, et que 20 % travaillent dans le canton d'Eupen (les navetteurs travaillant à l'étranger ne sont pas pris en compte dans ces chiffres). Inversement, seulement 7 % des travailleurs résidant au Nord vont travailler dans le canton de St.Vith, 93 % ayant leur lieu de travail sur place.

### 1.7.5 Services de proximité

L'analyse du *tableau 26* et de *l'annexe 1 carte 5* montre que le réseau des commerces et services de proximité dans les villages est très lacunaire.

Il existe deux centres qui proposent un grand nombre d'offres : Bütgenbach au Nord et St.Vith au Sud du territoire du GAL. A côté, il existe plusieurs localités où l'offre est moins large mais reste variée - Büllingen, Recht, Weywertz et Amel.

D'autres villages peu nombreux comme Manderfeld, Rocherath-Krinkelt, Reuland et Oudler présentent tous les commerces et services importants. Les deux localités Schönberg et Manderfeld ont une fonction de centre pour les villages et hameaux qui les contournent (vallée de l'Our et le « Treeschland »).

Les médecins généralistes jouent un rôle important en matière de santé préventive. Sur le territoire du GAL, la clinique St-Joseph à St.Vith disposait en 2014 de 156 lits dont 21 en clinique psychiatrique de jour. Pour garantir la présence de médecins sur le territoire, les communes de Büllingen et Amel soutiennent des projets de maisons médicales.

Tableau 26 : Nombre de commerces et services (2015)

	Total	boulangerie	boucherie	café	Supermarché	épicerie	autre commerce	banque	poste	mutualité	médecin	pharmacie	hôpital
Amel	31	1	2	2		5	11	3	1		3	1	
Deidenberg	9	1	1	2		2	2						
Iveldingen	3						2	1					
Montenau	8		1	1			1	1			1		
Schoppen	5			1		1	2						
Meyerode	5			2			2						
Medell	2					1	1						
Herresbach	2			1									
Heppenbach	5			1		1	1						
Halenfeld	4						4						
Valender	1					1							
Mirfeld	4	1			1		2						
Born	2			1			1						
Büllingen	37	2	1	3	1	2	13	5	1	2	3	2	
Hünningen	2			1		1							
Mürringen	6			2			4						
Honsfeld	6			2		1	3						
Rocherath/Krinkelt	9	1	1	3			2	1					
Wirtzfeld	5			1			1						
Manderfeld	25		1	3		3	7	1			1	1	
Hasenvenn	2						2						
Hergersberg	5	1		1	2		1						

Thommen	<b>1</b>												1		
Grüfflingen	<b>8</b>			1			3	1					1		
Oudler	<b>4</b>			1									1	1	
Espeler	<b>1</b>	1													
Aldringen	<b>1</b>			1											
Maldingen	<b>3</b>	1		1		1									
Braunlauf	<b>1</b>						1								
Maspelt	<b>0</b>														
Reuland	<b>16</b>	1		1			1	1	1				1		
Ouren	<b>4</b>					1	1								
Oberhausen	<b>2</b>														
Alster	<b>1</b>						1								
Bracht	<b>1</b>					1									
Malscheid	<b>1</b>					1									
Lascheid	<b>3</b>						1								
Bûtgenbach	<b>56</b>	2	3	6	2	2	20	3	1	2	3	1			
Berg	<b>5</b>			2											
Weywertz	<b>26</b>	2		5		2	7	2		1	1	1			
Nidrum	<b>15</b>	2		4		1	3								
Eisenborn	<b>14</b>	1	1	3			5								
Küchelscheid	<b>1</b>			1											
St.Vith	<b>173</b>	8	7	17	5	11	78	11	1	4	5	3	1		
Recht	<b>22</b>	2	2	3		2	8	1			1	1			
Wallerode	<b>1</b>			1											
Schönberg	<b>12</b>	1		1		1	4								
Schlierbach	<b>0</b>														
Steinebrück	<b>1</b>			1											
Wiesenbach	<b>1</b>			1											
Crombach	<b>2</b>			1			1								
Hinderhausen	<b>1</b>			1											
Hünningen	<b>5</b>						4								
Neubrück	<b>3</b>			1											
Neundorf	<b>0</b>														
Emmels	<b>17</b>	1		2		1	11								
Rodt	<b>12</b>			3			4					1			
Heuem	<b>1</b>						1								
Setz	<b>1</b>						1								

Source: Branchenindex 2014 et sites web communes

## 1.8 DESCRIPTION AGRICOLE

L'évolution de l'agriculture a été analysée en juillet 2013 et publiée dans « der Bauer » par le « Bauernbund » qui se sont basées sur les statistiques SPF de mai 2012 (tableau 27) :

Tableau 27 : Chiffres clés pour l'agriculture en CG

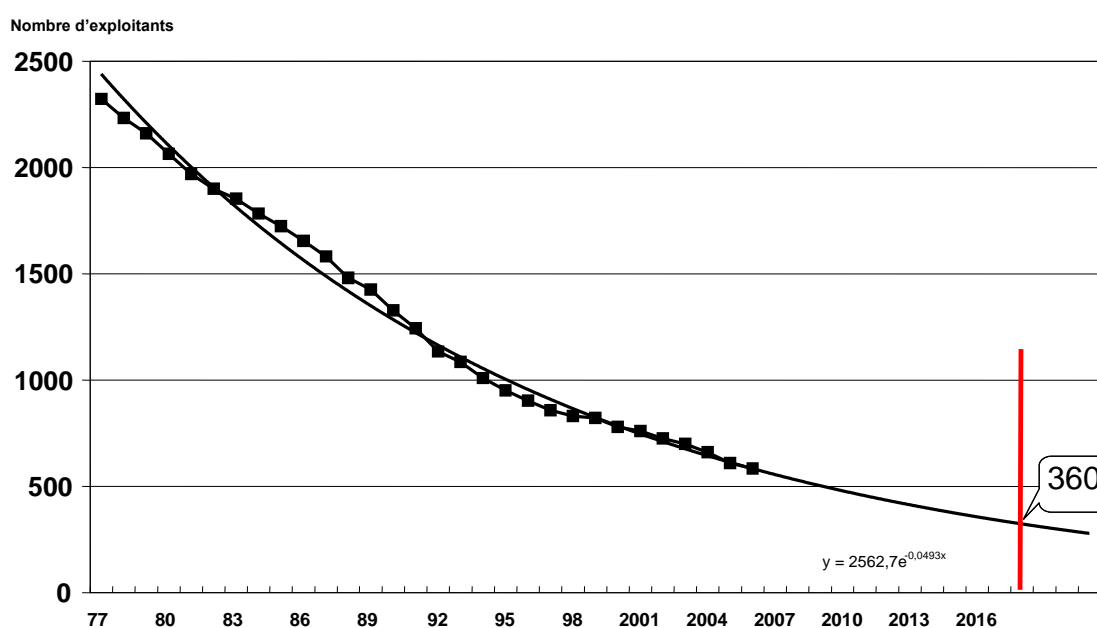
Communes	Nb. Exploit.	Surf. (ha)	% Paturage	Nb. Bovins	Nb. Vaches	Nb. Vaches laitières.	% Vaches laitières (1)	vaches/ha	têtes de bétail/ha
Amel	124	4.794	94,8	10.840	5.602	5.019	89,6	1,17	2,19
Büllingen	127	5.084	96,3	9.029	4.615	3.365	72,9	0,91	1,98
Burg-Reuland	104	4.825	83,6	10.554	5.303	4.585	86,5	1,10	2,19
Bütgenbach	48	2.377	99,3	4.516	2.295	1.936	84,4	0,97	1,9
St.Vith	134	5.480	88,2	10.760	5.467	4.693	85,8	1,00	1,96
<b>Canton St.Vith</b>	<b>537</b>	<b>22.560</b>	<b>91,6</b>	<b>45.339</b>	<b>23.282</b>	<b>19.598</b>	<b>84,2</b>	<b>1,03</b>	<b>2,01</b>
Eupen	34	1.691	92,0	4.122	2.337	2.281	97,6	1,38	2,44
Kelmis	6	216	92,1	452	245	238	97,1	1,13	2,09
Lontzen	47	1.937	91,4	5.061	2.802	2.494	89,0	1,45	2,61
Raeren	49	2.178	85,7	4.708	2.753	2.600	94,4	1,26	2,16
<b>Canton Eupen</b>	<b>136</b>	<b>6.022</b>	<b>89,6</b>	<b>14.343</b>	<b>8.137</b>	<b>7.613</b>	<b>93,6</b>	<b>1,35</b>	<b>2,38</b>
<b>CG</b>	<b>673</b>	<b>28.582</b>	<b>91,2</b>	<b>59.682</b>	<b>31.419</b>	<b>27.211</b>	<b>86,6</b>	<b>1,10</b>	<b>2,09</b>

(1) par rapport au nombre total de vaches  
 Source : SPF mai 2012, analyse Ländliche Gilden „der Bauer“ 2013

Le nombre d'exploitations sur le territoire GAL est de 537 unités avec des superficies moyennes de 42,01 ha. L'utilisation est essentiellement constituée par des pâturages (91,6 %). Les exploitations se sont spécialisées dans la production laitière. Les autres composantes comme la production de céréales ou la production de viande ne jouent qu'un rôle marginal.

Le nombre d'exploitants diminue de manière régulière comme le montre la figure 17 (datant de 2006). On peut pourtant constater que le pronostique a estimé l'évolution trop négative puisque le nombre d'exploitation pour 2014 reste au-dessus du chiffre prévu.

Figure 17: L'évolution du nombre d'exploitants en Communauté germanophone



Source : INS 2006, analyse Bauernbund 2006

Dans la région des Hautes Ardennes, pour un grand nombre d'exploitations se pose le problème de la succession : seulement 12 % des exploitants dépassant 50 ans (ce groupe représente en lui-même 58 % des exploitants) ont un successeur.

L'agriculture s'est spécialisée dans l'élevage du bétail bovin (seulement 2.600 cochons sur le territoire du GAL).

Au cours des dernières années, la croissance du nombre de vaches par exploitation montre que le secteur poursuit sa restructuration qui va vers des exploitations d'une taille supérieure.

Pour le moment, le nombre moyen de vaches laitières par exploitation est de 59. Il s'agit plutôt de fermes familiales typiques.

En ce qui concerne l'évolution des prix du lait, les spécialistes du secteur prévoient, avec la suppression des quotas de lait attendue pour 2015, une évolution très contrastée et des prix très volatiles.

Dans le but de stabiliser cette agriculture de taille moyenne, le territoire cherche des alternatives dans le domaine de l'agriculture. Une étude au niveau de la grande région réalisée par plusieurs partenaires (dont le centre de recherche Agra-Ost de St.Vith) a étudié la possibilité de culture de plantes énergétiques (*voir point 1.4.4. Énergies et énergies renouvelables*).

## **1.9 DESCRIPTION TOURISTIQUE**

Le tourisme joue, depuis quelques années, un rôle économique de plus en plus important dans les régions rurales. Les principaux secteurs en relation avec le tourisme sont le HoReCa, le commerce, le transport, et des services. Les autres secteurs économiques (le secteur primaire mis à part) sont traditionnellement relativement peu développés. Dans ce type de région, c'est évidemment le tourisme « vert » qui est le plus important, ce qui laisse sous-entendre que la diversité et la beauté des paysages et des espaces « naturels » en général constitue l'or vert de la commune, voire de la région.

### **1.9.1 Les potentiels touristiques**

En raison de leur culture, paysages naturels et situation géographique, l'Eifel/les Cantons de l'Est possèdent depuis toujours un fort potentiel touristique. Un ruban vert sillonne le paysage du sud d'Aix-la-Chapelle jusqu'au Luxembourg. La voie cyclable sur l'ancienne voie de chemin de fer de la « Vennbahn » traverse l'ensemble des Cantons de l'Est. Loin de la circulation routière, ce parcours de 113 km de long dévoile l'étendue presque irréaliste des Hautes Fagnes. De véritables tapis de linaigrettes bercées par le vent et des bruyères à la robe bleue-mauve caractérisent cette haute tourbière absolument unique en Europe. Puis le paysage arbore un chapelet de grands lacs qui invitent à la baignade, au surf et à la détente sous le soleil. La contrée regorge aussi de fiers châteaux-forts comme celui de Burg-Reuland, ainsi que de vallées endormies comme celle de l'Our. Les collines et les forêts de l'Eifel constituent un espace naturel qui s'étend au-delà de la frontière belgo-allemande, jusqu'au canton germanophone de St.Vith. Et dans la vallée de l'Our, les Cantons de l'Est avoisinent le Luxembourg. L'aspect ouvert du Pays des trois frontières caractérise la vie quotidienne actuelle bien plus que l'aspect purement frontalier d'autrefois, parfaitement illustré par le château moyenâgeux de Burg-Reuland, véritable verrou de pierre. Ce n'est pas par hasard que le centre moderne de St.Vith, dédié à la culture, aux conférences et aux salons, porte le nom très évocateur de « Triangel ».

Mais, le tourisme dans les Cantons de l'Est se trouve confronté au défi des nouvelles tendances et développements qui modifient le comportement en matière de voyages et de tourisme. La région prend en compte cette tendance en faveur des randonnées tant pédestres que cyclistes, qui bénéficieront d'un développement prioritaire dans les prochaines années.

Afin de pouvoir soutenir le rythme de ces évolutions, de nouvelles stratégies et infrastructures ont été conçues, et des forfaits pour hôtes venant de Belgique ou de l'étranger ont été élaborés. Parmi ces nouveautés figurent le nouveau réseau de pistes cyclables RAVeL, véritable fleuron dédié aux randonnées pédestres et cyclistes dans les Cantons de l'Est, ainsi que des formules forfaitaires comme les « Randonnées sans bagages ».

Ces développements ont comme conséquence positive une évolution du tourisme dans les Cantons de l'Est, qui est en voie de devenir un tourisme des quatre saisons.

### **1.9.2 Stratégie touristique**

L'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB) est une fondation à but non lucratif pour l'encouragement du tourisme dans les Cantons de l'Est tant en Belgique qu'à l'étranger. Après une restructuration en 2010, une nouvelle image de marque a été élaborée pour communiquer un profil plus pointu de la région. Les valeurs des Cantons de l'Est sont assurément celles d'une région aux paysages naturels intacts, qui se positionne sur le marché comme zone de loisirs de proximité avec deux activités majeures : le vélo et les randonnées pédestres. Le processus de définition de marque sert par ailleurs de fondement stratégique à l'élaboration d'une charte pour le tourisme dans la CG, qui contient les lignes directrices politiques pour le tourisme et l'investissement ainsi que pour le marketing et le développement des produits touristiques pour les Cantons de l'Est.

En outre, de nouvelles pistes stratégiques sont tracées et la voie de la coopération est recherchée en vue d'un meilleur positionnement dans le contexte international. La co-fondation du « Marketing Eifel-Ardenne », couronnée de succès, ainsi que la participation aux projets INTERREG encouragés par l'Union européenne, constituent à cet égard de parfaits exemples.

### **1.9.3 Le paysage, théâtre d'activités multiples**

Les Cantons de l'Est forment un espace naturel, culturel et social caractérisé par une qualité de vie élevée. Grâce au tourisme, cet espace est devenu un facteur économique important. Ce paysage naturel particulier et ses ressources ont vocation à être utilisés à long terme de manière durable et développés structurellement avec toute la sensibilité requise.

#### Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel - Réserve naturelle des Hautes Fagnes

Un élément significatif du paysage sont les Hautes Fagnes voisines, point culminant de la région et de toute la Belgique, mais tout autant espace naturel hors pair, doté d'une dimension européenne.

#### Paysages fluviaux - Barrages

L'eau est un élément caractéristique du paysage des Cantons de l'Est. L'énorme réservoir d'eau que sont les Hautes Fagnes alimente de nombreux cours d'eau et barrages. Les paysages fluviaux (Our, Amel, Warche, Vesdre) forment de passionnants espaces de découverte de la nature pour les randonneurs à pied ou à vélo.

Le lac de Bütgenbach, créé dans les années 30 dans le but d'être le lac de réserve pour celui de Robertville, dédié à la production électrique, bénéficie de la proximité du centre

sportif et touristique de Worriken, géré pendant longtemps par l'ADEPS et repris il y a quelques années par la Communauté germanophone. Le centre est ouvert tant aux familles qu'aux écoles, aux clubs sportifs et autres associations et offre un grand nombre d'activités (salles de sport, terrains extérieurs, piscine couverte, 4 parcours accrobranches, 2 tyroliennes, 1 via ferrata, un mur d'escalade intérieur et extérieur. Sports nautiques : bateau à voile, surf, kayak et canoë...). Deux plages complètent l'offre touristique des lieux. Le Venntastic Beach de Worriken s'est vu décerner le label « Blue Flag ». Ce label est un prix de performance environnementale qui récompense des efforts particuliers pour la sauvegarde de la nature et du paysage. Le « Blue Flag » existe dans le monde entier dans des lieux de baignade présentant une excellente qualité de l'eau. En Belgique, il y a 12 de ces plages, dont deux se trouvent sur le territoire de la Région wallonne.

#### **1.9.4 Projets phares**

##### Dans le domaine du vélo :

La forte densité de pistes RAVeL (« voies vertes ») dans les Cantons de l'Est, souvent aussi utilisées pour la mobilité locale, n'a pu acquérir son statut de produit touristique de qualité à l'échelle internationale que grâce au regroupement au sein d'un réseau cohérent sous le nom de « **Vennbahn** ». Car grâce à la Vennbahn, les Cantons de l'Est sont perçus comme une destination vélo malgré le relief accidenté. En tant qu'axe Nord-Sud, la Vennbahn joue par ailleurs un rôle intéressant au niveau du réseau européen des pistes cyclables et du trafic touristique cycliste.

Du côté des Cantons de l'Est, le réseau de pistes cyclables « **VéloTour Hautes Fagnes-Eifel** » (850 km) offre des possibilités illimitées pour découvrir la région à vélo à partir de la Vennbahn. Ce réseau de pistes cyclables existe depuis 10 ans et nécessiterait une remise en état complète. Néanmoins, la planification et la mise en œuvre servent véritablement de modèle en Wallonie, notamment en tant que base pour le schéma directeur cyclable dans la province de Liège et la Région wallonne.

Un réseau de 20 stations de location de pedelecs (E-Bike) s'étend sur tous les Cantons de l'Est pour une meilleure exploitation des infrastructures existantes.

##### Dans le domaine des randonnées pédestres :

Les Cantons de l'Est bénéficient d'un réseau de randonnées avec environ 2.500 km de chemins balisés. L'entretien de ces chemins représente toutefois un problème en raison de l'étendue du réseau, d'autant plus qu'il est essentiellement assuré par des bénévoles. Par ailleurs, la signalisation locale est périmée et ne correspond plus aux normes auxquelles les visiteurs sont en droit de s'attendre.

L'introduction d'un réseau bien maillé en points nodaux de randonnée pourrait contribuer à résoudre ces problèmes. D'une part, le réseau serait limité à des chemins de grande qualité et se verrait donc raccourci, et d'autre part, le réseau deviendrait plus convivial grâce à une signalisation plus lisible. Des premières planifications ont déjà pu être mises en œuvre dans 5 communes des Cantons de l'Est grâce au programme LEADER. Sur base de cette planification, les visiteurs peuvent découvrir virtuellement le réseau sur la plateforme Internet <http://go.eastbelgium.com> et une App dédiée. La signalisation sur le terrain reste cependant à concrétiser.

Des balades de rêve, développées à partir des thématiques « Au fil de l'eau » et « Panoramas et Crêtes », permettent aux visiteurs de découvrir 14 randonnées d'une demi-journée et 11 randonnées d'une journée entière sur des sentiers de grande qualité à travers les Cantons de l'Est.

Jusqu'à présent, il n'y a pas de projet phare pour communiquer sur la thématique des randonnées pédestres dans les Cantons de l'Est. Tout comme pour la Vennbahn pour les cyclistes, il s'agit de créer un produit de grande qualité pour les randonneurs à pied. Dans l'Eifel allemande, le « Eifelsteig » d'Aix-la-Chapelle à Trèves est devenu entre-temps l'un des sentiers de randonnée les plus réputés d'Allemagne. La possibilité d'une boucle passant par les Cantons de l'Est est actuellement étudiée et serait d'ailleurs considérée comme bienvenue par les partenaires allemands.

Les routes de la vallée de l'Our et des Fagnes et des Lacs, qui font d'ailleurs partie intégrante des itinéraires fléchés thématiques mis en place au niveau par la Province de Liège (FTPL), permettent de découvrir de nombreux villages et sites naturels ;

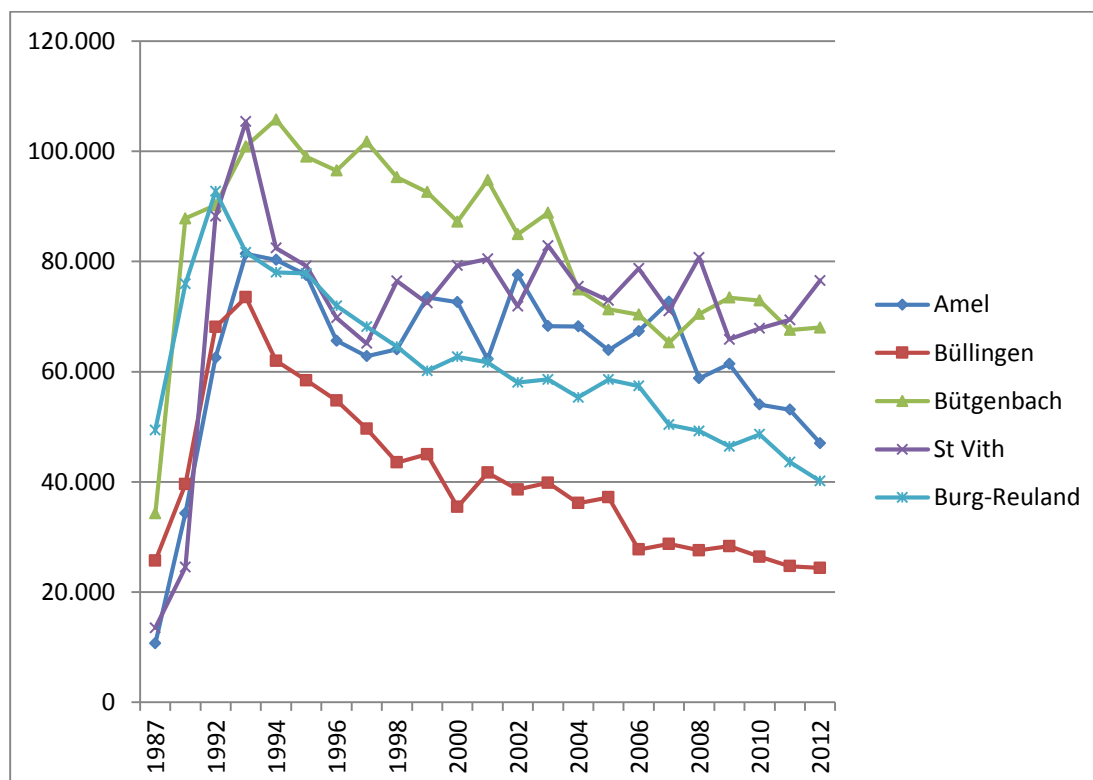
Vu la grande richesse naturelle et culturelle de la région, plusieurs projets LEADER visaient à sa mise en valeur :

- Le projet « Paysages dévoilés », entrepris sous Leader+, visait, par le biais de la rédaction de brochures thématiques, la mise en valeur de ce patrimoine culturel et naturel. Plus de 180 objets ont ainsi été sélectionnés et décrits de manière plus ou moins détaillée.
- Le développement de circuits sonores, afin de découvrir les objets et sites historiques par l'intermédiaire d'audio-guides. Il s'agit de trois tours au Sud des Cantons de l'Est, racontés, expliqués et anecdotisés par les voix d'habitants de la région, amateurs d'histoire et soucieux de partager leur savoir sur des lieux-clés.
- La conception d'un réseau points-nœuds pour la randonnée dans les 5 communes du territoire du GAL.

### 1.9.5 Evolution des nuitées

Selon les statistiques, le tourisme journalier est prépondérant dans le Nord de la CG, alors que dans le Sud, c'est le cas du tourisme impliquant au moins une nuit d'hébergement. Ce dernier est recensé dans la statistique officielle du Service Public Fédéral (SPF) Economie et concerne les hôtels, les campings, les villages de vacances ainsi que les hébergements pour groupes.

Figure 18: Evolution des nuitées touristiques (1987-2012)



Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique

La figure 18 précise l'évolution des nuitées par commune de la région de référence, qui est en régression. La figure montre très bien que le tourisme a pris son essor au début des années 90 avec un pic aux alentours des années 92-94.

C'est dans la commune de Bütgenbach que le nombre de nuitées était le plus important de 1994 à 2003, même si l'on y enregistre également une régression constante. Si l'on comptait encore 105.779 nuitées en 1994, on n'en comptabilise plus que 74.895 en 2004 et 68.028 en 2012. Les nuitées de la commune de St.Vith ont évolué de façon régulière. Depuis 2005, St.Vith occupe par ailleurs la première place en termes de nuitées avec 72.914 nuitées. En 2012 la commune de St.Vith compte 76.544 nuitées.

C'est dans la commune de Büllingen que le nombre de nuitées en le plus faible et où l'on enregistre la régression la plus forte (1993 : 73.512 nuitées, 2012 : 24.388 nuitées)

Précisons que ces chiffres (2011 inclus) ne comprennent pas les nuitées passées dans les meublés ou des chambres d'hôtes et meublés, pourtant nombreux dans la région.

#### 1.9.5.1 Arrivées et nuitées (2012-2013)

Depuis 2012, les nuitées en chambres d'hôtes sont également comptabilisées et font partie du *tableau 28*.

Tableau 28 : Arrivées et nuitées des belges et étrangers (2013)

Commune	Année	Arrivées			Nuitées			Durée moyenne de séjour (Nuitées / Arrivées)
		Belgique	Etranger	TOTAL	Belgique	Etranger	TOTAL	
AMEL	2012	7.085	2.782	<b>9.867</b>	37.917	9.134	<b>47.051</b>	4,8
	2013	7.195	3.502	<b>10.697</b>	/	/	<b>52.533</b>	4,9
BÜLLINGEN	2012	6.504	861	<b>7.365</b>	22.457	1.931	<b>24.388</b>	3,3
	2013	6.255	1.058	<b>7.313</b>	/	/	<b>23.305</b>	3,2
BURG-REULAND	2012	10.163	3.456	<b>13.619</b>	30.320	9.840	<b>40.160</b>	2,9
	2013	8.706	4.623	<b>13.329</b>	/	/	<b>37.947</b>	2,8
BÜTGENBACH	2012	19.544	7.724	<b>27.268</b>	46.982	21.046	<b>68.028</b>	2,5
	2013	20.183	8.177	<b>28.360</b>	/	/	<b>68.456</b>	2,4
ST.VITH	2012	17.633	5.780	<b>23.414</b>	62.241	14.303	<b>76.544</b>	3,3
	2013	16.397	6.915	<b>23.312</b>	/	/	<b>69.268</b>	3,0
<b>CANTON ST.VITH</b>	<b>2012</b>	<b>60.929</b>	<b>20.603</b>	<b>81.533</b>	<b>199.917</b>	<b>56.254</b>	<b>256.171</b>	3,1
	<b>2013</b>	<b>58.736</b>	<b>24.275</b>	<b>83.011</b>	/	/	<b>251.509</b>	3,0
MALMEDY	2012	21.157	11.977	<b>33.134</b>	49.226	34.515	<b>83.741</b>	2,5
	2013	/	/	<b>33.174</b>	/	/	<b>83.638</b>	2,5
WAISMES	2012	30.751	9.950	<b>40.701</b>	60.697	28.050	88.747	2,2
	2013	/	/	<b>40.803</b>	/	/	<b>87.291</b>	2,1
<b>CANTON MALMEDY</b>	<b>2012</b>	/	<b>21.927</b>	<b>73.835</b>	<b>109.923</b>	<b>62.565</b>	<b>172.488</b>	2,3
	<b>2013</b>	/	/	<b>73.977</b>	/	/	<b>170.929</b>	2,3

Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique 2013

En 2013, les cinq communes ont enregistré 83.011 arrivées de visiteurs séjournant pendant au moins une nuit. Avec une durée moyenne de 3,0 nuitées par hôte, on arrive à un total de 251.509 nuitées.

Le SPF différencie dans sa statistique entre les pays d'origine des hôtes. En moyenne, 70 % des hôtes séjournant en CG pendant au moins une nuit proviennent de Belgique. Alors que le nombre des arrivées des hôtes belges dans les communes de Büllingen, Burg-Reuland et St.Vith a diminué entre 2012 et 2013, le nombre des hôtes étrangers a



augmenté dans toutes les communes durant cette même période. Les deux cantons affichent des chiffres très différents.

La durée moyenne par séjour est de 3 nuits dans le canton de St.Vith (à l'exception d'Amel avec 4,9 nuitées/séjour). Ces chiffres sont supérieurs à ceux enregistrés dans le canton de Malmedy (2,3 nuitées par séjour).

L'évolution des nuitées ne peut cependant pas être considéré comme le seul élément valable pour mesurer l'évolution de l'attractivité touristique, vu la tendance vers des vacances de plus courte durée.

## 1.9.6 Le nombre d'infrastructures et de lits

### 1.9.6.1 Nombre d'infrastructures (2009)

Le ministère de la Communauté germanophone a établi en 2013 un inventaire des hébergements touristiques regroupant hôtels, campings, hébergements pour groupes, chambres d'hôtes et B&B, et logements de vacances. Les tableaux ci-après indiquent le nombre de chaque type d'hébergement ainsi que les capacités en lits en 2013.

Tableau 29 : Nombre d'infrastructures (2013)

	<b>hôtel</b>	<b>camping</b>	<b>gîte groupe</b>	<b>de</b>	<b>chambre d'hôte/B&amp;B</b>
Amel	2	3	1		-
Büllingen	6	3	-		3
Bütgenbach	10	1	1		3
Burg-Reuland	8	2	1		0
St.Vith	10	1	1		6
<b>Canton St.Vith</b>	<b>36</b>	<b>10</b>	<b>4</b>		<b>12</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone, 2013

Tableau 30 : Nombre de lits (2013)

	<b>hôtel</b>	<b>camping</b>	<b>gîte groupe</b>	<b>de</b>	<b>chambre d'hôte/B&amp;B</b>	<b>résidence locative</b>
Amel	40	352	50		-	183
Büllingen	210	184	-		30	248
Bütgenbach	283	180	316		17	181
Burg-Reuland	267	888	125		-	142
St.Vith	275	92	94		20	219
<b>Canton St.Vith</b>	<b>1.075</b>	<b>1.696</b>	<b>585</b>		<b>67</b>	<b>973</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone, 2013

## 1.10 DESCRIPTION CULTURELLE

On qualifie volontiers l'Est de la Belgique de creuset des cultures. Ici, dans le territoire frontalier entre la Wallonie, l'Allemagne et le Luxembourg, un paysage culturel multicolore et varié est né. Histoire, langue et héritage culturel relient l'Est de la Belgique avec ses différentes régions voisines, alors qu'en même temps, influences culturelles et

échange artistique font apparaître de nouvelles réformes d'expression particulières. La région forme ainsi une unité au niveau culturel, qui s'explique par une histoire commune et d'une mentalité « à l'Eifel », même si on peut relever des spécificités et des traditions locales, qui sont d'ailleurs typiques pour une région rurale.

### 1.10.1 La vie associative

La vie associative très active est sans aucun doute une particularité du territoire. On trouve des associations de musique ou de chant, des groupes de théâtre ou des groupes de danse dans pratiquement toutes les localités (environ 465 associations). Ces associations forment le centre des événements culturels locaux et ont souvent atteint un niveau de qualité excellent (voir *tableau 31* et *l'annexe 1, carte 6*).

Tableau 31 : Associations dans les localités du GAL

	<b>Total</b>	<b>Culture</b>	<b>Sport</b>	<b>Autres</b>
<b>AMEL</b>	<b>87</b>	<b>36</b>	<b>22</b>	<b>29</b>
Amel	20	5	10	5
Deidenberg	4	1	0	3
Iveldingen	2	1	0	1
Montenau	8	3	3	2
Schoppen	3	0	0	3
Meyerode	9	5	1	3
Medell	6	3	2	1
Wallerode	1	1	0	0
Herresbach	6	3	1	2
Heppenbach-Halenfeld	11	4	3	4
Mirfeld	2	0	1	1
Möderscheid	3	3	0	0
Valender	1	0	0	1
Born	11	7	1	3
<b>BÜLLINGEN</b>	<b>95</b>	<b>39</b>	<b>17</b>	<b>39</b>
Büllingen	20	6	4	10
Hünningen	9	5	1	3
Mürringen	13	6	4	3
Honsfeld	11	3	2	6
Rocherath/Krinkelt	15	9	2	4
Wirtzfeld	9	3	1	5
Manderfeld	15	4	3	8
Krewinkel	3	3	0	0
<b>BURG-REULAND</b>	<b>71</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>25</b>
Thommen	4	2	0	2
Grüfflingen	5	2	0	3
Oudler	8	2	3	3
Espler	4	2	0	2
Aldringen	9	5	2	2
Maldingen	8	4	2	2
Braunlauf	5	2	1	2
Maspelt	3	2	1	0
Reuland	11	4	2	5
Steffeshausen	1	1	0	0
Ouren	3	2	0	1
Lascheid	2	2	0	0
Lengler	2	0	0	2
mDürler	3	3	0	0
Alster	1	1	0	0
Auel	2	1	0	1
<b>BÜTGENBACH</b>	<b>69</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>16</b>
Bütgenbach	21	7	9	5
Weywertz	17	9	4	4
Berg	2	2	0	0
Nidrum	11	6	3	2
Elsenborn	17	8	5	4
Küchelscheid	1	0	0	1
<b>ST.VITH</b>	<b>143</b>	<b>60</b>	<b>38</b>	<b>45</b>

St.Vith	40	9	18	13
Recht	15	5	6	4
Wallerode	7	4	1	2
Schönberg	13	6	2	5
Lommersweiler	7	4	1	2
Breitfeld	1	1	0	0
Galhausen	1	1	0	0
Heuem	9	5	1	3
Neidingen	4	2	0	2
Crombach	15	6	4	5
Hinderhausen	7	3	2	2
Neundorf	5	2	0	3
Emmels	9	5	2	2
Rodt	10	7	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>465</b>	<b>202</b>	<b>109</b>	<b>154</b>

Source: site web des communes 2012, analyse WFG

### 1.10.2 Les coutumes

Beaucoup d'associations se consacrent au maintien des coutumes. « Chanteurs à l'étoile », kermesse, cortège ou feux de St. Martin - ce sont des traditions connues et largement répandues du territoire du GAL. Des coutumes comme les grands feux, « Maiennachtsingen », « Krugschlagen » ou « Ganshauen » sont plutôt des plaisirs locaux. Les « Jeux de la Passion » à Schönberg sont particulièrement à citer. Dans toutes les cinq communes, une grande importance est attribuée au carnaval qui est fêté en référence aux traditions rhénanes.

### 1.10.3 Les manifestations

De nombreuses organisations culturelles proposent un programme de manifestations varié : des concerts de tous styles musicaux, des expositions d'art, des festivals de danse ou de théâtre, des soirées animées par de petits spectacles, et plus encore. Des manifestations annuelles comme les nombreux concerts du « Festival de l'Est de la Belgique » ou la « Fête internationale du théâtre » sont connues loin au-delà des frontières du territoire du GAL.

### 1.10.4 Les musées

Huit musées assurent un héritage culturel remarquable sur le territoire du GAL. Cet héritage se compose d'objets du quotidien, mais aussi de documents historiques, d'écrits et de matériel photo.

A côté des musées, l'association historique « Zwischen Venn und Schneifel » à St.Vith rend accessible au public le savoir historique à travers des conférences, expositions et publications.

### 1.10.5 Le Triangel

Le centre de culture, de conférence et de foire « Triangel » se situe au centre de la ville de St. Vith. Dans les deux grandes salles (600 places et 200 places), les trois salles de conférence, le foyer et le bar avoisinant ont lieu régulièrement des concerts, des conférences, des réceptions, des soirées dansantes, des lectures, des exposés ou des fêtes privées.

### 1.10.6 Les ateliers créatifs

Il existe trois ateliers créatifs (Amel, Mürringen et St.Vith) sur le territoire du GAL. Leur offre est très diversifiée et va des activités classiques (peinture sur soie, poterie, patchwork) à l'aérobic et au sport pour les seniors en passant par les conférences, les expositions,...

Partout sur le territoire du GAL, le visiteur peut découvrir des témoins de l'histoire très riche (monuments, églises, maisons de maître, habitations, fermes, bornes ou sites archéologiques). 62 monuments et sites sont classés sur le territoire du GAL (Amel 9, Burg-Reuland 19, St.Vith 16, Büllingen 11, Bütgenbach 7).

### **1.10.7 Les cinémas**

Sur le territoire du GAL deux cinémas (à Büllingen et St.Vith) proposent de nombreux films actuels (parfois en 3D) dans des confortables salles de 266 et 270 places.

## **1.11 DESCRIPTION SOCIALE**

Dans ce domaine, de nombreuses organisations et institutions sont actives. « Social » signifie suivant le dictionnaire «qui se rapporte à une société, à une collectivité humaine considérée comme une entité ». On entend par « affaires sociales » les domaines de la vie privée, qui ont un intérêt commun, c.à.d. où la société prend en charge des tâches, pour offrir aussi aux membres faibles les possibilités d'épanouissement dont ils ont besoin. En Communauté germanophone, une multitude d'offres et de services est à la disposition des habitants. Un nombre important de bénévoles agit et comble certaines « lacunes » dans le domaine social.

### **1.11.1 La prise en charge des citoyens âgés**

Pour que les seniors puissent rester aussi longtemps que possible dans leur habitation, l'agence « Eudomos » centralise et informe les seniors concernant toutes les offres existantes de services d'aide (ambulants et stationnaires) et de soins à domicile sur le territoire du GAL. En 2013, 1.870 personnes ont consulté l'agence.

#### **1.11.1.1 Structures de logement et d'accompagnement**

Il existe sur l'ensemble du territoire du GAL deux maisons de repos et de soins (St.Vith et Bütgenbach). Environ 39 places en maisons de repos et 144 places en maisons de soins se situent sur le territoire du GAL. Il existe actuellement une liste d'attente de 70-80 personnes pour les deux maisons.

Parmi les structures d'accompagnement, on trouve 12 places dans les centres d'accueil de jour réservées aux personnes nécessitant des soins et 8 places pour les soins de courte durée, généralement rattachés à des maisons de repos et de soins. Depuis 2013, il existe 15 places dans le centre d'accueil de jour pour personnes âgées à Schönberg (projet pilote).

#### **1.11.1.2 Services d'aide-ménagère**

Un autre volet important de la prise en charge des personnes âgées est constitué par les structures d'accompagnement et d'assistance d'aide-ménagère. Dans ce domaine, il existe sur le territoire du GAL deux services d'aide familiale dont la mission consiste à aider les personnes ayant besoin d'une assistance dans leur ménage.

Les personnes âgées peuvent également faire appel à d'autres prestataires de services, par exemple à un service de soins à domicile ou à des infirmiers/infirmières indépendant(e)s ou encore à un service de livraison de repas chauds.

## **1.11.2 La prise en charge des enfants et l'accompagnement de familles**

### 1.11.2.1 KALEIDO-DG

Depuis le 1er septembre 2014 KALEIDO-DG réunit le personnel multiprofessionnel

- du DKF- Dienst für Kind und Familie (Office National de l'Enfance-ONE),
- des centres de médecine scolaire (PSE),
- des centres psycho médico-sociaux (PMS)
- du service de prévention de la santé bucco-dentaire

sous le même toit. Ce nouveau centre multisectoriel pour la promotion du développement physique, mental et social des enfants et des jeunes (de 0 à 20 ans) est un service de prévention de première ligne.

Suivant le slogan : « Mieux vaut prévenir que guérir », KALEIDO-DG offre une multitude de services: information, éducation à la santé, examens médicaux, vaccination, conseils et accompagnement pour un développement sain et équitable de tous les enfants et jeunes de la Communauté Germanophone. Et ceci pendant

- la grossesse
- le développement de petite enfance
- le développement dans le cadre scolaire
- le développement extra scolaire
- le passage à la vie professionnelle

A côté du siège central à Eupen, deux antennes localisées à St. Vith et Bütgenbach garantissent une accessibilité directe et un service de proximité pour tous les enfants, parents, étudiants, apprentis et enseignants. Selon le slogan: «Il faut toute la Communauté Germanophone pour élever un enfant» KALEIDO-DG s'investit dans un 'travail de réseau' afin de soutenir l'évolution des jeunes en CG de manière participative.

#### 1.11.2.1.1 Office National de l'Enfance-ONE

Cette offre gratuite a pour but de répondre aux besoins des familles ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans. Ses objectifs sont :

- de promouvoir un style de vie favorisant la santé des femmes enceintes, des enfants et des familles, de façon à stimuler le développement optimal de tous les enfants, en particulier des plus défavorisés ;
- de remplir des missions en santé préventive (vaccination des nourrissons, détection de maladies) ;
- de renforcer les compétences des familles et la confiance des parents en leur propre capacité d'élever un enfant ;

Les visites ont lieu dans les centres de dépistage, les conseils sont dispensés par téléphone ou à domicile.

#### 1.11.2.1.2 Les centres psycho-médicosociaux (PMS)

Les PMS proposent divers services aux élèves, aux parents et aux enseignants : la dispense de conseils relatifs à l'orientation scolaire, aux possibilités de formation scolaire et professionnelle, à l'intégration d'élèves souffrant d'un handicap et à la promotion de la santé,... Ils réalisent par ailleurs des enquêtes spécifiques, par exemple relatives à la maturité scolaire, à l'intelligence, aux intérêts et aux aptitudes et élaborent également des dossiers destinés à l'enseignement spécialisé et à l'intégration.

### 1.11.2.2 La prise en charge des enfants

L'accueil des jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans du territoire est prioritairement assuré par les mères ou les parents, les grands-parents et uniquement de façon limitée par les accueillantes conventionnées (qui sont affiliées au Regionalzentrum für Kleinkindbetreuung - RZKB) et les accueillantes autonomes. En 2013, 43 accueillantes

conventionnées et 9 accueillantes autonomes ont pris en charge les enfants dans leur propre habitation. A St.Vith, une crèche de 24 places va être mise en place en 2015.

L'accueil extrascolaire (AUBE) prévoit l'accompagnement des enfants avant et après l'école et pendant les vacances scolaires, sous la supervision d'un personnel qualifié. L'offre couvre à 12 endroits sur tout le territoire du GAL. Il existe par ailleurs, pendant les périodes de vacances, des offres proposées par les communes et certaines associations sous forme de camps de vacances (p.ex. les camps de sport,...).

### **1.11.3 La jeunesse**

Une analyse « sociale » a été menée en 2013 dans les communes du GAL concernant la structure familiale, les amitiés et les loisirs. 500 adolescents ont participé à cette enquête. Les jeunes du territoire du GAL semblent être satisfaits de leur vie en général et concernant leur lieu de vie.

Sur le territoire du GAL existent 10 maisons de jeunes qui offrent un lieu de rencontre dans les grands villages du GAL (Amel, Schoppen, Elsenborn, Nidrum, Weywertz, Büllingen, Manderfeld, Rocherath-Krinkelt, St.Vith et Rodt).

Les adolescents du territoire du GAL grandissent dans une structure familiale classique et stable. La famille (parents, frères et sœurs) présente un repère puissant dans la vie des adolescents. Le repère le plus important est constitué par les amitiés réelles (problèmes, loisirs,..). Le temps libre est très occupé par des loisirs organisés (associations, ...) et par des jobs de vacances.

Il existe 16 associations des jeunes sur le territoire (Chiro St.Vith, KLJ (à Berg, Büllingen, Bütgenbach, Elsenborn, Honsfeld, Hünningen, Rocherath/Krinkelt, Weywertz, Wirtzfeld, Amel, Born, Burg-Reuland, Meyerode-Medell, Montenau, Schönberg).

### **1.11.4 L'aide à la jeunesse**

L'aide à la jeunesse est une aide destinée aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans en difficulté. On établit en la matière une distinction entre l'aide à la jeunesse sur base volontaire et sur base juridique.

En Communauté germanophone, il existe des institutions d'encadrement stationnaire permanent à Eupen (Mosaik peut accueillir jusqu'à 30 enfants et mineurs dans le cadre de structures de logement en groupes, Oikos et SIA cinq mineurs et les institutions privées dix mineurs).

L'encadrement des enfants et des mineurs peut également être confié à des familles d'accueil. En 2013, environ 25 enfants vivaient dans des familles d'accueil sur le territoire du GAL. Compte tenu de la taille réduite de la Communauté germanophone et du nombre de cas souvent restreint, il n'est pas possible d'y prévoir directement des formes d'encadrement spécifiques répondant à tous les besoins. La Communauté germanophone a par conséquent conclu des contrats avec de nombreux partenaires en matière d'aide à la jeunesse.

### **1.11.5 L'Intégration des personnes souffrant d'un handicap**

#### **1.11.5.1 Les structures de logement**

Il existe sur le territoire du GAL une structure d'accueil de nuit pour personnes handicapées à Lommersweiler (Saint-Vith). En 2013, 21 personnes y vivaient dans le cadre de petites unités de sept à dix personnes.

Il existe par ailleurs des accompagnements dans les activités de la vie journalière ou des groupes de vie communautaire. En 2013, cela représentait 20 personnes.

Il existe aussi ce qu'on appelle les placements dans des « ressources de type résidentiel ». Il s'agit en fait de personnes individuelles, de couples ou de familles accueillant chez eux une ou plusieurs personne(s) handicapée(s). En 2013, 27 personnes originaires du territoire du GAL ont été prises en charge dans le cadre de ces « ressources de type résidentiel ».

Les courts-séjours permettent à des personnes souffrant d'un lourd handicap d'être accueillies pendant quelques jours ou quelques semaines dans un home ou une « ressource de type résidentiel ». En 2013, 14 personnes supplémentaires ont été prises en charge via ce type de court-séjour.

#### 1.11.5.2 Formation et emploi

Sous l'appellation Start-Service, l'Office de la Communauté germanophone pour personnes handicapées propose un service de formation et d'emploi. Celui-ci a notamment pour objectif, d'orienter les personnes handicapées cherchant un travail, en fonction de leurs intérêts et de leurs aptitudes, vers une formation ou un emploi, ainsi que de les accompagner sur leur chemin d'intégration. En 2013, près de 596 missions ont été accomplies.

L'atelier protégé à Meyerode emploie des personnes pouvant revendiquer un emploi rémunéré mais ne répondant que difficilement aux exigences et aux contraintes du marché libre de l'emploi en raison d'aptitudes physiques, mentales ou psychologiques restreintes. En 2013, près de 62 personnes handicapées ont été employées en tant que salariés dans l'atelier protégé et 11 autres personnes dans les départements de formation.

Les centres d'activités de jour à Meyerode et Elsenborn emploient des personnes ne répondant pas aux exigences d'un contrat de travail mais ayant la capacité et souhaitent exercer un emploi socialement gratifiant en fonction de leurs aptitudes. En 2013, près de 43 personnes handicapées ont fait appel à ces centres de jour.

#### 1.11.5.3 Aide matérielle et sociale

L'Office conseille et soutient les personnes souffrant d'un handicap lors de l'achat ou la location d'accessoires individuels, d'appareils et d'adaptations spécifiques ainsi que lors de la construction ou la rénovation d'un logement tenant compte de leur handicap. En 2013, des aides matérielles et sociales ont été octroyées dans près de 500 cas.

#### 1.11.5.4 Consultance, accompagnement et promotion

Outre le service d'accompagnement au logement et le service d'aide matérielle et sociale, l'Office de la Communauté germanophone pour personnes handicapées propose une consultance familiale, un service de loisirs ainsi que des conseils et des informations sur toutes les questions liées à l'amitié, l'amour, le couple, la sexualité, la mobilité et l'accessibilité ainsi qu'aux aides pour handicapés. L'intervention précoce pour enfants handicapés et leurs familles se charge des mesures spécifiques d'assistance précoce des jeunes enfants affichant des retards de développement et de leur famille. En 2013, 32 enfants ont été pris en charge sur le territoire du GAL.

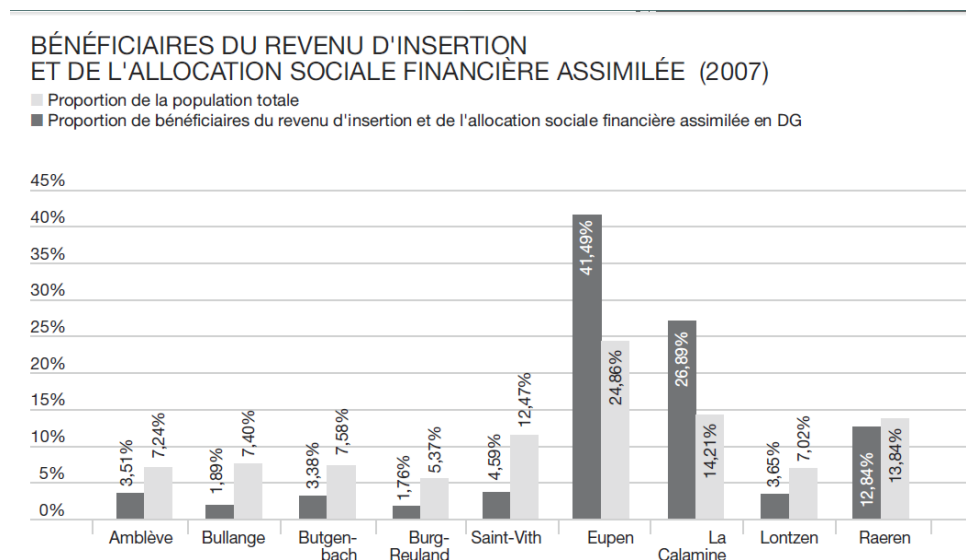
Le service "Come-Back" s'adresse aux personnes cérébralement lésées et a pour but de leur ouvrir des perspectives réalistes de réintégration professionnelle et sociale grâce à des mesures ciblées de soutien neuropsychologique. En 2013, près de 32 personnes ont été prises en charge sur le territoire du GAL.

### **1.11.6 Intégration économique et sociale**

Les Centres publics d'action sociale (**CPAS**) mis en place par chacune des cinq communes jouent un rôle déterminant dans le cadre des efforts d'intégration économique

et sociale. Le soutien peut être de nature matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique. L'octroi d'un revenu d'intégration, d'une allocation équivalent du revenu d'intégration, d'une intégration socio-professionnelle ou d'une aide médicale d'urgence pour les personnes sans permis de séjour légal, répond à des critères légaux prédéfinis.

Figure 19: Bénéficiaires du revenu d'insertion



Source : Ministère de la Communauté germanophone, 2007

La figure 19 illustre la répartition en 2007 des bénéficiaires du revenu d'insertion et de l'allocation sociale financière assimilée entre les neuf communes. Pratiquement 85 % de ces bénéficiaires vivent dans le Nord de la CG.

#### 1.11.6.1 Logements d'accueil et d'urgence

Un autre secteur d'encadrement est celui des logements d'accueil d'urgence destinés aux personnes ne trouvant pas temporairement de logement adéquat en raison de problèmes financiers, d'une séparation ou d'un divorce ou d'autres problèmes sociaux. Globalement, sur le territoire du GAL, 9 maisons et 19 unités d'habitation ont été agréées. En 2012, 62 personnes ont effectivement été logées de cette manière. Dans le Sud de la CG, les CPAS coopèrent dans cette optique avec l'asbl immobilière sociale « Wohnraum für alle ». La durée moyenne d'occupation de ces logements d'accueil d'urgence est de 15 mois. On peut en conclure que ces habitations sont essentiellement utilisées comme solutions d'insertion et non pas comme solutions d'urgence passagères.

#### 1.11.6.2 Demandeurs d'asile et réfugiés politiques reconnus

Il existe à Manderfeld dans la commune de Büllingen un centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Croix Rouge de Belgique. Dans 3 autres communes (Burg-Reuland, Bütgenbach et St. Vith), les CPAS ont mis en place une structure d'accueil spécifique pour demandeurs d'asile. L'objectif des logements d'accueil qui y sont installés est d'éviter les longs séjours de demandeurs d'asile dans des centres d'accueil et de leur proposer une aide matérielle plutôt que financière. Les réfugiés politiques reconnus perçoivent le cas échéant un revenu d'insertion.

Selon les statistiques du Fonds spécial de l'aide sociale, en 2013 68 réfugiés politiques reconnus et leurs proches vivaient d'un revenu d'insertion sur le territoire du GAL.

#### 1.11.6.3 Allocations et prestations de services

Les CPAS octroient des aides financières sous forme d'allocations éventuellement remboursables ou d'acomptes. Les demandes d'aide financière les plus fréquentes



servent à couvrir les frais d'énergie, de santé, de loyer et de participation à des activités culturelles et sportives.

Outre ces aides financières, les CPAS proposent également des prestations de services directs globalement forts semblables. À Büllingen, le CPAS octroie une aide administrative complémentaire en faveur des demandeurs d'asile du centre de Manderfeld.

À l'exception des CPAS d'Amel tous les autres CPAS font appel à un garde-meubles et il existe également une blanchisserie sociale à Burg-Reuland.

#### 1.11.6.4 Les institutions

Les divers services sont souvent proposés en collaboration avec de nombreux organismes sociaux et diverses initiatives encadrant et accompagnant les personnes vivant dans des situations de détresse sociale. Ces organismes ont créé des réseaux qui contribuent activement à lutter contre la misère et l'exclusion sociale en CG et ce, dans le cadre d'échanges permanents et d'une étroite collaboration. Une multitude d'offres et de services est à la disposition des habitants. Citons à titre d'exemple :

- la mise à disposition d'installations domestiques **d'appel d'urgence**. Globalement, en 2013, 277 personnes ou ménages bénéficient d'une telle installation au Sud de la CG.
- En 2013, l'initiative « **repas à domicile** » a livrée 195 repas par jour.

Dans les **banques alimentaires**, les personnes concernées peuvent, par le biais de l'attestation délivrée par le CPAS, aller chercher des lots de denrées alimentaires auprès des trois sections locales de la Croix Rouge. Globalement, 311 attestations ont été délivrées en 2013 pour le territoire du GAL. Sur le territoire du GAL, les sections locales assurent les tâches suivantes : cours aux premiers soins, location de matériel (chaise roulante,...), permanence 24/24 (accidents, feu,...), ambulance et coordination des interventions d'urgence, don de sang et services sociaux (vêtements, meubles),...

**L'économie sociale** regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations au service d'un but social : pour le territoire du GAL, ce sont le « Begleitzentrum Griesdeck » à Elsenborn, le « Hof Peters » à Nieder-Emmels et « Dabei » à St.Vith.

Le «**Sozial-Psychologisches Zentrum**» (SPZ) est un Centre de Santé Mentale avec un siège à St.Vith. L'équipe interdisciplinaire offre une prise en charge psycho-sociale, psychothérapeutique et psychiatrique ambulatoire : information, consultations, diagnostic, soins de santé mentale pour personnes individuelles de tout âge, couples, familles, proches. Les demandes les plus fréquentes concernent, chez les adultes : dépression et anxiétés, traumatismes psychiques, assuétudes, difficultés relationnelles, problèmes d'intégration. Chez les enfants et adolescents : difficultés du développement psychique, intégration scolaire et sociale, traumatismes psychiques, problèmes familiaux, questions éducatives. En 2014, 594 personnes ont consulté le SPZ au siège de St.Vith.

Les membres bénévoles du **téléphone d'aide 108** restent anonymes et sont soumis au secret professionnel. Les collaborateurs formés donnent un appui possible et informent les demandeurs concernant les services existants de consultation et d'aide.

La « **Stundenblume** » est un projet des femmes rurales des cinq communes du GAL, qui prévoit des tâches complémentaires de soutien et de mobilité. Les bénévoles assument des travaux supplémentaires, p.ex.

- soutien dans le ménage ;
- accompagnement en domicile ;
- la garde près des malades ;
- aide lors de travaux administratifs ;
- soutien social et moral des concernés ou de leurs proches ;
- le suivi palliatif...

En 2013, la « Stundenblume » comptait 5.371 interventions, 13.434 heures prestées, et 148.001 kilomètres parcourus.

Le **surendettement** est bien présent dans le territoire du GAL (33 dossiers traités en 2013), même si en comparaison avec d'autres régions, la situation est nettement moins dramatique. Le surendettement est dû à des raisons multiples : la séparation ou le divorce, le chômage, une maladie ou la mauvaise gestion budgétaire mènent souvent à un surendettement. La médiation de dettes est assurée par deux institutions, le CPAS de St.Vith et l'ASBL Association de défense des consommateurs (VSZ), laquelle est aussi Centre de référence en matière de surendettement pour l'ensemble de la Communauté germanophone. En dehors de St Vith, les quatre autres CPAS du Sud ont conclu avec la VSZ un accord de coopération. Cette dernière exerce en leur nom la médiation de dettes au profit de leurs citoyens.

### **1.11.7 Construction de logements sociaux**

En 2014, l'association "**construction de logements sociaux** » met 135 logements à la disposition des personnes ou familles avec un revenus faible sur le territoire du GAL.

De plus, il existe une agence immobilière sociale agréée par la Région wallonne «**Wohnraum für Alle** », qui s'est donné pour objectif de permettre à toute personne, mais principalement à des personnes en difficultés (familles, couples ou individus) ; d'accéder à un logement décent et adapté (structurellement et économiquement).

Pour y parvenir, le rôle assumé par le service s'articule autour de quelques grands axes :

- servir d'intermédiaire et de garant entre ces personnes, des propriétaires de logements et d'autres instances qui créent de l'habitat ;
- proposer aux bénéficiaires du service un accompagnement social adéquat ;
- sensibiliser la population générale et les preneurs de décisions en matière de la problématique du logement.

En 2013, « Wohnraum für alle » a géré 98 unités de logement sur le territoire du GAL.

## **1.12 LA DESCRIPTION DE L'EDUCATION**

Les écoles maternelles et/ou primaires sont la base d'attractivité pour les jeunes familles et très importantes pour l'avenir et la qualité du village. L'école du village favorise le contact entre les habitants. Sur le territoire du GAL, il existe 41 écoles maternelles et primaires (*voir tableau 32 et l'annexe 1 carte 7*).

Tableau 32 : Grandeur des écoles dans les localités du GAL (07/10/2013)

	<b>maternelle</b>	<b>primaire</b>	<b>TOTAL</b>
Amel	<b>47</b>	<b>79</b>	<b>126</b>
Meyerode	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>30</b>
Schoppen	<b>20</b>	<b>34</b>	<b>54</b>
Iveldingen	<b>17</b>	<b>27</b>	<b>44</b>
Born	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>39</b>
Deidenberg	<b>18</b>	<b>50</b>	<b>68</b>
Heppenbach	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>54</b>
Herresbach	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>20</b>
Medell	<b>14</b>	<b>31</b>	<b>45</b>
<b>Amel Total</b>	<b>166</b>	<b>314</b>	<b>480</b>
Büllingen	<b>32</b>	<b>85</b>	<b>117</b>
Honsfeld	<b>23</b>	<b>44</b>	<b>67</b>
Hünningen	<b>10</b>	<b>34</b>	<b>44</b>
Mürringen	<b>22</b>	<b>49</b>	<b>71</b>
Manderfeld	<b>26</b>	<b>64</b>	<b>90</b>
Rocherath-Krinkelt	<b>27</b>	<b>51</b>	<b>78</b>
Wirtzfeld	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>36</b>
<b>Büllingen Total</b>	<b>151</b>	<b>352</b>	<b>503</b>
Paul Gerardy	<b>41</b>	<b>88</b>	<b>129</b>
Kreuzberg	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>31</b>
Espeler	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>29</b>
Aldringen	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>28</b>
Maldingen	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>38</b>
Braunlauf	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>24</b>
Oudler	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>34</b>
Lascheid	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>31</b>
<b>Burg Reuland Total</b>	<b>113</b>	<b>231</b>	<b>344</b>
Weywertz	<b>55</b>	<b>134</b>	<b>189</b>
Bütgenbach	<b>59</b>	<b>105</b>	<b>164</b>
Elsenborn	<b>30</b>	<b>80</b>	<b>110</b>
Nidrum	<b>16</b>	<b>44</b>	<b>60</b>
Küchelscheid	<b>6</b>	<b>/</b>	<b>6</b>
<b>Bütgenbach Total</b>	<b>166</b>	<b>363</b>	<b>529</b>
Crombach	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>44</b>
Hinderhausen	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>42</b>
Schönberg	<b>28</b>	<b>49</b>	<b>77</b>
Wallerode	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>31</b>
Lommersweiler	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>24</b>
Neidingen	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>22</b>
Recht	<b>50</b>	<b>99</b>	<b>149</b>
Emmels	<b>32</b>	<b>59</b>	<b>91</b>
Rodt	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>43</b>
St.Vith	<b>46</b>	<b>118</b>	<b>164</b>
Königliches Athenäum	<b>52</b>	<b>124</b>	<b>176</b>
Freie Primarschule	<b>24</b>	<b>111</b>	<b>135</b>
<b>St.Vith Total</b>	<b>322</b>	<b>676</b>	<b>998</b>
<b>Total</b>	<b>918</b>	<b>1936</b>	<b>2854</b>

Source : DGStat janvier 2015

La diminution du nombre d'habitants et, par conséquence, du nombre d'élèves, mène parfois à la fermeture d'une école, comme les années 70-80 dans les villages de Krewinkel, Eimerscheid, Holzheim et Lanzerath de la commune de Büllingen, à Berg dans la commune de Bütgenbach et à Hünningen et Neundorf dans la commune de St.Vith. Les localités de Manderfeld et Schönberg accueillent actuellement tous les élèves (maternelle et primaire) des plus petits villages ou hameaux avoisinantes.

Pour la ville de St.Vith, il existe trois écoles primaires/maternelles (école communale, athénée royal et école de langue francophone).

Au Nord du territoire du GAL dans la localité de Kùchelscheid – qui se situe près de la frontière allemande – existe une école maternelle européenne pour les villages de Leykaul et Kùchelscheid ainsi que les villages voisins allemands.

Tableau 33 : Ecoles secondaires sur le territoire du GAL (30/09/2013) :

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>TOTAL</b>
Bischöfliches Institut Büllingen	38	64	43	49	34	48	2	<b>278</b>
Königliches Athenäum St.Vith	75	84	64	41	42	42		<b>348</b>
Bischöfliche Schule St.Vith	83	42	60	55	36	48		<b>324</b>
Technisches Institut St.Vith	49	89	122	75	68	43	7	<b>453</b>
Maria-Goretti-Institut St.Vith	96	126	154	119	129	120	6	<b>750</b>
<b>Stand 11/09/2011</b>	<b>341</b>	<b>405</b>	<b>443</b>	<b>339</b>	<b>309</b>	<b>301</b>	<b>15</b>	<b>2153</b>

Source: DGStat janvier 2015

La majorité des élèves de l'enseignement secondaires vont à l'école à St.Vith où il existe 4 écoles secondaires. Dans la localité de Büllingen, il existe une autre école secondaire. L'accessibilité via les routes régionales est bonne pour les élèves venant des autres communes (*tableau 33*).

Le centre de formation et de formation continue des classes moyennes à St.Vith (le ZAWM) offre une formation en apprentissage dans plus de 40 domaines professionnels, c'est-à-dire une formation fondée sur la pratique en entreprise et une formation à l'école professionnelle. L'offre de formation va du métier classique, en passant par le domaine technique, jusqu'aux prestations de service. En 2013, le secrétariat des apprentis à St.Vith a arrangé 148 nouveaux contrats d'apprentis ou de stagiaires. Sur le territoire du GAL, l'artisanat est plus fortement représenté que les métiers de services.

### **1.13 LES OBJECTIFS ET LE BILAN DES POLITIQUES PARTICULIERES MENEES SUR LE TERRITOIRE**

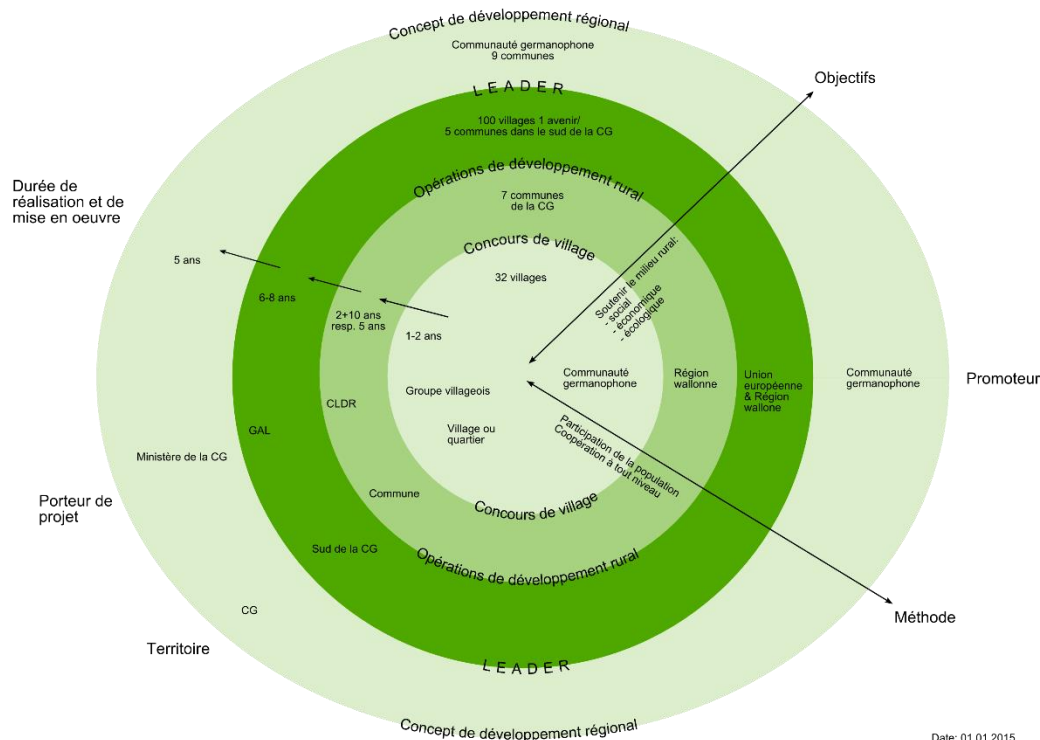
Divers programmes s'attachent au développement territorial / rural sur le territoire du GAL. Ces programmes poursuivent certes des objectifs semblables, mais à une échelle différente :

- au niveau des villages : organisation du concours « Unser Dorf soll Zukunft haben » (Notre village a un avenir) ;
- au niveau communal : les programmes communaux de développement rural (PCDR) ;
- au niveau supra-communal : LEADER.

Ces programmes ne se comprennent pas comme concurrents, mais comme complémentaires, comme le montre également la *figure 20*, qui donne une vue synthétique.

L'échange et la coopération entre ces différents programmes sont indispensables. Cet échange est organisé au sein du GAL pour le territoire du GAL, et au sein de la « Koordinationsrunde Ländliche Entwicklung » (organe de coordination des acteurs du développement rural en Communauté germanophone) pour le territoire de la communauté germanophone. Ce groupe réunit régulièrement (six fois/an) l'ensemble des acteurs du développement rural en Communauté germanophone, afin d'échanger sur l'actualité des différents programmes, de coordonner les activités et d'organiser des projets et activités communes.

Figure 20: Interactions entre les actions de développement rural



Source : WFG, 2015

LEADER n'a pas seulement amélioré la coopération entre les communes du territoire, mais également l'échange entre les différents acteurs du développement rural. LEADER continuera à poursuivre et même à renforcer cette optique.

Voici une description des différents programmes de développement rural sur le territoire du GAL (à l'exception de LEADER) :

### 1.13.1 Concept de développement régional de la CG (CDR)

C'est en mai 2008 que le Gouvernement de la Communauté germanophone (CG) a décidé l'élaboration d'un Concept de développement régional. Son objectif est de développer et de présenter, sur base d'un dialogue structuré avec tous les groupes et toutes les personnes intéressées, un projet d'avenir adéquat pour la CG afin de pouvoir définir les mesures qui permettront à la Communauté germanophone de répondre aux défis actuels et futurs. Ce concept de développement repose sur une vaste analyse régionale qui fournit un reflet précis de la situation et une stratégie de développement régional et des recommandations portant sur diverses mesures dans les domaines d'activités concernés. Actuellement le CDR II est en préparation. Une coopération avec le GAL existe pour de nombreux thèmes.

### **1.13.2 Programmes communaux de développement rural (PCDR) :**

Toutes les communes du territoire mènent une opération de développement rural approuvé par le Gouvernement wallon.

Amel :	24/05/2006	pour 10 ans
Büllingen :	25/11/2010	pour 10 ans
Bütgenbach :	09/06/2011	pour 10 ans
Burg-Reuland :	16/12/2004	pour 10 ans (deuxième tour)
St.Vith :	17/01/2011	pour 5 ans

Leur mise en œuvre est actuellement en cours, toujours grâce à la participation active de la population. Les types de projets réalisés sont assez diversifiés : la rénovation de maisons de villages, des projets de sensibilisation, les tableaux d'informations historiques, création d'espaces verts, des projets d'aménagements de place, des projets de mise en valeur de points de vue, etc.

### **1.13.3 Concours « Unser Dorf soll Zukunft haben » (Notre village a un avenir) :**

L'objectif du concours, qui a lieu tous les deux ans, est de promouvoir le développement durable des régions rurales dans leur entièreté et d'améliorer le cadre de vie dans les villages.

Les groupes de citoyens et les villages de la Communauté germanophone qui adhèrent à cet objectif, sont invités à participer à ce processus organisé par les « Ländlichen Gilden » (Gildes rurales) et le Gouvernement de la Communauté germanophone. Les maîtres mots de ce concours sont la participation citoyenne, le développement durable et la créativité.

Les villages participant au concours sont invités à analyser les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de leur village à différents niveaux (structure de la population, structure du village, infrastructure et services, environnement, économie, patrimoine culturel et naturel, convivialité et solidarité, identité,...).

Cette analyse AFOM sera, dans une deuxième phase, la base pour la mise en œuvre de projets et d'activités afin de développer durablement le village.

Dans une 3<sup>ème</sup> étape du concours, un jury international élit le vainqueur après avoir visité l'ensemble des villages participant au concours.

Voici le nombre de villages ayant participé, ainsi que les vainqueurs des 3 premières éditions du concours :

- 2003 : 17 villages / vainqueur Rodt (commune St.Vith)
- 2005 : 8 villages / vainqueur Hünningen (commune Büllingen)
- 2007 : 7 villages / vainqueur Steffeshausen (commune Burg-Reuland)
- 2009 : 4 villages / vainqueur Lommersweiler (commune St.Vith)
- 2010 : 6 villages / vainqueur Walhorn (commune Lontzen)
- 2013 : 7 villages / vainqueur Maldingen (commune Burg-Reuland)

Le vainqueur de ce concours est invité par la Communauté germanophone à participer au concours européen ARGE, qui a également lieu tous les 2 ans.

## **2 ANALYSE EN TERMES D'ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITES-MENACES (AFOM)**

---

### **2.1 PROCESSUS DE PARTICIPATION**

Une première version de l'analyse AFOM a été réalisée par le coordinateur du GAL début de l'année 2014, et ce en se basant sur l'analyse AFOM du PDS pour la programmation LEADER 2007-2013, tout en y intégrant les évolutions des dernières années, ainsi que certaines thématiques supplémentaires non abordées dans le PDS 2007-2013 du GAL 100 villages – 1 avenir.

Cette première analyse AFOM a été ensuite présentée et discutée (travail en sous-groupes) une première fois au sein du GAL lors de la réunion du conseil d'administration en février 2014.

De même, cette première analyse AFOM a servi comme base de discussion pour l'ensemble des réunions d'échange avec les acteurs du terrain (plus large que les membres du GAL).

En effet, pendant la période d'été 2014, les représentants du GAL ont rencontrés près de 30 acteurs de terrain lors d'une vingtaine de réunions (plus de détails sous le point 4.1.). L'objectif de ces réunions était d'échanger avec un maximum d'acteurs clés du territoire sur les différents domaines et thématiques abordés au sein de l'analyse AFOM, afin de récolter un maximum de points de vue et d'opinions et de réaliser en conséquence une analyse territoriale la plus complète et représentative possible.

Les résultats d'une enquête réalisée en août / septembre 2014, ainsi que les constats récoltés lors des réunions avec les différents CLDR (Commission locale de développement rural) en septembre 2014, ont également été intégrés dans cette analyse territoriale, qui est en conséquence très détaillée, complète et représentative.

L'étape finale a été la discussion et le vote de l'analyse AFOM au sein du conseil d'administration du GAL. L'AFOM qui suit, a été votée à l'unanimité lors de la réunion du conseil d'administration du GAL 100 villages – 1 avenir en novembre 2014.

## **2.2 ANALYSE AFOM**

### **Thématiques générales :**

1. Situation générale & Structure territoriale
2. Population & Développement démographique
3. Culture & Identité
4. Vie associative & Bénévolat
5. Aspect social & Santé
6. Education & Formation
7. Economie & Marché de l'emploi
8. Agriculture & Diversification agricole
9. Industrie du bois & Sylviculture
10. Tourisme & Infrastructure touristique
11. Nature & Environnement
12. Energie & Eau
13. Mobilité & Infrastructure routière
14. Aménagement du territoire & Urbanisme
15. Développement des villages & Services en milieu rural

### **Thématiques transversales**

- Jeunesse
- Femmes
- Personnes âgées
- Personnes avec un handicap



## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 1. Situation générale & Structure territoriale

La région fait partie du „poumon vert“ de l'Euregio Meuse-Rhin et SaarLorLux	La région est située en périphérie sud de l'Euregio Meuse-Rhin et en périphérie nord de l'Euregio SaarLorLux	Potentiel pour des coopérations transnationales	La compétition entre territoires (ruraux) comme frein à la collaboration
Territoire homogène (Eifel) en termes de paysage, de structure / densité de population, de culture et d'économie	Territoire toujours peu connu que ce soit en Belgique ou à l'étranger  Vallée de l'Our : territoire transcommunal et frontalier situé « à l'écart »	Grand potentiel pour la création d'une image de la région  Renforcement de la transcommunalité / de la coopération transcommunale	« Esprit de clocher » comme frein à la collaboration
Position forte en comparaison des autres régions en Belgique dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- situation socio-économique</li><li>- confort et qualité des habitations</li><li>- critères environnementaux</li></ul>	Cependant une certaine « dépendance » en termes d'emplois de la situation économique au GD Luxembourg		
Une grande partie de la superficie est non bâtie (94% de forêts et prairies) : ruralité très marquante			
Autoroute E 42 passant sur le territoire (commune de St.Vith et Amel)	Liaison Liège - Allemagne / Luxembourg via E42 pas reconnue comme axe de développement dans le projet de SDER (2014)  Liaison routière Ouest-Est manquante		Risque que le territoire se trouve de plus en plus à l'écart
	Pas d'accès ferroviaire direct dans la région (les gares les plus proches se trouvent à Gouvy et à Vielsalm en Belgique et à Troisvierges au GDL) et mauvaise coordination train-bus	Liaison de bus (direct / rapide) entre St.Vith et les gares de Verviers et Troisvierges (L)	Avenir des gares de Vielsalm et de Gouvy incertain
	Mauvaise offre et fréquence des transports publics et dépendance à la voiture		

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 2. Population & Développement démographique

Croissance de la population (prévue jusque 2030)...	...malgré la régression des naissances ...mais très faible densité de la population		Régression de la population après 2030
	Population vieillissante	Utilisation du savoir-faire des personnes plus âgées comme ressource	Vieillessement et diminution de la population active (changement démographique en cours)
Immigration		Mise en œuvre du concept d'intégration pour les personnes immigrantes Augmentation de l'attractivité du territoire afin de favoriser l'immigration de personnes qualifiées	Manque de personnel / main d'œuvre qualifié
Plurilinguisme et motivation de la population			

### 3. Culture & Identité

La culture et l'identité représentent un grand atout du territoire			Trop peu de jeunes prenant des responsabilités et en conséquence risque de « mort d'associations »
Situé au croisement de cultures européennes (culture latine et germanique)	Territoire et identité particulière toujours peu connue que ce soit en Belgique ou à l'étranger	Grand potentiel pour la création d'une image du territoire	
« Eifel » : identité propre au sein de la Communauté germanophone			
Patrimoine et traditions riches	Faible valorisation du patrimoine ancien par une grande partie de la population		Perte / oubli de la culture et de l'identité
Médias régionaux (journal quotidien / radio & TV régionale)			
Infrastructure culturelle riche (centre culturel Triangel, deux cinémas,...)			

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 4. Vie associative & Bénévolat

Très grand nombre d'associations (sportives, culturelles, sociales, villageoises,...) et très grand nombre de bénévoles de tout âge...

... mais toujours moins de bénévoles prêts à s'investir régulièrement et à long terme / à prendre des responsabilités

Renforcement et reconnaissance des associations et bénévoles pour leur engagement social, culturel, villageois,... Favoriser la collaboration et l'échange intergénérationnel et intervillageois au sein des associations / entre associations

De moins en moins de bénévoles voire trop peu de bénévoles prenant des responsabilités et en conséquence risque de « mort d'associations » « Esprit de clocher » comme frein à la collaboration

Le bénévolat comble certaines « lacunes » p.ex. dans le domaine social

Manque de personnel et donc toujours plus de pression sur les bénévoles et moins de temps libre : les bénévoles attendent une coordination et un soutien voire remplacement de la part des professionnels

Surcharge de travail des bénévoles (e.a. aspect administratif)

Le bénévolat remplit certaines fonctions au sein de la société civile que l'état ne peut remplir / assurer (principe de subsidiarité)

Tendance à « transférer » des missions publiques (p.ex. domaine social,...) aux bénévoles (instrumentalisation des bénévoles par l'état)

Encadrement structuré et professionnel des associations / initiatives locales et des bénévoles dans certains secteurs (p.ex. jeunesse)

Soutien des associations et des bénévoles par le « Point d'info et de service Bénévolat » au sein du Ministère de la Communauté germanophone

Les associations / initiatives locales et les bénévoles reçoivent le soutien public nécessaire pour leur engagement

Initiatives existantes afin d'encadrer et de former les bénévoles (p.ex. : projet LEADER Bénévolat – Landakademie)

Des thématiques vastes et complexes telles que p.ex. le développement rural / villageois nécessitent un encadrement et un soutien de plus en plus spécifique et spécialisé des bénévoles

Formation d'animateurs / modérateurs spécialisés pour l'encadrement des bénévoles et associations actifs dans le domaine du développement villageois

Bonne infrastructure associative, culturelle et sportive, mise en place en partie par des moyens propres

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 5. Aspect social & Santé

Mise en réseau et collaboration des services d'aide et de soins à domicile et création d'une agence centrale (Eudomos)	A cause du vieillissement de la population, le nombre de personnes âgées en demande de services (y compris mobilité) est en constante augmentation (changement démographique)		Naissance d'une zone d'ombre dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées
Forte cohésion sociale (en famille, dans le village)...	... mais de plus en plus tendance à l'individualisme et en conséquence diminution de la cohésion sociale		Isolement social e.a. suite au changement démographique
Le bénévolat comble certaines « lacunes » dans le domaine social	Manque de personnel / d'encadrement des bénévoles et donc toujours plus de pression sur les bénévoles restants	Beaucoup de bénévolat / bonne motivation des familles et des voisins Mise en réseau dans une association forte (association des femmes rurales) et avec d'autres projets semblables	Surcharge de travail des bénévoles et tendance à « transférer » les missions sociales aux bénévoles sans encadrement approprié Risque d'isolement social suite à l'augmentation de l'individualisme et au manque de bénévoles
	Vieillesse des / trop peu de jeunes médecins généralistes	Création de maisons médicales en cours	Manque de médecins généralistes
Bonne infrastructure sociale /médicale : 1 hôpital complètement aménagé, 2 maisons de repos, centre d'accueil de jour pour personnes âgées à Schönberg (projet pilote)	Listes d'attente dans le domaine des maisons de repos à Bütgenbach et St.Vith (70-80 personnes) Manque d'habitations (privées) adaptés aux besoins des personnes âgées Depuis 2013 le centre d'accueil de jour à Bütgenbach est réservé aux personnes nécessitant des soins	Développement de formes d'habitations alternatives pour personnes âgées  Potentiel centre d'accueil de jour pour personnes âgées à Mürringen	Manque de places dans le domaine des maisons de repos suite au changement démographique
	Augmentation du nombre de personnes / de familles en situation précaire. Augmentation du nombre de demandes / bénéficiaires au revenu d'intégration sociale	Réalisation d'un reporting social (en cours)	« Pauvreté cachée » et isolement social vu le caractère rural du territoire

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 6. Education & Formation

Apprentissage du français comme deuxième langue dès le plus jeune âge et encouragement systématique du plurilinguisme	Faiblesses dans le savoir (-faire) de base	Amélioration de la compétence linguistique (langue maternelle et autres)	Diminution de la compétence linguistique (surtout français)
Résultats relativement bons lors de comparaison entre systèmes / écoles (p.ex. enquête PISA)	Sélection prématurée et en conséquence part élevée d'élèves avec un retard scolaire	Principes / standards de formation uniformisés et orientés sur l'apprentissage	Augmentation de l'écart entre les très bons et très faibles élèves
Bonne formation professionnelle et bonne structure de formation des métiers (formation en alternance pour jeunes dans plus de 40 métiers)	Manque de professeurs dans certains domaines de l'éducation générale (p. ex. sciences) et de professeurs féminins dans la formation alternative	Valorisation de la profession du professeur. Coopération transnationale dans le domaine de la formation en alternance Coopération avec les universités avoisinantes	
Offre large dans le domaine de la formation continue générale (associations,...) et professionnelle (ZAWM)		Meilleure coordination du grand nombre d'offres de formation continue	
Bonne intégration des jeunes dans le marché du travail (e.a. via formation en alternance)	Légère augmentation du nombre des jeunes chômeurs (< 25 ans)		
En général, bon encadrement préscolaire	Manque ponctuel dans l'offre d'encadrement préscolaire et difficultés dans le recrutement de gardiennes	Création d'une crèche à St.Vith	Difficultés dans le recrutement / manque de gardiennes
Bonne offre / infrastructure scolaire (nombreux écoles maternelles / primaires, 3 écoles secondaires)			

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 7. Economie & Marché de l'emploi

Taux de chômage reste très bas (4,9% en septembre 2014) en comparaison avec la Wallonie et Bruxelles, malgré un niveau d'études faible	Hausse continue du chômage depuis 2008 et légère augmentation du nombre des jeunes chômeurs (< 25 ans) En dépit de la hausse du chômage, certaines places restent vacantes (manque de personnel qualifié)	Augmentation du taux d'emploi des femmes (amélioration des offres de services) Utilisation du savoir-faire des personnes plus âgées comme ressource	Augmentation continue du nombre de chômeurs (moins de 25 ans / plus de 50 ans) Exode des jeunes (hautement) qualifiées
Grande mobilité des travailleurs, les travailleurs sont prêts à accepter un travail hors du territoire du GAL (e.a. GD Luxembourg)	GD Luxembourg fait concurrence aux employeurs locaux, exode de la main-d'œuvre		Les pronostics pour le Luxembourg montrent également l'augmentation des besoins de main-d'œuvre hautement qualifiée, notamment dans le secteur des services
Beaucoup d'emplois dans de petites entreprises (< 10 travailleurs), dans des secteurs diversifiés (palette très étendue)	Diminution des emplois dans les entreprises moyennes (10-50 emplois) contrairement aux autres régions		
Relativement haute importance de l'industrie manufacturière (beaucoup de PME et d'entreprises familiales à ancrage local)	Diminution du nombre de créations d'entreprises (TPE / PME) Quota d'investissement des entreprises en Communauté germanophone relativement bas	Consolider les PME dans des niches (grâce à l'innovation) et/ou les développer en grande entreprise La succession doit être planifiée à l'avance	Fermeture d'entreprises viables
Les universités, les établissements d'enseignement supérieur et les centres de recherche sont localisés à proximité (y compris dans les pays limitrophes)	Recherche et innovation difficilement « communicables » aux TPE / PME	Améliorer le niveau des technologies dans les entreprises, leur offrir/proposer des opportunités (innovation et recherche)	
Surfaces pour les activités économiques disponibles à St.Vith pour les prochaines décennies	Manque de surfaces économiques disponibles dans d'autres communes (Büllingen / Bütgenbach) L'absence de connexion par fibre optique dans les zones d'activités économiques Le manque de sécurité de l'approvisionnement en électricité dans les grandes entreprises	Actualisation du concept pour les zonings industriels	Pas de possibilité pour des nouvelles implantations d'entreprises et exode d'entreprises existantes
	Concept de marketing territorial commun manquant	Plurilinguisme, compétence interculturelle et attractivité du cadre de vie comme atouts pour le territoire	

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 8. Agriculture & Diversification agricole

Spécialisation dans l'économie laitière : <ul style="list-style-type: none"><li>- le savoir-faire des agriculteurs</li><li>- 2 entreprises fortes de transformation de lait (Walhorn et Pronsfeld - D)</li><li>- des vétérinaires spécialisés, des consultants, des formations continues</li></ul>	La dépendance unilatérale du prix du lait La baisse du prix du lait et la hausse des coûts de production : l'augmentation des fermetures d'exploitations et réduction du nombre de personnes occupées	Gestion naturelle : moins de bétail et peu d'engrais minéraux	Changement structurel important : diminution continue du nombre d'entreprises / de (jeunes) agriculteurs
De bonnes conditions pour l'herbage, des précipitations régulières (à l'exception de la vallée de l'Our)	Conditions moins favorables à la culture, p.ex. du maïs <ul style="list-style-type: none"><li>- températures</li><li>- relief</li><li>- sols</li></ul>	La bonne acceptation par la population : l'agriculture entretient le paysage et contribue à l'attrait touristique et paysager de la région	Démotivation des agriculteurs à cause des charges administratives, des renforcements des critères de qualité et de la gestion toujours plus importante
Superficies suffisantes	Morcellement des terres exploitables à cause de la division réelle	Une meilleure répartition des terres serait nécessaire, mais sans les inconvénients des remembrements des années '60-'80	
La région, le paysage, les villages sont très marqués et influencés par l'agriculture	Perte de petites et moyennes entreprises : les successeurs manquent et l'économie ne permet plus l'existence de ces exploitations et donc diminution croissante du nombre d'agriculteurs		La disparition de petites exploitations et l'arrêt de la gestion des terres difficilement accessibles entraîne des problèmes pour la biodiversité (embroussaillage,...) Des problèmes écologiques et de dégradation du paysage suite au renforcement de la culture de plantes énergétiques (maïs, colza,...) - monocultures
Existence d'une commercialisation de produits régionaux (Made in Ostbelgien)	De manière générale, une faible diversification : peu de tourisme à la ferme, très peu de transformation et de commercialisation à la ferme (e.a. échec du projet LEADER Eifel-Ardennen-Tisch – EAT)  Relativement loin des centres urbains et économiques et assortiment de produits limité Marché limité	Potentiel d'expansion des produits régionaux et du développement d'autres produits / diversification (transformation et commercialisation à la ferme, matières premières d'énergie renouvelable, tourisme rural, mesures d'entretien de la nature,...)	Charges administratives (HACCP,...)

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 9. L'industrie du bois & Sylviculture

Ressources naturelles sur place (matière première de bois résineux)	Les ressources de bois résineux ne suffisent pas comparé à la capacité des scieries		Manque de matières premières dans les scieries
Augmentation des ressources disponibles en bois feuillus	Sous-utilisation des ressources en bois feuillus	Recherche de nouvelles utilisations pour le bois feuillus	
En partie, forte orientation supra-régionale d'entreprises d'exploitation forestières privées	Mobilisation du bois insuffisante dans les forêts privées		Déplacement du centre de gravité hors de la zone
Le secteur des scieries assaini après un changement structurel Des exploitations avec un potentiel, par exemple en deuxième phase de la transformation du bois	Manque de volonté de coopération, concurrence exagérée	Bon potentiel de développement pour le renforcement de la deuxième phase	Perdurance des tendances à la mondialisation dans le secteur
Beaucoup de menuisiers, quantité supérieure à la moyenne (en comparaison à la Wallonie et à l'Eifel allemande)	Beaucoup de micro-entreprises	Accroître le rayon d'action sur l'espace dans des niches de produits et en partie par des coopérations	Concurrence des grandes entreprises modernes, individualisme
Haut niveau des connaissances (artisanat) et de l'équipement technique	Commercialisation insuffisante du savoir-faire	Intégration du secteur du bois au sein de l'initiative de commercialisation de produits régionaux « Made in Ostbelgien »	Pénurie de main-d'œuvre qualifiée
Accès facile au savoir-faire des pays germanophones	Manque d'implication dans les réseaux, notamment pour la recherche et le développement	Mettre à disposition ce savoir-faire aux acteurs francophones, dans le sens d'une prestation de services	
Construction en bois : développement très positif avec un impact pour les professionnels de la construction en bois		Création du Centre d'impulsion Bois, construction durable et énergies renouvelables	
Le chauffage au bois : évolution positive de l'utilisation dans la région		Continuer le développement ciblé	



## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 10. Tourisme & Infrastructure touristique

Promotion du tourisme régional assurée par l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)

La nature et le paysage, l'éloignement et l'authenticité de la région

La région est particulièrement appréciée des Flamands („waar Vlamingen zich thuis voelen“)

Des nombreux randonnées à pied et à vélo (RAVeL), avec du bon matériel cartographique  
La « Vennbahn » comme offre phare à rayonnement international  
Le lac de Bütgenbach, le centre de Worriken et la proximité du parc national de l'Eifel (D)  
Consolidation de l'offre en produits touristiques innovants : Lauschtouren, planificateur de randonnées, réseau E-Bike,...

Nombreuses possibilités d'hébergement en particulier dans le domaine des maisons de vacances / exploitations familiales  
Large gamme dans les hôtels et restaurants  
La qualité de la gastronomie comme atout par rapport aux territoires avoisinants  
Plurilinguisme de la population  
Augmentation du nombre de nuitées (hôtels, campings et villages de vacances) : 18% en 2013 pour la CG

Il y a beaucoup d'acteurs sur le terrain, mais une vue d'ensemble fait défaut. Trop peu de coopérations intercommunales ; chacun travaille pour soi, ce qui rend la recherche d'informations des visiteurs plus difficile

Le degré de popularité de la région dans d'autres régions cibles (Wallonie, Allemagne, Pays-Bas) est faible

Transports publics : pas de possibilité de transport pour les vélos, réseau de bus le long p.ex. de la « Vennbahn » pas / trop peu desservi  
Peu d'offres pour les activités accompagnées (à l'exception des randonnées accompagnées)  
Peu d'informations et d'offres pour les personnes à mobilité réduite et aux familles avec des enfants à bas âge (groupes à haut potentiel)  
Manque de mise en valeur des offres culturelles

Problématique HORECA : heures d'ouverture, succession, qualité,... et manque d'offres p.ex. le long de la « Vennbahn »  
Niveau de prix élevé dû également à la qualité de l'offre (gastronomie,...)

Réalisation d'un « Tourismusleitbild » (stratégie touristique commune) pour le territoire de la CG avec des priorités / mesures propres au territoire du GAL (Eifel)

Création d'une liaison avec le « Eifelsteig », randonnée de renommée dans l'Eifel allemande  
Développement continu du système points nœuds pour randonnées (balisage)  
L'offre phare de la « Vennbahn » comme pôle d'attraction attirant / créant de nouvelles initiatives

Renforcement de la collaboration entre les secteurs culturels et touristiques

Système de réservation coordonné en ligne

Manque de reconnaissance du secteur touristique en tant que facteur économique pour le territoire

La concurrence par d'autres régions de vacances devient de plus en plus grande.  
Le caractère homogène de la clientèle.

Manque d'investissements dans le secteur HORECA à cause de l'avenir incertain (successeur)

Création « d'enclaves » par des investisseurs étrangers (campings,...).  
Pas de valorisation régionale

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 11. Nature & Environnement

Relativement peu de pression sur la nature (peu d'habitants par unité de surface, exploitation industrielle réduite). Environnement intacte avec grande biodiversité  
Beaucoup d'espèces animales et végétales protégées et des biotopes très rares

Le manque d'épuration des eaux autonomes et certaines pratiques agricoles (fertilisation minérale et organique jusqu'au bord des ruisseaux, accessibilité direct du bétail au cours d'eau,...) mettent en péril la qualité de l'eau des ruisseaux et de la nappe phréatique  
Natura 2000 : perception négative dû à la mise en place du programme de manière peu participative

De manière générale la richesse naturelle est une grande opportunité pour le territoire  
Augmentation des subventions pour les mesures de protection de la nature (p.ex. Interreg, Life,...)  
Beaucoup de surfaces ont un nouveau statut de protection (Natura 2000)

Différents éléments de structure (haies, etc.) sont restés, faute de remembrement.  
Les zones de protection de la nature font l'objet d'une maintenance régulière (MAE, les associations de protection de la nature,...)

De nombreuses haies ont été arrachées (entretien très lourd, coût du combustible,...) et la plus-value des haies est méconnue dans l'agriculture moderne (protection soleil / pluie, humus/engrais,...)

La densité actuelle du bocage devrait encore permettre une valorisation du taillis qui s'accompagne d'un système de gestion collectif. Ce qui permettrait en plus d'entretenir de manière adéquate des éléments du réseau écologique comme les haies ou les talus de RAVeL

Risque de disparition des haies étant cependant des éléments paysagers structurants importants pour la faune et la flore en raison des charges administratives et de la diminution des primes (MAE)

Variété et qualité des paysages et du milieu de vie

Conscience peu développée dans la population pour la qualité et la valeur du paysage

Etude paysagère du Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel comme instrument de sensibilisation et de valorisation pour le paysage  
Variété et qualité des paysages et du milieu de vie comme outil de marketing territorial

Dégradation furtive du paysage et diminution de l'attractivité (touristique) du territoire

Surfaces boisées importantes

Proportion relativement élevée de résineux, beaucoup de gibier, qui occasionne de gros dégâts  
Des zones difficilement exploitables et non rentables sont laissées en friche

Potentiel pour les énergies renouvelables

Les espaces verts publics sont nombreux et peu artificialisés

L'entretien et la gestion de ces espaces représente un coût et une charge de travail non négligeables pour les communes  
La prolifération d'espèces invasives qui sont difficilement freinées dans leur expansion est une vraie menace pour ces espaces

Existence d'un pôle de gestion différenciée pour accompagner les communes dans ces démarches  
La nouvelle législation en la matière interdit aux communes l'usage de tout pesticide pour l'entretien de ces surfaces

Des techniques de gestion et d'entretien adaptées doivent être mises en place et expérimentés pour les communes en fonction des surfaces

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 12. Energie & Eau

Energie renouvelable et économie d'énergie : sensibilité relativement forte à ce sujet (aussi grâce à la presse allemande) et bon nombre d'initiatives publiques et privées existantes tels que les parcs éoliens, les réseaux de chaleur, la biométhanisation ou encore l'énergie solaire (thermique et photovoltaïque)

Ressources naturelles existantes en grande quantité pour la production d'énergies alternatives (altitude, forêt, eau,...)

Indépendance pour la production de l'eau potable

Qualité de nombreuses eaux de surface et souterraines

Des facteurs externes sont souvent un frein au développement de nouveaux projets : e.a. réseau électrique trop faible pour de nouveaux projets, changements de législation,...  
La construction d'éoliennes constitue toujours une entaille dans le paysage

Pas d'approche coordonnée dans le domaine énergétique

Les stations d'épuration collective ne procurent pas de manière satisfaisante la clarification des eaux usées.

Les stations d'épuration individuelles sont encore trop peu répandus et parfois inefficaces  
Manque de contrôle et de sensibilisation dans le domaine de l'épuration des eaux usées

La sensibilité de la population aux problèmes d'environnement est en train de grandir. L'utilisation des matières renouvelables/sources d'énergie durables augmente

Réalisation et mise en pratique d'un « Energieleitbild » (stratégie énergétique commune) pour le territoire de la Communauté germanophone avec des objectifs et mesures concrètes

D'ici 2015 tous les ménages de Wallonie devront être épurés (directive européenne)

Baisse des investissements en énergies renouvelables dû aux facteurs externes : e.a. réseau électrique trop faible pour de nouveaux projets, changements de législation,...

Législation pas claire et en conséquence sensibilisation et sensibilité insuffisante

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 13. Mobilité & Infrastructure routière

Bon réseau routier et autoroutier (capacité suffisante)

Liaison Liège – Allemagne / Luxembourg via E42 pas reconnue comme axe de développement dans le projet de SDER (2014)

Existence d'un plan de mobilité transfrontalier pour le territoire de l'Eifel belge et allemande

Risque que le territoire se trouve de plus en plus à l'écart

Liaison routière Ouest-Est manquante

« Exode rurale » (des jeunes / des personnes âgées) des hameaux / petites villages vers les grands villages / villes

Problèmes ponctuels de surcharge du trafic dans des localités

Isolement social des personnes n'ayant pas de voiture à disposition

Mauvais état de certaines routes régionales

Mauvaise offre et fréquence des transports publics et dépendance à la voiture

Territoire pilote « TaxiBus » / « Bus à appel »

Pas d'accès ferroviaire direct dans la région (les gares les plus proches se trouvent à Gouvy et à Vielsalm en Belgique et à Troisvierges au GDL) et mauvaise coordination train-bus

Liaison de bus (direct / rapide) vers les gares de Troisvierges / Verviers

Avenir des gares de Vielsalm et de Gouvy très incertain

Grand nombre d'acteurs existant dans le domaine de la « Mobilité alternative »...

... mais manque de coordination entre ces acteurs persiste

Mise en place d'une « Centrale de mobilité »

« Esprit de clocher » comme frein à la collaboration

Nouvelles technologies permettent des approches nouvelles / innovantes (Apps p.ex. pour le covoiturage, mobilité électrique,...)

Manque d'infrastructure pour déplacements en vélo

Les RAVeL comme liaison de vélo (électrique) entre les villages

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 14. Aménagement du territoire & Urbanisme

La rencontre de différentes cultures se fait aussi sentir dans les constructions traditionnelles (dans l'Eifel belge on rencontre des fermes des Cantons de l'Est, en surface ou des formes mixtes)

Un grand nombre de maisons construites avant la Seconde Guerre mondiale existent encore aujourd'hui

Une prime à la rénovation / réhabilitation existe dans les 5 communes du GAL

La RW édite de nombreuses brochures/magazines sur différents thèmes pour orienter les maîtres-d'ouvrage et les architectes. Ces documents sont le plus souvent très concrets

Brochure Architecture et ruralité en langue allemande en vue d'une sensibilisation large pour une construction / rénovation respectueuse

Le plan de secteur, qui date des années 70, montre de nombreuses zones résidentielles linéaires le long des routes, ce qui de nos jours a de nombreux effets négatifs : le mitage du paysage, la perturbation de la structure de villages et la dépendance aux véhicules,...  
Nouveaux lotissements dans les centres de villages difficilement réalisables

Dégradation et/ou démolition des anciennes constructions pour différentes raisons (la destruction lors de la Seconde Guerre mondiale, manque de rénovation ou mauvaises rénovations)

Manque de prise de conscience de la valeur de l'héritage culturel, prix élevé des travaux de rénovation,...  
Peu d'architecture moderne de qualité, perte des éléments traditionnels

Très peu de ces brochures d'informations sont éditées en langue allemande

Influence négative sur le territoire et le paysage

Les lois et règlements d'urbanisme, ne sont pas suffisamment adaptés aux contextes locaux (p.ex. RGBSR) ce qui suscite des réactions négatives  
Durée des procédures (PCA, ZACC, PPA)

Dans la mesure du possible, conseiller les futurs maîtres d'ouvrage, avant même que les plans du nouveau projet soient établis (l'intégration aux constructions déjà existantes et au paysage)

Manque de rénovations, voire dégradation et/ou démolition des anciennes constructions dû au manque de prise de conscience de la valeur de l'héritage culturel

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### **15. Développement des villages & Services en milieu rural**

Beaucoup de villages de tailles et de structures différentes (« 100 villages - 1 avenir ») avec St.Vith comme pôle central...

De manière générale, population active et bonne qualité de vie, mais...

...polarisation aussi vers l'extérieur (Malmedy, Luxembourg et Prüm par exemple)  
...les services ne sont accessibles que dans de plus grandes localités

...manque de commerces et services de proximité dans certains villages  
...mauvaise offre et fréquence des transports publics et dépendance à la voiture

Zones résidentielles linéaires le long des routes (plan de secteur)  
Manque de terrains à bâtir disponible sur le marché

Coopération (transfrontalière) entre villages et communes

Territoire pilote « TaxiBus » / « Bus à appel »

Valorisation des anciens bâtisses et réaffectation des maisons / granges existantes dans les centres de village

« Exode rurale » des hameaux / petites villages vers les grands villages / villes :

- les jeunes à cause du travail
- les personnes âgées : à cause des services

### **3 EVALUATION ET IMPACT DES ACTIONS ET PROJETS MENES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION LEADER 2007-2013**

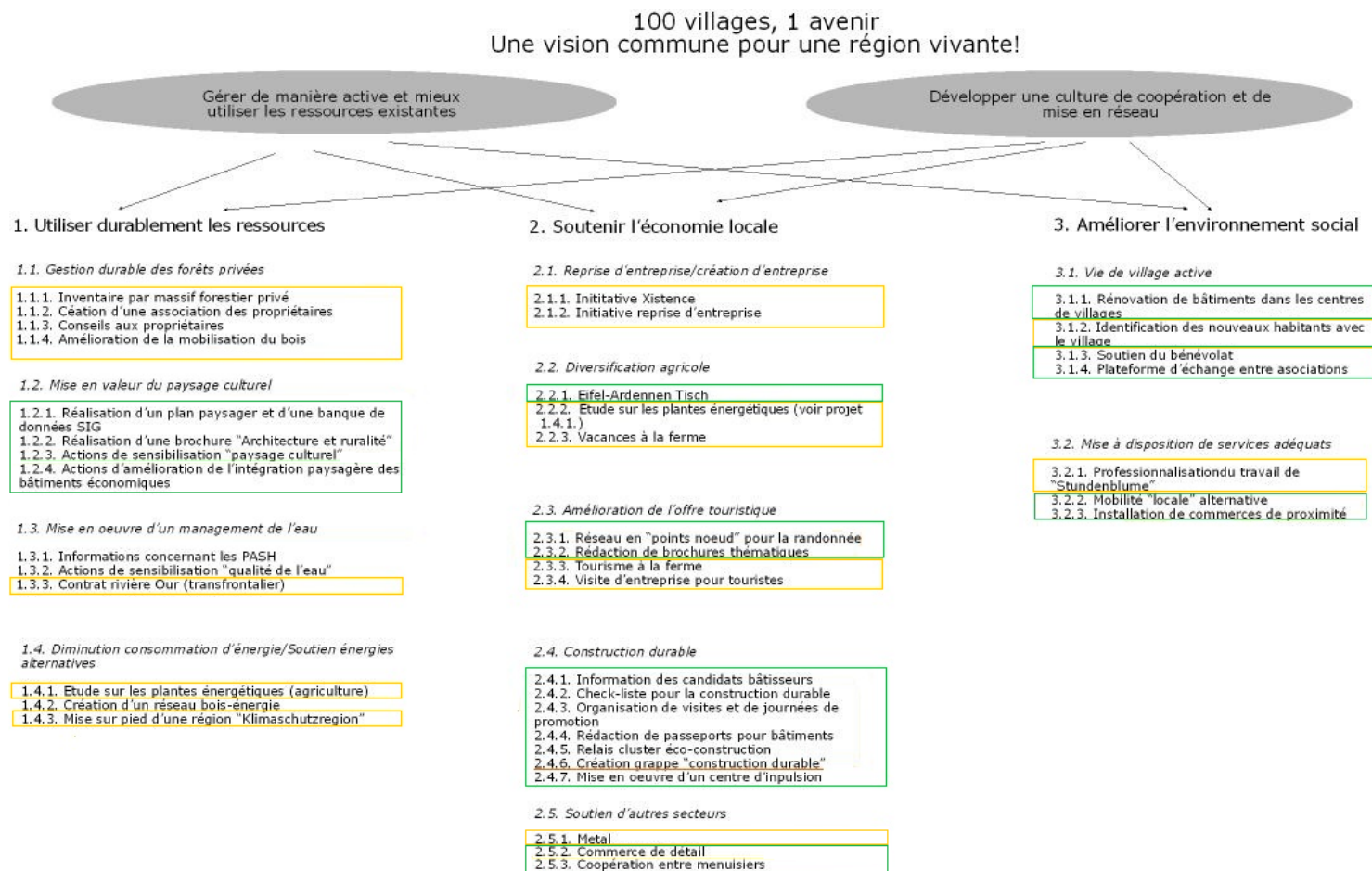
---

Le programme LEADER 2007-2013 du GAL 100 villages – 1 avenir poursuivait comme thème fédérateur la « Valorisation durable des ressources régionales » et a permis de réaliser les projets suivants :

- Le centre de compétence bois de la WFG Ostbelgien a informé et consulté le grand public dans le domaine de la **construction et rénovation durable**. Ont eu lieu des journées découverte, des visites de chantier, des séances d'information ou encore le traitement personnalisé de demandes d'information de particuliers. De même, la réalisation du Centre d'impulsion Bois, Construction durable et Energies renouvelables en étroite collaboration avec les entreprises du secteur a été préparée.
- Avec l'objectif de préserver l'harmonie de la structure paysagère de l'Eifel belge, mais aussi avec l'intention de sensibiliser la population et les décideurs politiques pour le paysage naturel et culturel unique de la région, le Parc naturel des Hautes Fagnes–Eifel a élaboré une **étude paysagère** et a mis en place un **système d'information géographique (SIG)** supra-communal.
- La sensibilisation de la population pour la construction et la rénovation adaptée et typique pour la région était l'objectif de la **brochure « UmBauen im Dorf – Ratgeber für die belgische Eifel »**, élaborée sous la direction de la WFG et en étroite collaboration avec de nombreux acteurs du territoire (architectes, communes, population, paysagistes,...). Cette brochure tient compte des spécificités locales et sa publicité a été assurée grâce à l'organisation de multiples soirées d'information.
- Le groupement de producteurs régionaux de « **l'Eifel-Ardennen-Tisch** » (**EAT**) s'était donné l'objectif d'associer les producteurs et de créer une structure juridique commune. Malheureusement en cours de projet, on a dû constater assez rapidement que cet objectif ne pouvait pas être atteint. En conséquence (et de manière conséquente) le GAL a donc décidé d'arrêter ce projet en cours de route.
- Dans le domaine touristique, l'offre a été améliorée et élargie grâce au **système points nœuds pour randonnées pédestres**, élaboré en étroite collaboration avec les acteurs locaux par l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB). De même l'élaboration des « **Lauschtouren** », présentant de manière innovante (storytelling) 33 sites d'intérêt historique, culturel et naturel a été réalisé par l'ATEB en collaboration avec différentes associations du territoire.
- Avec l'objectif de créer un intérêt pour la problématique **de l'attractivité des centres de village**, surtout dans une optique de développement durable et afin de promouvoir le développement des centres de villages par rapport aux extensions, la WFG Ostbelgien a réalisée de manière participative et en collaboration avec 23 étudiants de la RWTH Aachen (université – chaire urbanisme et aménagement du territoire) des concepts d'avenir pour 5 villages pilotes du territoire du GAL (un village / commune).
- L'asbl « Fahr mit » a été soutenue par le GAL, afin de pouvoir professionnaliser son travail dans le domaine de la **mobilité durable**. En dehors du développement de son site web de covoiturage, le projet LEADER aura permis de sensibiliser le grand public à des formes et concepts de mobilité durable et de consulter les acteurs publics et privés du territoire en matière de mobilité.
- Afin de soutenir les nombreux bénévoles actifs sur le territoire du GAL, la **Landakademie** des Gildes rurales a organisé et réalisé des mesures de soutien et de formation continue pour bénévoles. Le contenu de ces formations répondait aux attentes formulés par les bénévoles mêmes lors d'une enquête en début de projet.
- Dans le domaine de la **coopération transnationale**, le GAL 100 villages – 1 avenir a réalisé le projet **Pédag'EC** en collaboration avec les GAL Cuestas (B) et Redange-Wiltz (L). Ce projet coordonné sur le territoire du GAL par la WFG Ostbelgien, a permis de réaliser de modules de formation dans le domaine de la construction durable (modules intégrés dans les cours du ZAWM – centre de formation des classes moyennes), de créer un outil informatique d'évaluation de la durabilité de projets de construction / rénovation et d'accompagner les communes dans leurs démarches vers une utilisation / production d'énergie de manière plus durable.

## 3.1 EVALUATION GENERALE

### 3.1.1 Schéma de développement





Le schéma de développement du GAL 100 villages – 1 avenir pour la programmation LEADER 07-13 (cf. page précédente), a été réalisé en 2008 avec l'objectif de se donner un concept de développement général pour le territoire du GAL, dépassant donc le cadre de LEADER.

Depuis lors, ce schéma a été évalué à plusieurs reprises par le GAL, afin de vérifier l'atteinte des objectifs ainsi que la réalisation des projets. L'analyse en fin 2014 démontre, que non-seulement les projets LEADER (encadrés en vert), mais également la plupart des autres idées de projet ont pu être abordés et réalisés depuis 2008 (encadrés en orange).

Voici quelques remarques par rapport aux projets réalisés hors LEADER (les projets LEADER étant déjà cités plus haut et évalués en détail dans la suite) :

- Utiliser durablement les ressources :
  - o Gestion durable des forêts privées :  
Après plusieurs propositions (et refus) de réaliser ce travail dans le cadre de LEADER, depuis 2014 l'Office économique wallon du bois (OEWB) réalise, en collaboration avec la WFG Ostbelgien, un projet pilote sur le territoire de la commune de Burg-Reuland (Thommen). Cette collaboration entre l'OEWB et la WFG est indispensable pour des raisons linguistiques. Le succès actuel de ce projet-pilote démontre le besoin et la demande réelle dans ce domaine. C'est pourquoi une extension de ce projet, toujours sous-forme d'une collaboration entre l'OEWB et WFG Ostbelgien, nous semble indispensable.
  - o Mise en œuvre d'un management de l'eau :  
Initialement prévu sous LEADER (coopération transnationale), cet aspect a pu être abordé que partiellement et ce surtout via le contrat rivière Our. En effet la situation législative peu claire par rapport à l'épuration des eaux, ne permet malheureusement pas d'informer la population de manière détaillée et fondée. L'analyse des enquêtes réalisées lors de l'élaboration de la stratégie du GAL pour la programmation LEADER 2014-2020, démontre cependant que le besoin en information et sensibilisation persiste et que cette thématique doit donc être abordée.
  - o Diminution consommation d'énergie / Soutien énergies alternatives :  
En dehors de la consultation des communes via le projet Pédag'EC, l'aspect des plantes énergétiques a été abordé par Agra-Ost (membre du GAL) via le projet Enerbiom. De même le GAL / l'Appui technique a été impliqué activement dans l'élaboration d'un « Energieleitbild » (concept énergétique) pour le territoire de la Communauté germanophone.
- Soutenir l'économie locale :
  - o Reprise d'entreprise / création d'entreprise :  
L'initiative Xistence (WFG Ostbelgien) a été élargie et propose depuis quelques années également une consultation dans le domaine de la reprise d'entreprise.
  - o Diversification agricole - « Tourisme à la ferme » :  
Il existe très peu d'agriculteurs intéressés à créer une offre « Tourisme à la ferme ». Les agriculteurs intéressés peuvent cependant être consultés par l'initiative Xistence de la WFG Ostbelgien.
  - o Amélioration de l'offre touristique :  
Suite à une enquête réalisée auprès des entreprises du territoire du GAL, ce projet a dû être abandonné en raison du manque d'intérêt de la part des entreprises mais également pour des questions de sécurité.
  - o Soutien d'autres secteurs :  
Les entreprises du secteur du métal sont bien organisées, cependant un soutien en vue d'une promotion économique de ce secteur important pour le territoire serait souhaitable à l'avenir.

- Améliorer l'environnement social :

Les budgets supplémentaires accordés au GAL en cours de la programmation LEADER 07-13, ont permis de réaliser des nouveaux projets dans le domaine de la mobilité, du bénévolat et du développement villageois. L'identification des nouveaux habitants avec leurs villages est abordée dans le cadre de différents PCDR. La professionnalisation de la « Stundenblume » est assurée par l'engagement d'une coordinatrice (financement hors LEADER).

On peut donc résumer, que la stratégie du PDS a été bien suivie et que la grande majorité des mesures et projets prévus ont été abordés par le GAL et ses partenaires.

A souligner que les budgets supplémentaires LEADER (suite à l'arrêt de EAT mais également budgets supplémentaires 2011 et 2013), auront permis au GAL de lancer de nouveaux projets couvrant des domaines d'activité faisant partie du schéma de développement du PDS, mais qui n'étaient pas encore abordés sur le territoire.

Ces budgets supplémentaires auront également permis de répondre à des évolutions au sein des projets et de la situation / réalité territoriale. La souplesse / réactivité qu'auront donc offerts ces différents budgets en cours de programmation, serait certes également souhaitable pour la programmation LEADER 2014-2020. En effet tout territoire se développe sous l'effet des acteurs du territoire même, mais également sous l'influence de facteurs externes au territoire pas nécessairement prévisibles. Prévoir ces développements pour une période de six ans (durée de la programmation) dans le cadre de la rédaction du PDS et de la stratégie de développement n'est pas aisé / parfois même impossible.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs généraux du PDS (cf. schéma de développement), les mesures et projets étaient les « outils » pour atteindre les objectifs que la GAL s'est donné au sein de la stratégie de développement.

Comme démontré, la très grande majorité des domaines d'activités prévus dans ce schéma de développement a été abordés durant ces six dernières années. Souvent avec le soutien de LEADER, mais là où ce n'était pas possible, d'autres pistes ont été cherchés et trouvés et ce souvent via les acteurs de terrain rassemblés au sein du GAL.

On peut donc en conséquence résumer que les objectifs que le GAL s'est donné au sein de sa stratégie / de son schéma de développement ont été absolument atteints.

### 3.1.2 Indicateurs du GAL

<b>Indicateurs du GAL - 31.12.2014</b>	<b>réalisés</b>	<b>visés</b>
<b>Partenariat local</b>		
Nbre de partenaires privés présents au CA (moyenne)	8 de 10	9 de 10
Nbre de partenaires participants aux actions	5	5
Nbre de partenaires impliqués dans la mise en oeuvre des projets /actions	5	5
<b>Participation à la vie du réseau</b>		
Nbre de participation de l'AT et des ChM aux activités du réseau	33	25
Nbre de membres (CA/AG) participants aux activités du réseau	7	5
Nbre de personnes du territoire participantes aux activités du réseau	4	3
<b>Communication</b>		
Nbre d'actions de communication du GAL (presse, flyers, site, TV, radio)	36	20
Nbre de communications par projet (moyenne)	4	3
<b>Gestion financière</b>		
Nbre de DC introduites à temps	100%	100%
% des dépenses acceptées	99,75%	99,50%
Comptabilité à jour	Oui	Oui
Plan trésorerie à jour oui/non	Oui	Oui
Etat d'avancement financier (31.12.2014)	1.775.000,00	1.786.552,89
% du budget	99,35%	100,00%
<b>Gestion administrative</b>		
Nbre de rapports introduits dans les délais	100%	100%

Voici quelques remarques par rapport au tableau des indicateurs du GAL :

Même si la participation des partenaires privés reste en-dessous de l'objectif visé, la participation de l'ensemble des partenaires est régulière et l'implication des partenaires reste bonne. De même les interactions entre partenaires sont devenues « naturelles » (souvent sans passage par l'AT), faisant partie du travail quotidien des différents chargés de mission. Exemples de coopérations concrètes :

- Tourisme - SIG
- Centres villages - Mobilité
- Centres villages - SIG
- Etude paysagère - Centres villages
- Etude paysagère - SIG
- Construction durable - Centres villages
- Construction durable - Pédag'EC
- Pédag'EC - SIG

L'idée LEADER (gouvernance, approche intégrée, renforcement et mise en réseau des acteurs du terrain) est donc vécue de plus en plus par l'ensemble des acteurs du terrain. Le slogan du GAL « Une vision commune pour un région vivante » est intégrée au sein du travail quotidien des acteurs.

- **Participation à la vie du Réseau :**

A souligner qu'en avril 2013, le GAL a réalisé en collaboration avec le Réseau PWDR un séminaire sur « L'économie en milieu rural » à St.Vith. L'aspect de visiter des entreprises (surtout secteur du bois / de la construction) a été perçu positivement par les participants (découverte concrète du territoire).

Cependant certains acteurs du terrain / chargés de mission remarquent que la qualité des offres du Réseau varie fortement.

- **Communication :**

La communication a été assurée principalement via les différents projets (presse, radio, TV), mais toujours en étroite collaboration avec le GAL. A souligner dans ce contexte la forte et régulière présence médiatique des projets suivants :

- Centres villages
- Lauschtouren
- Construction durable
- Bénévolat – Landakademie
- Mobilité durable

De même le nouveau site web du GAL a été mis en ligne en février 2013 [www.leader-eifel.be](http://www.leader-eifel.be)

- **Gestion financière :**

En date du 31.12.2014, 99,35% du budget (y compris budgets supplémentaires) ont été valorisés par le GAL. Les projets Appui technique, Charte & SIG et Centres villages étant encore en cours jusqu'au 31.03.2015, l'atteinte de l'objectif que le GAL s'est donné (valorisation de 100% du budget) sera donc fort probablement atteint.

A souligner également, qu'à ce jour les dépenses introduites par le GAL étaient éligibles à 99,75%.

- **Constat général :**

Lors des auto-évaluations des années 2012-2014, les membres du GAL ont répétés et soulignés le constat général suivant : les projets et l'approche LEADER donnent un vrai plus au territoire du GAL. La coopération entre projets LEADER et la collaboration entre les acteurs du terrain deviennent de plus en plus efficaces. L'approche LEADER, les projets et la collaboration entre acteurs deviennent de plus en plus intégrées.

➔ Le bon travail et fonctionnement du GAL ont d'ailleurs été confirmés régulièrement lors des présentations des auto-évaluations annuelles par l'administration de coordination (cf. rapports des auto-évaluations en annexe 2).

### 3.1.3 Evaluation par rapport aux objectifs fixés dans le PDS de la programmation 2007-2013

Approche stratégique	Plan d'actions	Objectifs	Critères de mesures	Résultats espérés	Résultats fin 2014
<b>Utilisation durable des forêts privées</b>	Inventaire par massif	Inventaire forêt privée/ commune de Burg Reuland	Nombre d'informations différentes reprises dans l'inventaire	Identification. des propriétaires, des peuplements, routes, cours d'eau	Proposition de projet refusée en 2008 par l'administration compétente (création OEWB en cours)
	Création d'une association des propriétaires forestiers privés	Rassembler les propriétaires privés	Nombre de propriétaires membres de l'association	10 min.	Cependant depuis 2014 un projet pilote est en cours avec succès en collaboration avec l'OEWB (Thommen – Burg-Reuland)  - Soirée d'info générale (St.vith) : plus de 100 participants - Soirée d'info Thommen : 85 participants - Visites de parcelles sur le terrain (à ce jour – projet en cours) : 25 visites avec collaboration OEWB et WFG (aspect linguistique,...) / environ 40 visites uniquement OEWB
	Manuel pour une utilisation durable de la forêt privée	Améliorer la gestion de la forêt privée	Rédaction d'un manuel de bonne gestion forestière	Diffusion de 500 exemplaires	
	Conseils aux propriétaires privés	Sensibiliser pour le développement durable	Nombre de personnes conseillées dans les réunions et visites	50 à 70	
	Elaborer un modèle de coopération (général+ bois énergie)	Créer des synergies entre les propriétaires privés	Nombre de propriétaires/organisations disponible à coopérer dans le (les) modèles	5 min.	
	Elaborer un modèle de coopération (général+ bois énergie)	Augmenter le volume de bois provenant de forêts privées	Nombre de stratégies communes	1 à 2	
	Diffusion des résultats	Elargissement au reste du territoire	Nombre de reprise du modèle	3	
<b>Mise en valeur du paysage culture</b>	Réalisation d'un plan paysager trans-communal	Permettre une meilleure connaissance du paysage du territoire	Nombre d'études réalisées	1	
	Réalisation d'une banque de données SIG		Nombre de SIG réalisés	1	1
	Sensibilisation	Sensibiliser les administrations communales Sensibiliser les habitants	Nombre de réunions	5	27
			Nombre d'articles de presse	8	11
	Formation à l'utilisation SIG	Permettre l'utilisation des données	Nombre de formations	Une formation (sur plusieurs jours)	10 (d'une demi-journée)
	Rédaction d'un manuel sur l'intégration paysagère des rénovations et des nouvelles constructions	Sensibiliser aux caractéristiques intrinsèques du paysage culturel	Nombre de manuels édités	1	1
			Nombre de diffusions	1.000	5.000
Action d'information agents communaux	Information	Nombre de réunions Nombre de participants	2 6 par réunion	5 réunions	
Action de sensibilisation	Sensibiliser le grand public	Nombre de réunions/actions de sensibilisation	5	5	

	Actions de sensibilisation dans les écoles secondaires	Sensibiliser les enfants sur la qualité paysagère	Nombre de visites dans les écoles	5	4 (primaires – Centres villages)
	Information architectes/banques	Donner informations techniques	Nombre de réunions Nombre de participants	1 15	Contact avec 16 architectes et 25 banques + distribution des brochures par l'intermédiaire de ces partenaires
<b>Sensibilisation à la qualité de l'eau (coop. transnat.)</b>	Rapport résultat analyses + recommandations	Information + intégration SIG	Nombre de rapports	1	Initialement prévu sous LEADER (coopération transnationale), cet aspect a pu être abordé que partiellement et ce surtout via le contrat rivière Our.
	Actions de sensibilisation pour la réduction d'utilisation de l'eau	Sensibilisation écoles	Nombre d'animations Nombre de participants	10 200	
	Actions de sensibilisation pour la réduction d'utilisation de l'eau	Sensibilisation générale	Nombre de soirées d'informations Nombre de participants	3 90	
	Organisation visites terrain	Sensibilisation des responsables communaux	Nombre de visites Nombre de participants	4 40	
<b>Mise en valeur des produits agricoles</b>	Création de points de vente permanents	Commercialisation des produits	Nombre (2013)	20	L'objectif d'associer les producteurs alimentaires (plus large que l'agriculture) et de créer une structure juridique commune n'ayant pas pu être atteint, le GAL a décidé de manière conséquente d'arrêter ce projet en cours de route. Cette décision aura permis de réaliser de nouveaux projets couvrant des domaines d'activité faisant partie du schéma de développement du PDS du GAL, mais qui n'étaient pas encore abordés sur le territoire (Bénévolat – Landakademie, Centres villages et Mobilité durable).
	Participation foires	Commercialisation des produits	Nombre (2013)	17	
	Magasins à la ferme	Commercialisation des produits	Nombre (2013)	9	
	Coopération entre vendeurs	Vente/promotion de produits d'autres producteurs	Nombre de producteurs (2013)	14	
	Elargissement structure	Membres permanents (agriculteurs, producteurs, transformateurs) dans la structure	Nombre (2013)	30	
	Organisation présence dans les médias	Augmenter la visibilité	Nombre de présences (cumul 2013)	500	
	Info/vente vers les consommateurs	Promotion des ventes	Nombre (cumul 2013)	5000	
	Recherche de nouveaux membres (coopérative)	Expansion de la coopérative	Nombre	6	
	Travail du marché Horeca	Proposer des menus régionaux	Nombre de restaurants proposant (2013)	30	
	Travail du marché Horeca	Proposer des visites chez les producteurs	Nombre de visites proposées par hôtels (2013)	40	
	Travail du marché Horeca	Proposer les produits	Nombre d'hôtels proposant (2013)	40	
	Travail du marché Horeca	Promotion Menus avec produits régionaux	Nombre de traiteurs proposant (2013)	7	
	Présence journées portes ouvertes etc.	Augmentation de la visibilité	Demandes pour une présence (cumul 2013)	70	

<b>Mise en valeur du potentiel touristique</b>	Réseau en points nœuds Inventaire	Dresser un inventaire de l'existant	Carte reprenant toutes les routes susceptibles d'être intégrées dans le système	1	1
	Réseau en points nœuds qualification des liaisons	Choix des itinéraires retenus et qualification pour une utilisation	Carte reprenant toutes les itinéraires retenus avec qualification	1	1
	Réseau en points nœuds : signalisations	Définition des éléments pour la signalisation	Concept de signalisation	1	1
	Mise en valeur du potentiel artisanal et archéologique	Conception des brochures	Nombre de brochures distribuées	15 000 (par langue)	Guide-audio 5.700 visiteurs sur le site du projet Plus de 500 téléchargements (fichiers)
<b>Construction durable</b>	Traitement de demandes de particuliers	Informier sur construction durable	Nombre demandes traitées	500 (cumul 2013)	370
	Mise au point d'une check-list pour la construction durable	Proposer un outil pour évaluer la durabilité	Nombre d'applications	500 (cumul 2013)	780
	Organisation de visites de maisons témoin	Donner des exemples	Nombre de visites organisées Nombre de participants	20 (cumul 2013) 200 (cumul 2013)	28 360
	Organisation participation foires	Informier sur l'évolution	Nombre de visites organisées Nombre de participants	5 (cumul 2013) 75 (cumul 2013)	6 90
	Organisation de journées de promotion	Promotion des entreprises, Information des particuliers	Nombre de journées de promotion organisées Nombre de participants	3 6000 (cumul)	3 5.630
	Elaboration/ application de passeports de bâtiment	Proposer un outil d'accompagnement pour une construction/ rénovation durable	Nombre d'applications	100	Cf. check-list
	Réalisation d'objets de démonstration	Donner des exemples	Nombre de réalisations	5	4
	Diffusion info. cluster « Eco-construction »	Servir de relais	Publications (sur papier et via web)	10	4
	Présentation cluster « Eco-construction »	Servir de relais	Nombre de réunions	5	5
	Montage grappe construction durable : sensibilisations	Visites d'entreprises	Nombre Visites d'entreprises	25	30
	Montage grappe construction durable	Composition de la grappe	Nombre d'entreprises participantes	20	0
	Montage grappe construction durable	Activités grappe (réunions d'information, visites etc.)	Nombre d'actions	5	0
	Montage centre d'impulsion	Organisation réunions d'information	Nombre de réunions	5	2
	Montage centre d'impulsion	Organisation de l'implication des entreprises	Nombre d'entreprises impliquées dans le centre	10	Groupe de travail/ d'accompagnement du projet créé début 2014

## **3.2 EVALUATION PAR PROJET**

### **Construction et rénovation durable**

Le grand nombre de participants aux manifestations grand public, démontre que l'intérêt pour la thématique de la construction et la rénovation durable persiste. A souligner que plus de 6.000 personnes ont assistés aux offres organisés dans le cadre du projet telles que les « Journées découverte Bois et construction durable », les soirées d'information thématiques ou encore les visites de chantier.

Les demandes d'information des particuliers deviennent de plus en plus spécifiques, nécessitant donc surtout dans le domaine de la rénovation souvent une consultation professionnelle (architecte,...).

Dans le cadre des coopérations avec le cluster Eco-construction et l'Office Economique Wallon du Bois, le chargé de mission a mis à disposition des informations recueillis sur différents séminaires internationaux (Holz/Bau/Energie à Cologne / Holzbauforum à Garmisch). Sur demande de l'OEWB un analyse du marché allemand et de son fonctionnement en matière de vente bois (y compris feuillus) a été réalisée.

Finalement la création du « Centre d'impulsion Bois, Construction durable et Energies renouvelables » a continué à prendre forme (après plusieurs années de préparation dans le cadre du projet LEADER). Suite à une décision de principe du Gouvernement de la Communauté germanophone prévoyant des budgets pour la construction du centre en collaboration avec des acteurs de la formation continue / des classes moyennes, un groupe de travail et d'accompagnement du projet a été créé début 2014.

De même le travail de mise en réseau avec des partenaires potentiels belges et étrangers (domaines de la recherche, de la formation, des entreprises/clusters) a été approfondi. Seize partenaires potentiels ont été rencontrés (certains à plusieurs reprises) afin de leur présenter le projet et d'échanger sur d'éventuelles coopérations futures.

La pérennisation du projet est en lien direct avec la construction du « Centre d'impulsion Bois, Construction durable et Energies renouvelables ». De même une poursuite du travail de sensibilisation et d'information (qualifiée) et ce surtout dans le domaine de la rénovation durable serait souhaitable.

### **Etude paysagère et SIG**

Fonctionnel depuis automne 2012, le SIG est disponible et accessible en ligne (<http://botrange.no-ip.org>).

Depuis 2012 la base de données du SIG, tout à fait innovante pour le territoire, a été élargie de manière continue et ce en collaboration avec les communes et différentes organisations.

De même l'achat d'un GPS professionnel a permis le soulèvement de données supplémentaires sur le terrain en collaboration avec les communes et donc d'ajouter des couches supplémentaires au SIG (p. ex. système d'égouttage).

De manière générale, les retours par rapport au SIG ont été plus que positives à tous les niveaux (communal, régional, national et international).

L'étude paysagère réalisée par un bureau d'études (groupe de travail de paysagistes, d'architectes et géographes) en étroite collaboration avec un comité d'accompagnement regroupant les principaux acteurs du territoire ayant une relation avec le paysage construit et non-construit ainsi que les communes, a été adoptée à l'unanimité en 2013. Depuis 2014, le Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel élargit l'étude paysagère à l'ensemble du territoire du Parc par ses propres moyens personnels et sur base des expériences récoltés dans le cadre du projet LEADER.

La pérennisation du projet (mise à jour régulière du SIG et réalisation des mesures de l'étude paysagère) sera assurée par le Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel.

## **Brochure Architecture et ruralité**

*UmBauen im Dorf – Ratgeber für die belgische Eifel*

Cette brochure de qualité, élaborée par la WFG Ostbelgien en étroite collaboration avec de nombreux acteurs du territoire (architectes, communes, population, paysagistes,...), a été publiée en 2010. En dehors de sa diffusion via les communes (candidats bâtisseurs) et les banques du territoire du GAL, l'organisation de cinq soirées d'information ainsi que la réalisation de plusieurs campagnes médiatiques (également hors LEADER) auront permis de sensibiliser un public large pour la construction et rénovation respectant les spécificités locales et la bonne intégration au sein du village. Les nombreuses demandes qu'on a reçues par rapport à la brochure (y compris de l'étranger – Allemagne, Autriche,...), démontrent qu'il s'agit d'une brochure innovante et de qualité.

## **Renforcement de l'attractivité des centres de village**

Ce projet a été réalisé en collaboration avec 23 étudiants de la RWTH Aachen (université – chaire urbanisme et aménagement du territoire) dans cinq villages pilotes (un par commune du GAL) et ce via un approche fortement innovante, originale et participative (trois workshops par village, travail avec écoles primaires dans les villages,...). Lors de ces workshops, des concepts d'avenir ont été réalisés par les étudiants sur base des avis et propositions de la population.

Certaines idées de projet élaborés au sein du projet ont été réalisés directement par des groupes villageois ou les communes (plaine de jeux, lieu de rencontre pour jeunes, achat d'une maison par la commune pour familles du village, initiative FahrStopp,...), d'autres se trouvent encore en phase de réalisation (étude de faisabilité pour un point multi-services, réflexion sur l'utilisation des nombreuses granges non-/sous-utilisés,...)

De même a eu lieu en 2013 une soirée d'information grand-public et une exposition des travaux des étudiants à laquelle près de 100 personnes ont assistées.

Finalement dans trois des cinq villages des groupes de citoyens se sont créés comme conséquence directe du projet.

Le grand nombre de participants aux différentes offres (plus de 500 en tout), ainsi que le très grand intérêt qu'ont montrés les médias pour ce projet, démontrent qu'un réel intérêt / besoin existe autour de la thématique de l'avenir de nos villages. Les habitants sont soucieux positivement pour l'avenir de leur village respectif. Même si la qualité de vie dans nos villages est certes toujours bonne, le milieu rural en général et les (petits) villages moins centraux en particulier, doivent faire face de plus en plus à une problématique réelle qu'est la menace furtive de l'existence future de leurs villages. Thématique à suivre donc de près également à l'avenir et ce via les PCDR, le concours villageois et LEADER (approche concertée de pérennisation).

## **Eifel-Ardennen-Tisch**

L'objectif d'associer les producteurs alimentaires (plus large que l'agriculture) et de créer une structure juridique commune n'ayant pas pu être atteint, le GAL a décidé de manière conséquente d'arrêter ce projet en cours de route. Cette décision aura permis de réaliser de nouveaux projets couvrant des domaines d'activité faisant partie du schéma de développement du PDS du GAL, mais qui n'étaient pas encore abordés sur le territoire (Bénévolat – Landakademie, Centres villages et Mobilité durable).

La thématique de la valorisation des produits agricoles (lait et viande) et de la diversification agricole reste cependant d'actualité. Mais toute approche nouvelle devra se concentrer tout d'abord sur les attentes et besoins des agriculteurs.

## **Lauschtouren – Circuits sonores**

Réalisés en étroite collaboration avec des associations locales, des fichiers-audio présentant de manière innovante (storytelling) 33 sites d'intérêt historique, culturel et naturel sont disponibles sur iPod et téléchargeables sur internet. Les retours des visiteurs de la région sont très positifs. Cependant la location d'iPod sur place (point info touristiques) reste en-dessous des attentes. Le nombre de téléchargements sur le site



web de l'Agence de Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB) reste par contre très élevé (plus de 5.700 visiteurs différents sur le site web et plus de 500 téléchargements de fichiers audio). La pérennisation du projet est assurée par l'ATEB en collaboration avec les trois bureaux d'information touristiques du territoire (Bütgenbach, St.Vith, Burg-Reuland).

### **Système points nœuds pour randonnées**

Sur base d'un inventaire des sentiers existants et l'élaboration de critères de sélection des sentiers, un choix d'itinéraires de randonnée de qualité a été effectué en concertation régulière avec des groupes de travail locaux (syndicats d'initiative, communes,...).

Les itinéraires sélectionnés ont ensuite été intégrés dans un système point nœud accessible via internet (réseau points nœuds virtuel avec données GPS,...) : <http://go.eastbelgium.com>

De même une App (utilisation sans connexion internet sur Smartphone) est disponible gratuitement dans les stores Android et Apple. Ce système représente une approche tout à fait innovante et sera pérennisé par l'ATEB en tant que opérateur de terrain du projet.

L'expérience de la première saison de randonnées (2014) démontre un grand intérêt pour le réseau points nœuds virtuel (plus de 22.000 clics pour le site venant de près de 16.500 PC différents / près de 1.200 téléchargement de l'App), mais il faut également constater qu'un balisage sur le terrain reste une exigence des randonneurs.

### **Mobilité durable**

Dans le domaine de la mobilité durable, l'engagement d'une chargée de mission auprès de l'asbl Fahrmit aura permis de créer un « Point de contact Mobilité » pour le territoire du GAL, inexistant auparavant. A cet égard la création de « Centrales de mobilité locales » prévue par la Région wallonne en 2015 est certes également à saluer en vue d'une pérennisation en collaboration avec les acteurs du terrain.

De même le site web [www.fahrmit.be](http://www.fahrmit.be) (covoiturage) sert comme point de contact virtuel. Ce site existait déjà avant le démarrage du projet LEADER, mais depuis que LEADER donne également des moyens au projet afin de pouvoir faire de la publicité (offres / demandes via radio lors de l'info-traffic), le nombre d'inscrits au site a fortement augmenté. Actuellement 541 personnes sont activement inscrits au site ce qui représente une augmentation de 45% depuis le début du soutien via LEADER. L'objectif de 20% est donc largement atteint.

La sensibilisation et la mise en réseau des acteurs étaient des tâches transversales abordées dans le travail quotidien et au sein des différents projets réalisés. Citons à titre d'exemple en ce qui concerne la sensibilisation :

- « Kindermeilen » : trois éditions avec en moyenne une participation de près de 30 écoles du territoire du GAL et avec environ 2.000 participants par édition. En tout plus de 50.000 « Kindermeilen » (= trajets à pied ou à vélo) ont été collectionnés !
- « Die Klosterstrasse macht mobil » : sensibilisation des 870 salariés de la Klosterstrasse (rue du couvent) par rapport à leurs habitudes de mobilité – dépliants d'information sur les offres de mobilité alternative / le covoiturage, enquête,...).
- « Fahr Stopp » : initiative née au sein du village de Schönberg (projet LEADER « Centres villages ») comparable avec le système VAP / Covoit'Stop.

En ce qui concerne l'amélioration des offres du transport public, des premiers contacts ont été établis entre Fahrmit et les responsables du « Rufbus » du Kreis Euskirchen (D) ainsi que le TEC Liège-Verviers.

Suite à plusieurs réunions avec le TEC Liège-Verviers, mais également avec des représentants politiques (communes, Région wallonne, Communauté germanophone), l'idée d'étudier la faisabilité d'un système comparable sur le territoire du GAL est poursuivi. De même lors des enquêtes réalisées par le GAL dans le cadre de l'élaboration de la stratégie 2020 pour le territoire du GAL, l'amélioration de l'offre en mobilité a été citée comme une des thématiques prioritaires et ce à tous les niveaux.

A souligner également que le conseil d'administration du TEC Liège-Verviers a donné son accord de principe pour la réalisation de cette étude de faisabilité.

## **Bénévolat – Landakademie**

Une enquête réalisée auprès des bénévoles du territoire du GAL en début de projet a démontré les besoins suivants en formation :

2/3 des bénévoles souhaitent des mesures de formation et de soutien.

Les thématiques les plus demandées peuvent être résumées comme suit :

- Gestion administrative (finances, aspects légaux, assurances,...)
- Gestion humaine (communication, gestion de réunion, dynamique de groupe, motivation des bénévoles,...)

Depuis 2012 la « Landakademie » a réalisé près de 100 formations dans les domaines précités avec en moyenne plus de 20 participants / formation.

Les formations pour bénévoles seront pérennisées via leur intégration dans le programme de formation classique de l'opérateur de terrain (acteur reconnu en et par la Communauté germanophone en matière de formations pour adultes).

## **Pédag'EC – Coopération transnationale**

Ce projet dans le domaine de la construction durable et des énergies renouvelables a été réalisé en coopération avec les GAL Cuestas (B) et Redange-Wiltz (L) :

Le projet comportait trois volets distincts :

- Volet 1 – Formation Construction et rénovation durable

Des modules de formation (pour entreprises et communes) dans le domaine de la construction et rénovation durable ont été élaborés par le partenaire luxembourgeois expérimenté IFSB (Institut de la formation sectorielle du bâtiment – département Construction durable) et ce en collaboration avec les partenaires des différents GAL.

En 2013, les premières formations des formateurs ont eu lieu. Suite aux remarques des participants (centre de formation des classes moyennes, entreprises de construction,...), les modules ont été adaptés afin de répondre au mieux aux besoins des acteurs du terrain. Les modules de formation sont pérennisés via leur intégration dans les cours de formation du centre de formation des classes moyennes (ZAWM), ou l'aspect de la durabilité dans la construction n'était pas encore traité auparavant. De même une collaboration à long terme entre les centres de formation IFSB et ZAWM est le fruit de ce projet.

- Volet 2 : Expo mobile Construction durable et Energie

Lors de l'élaboration du concept de l'exposition, les partenaires du projet se sont rendus compte que le budget disponible ne permettra pas la réalisation d'une exposition mobile telle que prévue. Une demande de fonds supplémentaires (Interreg Grande Région) ayant été refusée en automne 2013, le projet a été réorienté. Au lieu d'une expo physique a été créé un outil virtuel innovant ([www.pedagec.eu](http://www.pedagec.eu)), permettant de vérifier la durabilité de son projet de construction / de rénovation (orientation, isolation, technique, matériaux, énergies renouvelables, aspect santé,...). Une pérennisation du site web est prévu par l'IFSB et ce en collaboration avec les différents partenaires du projet.

- Volet 3 : Gestion énergétique au niveau communal

Suite aux réunions d'information de 2012 (une réunion d'information s'adressant aux conseils communaux et des réunions individuelles avec les collèges communaux), deux communes (Amel et Burg-Reuland) ont été sélectionnés et ensuite accompagnées de manière approfondie par l'Energipark Réiden dans leurs démarches vers une utilisation / production d'énergie de manière plus durable (workshops / réalisation d'un bilan CO2 / proposition de démarches à prendre / encadrement de la commune dans certaines de ces démarches).

Le budget de coopération final du GAL, représente 8,2% du budget global du GAL. Cependant nous tenons à souligner, que les dépenses réelles de l'opérateur de terrain ont dépassé de plus de 5.000 € le budget disponible du projet Pédag'EC. Finalement au moment de préparer les projets de coopération, l'attribution de budgets supplémentaires pour différents projets du GAL n'était pas encore connue.

## 4 LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE A L'HORIZON 2020

### 4.1 PRESENTATION GENERALE DU PROCESSUS DE PARTICIPATION

Le plan de développement stratégique du GAL 100 villages – 1 avenir a été élaboré sur base d'une approche participative et d'une consultation proactive.

Entre décembre 2013 et février 2015, plus de 50 réunions, rencontres et manifestations de consultation ont eu lieu et ce à différents niveaux (GAL, politique, organisations / acteurs de terrain et grand-public). Toute personne avait la possibilité via différents moyens et médias de s'impliquer activement dans l'élaboration du présent PDS et ce que ce soit au niveau de l'analyse AFOM, de la définition des thématiques prioritaires et des objectifs ou encore au niveau de la formulation d'idées de projet.

En tout, près de 400 personnes auront participées aux différentes réunions et à l'enquête réalisée par le GAL. Tenant compte du fait que certaines personnes ont été consultées à plusieurs reprises (p.ex. réunions et enquête en ligne), une participation et implication active d'environ 250 personnes différentes dans le cadre du processus d'élaboration du PDS nous semble cependant bien réaliste et démontre que cette approche de consultation proactive a été bien acceptée par la population.

Voici un résumé des différentes consultations ayant eu lieu de décembre 2013 à janvier 2015 :

<b>Public-cible</b>	<b>Timing</b>	<b>Thématiques abordées</b>	<b>Nombre de réunions / appels</b>	<b>Nombre de participants (hors AT)</b>
<b>GAL</b>	01.12.2013 – 15.02.2015	- Evaluation LEADER 07-13 - Analyse AFOM - Thématiques prioritaires - Objectifs - Thème fédérateur - Idées de projets - Evaluation et sélection des projets	6 réunions du CA du GAL	16 (en moyenne)
<b>Communes et bourgmestres</b>	Mai 2014	- Evaluation LEADER 07-13 - Analyse AFOM - Thématiques prioritaires - Idées de projets	5 réunions (une réunion / collège)  Une réunion commune avec les bourgmestres	31
<b>Acteurs de terrain et personnes ressources</b>	Avril – Septembre 2014	- Evaluation LEADER 07-13 - Analyse AFOM dans les domaines respectifs - Thématiques prioritaires - Idées de projets	21 réunions avec en tout 29 acteurs de terrain (plus large que les acteurs membres du GAL)	86

<b>Appels à participation et à projets dans les médias</b>  <b>Enquête en ligne</b>	15.08. – 15.11.2014	- Evaluation LEADER 07-13 - Analyse AFOM - Thématiques prioritaires - Idées de projets	Appel à participation via site web du GAL / des partenaires  Mailing à plus de 250 contacts du GAL (personnes, associations, entreprises,...) avec demande de transmettre / partager dans leurs réseaux respectifs  Plusieurs appels dans les médias : - Appel à participation à l'enquête : → Presse (toutes-boîtes) : 23. & 27.08.2014 → Radio (interview détaillée + annonce dans les infos régionales) : 02. & 03.09.2014 - Appel à projets et présentation des résultats de l'enquête : → Presse : 29.10.2014 → Radio : 30. & 31.10.2014 (annonce dans les infos régionales)	120 réponses complètes (148 réponses en tout)
<b>Rencontres avec CLDR</b>	Septembre 2014	- Evaluation LEADER 07-13 - Thématiques prioritaires - Idées de projets	5 réunions (une réunion / CLDR)	66
<b>RDJ-Lounge</b>	15.11.2014	- Thématiques prioritaires - Idées de projets	1 réunion avec comme public-cible les jeunes (en collaboration avec le conseil de la jeunesse - RDJ)	14
<b>Acteurs de terrain</b>	Novembre 2014 – Janvier 2015	Elaboration des propositions de projets avec acteurs de terrain et partenaires potentiels	15 réunions	64
<b>TOTAL</b>			<b>53</b>	<b>397</b>

En annexe 3 vous trouverez les informations et résultats détaillées par rapport à ce processus de participation :

- PVs des réunions du CA du GAL, avec les collèges communaux / bourgmestres et avec les CLDR et le RDJ (en allemand)
- Liste des acteurs de terrain / personnes ressources rencontrées
- Analyse des résultats de l'enquête en ligne (en allemand)

Dans la suite quelques illustrations des différents appels à participation :

The screenshot shows the SurveyMonkey dashboard for a survey titled "LAG 100 Dörfer - 1 Zukunft - Ihre Ideen für das LEADER-Programm 2014-2020". The survey was created on July 7, 2014, and has received 121 responses. A bar chart displays the number of responses per day from July 21 to October 13, 2014. The highest number of responses is on August 18, 2014, with approximately 80 responses. Other notable peaks occur on September 1 and September 8, 2014, with around 25 responses each. A "Web Link" collector is active, and the survey is currently "OFFEN" (open).

DATE	BEANTWORTUNGEN
21.07.2014	0
28.07.2014	0
04.08.2014	0
11.08.2014	0
18.08.2014	80
25.08.2014	15
01.09.2014	25
08.09.2014	25
15.09.2014	10
22.09.2014	5
29.09.2014	5
06.10.2014	5
13.10.2014	5

## Enquête en ligne

The screenshot shows a news article on the BRF website. The article is titled "Neue LEADER-Förderperiode: Online-Umfrage in Eifelgemeinden" and was published on September 2, 2014, at 18:36 by Stephan Pesch. The article discusses the preparation for the new LEADER funding period (2014-2020) and mentions that a local action group of 100 villages is conducting an online survey to gather ideas from the residents of five Eifel municipalities. The survey is open until September 15, 2014. A video player is embedded at the bottom of the article, showing a recording of the interview with Gilbert Küpper.

Announce « Enquête en ligne » et « Appel à projets » (radio régionale BRF – 02.09.2014)  
 Interview disponible en ligne : <http://brf.be/nachrichten/regional/791947/>

Kurier-Journal (Toutes-Boîtes) - 27.08.2014

LEADER 2014-2020

## Online-Umfrage der LAG "100 Dörfer - 1 Zukunft"

Ostbelgien - Eine gemeinsame Vision für eine lebendige Region so lautet der Slogan der Lokalen Aktionsgruppe (LAG) "100 Dörfer - 1 Zukunft". Mit Unterstützung des europäischen LEADER-Programms möchte die LAG "100 Dörfer - 1 Zukunft" dazu beitragen, den Austausch und die Zusammenarbeit zwischen den lokalen Akteuren zu stärken und gemeinsam die belgische Eifel zukunftsfähig zu gestalten. Mit der Zielsetzung der nachhaltigen Aufwertung der regionalen Ressourcen in den fünf Eifelgemeinden wurden in den vergangenen Jahren verschiedene Projekte und Aktivitäten unterstützt. So ist der Ratgeber "Umbauen im Dorf", die Dorfwerkstätten im Rahmen des Projek-

themen "Innere Entwicklung der Dörfer" oder auch die "Erlebnistage Holz und nachhaltiges Bauen" (alles Projekte der WFG Ostbelgien). Daneben zählen auch die sogenannten "Landschaften" und der virtuelle Wandermobilplaner der Tourismusagentur Ostbelgien, das Geografische Informationssystem sowie die Landschaftsstudie des Naturparks Helios Venn-Eifel, die "Landschaften der Ländlichen Glöden" oder auch die Mitfahrzentrale von "Fahr mit" zu den unterstützten Maßnahmen. Aktuell laufen die konkreten Vorbereitungen für die LEADER-Förderperiode 2014-2020. Gemeinsam mit den in der LAG zusammengeschlossenen Akteuren gilt es dabei, die neuen Zielsetzungen sowie die

thematischen Schwerpunkte und Projekte für die kommenden sechs Jahre zu definieren. Um auch die Ideen und Wünsche der Menschen in der Region zu berücksichtigen, führt die LAG "100 Dörfer - 1 Zukunft" aktuell eine Online-Umfrage durch. Die Umfrage, deren Beantwortung etwa 10 Minuten in Anspruch nimmt, ist bis zum 15. September 2014 freigeschaltet. Personen, die über keinen Internetzugang verfügen, können die Umfrage unter der Telefonnummer 0802 00 12 in Papierform anfragen. Unter allen Teilnehmern an der Umfrage wird ein herausragendes im Wert von 100 € verlost. Den Link zur Umfrage finden Sie unter [www.leader-eifel.be](http://www.leader-eifel.be) (Rubrik Aktualien).

**Kreative Amel Sprachen**

- Niederländisch für Anfänger mit Susanne

Ab Dienstag, 16. September 2014 von 13.30 bis 15.30 sowie ab Mittwoch, 17. September 2014 von 09.30 bis 11.30 Uhr (5 x 2 Std.) UKB: 55 €

- Niederländisch für Fortgeschrittene mit Susanne

Ab Dienstag, 16. September 2014 sowie ab Donnerstag, 18. September 2014, jeweils von 19.30 bis 21.30 Uhr (5 x 2 Std.) UKB: 55 €

- Niederländisch Konversation mit Susanne

Freitags, 1. x im Monat ab dem 19. September 2014 von 19.30 bis 21.30 Uhr (5 x 2 Std.) UKB: 55 €

- Englisch für Fortgeschrittene mit Monika

Ab Montag, 1. September von 13.30 bis 15.30 Uhr (5 x 2 Std.) UKB: 55 €

Anmeldungen und Informationen: [kreativa.amel@kynt.be](mailto:kreativa.amel@kynt.be) oder Tel. 08094 13 03.

Alle unsere Kurse auf [www.kreativa-amel.be](http://www.kreativa-amel.be)

**Kreative Amel Moderne Jeans-Taschen mit Bernadette**

Amel - Aus einer alten Jeans lässt sich ganz einfach eine schicke und kreative Handtasche machen. In der Form Ihrer Fantasie beim Jeans-Taschen-Design sind dabei keine Grenzen gesetzt.

**Sie wollen ein Haus bauen oder Ihr Heim renovieren?**

**Küches Amstreich**

GSM: 0471 838 469

Dann sind Sie bald mit für **jugendliche Amstreichbauer** (ob Außen- oder Innenbereich) an der richtigen Adresse. Für weitere Informationen kontaktieren Sie mich.

**Die Ardennenschlacht + Cours d'allemand à St.Vith**

Donnerstag, 28. August: "Die Entscheidung in Bastogne" in Wissembach

Bekanntlich veranstaltet die Lupe im Saal "Wissembach", Wissembach (bei St.Vith), ein spannendes Seminar über die Entscheidung der Ardennenschlacht in Kinoformat auf Leinwand, das mit freundlicher Unterstützung

Cours d'allemand à St.Vith

Bien sûr, "La Loupe" proposez cours d'allemand dans des petits groupes à St.Vith (Bleichstraße 7-8). Ils prévus pour apprécier à partir de débuteront à St.Vith:

- allemand pour débutants 1 groupe à partir du jeudi 2 oct toujours entre 19.30-21.30 he jusqu'au 11 décembre (10 x 2 he 150 Euro)
- allemand pour débutants 2 groupe à partir du mardi 30 sept, toujours entre 9.30-11.30 he jusqu'au 16 décembre (10 x 2 he 150 Euro)
- allemand pour fauchebutants groupe à partir du jeudi 2 oct toujours entre 19.21 heures, just 11 décembre (10 x 2 heures, 150 €)
- allemand avec des connaissances groupé novembre à venir de novembre

von Sanitär-Heizung-Solar Werner Sawolberg Pöndler (Aschener Str. 118, 4711 Herdorf, Tel. 0871 559452) stattfindet. Am zweiten

**kurierjournal ST.VITH GEWINNSPIEL: 3x2 Wochenendkarten fürs Hillclimbing**

**Folgende Frage gilt es zu beantworten: Wie heißt der Frontmann der Bonjovi Tribute Band?**

## Announce « Enquête en ligne » et « Appel à projets » (toutes-boîtes - Kurier-Journal - 27.08.2014)

GrenzEcho  
Mittwoch, 29. Oktober 2014

EIFEL · ARDEI

Leader-Programm: Neue Förderperiode eingelaufen - Online-Umfrage fließt in die Projektentwicklung ein

## Dorfentwicklung und Mobilität

EIFEL

Seit einigen Wochen laufen die Vorbereitungen für die Förderperiode 2014-2020 des Leader-Programms der Lokalen Aktionsgruppe (LAG) „100 Dörfer - 1 Zukunft“. Dabei wurden auch die Einwohner der fünf Eifelgemeinden durch eine Umfrage mit eingebunden.

VON JULIA BRÜLS

Nachdem die Förderperiode 2007-2013 Ende dieses Jahres zu Ende geht und die angestrebten Projekte bereits verwirklicht wurden oder noch in ihrer Vollendungsphase stecken, steht nun die Suche nach neuen oder erweiterten Projekten für die bevorstehende Förderperiode an.

„Dazu haben wir uns vorgenommen, neben der Lokalen Aktionsgruppe (LAG) und den Gemeinden, auch gezielt die lokalen Akteure und die Bevölkerung der fünf Gemeinden zu Themen Schwerpunkten und Projektideen zu befragen“, erklärt Leader-Projektleiter Gilbert Küpper von der Wirtschaftsförderungsgesellschaft (WFG) Ostbelgien. „In einer Online-Umfrage wollten wir erfahren, wo die Stärken und Schwächen der Region liegen und welche Chancen und Risiken sich daraus zukünftig ergeben.“

**120 Personen äußerten sich online zu Stärken und Schwächen der Region.**

Bis zum 15. September lief die Umfrage, an der insgesamt 120 Personen teilgenommen haben. In den letzten Wochen wurde sie ausgewertet und mit den Prioritäten des Verwaltungsrates der LAG und der EU abgeglichen.

„Als Stärken des Gebietes erkannten die Befragten besonders das aktive Vereinsleben und Ehrenamt sowie die Themen Landschaft, Natur und Wasser und dies auch in Verbindung mit einem sanften Tourismus.“ Sozialer Zusammenhalt“ Die Umfrage zeigte auch,



Die Dorfentwicklung soll eines der Schwerpunktthemen der kommenden Förderperiode des Leader-Programms der Lokalen Aktionsgruppe „100 Dörfer - 1 Zukunft“ bleiben. Archivfoto: Gerd Hennen

dass die Themen Mobilität und Verkehrsinfrastruktur sowie die Dorfentwicklung und die damit verbundene Zersiedlung der Dörfer als große Herausforderungen für die zukünftige Entwicklung des Gebietes gesehen werden“, erklärt Küpper das Ergebnis.

Entsprechend der genannten Stärken und Schwächen, wurden durch die Befragten vor allem die Bereiche Mobilität und Verkehrsinfrastruktur, Raumordnung, Dorfentwicklung und Wohnungswesen sowie der Tourismus als prioritäre Handlungsfelder genannt. „Wobei der Tourismus zwar bereits als eine Stärke gesehen wird, jedoch weiterhin gefördert werden sollte.“

Neben besagter Online-Umfrage, wurde in den vergangenen Monaten auch im Verwaltungsrat der LAG „100 Dörfer - eine Zukunft“ sowie mit einer Reihe von lokalen Akteuren über die prioritären Handlungsfelder ausgetauscht. Auch dort wurden die Bereiche Dorfentwicklung und Tourismus als wichtige Handlungsfelder genannt. Zusätzlich wurden jedoch auch die Themen „Natürliche Ressourcen“, Sozialer Zusammenhalt“ sowie „Wirtschaft und

Beschäftigung“ als prioritär eingestuft. Auf Basis dieser Resultate wurde nun ein Entwicklungsschema mit den wichtigsten Handlungsfeldern in den Bereichen Ökonomie, Ökologie und Soziokulturelles ausgearbeitet.

**Kommunikation verbessern und Kirchturmdenken ablegen**

Dieses Entwicklungsschema dient nun in den kommenden Wochen und Monaten als Grundlage für die Ausarbeitung der konkreten Projekte für die Leader-Förderperiode 2014-2020.

Während der Bereich Ökonomie die Themen Tourismus, Mittelstand, Beschäftigung sowie Forst- und Landwirtschaft umfasst, steht die nachhaltige Nutzung der vielfältigen natürlichen Ressourcen des Gebietes im Mittelpunkt.

Die Dorfentwicklung und die damit verbundenen Herausforderungen in den Bereichen Mobilität, Dienstleistungen und Zusammenleben werden schließlich unter dem

Oberbegriff Soziokulturelles behandelt. Außerdem wichtig für die neue Leader-Förderperiode sei die Kommunikation und Vernetzung zwischen allen Akteuren, da auch ein gewisses „Kirchturm“-Denken als Schwäche in den Befragungen erkannt wurde und die Zusammenarbeit zwischen den unterschiedlichen Akteuren sicherlich noch ausgebaut werden könne, so Gilbert Küpper. Die thematischen Schwerpunkte des kommenden Leader-Programms sind somit festgelegt, nun gilt es bis Februar möglichst konkrete Projekte in diesen Themenbereichen zu erarbeiten. Auch hier hat die Online-Befragung interessante Ideen und Ansätze geliefert, die nun in die Projektarbeit einfließen werden.

Ein abschließender Austausch mit der breiten Öffentlichkeit über die zukünftigen Leader-Projekte ist für Ende 2014 vorgesehen, bevor der definitive Leader-Antrag dann Mitte Februar 2015 bei der Wallonischen Region eingereicht wird.

Im Rahmen von zwei aufeinanderfolgenden Projektaufrufen haben insgesamt 17

ländliche Gebiete auf Ebene der Wallonischen Region die Chance auf eine Leader-Förderung. Wie viele Gebiete einen Antrag einreichen werden, ist aktuell schwer zu sagen, es ist ein Wettbewerb“, so Küpper. Sollte der Antrag der LAG 100 Dörfer - 1 Zukunft berücksichtigt werden, könnten die Projekte ab Herbst 2015 starten.

INFO

**Projektideen willkommen**

• Möglichst konkrete Projektvorschläge zu den genannten Themenschwerpunkten sind weiterhin und noch bis Mitte November sehr willkommen. Somit können die Bürger weiterhin mitreden und ihre Vorschläge telefonisch unter 080/280012 oder per Mail an [leader@wfg.be](mailto:leader@wfg.be) einreichen.

• Unter den 120 Teilnehmenden der Online-Umfrage wurde ein Restaurant-Gutschein im Wert von 100 Euro verlost. Glückliche Gewinnerin ist Désirée Rauw aus Nidrum.

## Résultats « Enquête en ligne » et « Appel à projets » (Grenz-Echo - 29.10.2014)

## 4.2 ELABORATION ET DESCRIPTION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

### 4.2.1 Travail sur les enjeux / thématiques prioritaires

Comme déjà mentionné sous le point 4.1., l'élaboration de la stratégie de développement s'est faite sur le principe du bottom-up. Depuis plus d'un an, le GAL ainsi que les acteurs de terrain et la population ont activement participé au processus d'élaboration de cette stratégie de développement :

#### - Conseil d'administration du GAL

Sur base des résultats d'une première analyse et discussion des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire au sein du GAL (février 2014), les membres du GAL ont été invités dans le cadre de la réunion en avril 2014, à définir les enjeux et défis majeurs à l'horizon 2020 pour le territoire du GAL.

Sur base d'un travail individuel (méthode des points), les thématiques prioritaires suivantes ont été définies par les membres du GAL (priorité décroissante) :

Priorité	Thématique	Points	%
<b>1</b>	<b>Nature, environnement, énergie &amp; eau</b>	<b>29</b>	<b>17,58</b>
<b>2</b>	<b>Développement villageois &amp; services</b>	<b>23</b>	<b>13,94</b>
<b>3</b>	<b>Industrie du bois &amp; sylviculture</b>	<b>22</b>	<b>13,33</b>
<b>3</b>	<b>Agriculture &amp; diversification agricole</b>	<b>22</b>	<b>13,33</b>
<b>5</b>	<b>Tourisme &amp; infrastructure touristique</b>	<b>18</b>	<b>10,91</b>
6	Vie associative & bénévolat	13	7,88
7	Mobilité & infrastructure routière	11	6,67
8	Artisanat & classes moyennes	9	5,45
9	Aménagement du territoire & urbanisme	7	4,24
10	Social & santé	4	2,42
10	Culture & identité	4	2,42
12	Formation & formation continue	3	1,82

Dans la suite les cinq thématiques prioritaires ont été discutées en sous-groupes afin de définir les enjeux et défis dans ces domaines pour le territoire du GAL.

Les résultats obtenus sont riches et ont été regroupés dans un premier schéma de développement (esquisse).

A souligner que le travail demandé dépassait le cadre strict de LEADER et s'attachait aux enjeux globaux du territoire des cinq communes ainsi qu'aux objectifs généraux.

Comme le travail réalisé par les sous-groupes comportait également des idées de projets, elles ont directement été intégrées dans la première esquisse du schéma de développement, appelée à évoluer en fonction des rencontres et des manifestations.

#### - Grand public

Dans le cadre de l'enquête en ligne réalisée entre le 15.08. et le 15.09.2014 par le GAL (120 participants – évaluation complète en annexe 3), le grand public était invité à partager ses avis par rapport aux :

- Atouts, faiblesses, opportunités et menaces
- Enjeux et thématiques prioritaires
- Idées de projets

Les résultats de l'enquête par rapport aux atouts, faiblesses, opportunités et menaces ont été intégrés dans l'analyse AFOM présentée plus haut.

Les idées de projets formulés par les participants à l'enquête ont été intégrées dans le processus d'élaboration des projets.

En ce qui concerne les défis et thématiques prioritaires, les résultats de l'enquête en ligne (top 5) font partie intégrant de la stratégie développement. L'analyse des résultats de l'enquête en ligne a donné la priorisation suivante (priorité décroissante) :

Priorité	Thématique	Points	%
<b>1</b>	<b>Mobilité &amp; infrastructure routière</b>	<b>207</b>	<b>14,08</b>
<b>2</b>	<b>Développement villageois, aménagement du territoire &amp; logement</b>	<b>183</b>	<b>12,45</b>
<b>3</b>	<b>Tourisme &amp; infrastructure touristique</b>	<b>135</b>	<b>9,18</b>
<b>4</b>	<b>Economie &amp; marché d'emploi</b>	<b>123</b>	<b>8,37</b>
<b>5</b>	<b>Santé et services médicaux</b>	<b>114</b>	<b>7,76</b>
6	Formation & formation continue	110	7,48
7	Energie & Eau	96	6,53
8	Artisanat & classes moyennes	94	6,39
9	Culture & identité	89	6,05
10	Vie associative & bénévolat	83	5,65
11	Paysage & nature	81	5,51
12	Social et services	70	4,76
13	Agriculture & diversification agricole	53	3,61
14	Industrie du bois & sylviculture	32	2,18

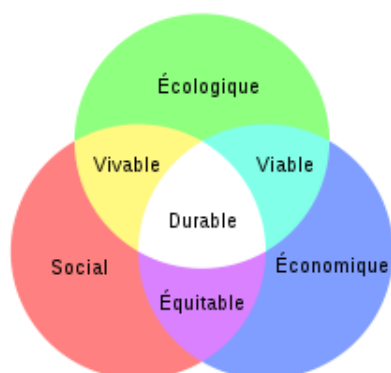
#### - Synthèse et première esquisse du schéma de développement

Les cinq thématiques / enjeux prioritaires dégagées via les consultations des membres du GAL et du grand public, ont été comparés et complétées dans une prochaine étape avec et par les cinq thématiques prioritaires de l'Union européenne (UE2020), c'est-à-dire :

- Emploi
- Recherche et développement
- Changement climatique / Energies durables
- Education
- Pauvreté et exclusion sociale

Le développement équilibré et durable se trouvant au centre de toutes nos approches et efforts, les thématiques et enjeux prioritaires (GAL, enquête en ligne et UE2020) ont été finalement regroupés selon les trois piliers du développement durable, à savoir :

- Economie
- Ecologie
- Social



Source : Wikipédia



L'aspect de la « Gouvernance », défini au sein du GAL par des mots-clés plus accessibles tels que « mise en réseau », « coopération », « communication » et « participation », a été intégré comme quatrième pilier dans notre première esquisse du schéma de développement du GAL à l'horizon 2020.

L'aspect de la « Gouvernance » tel que défini par la GAL, résume d'ailleurs parfaitement l'idée et l'approche LEADER.

La première esquisse du schéma de développement qui suit, synthétisant donc les consultations et étapes précitées, a été discutée et votée à l'unanimité par le conseil d'administration du GAL en septembre 2014 :



A souligner que la présentation graphique de nos quatre dimensions du schéma de développement sous la forme de quatre « piliers » a été choisie pour des raisons d'une meilleure lisibilité.

Une interaction (cf. flèches) entre ces dimensions et entre les thématiques et enjeux prioritaires, selon le principe du développement durable (cf. schéma relatif au développement durable en haut) est bien entendu fondamentale.

Cette première esquisse a servi ensuite comme base pour l'ensemble des prochaines étapes dans le cadre de l'élaboration du PDS du GAL, à savoir la définition des objectifs ainsi que l'élaboration, l'évaluation et la sélection des projets.

#### 4.2.2 Travail sur les objectifs

Lors de la réunion du GAL de septembre, l'esquisse du schéma de développement a été précisée et complétée par la définition des objectifs.

En sous-groupes, les membres du GAL ont définis des objectifs pour les 4 dimensions du schéma de développement (objectifs de développement), ainsi que pour les différents thématiques / enjeux prioritaires (sous-objectifs). Les propositions des sous-groupes ont été également présentés et discutés en plénière.

Sur base de ce travail, les objectifs de développement et sous-objectifs suivants ont été élaborés (votés à l'unanimité par le CA du GAL en novembre 2014) :

- **Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales**
  - o Entretien et communiquer la compétitivité et la qualité de l'artisanat et des classes moyennes
  - o Améliorer l'offre touristique dans le domaine des randonnées de vélo et pédestres
  - o Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et forestière durable
  - o Consolider le taux d'emploi élevé et favoriser l'insertion professionnelle
- **Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes**
  - o Entretien et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel
  - o Améliorer et consolider la qualité de l'eau à long terme
  - o Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée

- **Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique**
  - o Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole
  - o Assurer l'avenir des villages à long terme
  - o Développer des offres de services adaptés aux besoins
  - o Améliorer l'offre de mobilité et renforcer la coopération entre les acteurs régionaux
- **Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs**
  - o Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau
  - o Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire
  - o Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux
  - o Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active

#### **4.2.3 Travail sur le slogan du GAL et le thème fédérateur de la stratégie de développement**

Sur base des quatre dimensions et des objectifs de la stratégie de développement du GAL, un slogan pour le GAL ainsi qu'un thème fédérateur de la stratégie à l'horizon 2020 a été proposé aux membres du GAL.

Le slogan du GAL de la programmation LEADER 07-13 (Une vision commune pour une région vivante) a été concrétisée comme suit :

##### **« Ensemble pour une région vivante »**

L'accent pour les prochaines années est donc mis sur :

- **la gouvernance**, c'est-à-dire des projets réalisés avec / par les acteurs du territoire, mais également l'échange, la coopération et la communication renforcée entre tous ces acteurs et une implication et participation active du grand public ;
- **la région vivante**, c'est-à-dire qui possède des habitants, des services, des associations et naturellement des emplois, donc des villages vivants et porteurs d'avenir.

Le thème fédérateur aborde lui plutôt les dimensions relatives aux trois axes du développement durable, à savoir l'économie, l'écologie et le socio-culturel.

Sur base des priorités de la stratégie 2020 de l'Union européenne, le GAL veut agir avec sa stratégie de développement surtout dans deux domaines :

- **assurer l'avenir de nos villages** en renforçant la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole, mais également en développant des offres de services et de mobilité adaptés aux besoins.
- **valoriser durablement les ressources régionales** afin de consolider et renforcer le développement du territoire du GAL dans les domaines économiques, écologiques et socio-culturels forts du territoire, tels que l'artisanat et les classes moyennes, le tourisme, l'agriculture et la sylviculture, le paysage naturel et culturel ou encore l'eau et l'énergie tout en contribuant à la création d'activités et d'emplois pérennes dans ces domaines prioritaires pour le territoire du GAL.

Voici donc le thème fédérateur de la stratégie de développement à l'horizon 2020 du GAL 100 villages – 1 avenir :

##### **« Assurer l'avenir de nos villages et valoriser durablement les ressources régionales »**

Le slogan du GAL et le thème fédérateur de la stratégie 2020 du GAL ont été votés à l'unanimité par les membres du GAL en novembre 2014.

Comme vous pouvez constater, la stratégie de développement du GAL contribuera donc avec son thème fédérateur, ses dimensions et ses objectifs parfaitement à la réalisation des objectifs européens et wallons relatifs au soutien du développement rural.


A savoir :

- Règlement de l'Union européenne relatif au soutien du développement rural par le FEADER (n° 1305/2013) :
  - o favoriser la compétitivité de l'agriculture ;
  - o garantir la gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre des mesures préservant le climat ;
  - o assurer un développement territorial équilibré des économies et des communautés rurales, notamment la création et la préservation des emplois existants.
- Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020 :
  - o assurer le développement socio-économique du territoire par la création d'activités et d'emplois pérennes ;
  - o renforcer les partenariats au sein des GAL ; qu'ils soient le plus large possible et associent les secteurs représentatifs du territoire ;
  - o assurer une mobilisation durable des partenaires privés.

#### 4.2.4 Première esquisse du schéma de développement du GAL






La première esquisse du schéma développement (avec slogan du GAL et thème fédérateur / objectifs de la stratégie de développement), résume donc la stratégie de développement (hors projets) du GAL à l'horizon 2020.

**GAL 100 villages – 1 avenir**  
**Ensemble pour une région vivante**



**Assurer l'avenir de nos villages et valoriser durablement les ressources régionales**

<b>Economie</b>	<b>Ecologie</b>	<b>Socio-culturel</b>	<b>Gouvernance</b>
<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
<b>Artisanat &amp; Classes moyennes</b> <i>Entretenir et communiquer la compétitivité et la qualité de l'artisanat et des classes moyennes</i>	<b>Paysage naturel et culturel</b> <i>Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel</i>	<b>Cohésion sociale</b> <i>Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole</i>	<b>Mise en réseau</b> <i>Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau</i>
<b>Tourisme</b> <i>Améliorer l'offre touristique dans le domaine des randonnées de vélo et pédestres</i>	<b>Eau</b> <i>Améliorer et consolider la qualité de l'eau à long terme</i>	<b>Développement villageois</b> <i>Assurer l'avenir des villages à long terme</i>	<b>Coopération</b> <i>Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire</i>
<b>Agriculture &amp; Sylviculture</b> <i>Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable</i>	<b>Energie</b> <i>Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée</i>	<b>Services</b> <i>Développer des offres de services adaptés aux besoins</i>	<b>Communication</b> <i>Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux</i>
<b>Emploi</b> <i>Consolider le taux d'emploi élevé et favoriser l'insertion professionnelle</i>		<b>Mobilité</b> <i>Améliorer l'offre de mobilité et renforcer la coopération entre les acteurs régionaux</i>	<b>Participation</b> <i>Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active</i>

Europäischer Landwirtschaftsfonds für die Entwicklung des ländlichen Raums:  
Hier investiert Europa in die ländlichen Gebiete.

## 4.3 DE L'APPEL A LA SELECTION DES PROJETS

### 4.3.1 Appels à projets et idées de projets

Comme déjà mentionné sous le point 4.1., des appels à projets ont eu lieu à divers moments de l'élaboration de la stratégie de développement du GAL et surtout à différents niveaux :

- Collèges communaux

En mai 2014, des rencontres avec les 5 collèges communaux, commune par commune, et une réunion commune avec les bourgmestres avaient comme objectif principal de connaître les attentes et les idées de projets des communes pour les années à venir, mais visaient également une évaluation du programme LEADER 2007-2013.

- GAL et organisations membres du GAL

Depuis fin 2013, un échange régulier par rapport à la programmation LEADER 2014-2020 a été mené au sein du CA du GAL (AFOM, thématiques prioritaires, objectifs,...). Spécialement lors des échanges sur l'AFOM et les thématiques prioritaires les membres du GAL ont proposés également des projets (discussion d'abord en sous-groupes et ensuite en plénière).

- Organisations du territoire (plus large que le GAL)

Durant les mois d'été, les représentants du GAL ont rencontrés près de trente acteurs et associations du terrain en tant que personnes ressources. En dehors de l'évaluation de la programmation LEADER 07-13 et d'un échange sur les domaines d'activités respectifs (AFOM), ces acteurs ont été invités également à formuler des idées de projets.

- Grand public :

De mi-août à mi-novembre 2014, le grand public avait la possibilité de participer activement à l'élaboration du PDS (surtout thématiques prioritaires et idées de projet) et ce via différents moyens de consultation, à savoir :

- Appels à projets via site web du GAL / des partenaires du GAL ;
- Mailing relatif à l'enquête en ligne envoyé à plus de 250 contacts du GAL (personnes, associations, entreprises,...) avec demande de transmettre / partager dans leurs réseaux respectifs ;
- Enquête en ligne avec 120 participants ;
- Rencontre des CLDR (en tant que acteurs du développement rural / territorial au niveau communal) et RDJ-Lounge (secteur de la jeunesse) ;
- Appels à projets via les médias (plusieurs appels dans les médias).

Dans la suite vous trouverez l'ensemble des idées de projets qui ont été formulés lors des différentes consultations réalisés dans le cadre de l'élaboration du PDS. Les comptes rendus des différentes réunions se trouvent en annexe 3.

Etant donné que ces documents sont rédigés en allemand, voici la traduction de l'ensemble des idées qui ont été exprimés lors du processus de participation et lors des différents appels à projets.

- **GAL et acteurs de terrain :**

*Emploi, tourisme, paysage naturel & culturel*

- Insertion professionnelle encadrée via entretien d'infrastructures publiques et touristiques (sentiers de randonnées, espaces verts,...)
- Préserver le bocage traditionnel
- Soutenir l'économie sociale et les projets d'intégration professionnelle (p.ex. pour femmes)
- Soutenir les secteurs économiques « forts » du territoire (surtout construction et bois)

### *Agriculture et sylviculture*

- Forêts privés (collaboration OEWB) :
  - o Inventaire par massif forestier privé
  - o Consultation, formation et collaboration propriétaires
- Agriculture :
  - o Diversification agricole : mieux valoriser les produits lait et viande

### *Tourisme*

- Balisage du système points-nœuds pour randonnées
- Points de vues paysagères « O-Blicke » : concept de réalisation
- RAVeL / VeloTour : accessibilité en transports publics (avec vélo), connexion aux villages et Horeca

### *Eau*

- Epuration des eaux : consultation (épuration individuelle / collective, systèmes,...)
- Analyse et inventaire de la qualité des eaux

### *Energie*

- Création d'une cellule de coordination / d'échange en matière d'énergie
- Sensibilisation « Economiser de l'énergie »
- Sensibilisation / consultation Energie pour PME
- Utilisation énergétique des déchets verts (bocage,...)

### *Développement villageois, services, mobilité et cohésion sociale*

- Formation, soutien et encadrement des nombreux groupes villageois et bénévoles actifs dans le domaine du développement villageois / rural
- Sensibilisation mobilité alternative et mobilité électrique
- Amélioration de la collaboration entre acteurs de mobilité / centrale de mobilité
- Changement démographique, renforcement des centres de villages, services et mobilité : approche coordonnée

### *Gouvernance*

- Recherche active de synergies et de coopérations avec les GAL (étrangers) avoisinants
- Elaboration de moyens de participation actifs et adaptés (âge, disponibilité,...)
- Consolidation du GAL
- Communication commune de l'ensemble des acteurs du développement territorial (site web & newsletter)
- Réalisation de « Journées du territoire » en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux (tous les 2-3 ans)

### **- Collèges communaux et bourgmestres :**

### *Emploi, tourisme, paysage naturel & culturel*

- Insertion professionnelle encadrée via entretien d'infrastructures publiques et touristiques (sentiers de randonnées, espaces verts,...)

### *Tourisme*

- Système points nœuds pour randonnées : cadastre du balisage
- RAVeL / VeloTour : accessibilité en transports publics (avec vélo), connexion aux villages et Horeca
- Sentiers découverte / didactique (p.ex. énergie)

### *Paysage naturel et culturel*

- Système d'information géographique : poursuite du projet (consultation et encadrement des communes)

### *Services et classes moyennes*

- Soins de santé : mise en place de maisons médicales (initiatives existantes à Büllingen et Bütgenbach)
- Soutien des classes moyennes et des commerces (remarque générale sans idée de projet concrète)

- **Enquête en ligne et appels à projets via médias :**

*Artisanat et classes moyennes*

- Stimulation de la création d'entreprises
- Sensibilisation « Artisanat » / Apprentissages en PME

*Agriculture et sylviculture*

- Meilleure utilisation des ressources forestières
- Promotion des produits locaux / service de livraison

*Tourisme*

- Valorisation des infrastructures touristiques existantes (points de vues, RAVeL – Horeca et accessibilité, guides, attractions touristiques tels que le château de Reuland,...)

*Eau et énergie*

- Epuration des eaux
- Management et valorisation énergétique des déchets verts

*Développement villageois, services, cohésion sociale*

- Renforcement des centres de village / Réduction du mitage (p.ex. médiation / accessibilité des terrains à bâtir, valorisation, potentiel des maisons anciens,...)
- Soutien des commerces et des services
- Créer des lieux de rencontre (seniors / intergénérationnel) et soutenir l'échange intergénérationnel
- Créer de nouvelles formes d'habitat (modèles p.ex. pour seniors)

*Mobilité*

- Amélioration de l'offre des transports publics
- Soutien d'offres de mobilité alternative
- Ouverture d'anciens sentiers / chemins vicinaux
- Amélioration de l'infrastructure et de la sécurité routière / gestion du trafic

*Gouvernance*

- Soutenir / renforcer l'identité l'image de l'Eifel / Hymne Ostbelgien
- Améliorer la participation et l'engagement citoyen
- Soutien d'organisations existantes / de financement citoyen

- **Commission locales de développement rural (CLDR) et RDJ-Lounge (jeunesse) :**

Idées des rencontres avec les CLDR et RDJ-Lounge :

- CLDR St.Vith - 10.09.2014
- CLDR Amel - 18.09.2014
- CLDR Burg-Reuland - 24.09.2014
- CLDR Büllingen - 25.09.2014
- CLDR Bütgenbach - 17.12.2014
- RDJ-Lounge - 15.11.2014

*Services, classes moyennes et emploi*

- Sensibilisation « Acheter et consommer localement » / soutien des commerces
- Soutien PME / maintien d'emplois (zonings / ateliers rurales)
- Sensibilisation « Artisanat » / Apprentissages en PME chez les jeunes
- Soutenir l'esprit d'entreprendre chez les jeunes
- Intégration professionnelle (p.ex. Hof Peters)

*Tourisme*

- Promotion des réseaux vélo et randonnées existants et liaison transports publics
- Connexion au RAVeL (villages, Horeca, Eifelsteig - D)
- Entretien des sentiers de randonnée
- Accessibilité des forêts pour touristes et population locale
- Système d'information touristique sur l'accessibilité des forêts, sentiers, lieux et sites touristiques...

- Valorisation des sites touristiques (historiques et culturels, tombeaux remarquables, musée de l'agriculture)
- Sentiers didactiques (nature, forêt, fruits du bois, géologie, pieds-nus)
- Escalade dans une ancienne carrière

#### *Agriculture et sylviculture*

- Avenir de l'agriculture :
  - o Quelles alternatives ?
  - o Meilleure valorisation des produits (lait, viande, miel, énergie)
  - o Coexistence agriculture et vie villageoise / Rôle de l'agriculteur dans / pour la société
- Gestion et meilleure utilisation des ressources forestières / forêts privées

#### *Paysage naturel et culturel*

- Sensibilisation pour la valeur de notre paysage et réalisation des mesures de l'étude paysagère (agriculture, plantes invasives...)

#### *Eau et énergie*

- Epuration des eaux (sensibilisation / présentation des systèmes existants)
- Sensibilisation qualité de l'eau / des cours d'eau / balisage
- Sensibilisation « Economiser de l'énergie » / information (neutre) énergies renouvelables
- Production d'énergie alternative (p.ex. déchets verts)
- Cadastre / comptabilité énergétique

#### *Développement villageois, cohésion sociale*

- Plan de développement transcommunal (quel avenir pour nos villages, services, infrastructures, connexions – mobilité-internet, changement démographique,...)
- Sensibilisation et soutien en vue d'une meilleure accessibilité des terrains à bâtir existants
- Sensibilisation rénovation / réaménagement du bâti existant
- Sensibilisation pour et développement de nouvelles formes et modèles d'habitation et de travail (p.ex. anciennes fermes, maisons années 50, intergénérationnel, pour séniors, lieux de travail et de rencontre multifonctionnels,...)
- Favoriser l'échange intergénérationnel et la cohésion sociale : créer des lieux de rencontre pour séniors, potagers collectifs, échange de services, échange sur les traditions villageoises
- Soutenir le bénévolat

#### *Services*

- Plate-forme / sensibilisation « Acheter localement »
- Réalisation d'une brochure d'information « Services mobiles »
- Améliorer les offres de services (surtout pour jeunes et seniors)
- Maisons médicales et soins de santé

#### *Mobilité*

- Amélioration des transports publics / Bus à l'appel
- RAVeL / VeloTour : accessibilité en transports publics (avec vélo)
- Soutien transcommunal de la mobilité alternative
- (Ré)ouverture d'anciens sentiers / chemins vicinaux
- Mise en place d'une centrale de mobilité
- Covoiturage (travail, loisirs, soirées, App)
- Amélioration de l'infrastructure routière
- Sécurité routière

#### *Gouvernance*

- Renforcement de la coopération transcommunale et définition d'objectifs de développement communs
- Favoriser l'échange entre communes / habitants
- Elaboration de moyens de participation actifs et adaptés (p.ex. jeunes)
- Soutien d'organisations existantes / de financement citoyen
- Collaboration / coopération entre associations



#### **4.3.2 Résumé des idées de projet et deuxième esquisse du schéma de développement du GAL**

L'ensemble des idées de projets a été ensuite analysé et regroupé selon les thématiques prioritaires du schéma de développement du GAL (cf. nouvelle esquisse du schéma de développement qui suit).

<p align="center"><b>Economie</b></p> <p align="center"><i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i></p>	<p align="center"><b>Ecologie</b></p> <p align="center"><i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i></p>	<p align="center"><b>Socio-culturel</b></p> <p align="center"><i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i></p>	<p align="center"><b>Gouvernance</b></p> <p align="center"><i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i></p>
<p align="center"><b>Artisanat &amp; Classes moyennes</b></p> <p align="center"><i>Entretenir et communiquer la compétitivité et la qualité de l'artisanat et des classes moyennes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien des PME des secteurs principaux de l'économie régionale</li> <li>▪ Consultation en énergie pour PME</li> <li>▪ Sensibilisation « Artisanat » / Apprentissages en PME dans les écoles</li> <li>▪ Stimulation de la création et de la reprise d'entreprises / esprit d'entreprendre</li> </ul>	<p align="center"><b>Paysage naturel et culturel</b></p> <p align="center"><i>Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préservation du bocage traditionnel / Management et valorisation énergétique des déchets verts / bocage</li> <li>▪ Sensibilisation pour la valeur du paysage / Réalisation des mesures de l'étude paysagère</li> <li>▪ Système d'information géographique : consultation / accompagnement communes</li> </ul>	<p align="center"><b>Cohésion sociale</b></p> <p align="center"><i>Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation, information, soutien et encadrement des groupes villageois et bénévoles actifs dans le domaine du développement villageois / rural</li> <li>▪ Soutien de l'engagement citoyen / bénévole</li> <li>▪ Soutien et stimulation de l'échange (intergénérationnel) et de la cohésion sociale (créer des lieux de rencontre, potagers collectifs, bourses d'échange, traditions,...) → jeunes et seniors</li> </ul>	<p align="center"><b>Mise en réseau</b></p> <p align="center"><i>Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolidation du GAL</li> <li>▪ Soutien d'organisations et d'associations existantes / de financement citoyen</li> <li>▪ Réalisation de « Journées du territoire » en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux (tous les 2-3 ans)</li> </ul>
<p align="center"><b>Tourisme</b></p> <p align="center"><i>Améliorer l'offre touristique dans le domaine des randonnées de vélo et pédestres</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation d'un système d'information sur l'accessibilité et l'entretien des sentiers et itinéraires de randonnée / de vélo</li> <li>▪ RAVeL / VeloTour : accessibilité en transports publics (avec vélo), connexion aux villages et HORECA</li> <li>▪ Balisage du système points-nœuds pour randonnées</li> <li>▪ Connexion vers « Eifelsteig » (sentier de randonnée premium - Allemagne)</li> <li>▪ Création / valorisation de l'infrastructure touristique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ sites historiques et culturels</li> <li>○ musée agriculture</li> <li>○ mur d'escalade (carrière)</li> <li>○ sentiers de découverte (paysage « O-Blicke – O-asen », « pieds nus », géologie, fruits, énergie)</li> </ul> </li> </ul>	<p align="center"><b>Eau</b></p> <p align="center"><i>Améliorer et consolider la qualité de l'eau à long terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse et inventaire de la qualité des eaux</li> <li>▪ Epuration des eaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation et consultation (épuration individuelle / collective, systèmes,...)</li> <li>○ Projet pilote : épuration groupée en zone d'épuration individuelle</li> </ul> </li> </ul>	<p align="center"><b>Développement villageois</b></p> <p align="center"><i>Assurer l'avenir des villages à long terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement et planification transcommunale (services, mobilité, infrastructure, connexion internet,...) : réalisation d'un masterplan pour le territoire</li> <li>▪ Renforcement des centres des villages, patrimoine du bâti : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consultation professionnelle par un architecte (rénovation durable, énergie, coût, mesures à prendre,...)</li> <li>○ Médiation et soutien en vue d'une meilleure accessibilité des terrains à bâtir existants</li> <li>○ Sensibilisation « Potentiel des maisons anciens » et réalisation de projets modèles</li> </ul> </li> <li>▪ (Ré)aménagement d'anciens chemins de liaisons entre villages (chemins vicinaux)</li> </ul>	<p align="center"><b>Coopération</b></p> <p align="center"><i>Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement de la coopération transcommunale et définition d'objectifs de développement communs</li> <li>▪ Renforcement de la collaboration entre acteurs (y compris associations) du territoire</li> <li>▪ Recherche active de synergies et de coopérations avec les GAL (étrangers) avoisinants</li> </ul>

<p><b>Agriculture &amp; Sylviculture</b> <i>Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Forêts privés (collaboration OEWB) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Inventaire par massif forestier privé</li> <li>○ Consultation, formation et collaboration propriétaires</li> </ul> </li> <li>▪ Agriculture / produits locaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diversification : mieux valoriser les matières premières (lait, viande, miel, énergie...) / enquête besoins et attentes des agriculteurs-producteurs / mise en place d'un réseau d'agriculteurs/producteurs</li> <li>○ Communication sur le « rôle de l'agriculteur »</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Energie</b> <i>Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation large : économies d'énergie / efficience énergétique</li> <li>▪ Consultation en énergie pour PME</li> <li>▪ Consultation professionnelle par un architecte : rénovation durable, énergie,...)</li> <li>▪ Management et valorisation énergétique des déchets verts / bocages</li> <li>▪ Coordination et échange transcommunale en matière d'énergie</li> <li>▪ Cadastre / comptabilité énergétique (état des lieux, isolation, mesures à prendre,...)</li> </ul>	<p><b>Services</b> <i>Développer des offres de services adaptés aux besoins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Services : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation „Acheter et consommer localement“</li> <li>○ Mise en place de concepts alternatifs (p.ex. marchés mobiles, bourses d'échange)</li> <li>○ Réalisation d'une brochure d'information « Services mobiles »</li> </ul> </li> <li>▪ Soins de santé : mise en place de maisons médicales</li> <li>▪ Créer des lieux de rencontre (jeunes et seniors)</li> </ul>	<p><b>Communication</b> <i>Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutenir et renforcer l'identité et l'image de l'Eifel – Hymne Ostbelgien</li> <li>▪ Communication commune de l'ensemble des acteurs du développement territorial</li> <li>▪ Réalisation de « Journées du territoire » en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux (tous les 2-3 ans)</li> </ul>
<p><b>Emploi</b> <i>Consolider le taux d'emploi élevé et favoriser l'insertion professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insertion professionnelle encadrée via entretien d'infrastructures publiques et touristiques (sentiers de randonnées, espaces verts, plantes invasives,...)</li> <li>▪ Amélioration de l'insertion professionnelle des femmes</li> <li>▪ Soutien des PME des secteurs principaux de l'économie régionale via le « Centre d'impulsion Bois, Construction durable et énergies renouvelables »</li> <li>▪ Sensibilisation « Artisanat » / Apprentissages en PME dans les écoles</li> <li>▪ Stimulation de la création et de la reprise d'entreprises / esprit d'entreprendre</li> </ul>		<p><b>Mobilité</b> <i>Améliorer l'offre de mobilité et renforcer la coopération entre les acteurs régionaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparation et mise en place d'une « Centrale de mobilité locale » (Région wallonne)</li> <li>▪ Amélioration de l'offre en transports publics (Coopération avec TEC Liège-Verviers) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etude faisabilité „Bus à appel“</li> <li>○ Amélioration de l'offre / créer des nouvelles lignes</li> </ul> </li> <li>▪ (Ré)aménagement d'anciens chemins de liaisons entre villages (chemins vicinaux)</li> <li>▪ Sensibilisation mobilité alternative</li> <li>▪ Soutien et meilleure mise en réseau des acteurs de mobilité alternative</li> <li>▪ Amélioration de l'infrastructure et de la sécurité routière</li> </ul>	<p><b>Participation</b> <i>Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien d'organisations et d'associations existantes / de financement citoyen</li> <li>▪ Renforcement de l'implication / de la participation des citoyens dans les projets LEADER / dans le travail du GAL</li> <li>▪ Elaboration de moyens de participation actifs et adaptés (âge, disponibilité,...)</li> <li>▪ Soutien de l'engagement citoyen / bénévole</li> </ul>

### **4.3.3 Elaboration, évaluation et sélection des projets**

#### **- Elaboration des projets**

Afin de concrétiser les idées de projets résumés dans la deuxième esquisse du schéma de développement, le GAL a contacté dans une première étape les acteurs et partenaires potentiels pour la mise en œuvre des propositions de projets, afin d'échanger avec eux une première fois sur l'ensemble des propositions de projets reçus. Lors de ces premiers rencontres et groupes de travail, des esquisses de projets ont été formulés en se basant sur les idées de projets formulés lors du processus de participation. A noter que sur base des expériences réussies des programmations LEADER précédentes, le GAL a opté à nouveau de collaborer avec des acteurs de terrain existants pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Ceci afin de pouvoir renforcer et soutenir ces acteurs de terrain d'ailleurs existants dans l'ensemble des thématiques abordées au sein de la deuxième esquisse du schéma de développement.

En novembre 2014, le conseil d'administration du GAL a ensuite échangé sur l'ensemble des idées de projet de la deuxième esquisse du schéma de développement, y compris les premières esquisses de projets présentés par les différents acteurs de terrain.

Lors de cette réunion, les membres du GAL ont proposés d'élaborer des fiches-projets détaillés pour l'ensemble des esquisses de projet présentés.

Etant donné que seul pour le domaine de l'énergie il n'y avait pas encore de proposition de projet concrète (sauf partiellement via d'autres projets), il a également été proposé d'approfondir ce domaine.

De même, pour certaines propositions et idées de projet de la deuxième esquisse du schéma de développement, il a été constaté que des approches et projets concrets existaient déjà ou que les idées ne pouvaient pas être prises en considération en tant que projet LEADER (p.ex. infrastructure routière). Ces propositions / domaines de travail n'ont cependant pas été écartés, afin de pouvoir garantir une évaluation et sélection de projets complète et transparente.

Afin de concrétiser au mieux les différentes pistes de projet, ont eu lieu ensuite à nouveau une série de réunions et groupes de travail avec les acteurs de terrain et partenaires potentiels. En tenant compte des critères d'évaluation et de sélection du GAL, des fiches-projets concrètes ont été élaborées lors de ces rencontres et ce en étroite collaboration entre les acteurs de terrain et les représentants du GAL. L'objectif de ces rencontres était d'inclure et de regrouper un maximum d'idées de projet du processus de participation dans les différentes fiches-projets et de maximiser les synergies possibles entre les différentes propositions de projet.

#### **- Evaluation et sélection des projets**

L'ensemble des propositions de projets élaborés ne pouvant pas être mis en œuvre sous le programme LEADER, une évaluation et sélection des projets a eu lieu au sein du GAL. En effet, comme prévu dans le guide CLLD de la Commission européenne, c'est le conseil d'administration du GAL qui prend les décisions quant à la sélection finale des projets.

En date du 21.01.2015, les propositions de projets ont été présentées au conseil d'administration du GAL. Suite à cette présentation, les membres du GAL ont discutés et évalués chacun des projets proposés sur base des critères d'évaluation et de sélection suivants :

- la capacité du projet de rencontrer les objectifs de la stratégie
- la complémentarité avec les politiques de développement existantes
- le caractère innovant du projet
- le caractère transcommunal du projet

- la dimension économique du projet
- la capacité de mettre en œuvre le projet
- le plan de financement du projet
- l'approche ascendante / participative
- le caractère transférable du projet
- l'efficacité et la pérennité du projet

Ces critères validés auparavant par le conseil d'administration, possédaient chacun le même poids dans la décision finale du conseil d'administration du GAL.

Afin de garantir une approche et décision transparente, les domaines dans lesquelles des initiatives et projets sont déjà existants, ainsi que les propositions de projets ne pouvant pas être réalisées dans le cadre du programme LEADER (p.ex. infrastructures routières,...), ont été discutés et évalués également lors de cette procédure d'évaluation et de sélection des projets.

Trouvez dans la suite la grille d'évaluation résumant les échanges au sein du conseil d'administration du GAL. Les propositions de projets y sont classées dans l'ordre des thématiques et objectifs du schéma développement.

	<b>Objectifs de la stratégie (Min. 2)</b>	<b>Complémentarité avec politiques existantes</b>	<b>Caractère innovant</b>	<b>Caractère trans-communal</b>	<b>Dimension économique</b>	<b>Capacité à mettre en œuvre le projet</b>	<b>Plan de financement</b>	<b>Approche ascendante /participative</b>	<b>Caractère transférable</b>	<b>Efficience et pérennité</b>
<b>Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : --Artisanat /classes moyennes -Emploi -Energie -Coopération -Participation	OK En particulier - UE2020 (Emploi) - Concept de développement régional (CG) : Made in Ostbelgien / Economie créative / Construction durable / Energie	OK En particulier - Approche « Design » avec les menuisiers - Approche « Energie » avec les PME	OK Entreprises de l'ensemble du territoire sont concernés et une collaboration transcommunale est recherchée	OK Travail direct avec des entreprises des secteurs clés du territoire	OK WFG Ostbelgien - acteur clé pour le domaine concerné - acteur expérimenté (LEADER et autres programmes)	OK - Part locale assurée - Participation financière des entreprises (énergie et design) sera également demandée	OK Travail direct avec les entreprises  Bonne visibilité via concours Design	OK - En particulier expériences en « Design » et « Energie » - Publications prévues	OK Assuré via WFG Ostbelgien et les entreprises du secteur
<b>Stimulation de la création et de la reprise d'entreprises / esprit d'entreprendre</b>	Pas de proposition de projet élaborée car déjà de nombreuses initiatives existantes : - Xistence (WFG Ostbelgien) - Projet FSE dans le domaine de la reprise d'entreprises (àpd 01.02.2015 – WFG Ostbelgien) - Ostbelgieninvest (OBI) - Business Solutions Consultants (BSC Ostbelgien) - Agence de stimulation économique (ASE)									
<b>Système interactif de gestion et d'information pour le réseau de randonnées et balisage du système points-nœuds</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Tourisme -Paysage naturel & culturel -Mobilité -Coopération -Participation	OK En particulier - Concept de développement régional (CG) : Tourisme - Tourismusleitbild	OK Système de gestion et d'information interactif serait une nouveauté très innovante	OK - Projet concerne le réseau de randonnées de l'ensemble du territoire du GAL - Collaboration entre acteurs et communes est recherchée	OK Soutien du secteur touristique en tant que secteur économique important pour le territoire	OK Tourismus-agentur Ostbelgien (TAO) - acteur clé pour le domaine concerné - acteur expérimenté (LEADER et autres programmes)	OK - Part locale assurée - Participation financière des communes également prévue (balisage)	OK Implication directe des acteurs / partenaires concernées  Bonne visibilité via système d'information et de gestion et balisage	OK Système interactif d'information et de gestion peut servir comme projet pilote	OK Assuré via TAO et le système d'information et de gestion lui-même
<b>Création / valorisation d'infrastructures touristiques</b>	Pas de proposition de projet élaborée car : - pas de correspondance directe avec les objectifs de la stratégie dans le domaine concerné - <i>Améliorer l'offre touristique dans le domaine des randonnées de vélo et pédestres</i> - projets d'infrastructure o investissements limités via LEADER o aspect plutôt local que transcommunal									
<b>Mise en valeur de la petite propriété forestière</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Agriculture & Sylviculture -Paysage naturel & culturel -Cohésion sociale -Coopération -Participation	OK En particulier - Politiques de la Wallonie en matière de gestion forestière (PWDR, OEWB,...)	OK Malgré un projet-pilote en cours à Thommen depuis quelques mois, l'approche reste innovante pour le territoire	OK Existence de parcelles de forêt privée sur tout le territoire du GAL	OK Valorisation durable et donc également meilleure valorisation économique	OK WFG Ostbelgien - acteur clé pour le domaine concerné (partenaire de l'OEWB dans le projet-pilote actuel à Thommen) - acteur expérimenté (LEADER et autres programmes)	OK - Part locale assurée	OK L'approche est basée sur un travail direct sur le terrain avec les propriétaires (forêt privée) mêmes  Bonne visibilité via travail direct sur le terrain avec les propriétaires	OK En collaboration avec / via l'OEWB	OK Travail initial en collaboration entre l'OEWB et la WFG.  Pérennisation assurée par OEWB

<b>Valorisation agricole alternative en Haute-Ardenne</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Agriculture & Sylviculture -Paysage naturel & culturel -Cohésion sociale -Coopération -Participation	OK En particulier - Politiques de la Wallonie en matière de diversification agricole (PWDR) - Concept de développement régional (CG) : Made in Ostbelgien	OK Suite à l'échec du projet EAT, nouvelle approche se basant tout d'abord sur les attentes, besoins et potentiels des agriculteurs / producteurs	OK Projet s'adresse à l'ensemble des agriculteurs / producteurs du territoire du GAL	OK Soutien du secteur agricole en tant que secteur économique important pour le territoire	OK Agra-Ost -un des acteurs clé pour le domaine concerné (en collaboration avec les autres associations du secteur) - acteur expérimenté (Interreg, collaborations nombreuses e.a. avec la DGO3,...)	OK - Part locale assurée  - Y compris perspectives pour d'éventuels projets concrets via PWDR 14-20 (nombreuses mesures en lien avec la diversification)	OK - Le public-cible (agriculteurs et producteurs) se trouve au centre du projet (enquête initiale, groupe de travail, réseau,...)  Bonne visibilité via enquête publiée	OK En particulier pour des territoires avec des conditions cadres comparables (structure agricole, climat,...)	OK Si un intérêt réel est constaté (enquête, groupe de travail,...), des opportunités existeront dans le cadre du PWDR
<b>Insertion professionnelle encadrée via l'entretien d'infrastructures publiques et touristiques</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (4) : -Tourisme -Emploi -Paysage naturel & culturel -Cohésion sociale	OK En particulier - UE2020 (Emploi) - Concept de développement régional (CG) : Inclusion	OK Existence de projets d'insertion professionnelle, mais pas l'entretien d'infrastructures touristiques via insertion professionnelle	OK Public-cible et bénéficiaires venant potentiellement de tout le territoire du GAL.	OK Insertion professionnelle.	OK Hof Peters - un des acteurs clé pour le domaine concerné - acteur expérimenté (FSE et autres programmes)	KO - Financement initial en matériel fort élevé mais absolument nécessaire pour le lancement du projet (voiture, remorque, outils,...) - Synergies / financements alternatifs à étudier avec acteur et communes y compris avec un projet comparable au nord de la CG	OK Implication directe du public-cible	OK Thématique abordée est comparable à travers la Wallonie	OK Assurée via opérateur de terrain
<b>Amélioration de l'insertion professionnelle des femmes</b>	Pas de proposition de projet élaborée car déjà initiative existante : - Projet FSE dans le domaine de l'insertion professionnelle des femmes (FridA – Frauenliga -Vie féminine – à pd 01.02.2015)									
<b>Préservation du bocage traditionnel - Management et valorisation énergétique du bocage</b>  <b>Projet de coopération transnationale (pas encore de fiche-projet détaillée)</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Agriculture & Sylviculture -Emploi -Paysage naturel & culturel -Energie -Coopération	OK En particulier - UE2020 (Energie) - Concept de développement régional (CG) : Energie	OK - Approche concertée en étroite collaboration avec les agriculteurs du territoire - Coopération avec GAL avoisinants - territoire transfrontalier	OK Transcommunal et transfrontalier	OK Valorisation énergétique groupée et donc également économique du bocage	OK Parc naturel Hautes-Fagnes – Eifel - acteur clé pour le domaine concerné - acteur expérimenté (LEADER,...) - GAL avoisinants : convention de partenariat	OK (de principe) Modalités exactes à détailler dans le cadre des préparations concrètes du / des projets de coopération du GAL	OK Implication directe des agriculteurs	OK Valorisation énergétique groupée	OK (de principe) Modalités exactes à détailler dans le cadre des préparations concrètes du / des projets de coopération du GAL

<b>Sensibilisation « Paysage naturel et culturel » et SIG</b>	Pas de proposition de projet élaborée car déjà initiatives existantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et mesures paysage via Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel (convention avec DGO4)</li> <li>- SIG : projet LEADER 07-13 pérennisé via Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel</li> </ul>									
<b>Amélioration de la qualité des eaux</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Agriculture & Sylviculture -Paysage naturel & culturel -Eau -Coopération -Participation	OK En particulier - Directives européennes (Eau)	OK - En particulier les projets modèles et participatifs en matière d'amélioration de la qualité des eaux (p.ex. assainissement collectif en zone individuelle)	OK Approche concertée et mesures sur l'ensemble du territoire du GAL	OK Soutien des agriculteurs (appel à projets) et sensibilisation en matière d'épuration en collaboration avec des acteurs de l'économie locale	OK Parc naturel Hautes-Fagnes – Eifel - acteur clé pour le domaine concerné - acteur expérimenté (LEADER et autres programmes)	OK - Part locale assurée	OK Sensibilisation large et implication active (y compris bonne visibilité) des différents publics-cibles (projets pilotes / appel à projets)	OK - Projets pilotes auront comme objectif de pouvoir servir dans la suite en tant que bonne pratique	OK Assuré via Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel
<b>Sensibilisation large économies d'énergie / efficacité énergétique « Chasse aux Joules »</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (4) : -Energie -Cohésion sociale -Coopération -Participation	OK En particulier - UE2020 (Energie) - Concept de développement régional (CG) : Energie	OK En particulier : - Smartmeter - Chasse aux Joules	OK Approche concertée et mesures sur l'ensemble du territoire du GAL	OK Economies d'énergie (secteur public et privé)	OK Courant d'air Nouvel acteur ayant cependant e. a. la sensibilisation du grand public en matière d'énergie (finalité sociale) - une expérience reconnue en management de projets en tant que coopérative	OK - Part locale assurée	OK Sensibilisation large et implication active des différents publics-cibles  Bonne visibilité (Chasse aux Joules)	OK -En particulier concours « Chasse aux Joules »	OK Assuré via la coopérative Courant d'air
<b>Cellule de coordination / d'échange « Energie » Cadastre et comptabilité énergétique</b>	Pas de proposition de projet élaborée car déjà initiative existante : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiative en cours au sein du Ministère de la Communauté germanophone (service d'infrastructure en collaboration avec les communes)</li> </ul>									
<b>Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Cohésion sociale -Développement villageois -Services -Coopération -Participation	OK En particulier - UE2020 (formation continue) - Concept de développement régional (CG) et « Concours villageois »	OK En particulier : - Formation de modérateurs / animateurs (multiplicateurs)	OK Approche concertée et mesures sur l'ensemble du territoire du GAL	OK Développement villageois a également une influence sur l'économie locale	OK Ländliche Gilden - acteur clé pour le domaine concerné (formation continue) - acteur expérimenté (LEADER et autres programmes)	OK - Part locale assurée	OK Le renforcement de la participation citoyenne est l'objectif principal du projet (formation de multiplicateur)	OK - En particulier Formation multiplicateurs	OK Assuré via les Ländliche Gilde et le « Concours villageois »



<b>Création de lieux et occasions de rencontre et d'échange en particulier pour jeunes et seniors</b>	Pas de proposition de projet élaborée car déjà de nombreuses initiatives existantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieux de rencontre pour seniors : Seniorendorfhaus Schönberg (projet-pilote en cours) avec possibilité d'une deuxième maison villageoise pour seniors à Mürringen (résultat également de LEADER 07-13 – Centres villages)</li> <li>- Lieux de rencontre pour jeunes – Animateurs professionnels pour jeunes et infrastructures dans toutes les communes (via RDJ – Jugendbüro, CG et communes)</li> <li>- PCDR (maisons de village,...)</li> <li>- Aspect de la cohésion sociale sera abordé de manière transversale dans plusieurs projets LEADER (Développement villageois et services, Promouvoir le développement villageois,...)</li> </ul>									
<b>Développement villageois et services « Nouvelle vie dans nos villages »</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Cohésion sociale -Développement villageois -Services -Coopération -Participation	OK En particulier - UE2020 (Energie) - Concept de développement régional (CG) : Energie / Construction durable	OK En particulier : - Plan master transcommunal - Consultation spécialisée rénovation - ...	OK Elément clé du plan master  Les autres mesures seront toutes réalisées sur l'ensemble du territoire du GAL	OK Collaboration directe avec l'économie locale (services, architectes, entrepreneurs locaux,...)	OK WFG Ostbelgien - acteur clé pour le domaine concerné - acteur expérimenté (LEADER et autres programmes)	OK - Part locale assurée	OK Implication directe des différents acteurs et publics cibles (politique, secteur économique, grand public)  Bonne visibilité via différentes mesures	OK L'ensemble des aspects du projet peut servir en tant que bonne pratique	OK Assuré via WFG Ostbelgien et autres programmes tels que PCDR,...
<b>Création de maisons médicales</b>	Pas de proposition de projet élaborée car déjà plusieurs initiatives (publics et privés) en cours sur l'ensemble du territoire du GAL									
<b>Solutions de mobilité alternative</b>	OK Répond aux objectifs des thématiques (5) : -Cohésion sociale -Services -Mobilité -Coopération -Participation	OK En particulier - UE2020 (Climat) - Wallonie (Centrales de mobilité) - Concept de développement régional (CG) : Energie	OK En particulier : - Etude de faisabilité transports publics	OK Toutes les approches et mesures se feront dans une perspective transcommunale	OK Influence directe d'une meilleure mobilité sur l'économie locale et l'emploi (accessibilité,...)	OK Fahr mit - acteur clé pour le domaine concerné - acteur expérimenté (LEADER)	OK - Part locale assurée et Centrale de mobilité en préparation	OK Implication directe des différents acteurs et publics cibles (politique, grand public, acteurs de terrain en mobilité)	OK En particulier étude de faisabilité transports publics	OK Assuré via Fahr mit et Centrale de mobilité en préparation
<b>Chemins de liaison / vicinaux</b>	Pas de proposition de projet élaborée car : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiative (décret) annoncé au niveau de la Région wallonne</li> <li>- Aspect pourra être abordé au sein des projets Mobilité et Développement villageois</li> </ul>									
<b>Amélioration de l'infrastructure, de la sécurité routière</b>	Pas de proposition de projet élaborée car : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aspect sécurité routière (hors infrastructure) abordé via projet Mobilité (sensibilisation écoles / semaine de la mobilité, centrale de mobilité,...)</li> <li>- Aspect infrastructures (sécurité routière, amélioration de l'infrastructure routière en général) : pas abordable via LEADER</li> </ul>									
<b>Coordination, communication et appui technique</b>	OK Répond en particulier aux objectifs des thématiques (4) : -Mise en réseau -Coopération -Communication -Participation	OK Faire le lien entre les projets et les politiques existantes est une des tâches du coordinateur	OK Renforcement de la communication commune des acteurs rassemblés au sein du GAL comme une des priorités	OK Rechercher un maximum des synergies transcommunales est une des tâches du coordinateur	OK Faire le lien entre les projets et les acteurs (y compris Economie) est une des tâches du coordinateur	OK Collaboration avec WFG et bonne gestion des programmations précédentes	OK Part locale assurée e.a. via financement communes	OK La participation est une des tâches principales du coordinateur est une des priorités du GAL pour la nouvelle programmation	OK	OK E.a. via financement communes

Sur base de l'évaluation des projets résumée dans la grille d'évaluation, le conseil d'administration a ensuite sélectionné les projets LEADER de la programmation 2014 - 2020 du GAL 100 villages – 1 avenir.

Lors de la procédure de sélection, l'ensemble des projets faisant partie du schéma de développement (cf. 4.3.2.) et donc de la grille d'évaluation (4.3.3.) a été soumis, projet par projet, au vote des membres du conseil d'administration du GAL et ce avec abstention des acteurs concernés directement par les projets respectifs.

Voici le résultat de la sélection des projets (cf. également le PV de la réunion du conseil d'administration du GAL du 21.01.2015 en annexe 4). L'ensemble des votes s'est fait à l'unanimité.

**Projets sélectionnés sous LEADER** (cf. également grille d'évaluation) :

Les propositions de projets suivants ont été sélectionnées pour une mise en œuvre dans le cadre d'une éventuelle programmation LEADER 2014-2020 du GAL 100 villages – 1 avenir :

- Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL
- Système interactif de gestion et d'information pour le réseau de randonnées et balisage du système points-nœuds
- Mise en valeur de la petite propriété forestière
- Valorisation agricole alternative en Haute-Ardenne
- Préservation du bocage traditionnel - Management et valorisation énergétique du bocage (proposition projet de coopération transnationale)
- Amélioration de la qualité des eaux
- Sensibilisation large économies d'énergie / efficacité énergétique (« Chasse aux Joules »)
- Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois (y compris proposition projet de coopération transnationale)
- Développement villageois et services (« Nouvelle vie dans nos villages »)
- Solutions de mobilité alternative
- Coordination, communication et appui technique

**Projets non-sélectionnés sous LEADER** (cf. également grille d'évaluation) :

Les propositions de projets suivants n'ont pas été sélectionnées pour une mise en œuvre dans le cadre d'une éventuelle programmation LEADER 2014-2020 du GAL 100 villages – 1 avenir :

- Stimulation de la création et de la reprise d'entreprises / esprit d'entreprendre
- Création / valorisation d'infrastructures touristiques
- Insertion professionnelle encadrée via l'entretien d'infrastructures publiques et touristiques
- Amélioration de l'insertion professionnelle des femmes
- Sensibilisation « Paysage naturel et culturel » et perfectionnement SIG
- Cellule de coordination - d'échange « Energie » / Cadastre et comptabilité énergétique
- Création de lieux et occasions de rencontre et d'échange en particulier pour jeunes et seniors
- Création de maisons médicales
- Chemins de liaison / vicinaux
- Amélioration de l'infrastructure, de la sécurité routière

Afin de garantir la transparence, les projets sélectionnés sont présentés sur le site web du GAL. De même un mailing d'information a été envoyé à l'ensemble des acteurs et personnes ayant demandé d'être tenu informé.

Finalement le grand public a été informé via les principaux médias du territoire du GAL (presse et radio) :

- Radio régionale : BRF – 09.02.2015 : Interview disponible en ligne <http://brf.be/nachrichten/regional/853097/>

- Presse régionale :
  - o Kurier-Journal (toutes-boîtes) – 11.02.2015
  - o Grenz-Echo – 09.02.2015

**Dorfentwicklung:** „100 Dörfer – 1 Zukunft“ reicht ihr Rahmenprogramm ein

## Nächste Förderphase 2014-2020 in Sicht

### ● EIFEL

„Gemeinsam für eine lebendige Region!“ - so lautet der Slogan der Lokalen Aktionsgruppe (LAG) „100 Dörfer-1 Zukunft“, die mit Unterstützung des europäischen Leader-Programms dazu beitragen möchte, den Austausch und die Zusammenarbeit zwischen den lokalen Akteuren zu stärken und gemeinsam die belgische Eifel zukunftsfähig zu gestalten.

**Antrag „100 Dörfer – 1 Zukunft“ wird im Februar bei der Wallonischen Region hinterlegt.**

Seit Mitte 2014 laufen deshalb die Vorbereitungen für die Leader-Förderperiode

2014-2020. Hier wurden in den letzten Monaten gemeinsam mit einer Vielzahl von Akteuren die Zielsetzungen sowie die thematischen Schwerpunkte und Projekte für das kommende Leader-Programm der LAG „100 Dörfer – 1 Zukunft“ definiert. Die Anmerkungen, Vorschläge und Ideen aus einer Online-Umfrage (120 Teilnehmer) sowie einer Vielzahl von Treffen und Arbeitsgruppen mit lokalen Akteuren (Gemeinden, ÖKLEs, Organisationen und Vereinigungen, potenzielle Projektträger und Partner) sind dabei in die Ausarbeitung des Leader-Antrags der LAG eingeflossen.

Ende Januar dieses Jahres wurde der Antrag durch den Verwaltungsrat der LAG „100 Dörfer – 1 Zukunft“ gutgeheißen. Dabei wurden auch die

potenziellen Leader-Projekte ausgewählt. Entsprechend der Schwerpunkte und Projektideen aus dem Beteiligungsprozess sind in der kommenden Leader-Förderperiode Projekte in folgenden Themenfeldern vorgesehen: Handwerk und Mittelstand, Tourismus, Privatwald, Landwirtschaft, Landschaft und Hecken, Wasserqualität, Energie, Dorfentwicklung und Dienstleistungen sowie Mobilität. Eine kurze Beschreibung zu den vorgesehenen Inhalten in den jeweiligen Projekten ist unter folgendem Link zu finden: [www.leader-eifel.be](http://www.leader-eifel.be) (Rubrik Leader 14-20).

Der Leader-Antrag der LAG „100 Dörfer – 1 Zukunft“ wird Mitte Februar bei der Wallonischen Region hinterlegt. Voraussichtlich Anfang Juli 2015 werden dann aus allen einge-

reichten Kandidaturen zehn Leader-Gebiete ausgewählt. Hierbei wird natürlich darauf gehofft, dass auch die belgische Eifel zu diesen zehn Gebieten zählen wird.

Sollte dies der Fall sein, werden alle Interessenten im September 2015 nochmals eingeladen, sich im Rahmen einer Vorstellung der verschiedenen Projekte einzubringen, bevor dann im Herbst die definitiven Projekte mit den jeweils zuständigen Verwaltungen abgestimmt werden. Über das genaue Datum der Veranstaltung im September wird rechtzeitig informiert.



Gilbert Küpper, Hauptstraße 54, 4780 St.Vith  
Tel. 080/28.00.12  
Leader@wfg.be  
[www.Leader-eifel.be](http://www.Leader-eifel.be)

#### 4.4 SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU GAL A L'HORIZON 2020

Le schéma de développement qui suit, est le fruit du processus de participation large réalisé par le GAL dans le cadre de la préparation de la programmation LEADER 2014-2020, décrit en début de ce chapitre.

L'ensemble des idées et propositions de projets formulés dans le cadre de ce processus de participation ont été intégrés dans ce schéma, qui dépasse en conséquence le cadre de LEADER.

Cette approche globale a dès lors comme conséquence, que seule une partie des projets proposés dans le schéma de développement du GAL pourra être réalisé dans le cadre de LEADER. Les projets sélectionnés par le conseil d'administration du GAL contiennent cependant un maximum d'idées et de propositions de projets faites en particulier par le grand public (enquête, CLDR,...). De même l'ensemble des thématiques prioritaires du schéma de développement est abordé par au moins un des projets LEADER sélectionnés.

En ce qui concerne les projets non-sélectionnés pour une mise en œuvre dans le cadre de LEADER (en gris / italique dans le schéma qui suit), l'approche du GAL dépassant le cadre LEADER nous permettra également de poursuivre et si nécessaire stimuler ces thématiques et projets à l'avenir et ce comme toujours en étroite collaboration avec les acteurs du territoire. Cette approche a d'ailleurs déjà été poursuivie avec succès par le GAL durant la programmation LEADER 2007-2013 (cf. point 3).

A souligner que la présentation graphique de nos quatre dimensions du schéma de développement sous la forme de quatre « piliers » a été choisie pour des raisons d'une meilleure lisibilité.

Une interaction entre ces dimensions et entre les thématiques et enjeux prioritaires et surtout entre les différents projets est bien entendu fondamentale.

# GAL 100 villages - 1 avenir - Ensemble pour une région vivante

## Assurer l'avenir de nos villages et valoriser durablement les ressources régionales

### Economie

**Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales**

#### Artisanat & Classes moyennes

*Entretenir et communiquer la compétitivité et la qualité de l'artisanat et des classes moyennes*

- Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises des secteurs clés de l'économie régionale
  - Consultation en énergie pour PME
  - Sensibilisation « Artisanat » / Apprentissages en PME pour jeunes
- Stimulation de la création et de la reprise d'entreprises / esprit d'entreprendre

#### Tourisme

*Améliorer l'offre touristique dans le domaine des randonnées de vélo et pédestres*

- Réalisation d'un système interactif de gestion et d'information pour le réseau de randonnées (accessibilité, entretien (inter)connexion et liaison avec offres touristiques existantes et horeca,...) et balisage du système points-nœuds pour randonnées
- Création / valorisation d'infrastructures touristiques : sites historiques et culturels, musées, escalade (carrière), sentiers de découverte divers

#### Agriculture & Sylviculture

*Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable*

- Mise en valeur de la petite propriété forestière :
  - Inventaire par massif forestier privé
  - Consultation, formation et collaboration propriétaires
- Valorisation agricole alternative en Haute-Ardenne :
  - Amélioration de la valorisation des matières premières
  - Enquête besoins et attentes des agriculteurs
  - Mise en place d'un réseau d'agriculteurs
  - Communication « Rôle de l'agriculture »

#### Emploi

*Consolider le taux d'emploi élevé et favoriser l'insertion professionnelle*

- Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises des secteurs clés de l'économie régionale
- Sensibilisation « Artisanat » / Apprentissages en PME pour jeunes
- Insertion professionnelle encadrée via l'entretien d'infrastructures publiques et touristiques
- Amélioration de l'insertion professionnelle des femmes
- Stimulation de la création et de la reprise d'entreprises / esprit d'entreprendre

### Ecologie

**Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes**

#### Paysage naturel et culturel

*Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel*

- Préservation du bocage traditionnel - Management et valorisation énergétique du bocage
- Sensibilisation « Paysage naturel et culturel » et perfectionnement SIG

#### Eau

*Améliorer et consolider la qualité de l'eau à long terme*

- Analyse et inventaire de la qualité des eaux
- Epuración des eaux :
  - Sensibilisation et consultation (épuration individuelle / collective, systèmes,...)
  - Projet pilote : épuration groupée en zone d'épuration individuelle

#### Energie

*Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée*

- Sensibilisation large : économies d'énergie / efficacité énergétique
- Consultation en énergie pour PME
- Production d'énergies alternatives (déchets verts, bocage)
- Cadastre et comptabilité énergétique
- Création d'une cellule de coordination / d'échange « Energie » (acteurs, communes,...)

### Socio-culturel

**Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique**

#### Cohésion sociale

*Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*

- Formation, information, soutien et encadrement des groupes villageois et bénévoles actifs en développement villageois / rural
- Echange (intergénérationnel) et cohésion sociale – création de lieux et occasions de rencontre et d'échange en particulier pour jeunes et seniors

#### Développement villageois

*Assurer l'avenir des villages à long terme*

- Plan de développement (plan master) transcommunal (services, mobilité, infrastructures) devant le contexte du changement démographique
- Centres des villages et patrimoine du bâti :
  - Sensibilisation / consultation rénovation durable
  - Amélioration de l'accessibilité des terrains à bâtir / du bâti existant
  - Sensibilisation « Potentiel du bâti existant » - projets modèles (anciennes fermes, maisons années 50, intergénérationnel / seniors,...)

#### Services

*Développer des offres de services adaptés aux besoins*

- Services :
  - Sensibilisation / plateforme « Acheter et consommer localement »
  - Mise en place de concepts alternatifs (marchés mobiles, bourses d'échange,...)
  - Réalisation d'une brochure d'information « Services mobiles »
- Création de maisons médicales

#### Mobilité

*Améliorer l'offre de mobilité et renforcer la coopération entre les acteurs régionaux*

- Préparation et mise en place d'une « Centrale de mobilité locale »
- Amélioration de l'offre en transports publics :
  - Etude faisabilité en collaboration avec TEC Liège-Verviers
  - Connexion aux offres touristiques
- www.fahrmit.be - App
- Sensibilisation mobilité alternative
- Soutien et meilleure mise en réseau des acteurs de mobilité alternative
- (Ré)aménagement d'anciens chemins de liaisons entre villages (chemins vicinaux)
- Amélioration de l'infrastructure / de la sécurité routière

### Gouvernance

**Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs**

#### Mise en réseau

*Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau*

- Consolidation du GAL
- Soutien d'organisations et d'associations existantes / de financement citoyen
- « Journées du territoire » en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux

#### Coopération

*Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*

- Renforcement de la coopération transcommunale et définition d'objectifs de développement communs
- Renforcement de la collaboration entre acteurs / associations du territoire
- Recherche active de synergies et de coopérations avec les GAL (étrangers) avoisinants

#### Communication

*Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux*

- Communication commune de l'ensemble des acteurs du développement territorial
- Renforcement de l'identité et l'image de l'Eifel
- « Journées du territoire » en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux

#### Participation

*Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*

- Soutien d'organisations et d'associations existantes / de financement citoyen
- Renforcement de l'implication / de la participation des citoyens dans les projets LEADER / dans le travail du GAL
- Elaboration de moyens de participation actifs et adaptés (âge, disponibilité,...)
- Soutien de l'engagement citoyen / bénévole

#### **4.4.1 Caractère intégré et innovant de la stratégie**

Comme déjà mentionné, la stratégie de développement du GAL à l'horizon 2020 dépasse le cadre de LEADER et se situe plutôt au niveau d'un concept de développement général du territoire.

Déjà dans le cadre de la programmation LEADER 2007-2013, le GAL avait opté avec succès pour cette approche intégrée et plus large que LEADER. En effet l'évaluation de la programmation LEADER 2007-2013 démontre que la très grande majorité des domaines d'activités prévus dans le schéma de développement 2007-2013 du GAL a été abordé durant ces six dernières années. Et ce non seulement avec le soutien de LEADER, mais également via d'autres financements (PCDR, Interreg, FSE,...) et toujours en étroite collaboration avec les acteurs de terrain rassemblés au sein du GAL.

En intégrant un maximum d'idées et de propositions de projet du processus de participation au sein de la stratégie du GAL à l'horizon 2020, cette approche intégrée a été poursuivie à nouveau dès la conception du plan de développement stratégique du GAL pour le période 2014-2020.

Cette approche intégrée et plus large que LEADER sera bien évidemment poursuivie lors de la mise en œuvre de la stratégie de développement à l'horizon 2020, et ce en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans cette optique l'aspect de la « Gouvernance » jouera un rôle central, car la mise en œuvre de ce concept de développement territorial nécessitera l'engagement commun de tous les acteurs du territoire réunis au sein du GAL (politiques, acteurs du terrain et grand public) et une mobilisation et valorisation concertée de l'ensemble des moyens humains mais également financiers disponibles.

Afin de souligner l'importance de l'aspect de la « Gouvernance », défini au sein du GAL par des mots-clés plus accessibles tels que « mise en réseau », « coopération », « communication » et « participation », celui-ci a été intégré comme quatrième « pilier » dans notre schéma de développement du GAL à l'horizon 2020. Et ce au même titre que les trois autres « piliers » représentant les dimensions du développement durable.

C'est justement ce rôle central que jouera l'aspect de la « Gouvernance » lors de la mise en œuvre des projets la stratégie de développement du GAL à l'horizon 2020 qui représente le caractère innovant de cette stratégie.

En effet durant la programmation LEADER 2014-2020 l'objectif sera de renforcer l'approche intégrée déjà pratiquée avec un certain succès dans le passé, tout en renforçant le rôle du GAL en tant que plate-forme commune d'échange, de mise en réseau, de communication et de participation active.

De même chacun des acteurs de terrain veillera à innover dans son domaine d'action particulier via les projets LEADER. L'aspect innovant des différents projets sera d'ailleurs abordé dans les différents fiches-projets.

#### **4.4.2 Vérification de l'atteinte des objectifs du schéma de développement**

La stratégie de développement du GAL à l'horizon 2020 résumée par le schéma de développement avec son thème fédérateur, ses enjeux et objectifs de développement et ses projets sera, comme d'ailleurs déjà lors de la programmation LEADER 07-13, évaluée annuellement par le conseil d'administration du GAL. Ceci afin d'assurer au mieux l'approche intégrée décrite au point précédent, mais également afin de vérifier l'atteinte des différents objectifs.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement et des sous-objectifs, les différentes mesures et projets qui seront réalisés dans le cadre de LEADER mais également hors LEADER, seront les « outils » pour atteindre les objectifs que la GAL s'est donné au sein de la stratégie de développement.

Déjà lors de la sélection des projets, il a été veillé à ce que les différents projets répondent à un maximum d'objectifs de la stratégie de développement du GAL. Ceci afin d'assurer un approche la plus large possible.

La vérification régulière du schéma de développement en général et des indicateurs des différents projets en particulier, permettra de vérifier la bonne mise en œuvre de la stratégie et des objectifs de développement.

Les différents projets LEADER sélectionnés afin de mettre en œuvre la stratégie de développement du GAL seront décrits de manière détaillée avec leurs objectifs et indicateurs respectifs sous le point 5. Voici cependant un premier aperçu de la manière dont les différents projets permettront à atteindre les objectifs respectifs de la stratégie de développement du GAL à l'horizon 2020 :

Objectifs de développement	Projets	Mesures	Objectifs des mesures	Unités de mesure	Résultats espérés
<b>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</b>					
<i>Entretien et communiquer la compétitivité et la qualité de l'artisanat et des classes moyennes</i>	Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire	Efficacité énergétique	Amélioration de performances énergétiques dans les entreprises partenaires	Consommations énergétiques chez les entreprises partenaires	Réduction de 10%
			Amélioration de performances énergétiques dans les entreprises partenaires	Utilisation de sources énergétiques renouvelables	Augmentation de 10 %
		Design-Bois & marketing	Place du Design dans la stratégie des entreprises partenaires	Utilisation dans la conception de produits	Augmentation
			Place du Design dans la stratégie de vente	Utilisation de l'argument design	Augmentation
		Campagne carrière/relève bois	Candidatures à un poste de travail chez les entreprises participantes	Nombre	Augmentation de 20%
			Programme d'assistance entreprise éco-construction	Approche écoconstruction chez les entreprises du bâtiment	Nombre d'entreprises avec vision éco-construction
	Groupe de travail éco-construction dans la région du GAL	Nombre		1	
<i>Améliorer l'offre touristique dans le domaine des randonnées de vélo et pédestres</i>	Planification du balisage pour le réseau de randonnée et développement d'un module de gestion et d'information	Réalisation d'un module de gestion et d'information interactif (réseau pédestre et cyclable, offres touristiques, réserves naturelles, chasse,...)	Nombre de visiteurs du planificateur de randonnées y compris module de gestion et information	Nombre	Augmentation de 30%
<i>Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable</i>	Mise en valeur de la petite propriété forestière	Campagnes de mobilisation sur des massifs forestiers	Action regroupées	Volume de ventes de bois en forêt privée	augmentation
		Formations « Permis forestier »	Gestion de la forêt privée	Nombre de personnes intéressées	Augmentation de 20%
	Valorisation alternative d'une partie de la production laitière et viandeuse en Haute-Ardenne	Constitution d'un groupe de travail avec les agriculteurs intéressés et définition des collaborations avec d'autres secteurs	Participations de gens intéressés au groupe de travail final	Nombre de personnes	10

<b>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</b>					
<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	Préservation du bocage traditionnel - Management et valorisation énergétique du bocage (projet de coopération transnationale)	Inventaire haies, alignements d'arbres et vergers	Objectifs et indicateurs non encore définis → projet de coopération transnationale		
		Organisation de - tailles / coupes groupées - ventes groupées de rémanents de coupe (valorisation énergétique)			
<i>Améliorer et consolider la qualité de l'eau à long terme</i>	Amélioration de la qualité des eaux	Inventaire qualité des eaux	Amélioration localisée de la qualité du cours d'eau concerné	Nombre de sites où une amélioration des valeurs physico-chimiques et/ou hydromorphologique est observée	8
		Sensibilisation grand public	Prise de conscience de la population vis-à-vis la problématique de la qualité des eaux	Nombre de personnes ayant participées aux différentes activités de sensibilisation	250
		Projets pilotes	Protection durable des cours d'eau	Nombre de mesures de protection ou restauration de cours d'eau mises en place	5
		Projets pilotes	Responsabilisation de la population / parrainage de cours d'eau	Nombre de personnes participant aux projets « parrainage de cours d'eau » / « épuration groupée »	10
<i>Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée</i>	Chasse aux Joules	Installation Smartmeter (écoles, particuliers,...) Campagne de sensibilisation	Économie d'énergie	Joules (KWh)	7 % en électricité 5 % en mazout de chauffage
			Equivalent CO2	Kg	Équivalents aux économies d'énergies
	Préservation du bocage traditionnel - Management et valorisation énergétique du bocage (projet de coopération transnationale)	Organisation de - tailles / coupes groupées - ventes groupées de rémanents de (valorisation énergétique)	Objectifs et indicateurs non encore définis → projet de coopération transnationale		
	Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire	Efficacité énergétique	Amélioration de performances énergétiques dans les entreprises partenaires	Consommations énergétiques chez les entreprises partenaires	Réduction de 10%
			Amélioration de performances énergétiques dans les entreprises partenaires	Utilisation de sources énergétiques renouvelables	Augmentation de 10 %



<b>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</b>						
<i>Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole</i>  <i>Assurer l'avenir des villages à long terme</i>	Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois	Formation de modérateurs / animateurs bénévoles en vue d'un accompagnement renforcé des nombreux groupes villageois	Membres (à long terme) du pool d'animateurs / modérateurs	Nombre	10	
			Villages développant leurs propres projets et actions	Nombre	8	
			Villages participant suite à l'encadrement au « Concours de village »	Nombre	10	
<i>Assurer l'avenir des villages à long terme</i>  <i>Développer des offres de services adaptés aux besoins</i>	Nouvelle vie dans nos villages	Plan master de développement transcommunal (infrastructures, services, mobilité,...)	Réalisation du plan master en collaboration avec les communes et acteurs intéressés	Nombre	1	
			Amélioration des services de proximité dans les localités	Création d'un groupement d'indépendants	Nombre	1
				Création d'un « marché mobile »	Nombre	1
			Sensibilisation rénovation / transformation des bâtiments anciens	Analyse urbanistique	Nombre de villages	3
				Conception de modèles de rénovation / transformation	Nombre de modèles	5
			Conseil spécialisé architecte	Séances de consultation / visites terrain	Nombre	20
<i>Développer des offres de services adaptés aux besoins</i>  <i>Améliorer l'offre de mobilité et renforcer la coopération entre les acteurs régionaux</i>	Solutions de mobilité alternative dans le sud de la Communauté germanophone	Etude de faisabilité « Amélioration offre des transports en commun »	Réalisation d'une étude de faisabilité en collaboration avec les TEC Liège-Verviers	Nombre	1	
			Centrale de mobilité	Reconnaissance de Fahrmit en tant que centrale de mobilité	Nombre	1
			Sensibilisation	Réalisation d'actions / de projets de sensibilisation (carsharing, covoiturage / parkings covoiturage, semaine de la mobilité, carrefour bonnes pratiques)	Nombre	5
			Appel à projets	Réalisation de projets / mesures pilotes visant l'amélioration de la mobilité	Nombre	5

**Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs**

<i>Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau</i>	Coordination, communication et appui technique	Mise en réseau	Concept pour renforcer le rôle du GAL	Nombre	1
			Renforcement du GAL	Nombre de recommandations mises en œuvre	10
			Pérennisation du GAL	Nombre	1
			Élargissement du GAL à de nouveaux membres	Nombre	2
			Degré de connaissance du GAL sur le territoire	%	+25%
			Emplois pérennisés	Nombre	3
			Projets déposés hors LEADER	Nombre	3
<i>Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire</i>		Coopération	Participants aux groupes de travail	Nombre	250
			Réalisation de projets de coopération	Nombre	2
<i>Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux</i>		Communication	Concept de communication	Nombre	1
			Concept pour renforcer le rôle du GAL	Nombre	1
			Charte graphique	Nombre	1
			Site web et newsletter	Nombre de newsletter	15
			Abonnés au newsletter	Nombre	200
	Renforcement du GAL		Nombre de recommandations mises en œuvre	10	
<i>Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active</i>	Communication et participation	Participants aux différentes séances d'information / conférences en rapport direct avec le développement rural / les objectifs de développement du GAL	Nombre	600	

## **5 PROJETS LEADER 14-20**

---

### ***Remarque préliminaire :***

Le conseil d'administration du GAL 100 villages – 1 avenir a opté à nouveau pour une collaboration étroite avec des acteurs de terrain existants dans le cadre de la mise en œuvre des projets de sa stratégie de développement. En effet cette approche, qui a d'ailleurs faite ses preuves dans le passé, est en outre très répandue dans de nombreux pays et régions d'Europe (p.ex. Autriche, Allemagne, Grand-Duché du Luxembourg,...). Etant donné qu'il existe pour toutes les thématiques et domaines de travail du schéma de développement du GAL des acteurs de terrain expérimentés et actifs sur l'ensemble du territoire du GAL, l'implication et la participation directe ainsi que le renforcement de ces acteurs de terrain existants nous importe en tant que GAL.

Cependant il nous semble également important de souligner, que des conventions claires et précises seront élaborées entre ces acteurs de terrain et le GAL (comme c'était d'ailleurs déjà le cas dans le passé), afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets. Ces conventions ne concerneront pas seulement les aspects administratifs et financiers (évaluations individuelles et groupes de travail réguliers, rapports semestriels et finaux, éligibilité des dépenses, déclarations de créance trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...), mais exigeront également de la part des acteurs de terrain une implication active dans la vie et le travail quotidien du GAL :

- Mise en réseau et coopération : réunions des chargés de mission, groupes de travail (partenaires, personnes ressources et personnes intéressés), participation aux manifestations du GAL (« Semaine du territoire »,...) et du Réseau du PWDR,...
- Communication et participation : charte graphique, actions de communication en étroite collaboration entre les acteurs de terrain et le GAL, implication et mention du GAL dans l'ensemble des activités réalisés,...

Les aspects précités font d'ailleurs partie intégrante du schéma de développement du GAL (Gouvernance), réalisé et voté par l'ensemble des acteurs et membres du GAL.

Les accords des différents acteurs de terrain (cf. annexe 5) sont d'ailleurs un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL.

### **5.1 DESCRIPTION DES PROJETS ENVISAGES**

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés dans le schéma de développement du GAL, les projets suivants seront mis en œuvre :

#### **5.1.1 Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales**

##### ***Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL***

Le projet prévoit un accompagnement des entreprises du territoire, ceci plus spécifiquement pour les entreprises de la filière bois et les entreprises de la construction en tant que secteurs clés du territoire du GAL.

- Assistance aux entreprises dans leurs efforts vers une production plus efficace et économe en énergie et vers une utilisation prioritaire d'énergies renouvelables ;
- Campagne « Design bois » : assistance aux menuiseries et aux entreprises sous-traitants/partenaires concernées Campagne de marketing « nouveaux marchés » ;

- Campagne d'information et de sensibilisation sur les possibilités de travail et de carrière dans le domaine de la filière bois / des menuiseries ;
  - Mise en place d'une présentation commune et d'un marketing commun des entreprises de la filière bois – nouveaux marchés ;
  - Programme d'assistance aux entreprises de construction afin de se développer de plus en plus vers l'utilisation de produits durables/écologiques Des informations techniques pour les maîtres d'ouvrages.
- Objectifs de la stratégie de développement :
- *Entretien et communiquer la compétitivité et la qualité de l'artisanat et des classes moyennes*
  - *Consolider le taux d'emploi élevé et favoriser l'insertion professionnelle*
  - *Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée*
  - *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- Acteur de terrain : WFG Ostbelgien - Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique
- Durée du projet : 5 ans
- Budget : 235.000 €
- Autorité responsable : SPW-DGO6

***Amélioration de l'offre touristique en matière du tourisme doux : randonnées pédestres - planification du balisage pour le réseau de randonnée (système points-nœuds) et développement d'un module de gestion (internet)***

- Établir un cadastre de balisage informatisé pour le réseau de randonnées pédestres du territoire du GAL 100 villages – 1 avenir et déterminer un métré récapitulatif quantifiant les besoins en matériel et en main d'œuvre ;
  - Préparer un cahier de charges concernant les appels d'offre nécessaires à la réalisation du réseau pédestre à système « points nœuds » ;
  - Créer un module internet de communication et de gestion, qui inclut le réseau pédestre, le réseau cyclable (VéloTour, RV & Ravel), le réseau vtt, les zones de chasse, un calendrier, le cadastre du balisage du système PN, les réserves naturelles (fermetures temporaires), le camp d'Eisenborn (tir), les zones de Police, les zones des gardes forestiers ;
  - Intégration du module de communication et de gestion dans le planificateur de randonnée de l'ATEB (projet LEADER 07-13) ;
  - Achat d'une partie du matériel de balisage (investissements).
- Objectifs de la stratégie de développement :
- *Améliorer l'offre touristique dans le domaine des randonnées de vélo et pédestres*
  - *Entretien et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel*
  - *Améliorer l'offre de mobilité et renforcer la coopération entre les acteurs régionaux*
  - *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- Acteur de terrain : Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)
- Durée du projet : 2 ans
- Budget : 242.600 €
- Autorité responsable : Ministère de la Communauté germanophone

### **Mise en valeur de la petite propriété forestière**

- Mobiliser l'intérêt des propriétaires forestiers pour leurs parcelles ;
- Donner les conseils nécessaires pour une bonne gestion forestière de leur bien ;
- Contribuer à la mise en place d'actions de coopération entre les propriétaires (ventes de bois groupées, travaux forestiers groupés), en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée ;
- Améliorer la formation des propriétaires pratique à la gestion forestière (notamment pour les propriétaires gérant eux-mêmes leurs forêts).

#### → Objectifs de la stratégie de développement :

- *Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable*
- *Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel*
- *Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*
- *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
- *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*

→ Acteur de terrain : WFG Ostbelgien - Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique

→ Durée du projet : 3 ans

→ Budget : 45.000 €

→ Autorité responsable : SPW-DGO3

### **Valorisation alternative d'une partie de la production laitière et viandeuse en Haute-Ardenne**

- Réalisation d'une étude auprès des agriculteurs et autres personnes du secteur agro-alimentaire afin de relever les capacités de diversification à la ferme et les opportunités et pistes potentiels sur le marché ;
- Constitution du groupe de travail avec les agriculteurs intéressés et définition des collaborations avec d'autres secteurs (transformation, vente, marketing) y compris visites de bonnes pratiques, débats,... ;
- Définition d'un concept concret et lancement d'une étude de faisabilité économique pour des projets concrets sur base des résultats de l'enquête / étude, des rencontres, débats et visites ;
- Information sur les défis, les perspectives et opportunités en matière d'innovation avec un rapport final et diffusion publique de ces informations (séminaire et manifestation finale) ;
- Les résultats de ce travail mènent à une deuxième phase de réalisation dans laquelle des projets concrets pourront être introduites dans le cadre du PWDR 2014-2020.

#### → Objectifs de la stratégie de développement :

- *Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable*
- *Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel*
- *Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*
- *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
- *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*

→ Acteur de terrain : Agra-Ost

→ Durée du projet : 15 mois

→ Budget : 75.000 €

→ Autorité responsable : SPW-DGO3

### **5.1.2 Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes**

#### ***Préservation du bocage traditionnel - Management et valorisation énergétique du bocage (projet de coopération transnationale)***

- Inventaire des haies, des alignements d'arbres et vergers et encodage des données dans un SIG ;
  - Mesures de sensibilisation : soirées d'information, dépliant d'information,... s'adressant en particulier aux agriculteurs ;
  - Projet pilote : Implantation de vergers sauvages dans les haies et les alignements d'arbres (principe de complémentarité – agroforesterie) ;
  - Recherche d'acheteurs intéressés par les rémanents de taille et de coupe et organisation de ventes groupées de rémanents de coupe en vue d'une valorisation énergétique groupée ;
  - Réalisation d'un système de rotation de taille et de coupe ;
  - Collaboration avec des entreprises / associations de l'économie sociale.
- ➔ Objectifs de la stratégie de développement :
- *Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable*
  - *Consolider le taux d'emploi élevé et favoriser l'insertion professionnelle*
  - *Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel*
  - *Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée*
  - *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
- ➔ Acteur de terrain :
- Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
  - Projet de coopération transnationale avec les GAL allemands avoisinants (Eifel, Bitbug-Prüm et Vulkaneifel) → accord de partenariat
- ➔ Durée du projet : à définir
- ➔ Budget : à définir
- ➔ Autorité responsable : Wallonie-Bruxelles International

#### **Amélioration de la qualité des eaux**

- Inventaire / analyse des eaux et de l'hydromorphologie ;
  - Sensibilisation, information et conseil en matière d'épuration des eaux (individuelles / groupées,...) ;
  - Mise en place de projets pilotes de protection de l'habitat rivière :
    - épuration groupée des eaux usées dans une zone d'épuration individuelle ;
    - via des appels à projet « mesures de protection des cours d'eau » auprès des agriculteurs et des communes et par la mise en place de station d'épuration groupée ;
  - Parrainage de cours d'eau.
- ➔ Objectifs de la stratégie de développement :
- *Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable*
  - *Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel*
  - *Améliorer et consolider la qualité de l'eau à long terme*
  - *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- ➔ Acteur de terrain : Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
- ➔ Durée du projet : 3 ans
- ➔ Budget : 162.000 €
- ➔ Autorité responsable : SPW-DGO3

### **La chasse aux Joules – Die Energiejagd**

- Vérification de la consommation d'énergie, particulièrement dans les écoles (via Smartmeter) ;
  - Sensibiliser et informer les adultes et les enfants sur le fait que la meilleure énergie est celle qu'on ne gaspille pas. :
    - o Animations dans les écoles ;
    - o Manifestations grand-public ;
    - o Site internet interactif (transmedia);
  - Former des chasseurs aux Joules à débusquer les sources de gaspillage d'énergie et à trouver des remèdes et concours « Chasse aux Joules » ;
  - Effectuer des économies d'énergie dans les écoles, les lieux de travail et les maisons des habitants ;
  - Vérification continue et comparaison de la consommation d'énergie (site internet interactif).
- Objectifs de la stratégie de développement :
- o *Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée*
  - o *Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*
  - o *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - o *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- Acteur de terrain : Courant d'Air - Coopérative à finalité sociale
- Durée du projet : 5 ans
- Budget : 140.000 €
- Autorité responsable : SPW-DGO4

### **5.1.3 Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique**

#### ***Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois***

- Etablir un réseau d'animateurs / modérateurs bénévoles dans le domaine du développement villageois qui seront formés afin de pouvoir encadrer des groupes villageois ;
  - Accompagnement des groupes villageois dans leur travail / processus de développement villageois par les animateurs / modérateurs ainsi formés ;
  - Réalisation d'activités d'information et de formation dans le domaine du développement villageois / rural sous forme de conférences, d'ateliers, de séminaires ou encore de visites de terrain / de bonnes pratiques en collaboration avec les acteurs rassemblés au GAL.
- Objectifs de la stratégie de développement :
- o *Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*
  - o *Assurer l'avenir des villages à long terme*
  - o *Développer des offres de services adaptés aux besoins*
  - o *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - o *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- Acteur de terrain :
- o Ländliche Gilden (gildes rurales – formation d'adultes)
  - o Deuxième phase : projet de coopération transnationale avec le GAL Göttinger Land (Allemagne) → accord de partenariat
- Durée du projet : 5 ans
- Budget : 35.000 €
- Autorité responsable : Ministère de la Communauté germanophone

### **Nouvelle vie dans nos villages**

- Réalisation d'un plan master de développement transcommunal pour le territoire du GAL (infrastructures, services, mobilité,...) devant le contexte du défi du développement démographique ;
  - Amélioration des services de proximité dans les localités : campagne de sensibilisation, renforcement des structures existantes, marchés mobiles, favoriser la collaboration ;
  - Sensibilisation des habitants vis-à-vis de la rénovation / transformation des bâtiments anciens dans les centres :
    - o concevoir et promouvoir des modèles de rénovation de bâtiments (adaptation à plusieurs modes de vie, intégration d'aspects écologiques et paysagers, intégration des principes d'urbanisme et d'architecture durable, respect des spécificités paysagères locales) ;
    - o Analyse et réponse aux préjugés de la population vis-à-vis de la qualité de l'ancien, des risques possibles et des budgets nécessaires pour une rénovation adaptée aux standards actuels ;
    - o Conseil spécialisé par des architectes.
- ➔ Objectifs de la stratégie de développement :
- o *Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*
  - o *Assurer l'avenir des villages à long terme*
  - o *Développer des offres de services adaptés aux besoins*
  - o *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - o *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- ➔ Acteur de terrain : WFG Ostbelgien - Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique
- ➔ Durée du projet : 5 ans
- ➔ Budget : 275.000 €
- ➔ Autorité responsable : SPW-DGO4

### **Solutions de mobilité alternative dans le sud de la Communauté germanophone**

- Réalisation d'une étude de faisabilité en collaboration avec les TEC Liège-Verviers : « Comment élaborer un système de transport en commun alternatif pour les cinq communes concernées, sans engendrer des coûts récurrents supplémentaires aux coûts actuels des TEC et tout en offrant un service mieux adapté aux besoins de la population et à une région rurale avec une multitude de villages? » ;
  - Préparation de la mise en place d'une centrale de mobilité (concertation, structure financière et juridique,...) ;
  - Promotion et sensibilisation pour le développement d'alternatives à la voiture privée ;
  - Appel à projets : projets supra-communaux pour le développement d'offres et d'améliorations dans le domaine de la mobilité.
- ➔ Objectifs de la stratégie de développement :
- o *Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*
  - o *Développer des offres de services adaptés aux besoins*
  - o *Améliorer l'offre de mobilité et renforcer la coopération entre les acteurs régionaux*
  - o *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - o *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- ➔ Acteur de terrain : Fahrmit
- ➔ Durée du projet : 3 ans
- ➔ Budget : 146.500 €
- ➔ Autorité responsable : SPW-DGO2



#### **5.1.4 Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs**

##### ***Coordination, communication et appui technique***

- Gestion quotidienne du GAL et des projets
  - Mise en réseau et coordination des acteurs et projets
  - Coopération avec les acteurs et instances au-delà du territoire
  - Communication avec les partenaires et le grand public
  - Participation active des partenaires et du grand public
- Objectifs de la stratégie de développement :
- *Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau*
  - *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
  - *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*
- Acteur de terrain : GAL 100 villages – 1 avenir / WFG Ostbelgien
- Durée du projet : 6 ans
- Budget : 443.900 €
- Autorité responsable : SPW-DGO3

## **5.2 FICHES-PROJET**



## Intitulé du projet





### Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
WFG Ostbelgien - Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique asbl
- **Partenaires avec prestation indemnisée** (détails encore à définir) :
  - o Wallonie Design
- **Autres partenaires du projet :**
  - o Office économique wallon du bois (OEWB)
  - o Association locale des menuiseries (Schreinerinnung)
  - o Comité d'encouragement à l'utilisation du bois (Förderverein Forst und Holz)
  - o Centre de formation des classes moyennes (ZAWM) de St.Vith
  - o Cluster Eco-construction
- **Autorité responsable :**  
Service public de Wallonie - DGO6

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i> 	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i> 	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i> 	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i> 
--	--	---	---

1. Tout le programme est axé sur un développement harmonieux des secteurs économiques clés du territoire GAL. Une importance particulière est accordée à l'innovation dans les entreprises participantes au projet.
2. Les actions envisagées pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie et pour une augmentation de la part des énergies renouvelables chez les entreprises ainsi que la sensibilisation à l'écoconstruction auront des effets positifs sur l'environnement et contribuent à une utilisation durable des ressources existantes.
3. La collaboration entre les entreprises / des différents corps de métier du territoire est un aspect central de la présente proposition d projet.

- **Durée du projet :**  
5 ans, du 01.09.2015 au 30.06.2020
- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**  
Les entreprises dans le secteur du bois et de la construction

- **Description du projet :**

- **Contexte :**

Le projet prévoit un accompagnement des entreprises du territoire, ceci plus spécifiquement pour les entreprises de la filière bois et les entreprises de la construction en tant que secteurs clés du territoire du GAL.

Ce travail est en fait un début de programme d'action pour le centre d'impulsion bois et construction durable, dont la création dans le cadre du campus de St.Vith est planifiée par la Communauté germanophone en collaboration avec le Région wallonne. La planification a été mise en route par le projet LEADER « Construction durable » de la programmation passée. Le projet s'inscrit donc dans la continuation de ce projet et du projet transnational « Pédag'EC » complémentaire en reprenant des éléments pour les approfondir ou pour les concrétiser sur le terrain.

Les travaux préparatoires de la WFG sous LEADER et dans le cadre d'autres projets ont permis de dresser les approches pour un travail avec les entreprises, ceci notamment dans les domaines de l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les entreprises, de l'importance du design et de la nécessité d'aborder des marchés à l'extérieur de la région.

Le projet proposé prévoit la réalisation d'un programme d'activité spécifique et concentré avec les entreprises qui sont ouvertes à une collaboration et qui sont prêtes à un engagement (aussi financier) dans le cadre des projets.

Il sera complété et élargie par un projet FEDER (mesure 1.2.1), que la WFG a introduit auprès l'Agence de stimulation économique (ASE) dans le cadre du portefeuille de projets en animation économique. Ce projet FEDER prévoit un screening et des visites de terrain, le transfert des informations vers des organismes spécialisées, des montages de projet et des séminaires et permettra donc d'approfondir les contacts vers les entreprises, de développer des nouvelles stratégies et d'élargir le territoire d'action, sans reprendre les thématiques déjà abordés par le programme LEADER.

- **Objectifs :**

1. Augmenter le nombre des entreprises qui s'engagent vers une utilisation plus rationnelle d'énergie et des énergies renouvelables
2. Informer les menuiseries locales sur l'importance du design, susciter des projets concrets et mettre en place une formation dans le domaine
3. Motiver les jeunes de chercher leur avenir professionnel dans le domaine de la filière bois / des menuiseries
4. Améliorer la pénétration des marchés extérieurs au territoire par des entreprises de la filière bois (essentiellement les menuiseries)
5. Améliorer la perception de l'écoconstruction chez les entreprises de la construction et leurs clients, mettre à disposition des instruments de persuasion, mettre en place une collaboration d'entreprises « écoconstruction »

- **Description des actions et mesures :**
- 1. Assistance aux entreprises dans leurs efforts vers une production plus efficace et économe en énergie et vers une utilisation prioritaire d'énergies renouvelables :  
Il s'agit d'une campagne de 3 ans, ayant comme objectif d'établir en collaboration avec des spécialistes une analyse des processus de production suivi d'un programme d'actions concret pour les entreprises participantes. Un engagement financier de la part des entreprises participantes sera demandé.  
Les résultats feront l'objet d'une communication « Bonnes pratiques » afin que d'autres entreprises du territoire puissent également profiter des expériences du projet.
- 2. Campagne « Design bois » :  
Assistance aux menuiseries et aux entreprises sous-traitants/partenaires concernées (p.ex. fabrications métalliques, tissus, verre, électriciens, concepteurs de jardins, architectes intérieurs,...) afin d'intégrer le design dans la conception de leurs produits. Il s'agit d'un programme sur 4 ans avec de l'information générale, des actions de formation et la réalisation d'objets de démonstration :
  - Information et formation : design, avantages, formations possibles, expériences bois et autres
  - Réalisation d'objets de démonstration : un concours design (bois) ouvert aux entreprises, aux designers et aux organismes de formation autour de thèmes préétablis (exemples : la cabane au jardin, s'asseoir à l'extérieur de la maison,...) permettra de développer des maquettes/prototypes. Les prix prévus permettront la réalisation concrète d'objets de démonstration. Ces réalisations serviront de base pour une exposition. Le concours et ses résultats feront l'objet d'une publication.
- 3. Conception et réalisation d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les possibilités de travail et de carrière dans le domaine de la filière bois / des menuiseries à destination des jeunes (et de leur parents) afin de palier à un manque de main d'œuvre qualifiée :
  - recherche d'un slogan évocateur
  - brochure d'information
  - spot radio
  - vidéo ou App destinée aux jeunes
- 4. Mise en place d'une présentation commune et d'un marketing commun des entreprises de la filière bois (menuiserie, construction bois et autres) chez les décideurs/donneurs d'ordre dans des marchés extérieurs du territoire du GAL.  
Sont visées principalement les régions de Liège, Bruxelles, Anvers en Belgique, Aix-la-Chapelle et Cologne en Allemagne et la ville de Luxembourg au Grand-Duché. Un choix parmi ces agglomérations se fera avec les entreprises participantes (deux régions).  
Programme sur 3 ans avec la mise en place de la collaboration, la réalisation des outils de promotion et une présentation devant le public cible dans les deux lieux choisis.
- 5. Programme d'assistance aux entreprises de construction afin de se développer de plus en plus vers l'utilisation de produits durables/écologiques et assistance dans leurs efforts de transmettre cette nouvelle orientation à leur clientèle :  
Programme sur 5 ans avec réalisation d'instruments de conseil/d'information pour leurs clients avec la mise en place d'une collaboration entre les corps de métiers :
  - Séances d'information et fiches d'information pour les entreprises sur l'écoconstruction et ses exigences
  - Réalisation d'un argumentaire écoconstruction pour la clientèle des entreprises
  - Perfectionnement du simulateur écoconstruction et promotion de l'outil
  - Montage d'une groupe de travail „écoconstruction" et animation d'un programme de travail de ce groupe.

### Collaborations et partenaires

- La campagne « Design Bois » se fera en collaboration avec l'OEWB, Wallonie Design (qui donneront l'expertise « design ») et le centre de formation des classes moyennes de St.Vith. Le centre projette en effet d'intégrer l'aspect design dans ses formations pour menuisiers.
- Les campagnes de marketing et de carrière/relève bois pour menuiseries se feront en collaboration avec l'association locale des menuisiers (Schreinerinnung) et avec le comité d'encouragement pour l'utilisation du bois.  
Si la campagne de marketing se fait à l'extérieur de la Belgique, l'assistance de l'AWEX sera demandée.
- Dans le programme d'assistance aux entreprises de la construction, on collaborera avec le cluster Eco-construction et on cherchera également l'expertise des partenaires du réseau de collaboration établi pour le centre d'impulsion bois et construction durable sous la dernière programmation LEADER.

#### ○ **Caractère innovant :**

Le caractère innovant se manifeste dans les aspects suivants :

- premier concours « design bois » sur le territoire du GAL
- utilisation des moyens de communication modernes comme des applications web (App) dans la campagne carrière/relève bois
- mise en place d'une collaboration entre les corps de métier dans la construction

#### ○ **Plus-value escomptée et pérennisation :**

1. Efficacité énergétique :  
Réalisation d'au moins cinq projets avec les entreprises qui participeront à l'action. La brochure « Bonnes pratiques » permettra de multiplier les expériences faites au sein du projet LEADER (pérennisation).
2. Design :  
On vise à augmenter la sensibilité des entreprises aux aspects du design dans leur stratégie d'évolution et on veut mettre en route un processus d'intégration du design dans la conception de produits/procédés par des exemples de réalisation. La pérennisation se fera par l'intégration du design dans la formation des centres de formation. Les prototypes réalisés serviront de démonstration dans le hall d'exposition du futur centre d'impulsion.
3. Campagne carrière/relève bois :  
Elle sécurisera la main d'œuvre pour les menuiseries et leur permettra d'avoir un développement à long terme.
4. Campagne de marketing :  
Elle permettra aux entreprises participantes de se développer dans des marchés extérieurs à la région. Les deux campagnes prévues permettront un lancement des opérations qui seront élargis dans la phase post-LEADER à d'autres agglomérations (ceci sous assistance logistique du centre d'impulsion).
5. Programme d'assistance entreprise construction :  
On vise à atteindre une augmentation de la sensibilité des entreprises à l'écoconstruction tout en améliorant leur savoir-faire dans le domaine. La mise en place de collaborations directes entre les différents corps de métiers devra permettre d'arriver à une organisation structurée de cette collaboration dans un cadre juridique adapté.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi) :**

<b>Activité</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Objectif fin de projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Entreprises s'engageant dans une approche efficacité énergétique	Nombre d'entreprises	20
Brochure de présentation des résultats	Nombre	1
Séances d'information/formation design	Nombre de séances	4
Concours design	Nombre de concours	1
Présentations communes dans agglomérations	Nombre de présentations	2
Flyer ou vidéo de présentations	Nombre	1
Campagne carrière/relève pour menuiseries Outil d'information pour jeune (vidéo / App)	Nombre	1
Campagne carrière/relève pour menuiseries Brochure d'information	Nombre	1
Campagne carrière/relève pour menuiseries Spot Radio	Nombre	1
Réalisation « Fiches » écoconstruction	Nombre de fiches	10
Perfectionnement Simulateur écoconstruction	Simulateur	1
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Projets économie d'énergie/utilisation énergies renouvelables mis en place	Nombre	5
Demandes de brochure « bons exemples »	Nombre	200
Participants aux séances d'info/ de formation design	Nombre de personnes	140 (50 + 50 + 20 20)
Participants au concours	Nombre d'entreprises/organisations déposant un objet	30
Objets de démonstration réalisés	Nombre	10
Participation de la campagne relève	Nombre d'entreprises	30
Jeunes touchés	Nombre	30 x 20 directement + 300 indirectement
Participants aux présentations communes	Nombre d'entreprises	10 + 10 = 20

« visiteurs » aux présentations	Nombre	50 + 50 = 100
Utilisation « fiches » via entreprises	Nombre	100
Simulateur écoconstruction	Nombre d'utilisations (compteur sur site, région GAL)	200
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Amélioration de performances énergétiques dans les entreprises partenaires	consommations énergétiques chez les entreprises partenaires	Réduction de 10%
Amélioration de performances énergétiques dans les entreprises partenaires	Utilisation de sources énergétiques renouvelables	Augmentation de 10 %
Place du Design dans la stratégie des entreprises partenaires	Utilisation dans la conception de produits	augmentation
Place du Design dans la stratégie de vente	Utilisation de l'argument design	augmentation
Candidatures à un poste de travail chez les entreprises participantes	nombre	augmentation de 20%
Approche écoconstruction chez les entreprises du bâtiment	Nombre d'entreprises avec vision éco-construction	Augmentation de 20%
Groupe de travail écoconstruction dans la région du GAL	Nombre	1
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Reprise de l'approche efficacité énergétique	Nombre d'entreprises reprenant l'approche du projet	10
Nouvelles présentations programmées	Nombre de présentations	2
Ligne de produits design dans la région	Nombre des entreprises participantes	Augmentation de 20%
Formation Design	Mise en place d'une formation régulière	Mise en place via centre de formation des classes moyennes
Groupe de travail structuré juridiquement	Nombre	1



## Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Prise de contact avec les entreprises et finalisation définitive du programme de travail					
Design Séance d'information Elaboration concours	Design Lancement du concours	Design Finalisation concours Formations			
Marketing Choix des entreprises Vidéo de présentation et autres instruments de promotion	Marketing séances de présentation				
Constr. Durable Adaptation simulateur Argumentaire constr. durable	Constr. dur. Fiches techniques Constitution groupe de travail	Constr. dur. Fiches techniques Accomp. groupe de travail	Constr. dur. Fiches techniques Accomp. groupe de travail	Constr. dur. Accomp. groupe de travail	
	Efficacité énergétique: visites et choix des entreprises participantes	Efficacité énergétique Etablissement de programmes d'action et recherche de spécialistes	Efficacité énergétique Etablissement de programmes d'action et recherche de spécialistes	Efficacité énergétique Brochure de présentation des résultats	
Campagne carrière /relève Recherche des entreprises participantes		Campagne carrière/relève Réalisation des outils de la campagne	Campagne carrière /relève Réalisation de la campagne	Campagne carrière /relève : évaluation	

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,5 ETP sur 5 ans)	165.000
Fonctionnement	23.100
Promotion	16.900
Expertise	10.000
Investissements (Objets de démonstration Design)	20.000
<b>Total</b>	<b>235.000</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEADER (UE)		RW / CG		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	59.400	36	89.100	54	16.500	10
Fonctionnement	8.316	36	12.474	54	2.310	10
Promotion	6.084	36	9.126	54	1.690	10
Expertise	3.600	36	5.400	54	1.000	10
Investissements	7.200	36	10.800	54	2.000	10
<b>Total</b>	<b>84.600</b>	<b>36</b>	<b>126.900</b>	<b>54</b>	<b>23.500</b>	<b>10</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (à partir du 01.09.2015)			2016		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	9.000	13.500	2.500	12.600	18.900	3.500
Fonctionnement	1.260	1.890	350	1.764	2.646	490
Promotion	1.216,80	1.825,20	338	1.216,80	1.825,20	338
Expertise	720	1.080	200	720	1.080	200
Investissements				3.600	5.400	1.000
<b>Total</b>	<b>12.196,80</b>	<b>18.295,20</b>	<b>3.388</b>	<b>19.900,80</b>	<b>29.851,20</b>	<b>5.528</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	12.600	18.900	3.500	12.600	18.900	3.500
Fonctionnement	1.764	2.646	490	1.764	2.646	490
Promotion	1.216,80	1.825,20	338	1.216,80	1.825,20	338
Expertise	720	1.080	200	720	1.080	200
Investissements	3.600	5.400	1.000			
<b>Total</b>	<b>19.900,80</b>	<b>29.851,20</b>	<b>5.528</b>	<b>16.300,80</b>	<b>24.451,20</b>	<b>4.528</b>

Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	12.600	18.900	3.500			
Fonctionnement	1.764	2.646	490			
Promotion	1.216,80	1.825,20	338			
Expertise	720	1.080	200			
Investissements						
<b>Total</b>	<b>16.300,80</b>	<b>24.451,20</b>	<b>4.528</b>			

**L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

**Dimension économique**

Tout le programme est axé sur un développement harmonieux des secteurs économiques clés du territoire GAL. Les effets positifs devraient se manifester par une augmentation du chiffre d'affaire des entreprises visées et par une consolidation/augmentation de l'emploi dans la région.

**Dimension environnementale**

Cette dimension est particulièrement touchée par l'action « écoconstruction ».

La sensibilisation à l'écoconstruction chez les entreprises et leurs clients a des effets positifs sur la protection de l'environnement vu que cette manière de construire tient compte des aspects environnementaux dans la sélection des matériaux de construction et dans la conception des bâtisses. Elle accorde aussi une attention particulière aux aspects de santé et tient compte des aspects de recyclage.

Les autres actions n'ont que peu de rapport avec cette dimension.

**Dimension sociale**

Le développement du projet a comme objectif de permettre aux entreprises locales une amélioration de leur position concurrentielle et une extension de leurs marchés dans les agglomérations extérieures de la région. Ceci profitera largement à la main d'œuvre locale.

**Annexes**

/



## Intitulé du projet

**Amélioration de l'offre touristique en matière du tourisme doux : randonnées pédestres - planification du balisage pour le réseau de randonnée (système points-nœuds) et développement d'un module de gestion (internet)**

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)
- **Partenaires avec prestation indemnisée :**  
/
- **Autres partenaires du projet :**
  - o Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel (PNHFE)
  - o SPW – DGO3
  - o Les communes du territoire du GAL
- **Autorité responsable :**  
Ministère de la Communauté germanophone

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i> √	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i> √	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i> √
--	--	--	---

Le projet proposé s'inscrit dans le souci du développement d'un tourisme doux et diffus, tel qu'il est prôné depuis toujours dans les Cantons de l'Est.

L'amélioration de l'offre touristique pour les randonneurs est une action éminemment économique, puisqu'elle aura pour conséquence un plus grand nombre de randonneurs, susceptibles de participer aux recettes des entreprises d'hébergement et de restauration de la région. La planification professionnelle et moderne telle que prévue respecte, on ne peut mieux, la nature et l'environnement et répond aux caractéristiques de durabilité. Elle assurera d'autant plus la mise en évidence du patrimoine naturel et culturel. Le projet inclut dès le début les acteurs principaux (voir partenaires) et sera géré en bonne collaboration et concertation. Le projet aidera non seulement à améliorer l'offre touristique, mais offrira aussi à la population locale une augmentation de la qualité de vie, vu la mise en place future d'une infrastructure de loisirs ouverte à tout le monde.

L'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique veillera, en collaboration avec les communes et autres acteurs, à la promotion et à l'entretien de l'équipement mis en place. Sur base de cette infrastructure, de nouveaux produits touristiques pourront voir le jour qui, par le biais d'une promotion et d'une communication adaptées et ciblées, nous amèneront un nouveau public...

- **Durée du projet :**

- o 2 ans: automne 2015 à été 2017
- o Débute au plus tôt le 01.09.2015

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

Public cible : le randonneur et toute autre amateur d'activité en pleine air. Bien sûr, le marché flamand est prédestiné puisqu'il s'agit de notre clientèle touristique principale et que la randonnée selon les points-nœuds y est déjà connue.

Bénéficiaires du projet : le secteur touristique et, en premier lieu, l'horeca de la région en seront les bénéficiaires. Des retombées secondaires sont attendues pour l'économie régionale.

- **Description du projet :**

o **Contexte :**

Le développement du tourisme dans les Cantons de l'Est est directement lié au « Concept de développement régional » de la Communauté germanophone. Le but stratégique de la politique (pour le tourisme) est le positionnement en tant que « région nature et bien être », en premier lieu évidemment pour les touristes mais aussi pour ses habitants. Ceci exige une amélioration de la qualité de l'offre dans tout le secteur, mais spécifiquement pour les produits de la randonnée et du vélo. Les mesures principales pour les années à venir sont également exprimées dans le « Leitbild Tourismus » (Vision stratégique 2025), présenté en janvier 2014. Le contrat de gestion entre l'ATEB et la CG souligne davantage le développement des produits principaux, c.à.d. la randonnée pédestre et le vélo. Il s'agira donc, dans les années à venir, d'investir davantage dans la modernisation de l'infrastructure et de créer des produits phares d'une qualité irréprochable, pouvant se mesurer avec la concurrence internationale.

o **Objectifs :**

L'objectif principal est la modernisation et la restructuration du produit touristique qu'est la randonnée pédestre. Ce projet est l'élément clé pour y parvenir.

o **Description des actions et mesures :**

- Établir un cadastre de balisage informatisé pour le réseau de randonnées pédestres du territoire du GAL « 100 villages – 1 avenir »
- Sur base de ce cadastre, déterminer un métré récapitulatif quantifiant les besoins en matériel et en main d'œuvre ;
- Préparer un cahier de charges concernant les appels d'offre nécessaires à la réalisation du réseau pédestre à système « points nœuds » ;
- Créer un module internet de communication et de gestion, qui inclut :
  - Le réseau pédestre
  - Le réseau cyclable (VéloTour, RV & Ravel)
  - Le réseau vtt
  - Les zones de chasse
  - Un calendrier

- Le cadastre du balisage du système PN
- Les réserves naturelles (fermetures temporaires)
- Le camp d'Elsenborn (tir)
- Les zones de Police
- Les zones des gardes forestiers

Ce module sera intégré dans le planificateur de randonnée de l'ATEB (projet LEADER 07-3) et permettra de visualiser des dangers ou problèmes éventuels (p.ex. chasse), cf. caractère innovant.

- Achat d'une partie du matériel de balisage
- Informer la population au sujet du projet à travers la presse locale (GrenzEcho et BRF). Lors de l'inauguration du réseau pédestre (prévu en 2017 ou 2018) le projet LEADER dans toute son ampleur sera bien sur mentionné et mis en évidence.

○ **Caractère innovant :**

- Ce système de guidage est à ce jour inexistant en Wallonie. Il s'agit donc d'un projet modèle qui pourra servir d'exemple pour d'autres territoires/régions. Le concept de la planification pour l'ensemble du territoire permettra d'avoir une uniformité de balisage et assurera ainsi une vue d'ensemble plus nette depuis l'extérieur. Le fait de collaborer entre communes sur un projet commun évite la concurrence.
- le module de communication et de gestion tel que prévu sera une nouveauté dans le secteur touristique. Une fois installé, il permettra non seulement de gérer les différentes infrastructures (réseaux pédestre, vélo, vtt), comme par exemple une balise manquante, un arbre qui bloque le chemin à tel endroit..., mais également de communiquer : par exemple de visualiser sur une seule carte les réseaux pédestre, cycliste et vtt et les zones de chasse.  
En inscrivant une date pour un jour X, les zones de chasse actives ce jour-là seront marquées en rouge et le randonneur sera averti. Grâce à cela, les conflits d'usage entre chasseurs et randonneurs, vttistes, cyclistes, pourront être réduits à un minimum.
- Il est déjà rare d'avoir un outil de gestion pour un réseau pédestre, mais ce qui est tout à fait innovant, c'est de le combiner ou de l'intégrer directement à la plateforme de communication.

○ **Plus-value escomptée et pérennisation :**

- Ce projet s'inscrit dans le processus d'un plan de développement général et en constitue une étape importante. Il se construit sur les fondements jetés par une planification d'un système points nœuds déjà réalisée dans les 5 communes. Les nouveaux objectifs constituent une étape indispensable et nécessaire au développement touristique pour renforcer l'offre touristique de la randonnée et d'en augmenter la qualité. Les travaux préparatoires réalisés dans le cadre de ce projet aboutiront à une réalisation concrète sur le terrain. Ensuite, la promotion (Internet, Carte, Annonces, Presse, ..) sera assurée par l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique, alors que les communes et les syndicats d'initiative veilleront au bon entretien du réseau.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifique(s) du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Cadastre de balisage	%	100%
Métre récapitulatif	nombre	1
Cahier de charges	nombre	1
Module de gestion et communication lié au « Planificateur de randonnée »	nombre	1
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Communiqués / conférences de presse	nombre	4
Achat matériel suivant budget disponible	%	100%
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Nombre de visiteurs du planificateur de randonnées	nombre	+ 30%
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Production et pose du balisage	%	100%

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

2015 : préparation et mise en route du projet, communiqué de presse

2016 : réalisation cadastre de balisage et métre récapitulatif, préparation du module internet et insertion des paramètres, des réseaux, des zones de chasse, programmation, ...

2017 : cahier de charges, appel d'offre, commande matériel, communiqué de presse

### Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,6 ETP - 2 ans)	90.000
Fonctionnement	12.600
Promotion	10.000
Expertise	75.000
Outil de gestion et de communication via appel d'offres	
Investissements	55.000
Balisage via appel d'offres	
<b>Total</b>	<b>242.600</b>



## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEADER (UE)		RW / CG		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	32.400	36	48.600	54	9.000	10
Fonctionnement	4.536	36	6.804	54	1.260	10
Promotion	3.600	36	5.400	54	1.000	10
Expertise	27.000	36	40.500	54	7.500	10
Investissements	19.800	36	29.700	54	5.500	10
<b>Total</b>	<b>87.336</b>	<b>36</b>	<b>131.004</b>	<b>54</b>	<b>24.260</b>	<b>10</b>

### Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (à pd 01.09.)			2016		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	3.600	5.400	1.000	16.200	24.300	4.500
Fonctionnement	936	1.404	260	1.800	2.700	500
Promotion				1.800	2.700	500
Expertise				27.000	40.500	7.500
Investissements						
<b>Total</b>	<b>4.536</b>	<b>6.804</b>	<b>1.260</b>	<b>46.800</b>	<b>70.200</b>	<b>13.000</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	12.600	18.900	3.500			
Fonctionnement	1.800	2.700	500			
Promotion	1.800	2.700	500			
Expertise						
Investissements	19.800	29.700	5.500			
<b>Total</b>	<b>36.000</b>	<b>54.000</b>	<b>10.000</b>			

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Les effets prévisibles à niveau...

- Sociale : comme déjà dit auparavant l'infrastructure sera ouverte à tout le monde et est dès lors utilisable pour toutes les couches sociales. Tout type d'hébergement ou de restauration pourra donc profiter des futurs randonneurs qui visiteront la région. De la simple friture au restaurant étoilé, de l'auberge de jeunesse à l'hôtel 4 étoiles, du café de coin à la brasserie de luxe.
- Economique : une augmentation du nombre de randonneur et donc augmentation de dépenses dans l'horeca.
- Environnementale : un réseau et un balisage réfléchi permettra de guider les flux touristiques/humains sans déranger la nature et assurera ainsi la protection de biotopes sensibles. Une fois mise en place, les anciennes balises pourront être enlevées et il y aura beaucoup moins de désordre

### Annexes

/



## Intitulé du projet

### Mise en valeur de la petite propriété forestière

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
WFG Ostbelgien - Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique
- **Partenaires avec prestation indemnisée** (détails encore à définir) :
  - o Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée / Office économique wallon du bois
  - o Société royale forestière de Belgique
- **Autres partenaires du projet :**
  - o Comité d'encouragement pour l'utilisation du bois asbl
  - o Communes du territoire du GAL
- **Autorité responsable :**  
Service public de Wallonie – DGO3 (DNF)

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
■	■	□	■

Mise en place d'une action de valorisation de la petite propriété forestière privée, dont les ressources sont parfois sous-utilisées. L'action permettra de renforcer l'activité économique par une meilleure mobilisation de la matière première, indispensable pour la filière bois secteur économique important au niveau du territoire GAL.

Elle se fera dans une perspective de développement économique garant d'une durabilité et en préservant donc le patrimoine naturel. L'implication active des propriétaires forestiers ainsi que la collaboration entre ces propriétaires en vue d'actions concertées est un objectif central du présent projet.

- **Durée du projet :**  
3 ans du 01/09/2015 au 30/06/18

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

Propriétaires de petites parcelles forestières situées sur le territoire GAL

- **Description du projet :**

o **Contexte :**

En 2014 une collaboration entre la WFG et la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (Office économique wallon du bois) a permis d'initier un programme de mobilisation des propriétaires forestiers au niveau de l'ancienne commune de Thommen (Burg-Reuland).

De cette expérience il ressort que :

- le morcellement de la forêt privée dans le sud des Cantons de l'Est est bien réel. Ce morcellement et la composition majoritairement résineuse de cette petite forêt privée induisent des complications quant à la mobilisation des ressources.
- un besoin de formation existe pour les (nombreux) propriétaires qui gèrent eux-mêmes leurs parcelles forestières. Cela se fait d'autant plus ressentir pour la génération qui hérite de parcelles plantées et suivies par leurs parents.
- Ce contexte semble similaire à celui des communes voisines et qu'une action semblable serait donc indiquée pour l'ancienne commune de Burg-Reuland (vallée de l'Our), pour les communes de St.Vith (principalement les anciennes commune de Recht et de Lommersweiler) et de Büllingen (ancienne commune de Manderfeld).

o **Objectifs :**

- Mobiliser l'intérêt des propriétaires forestiers pour leurs parcelles ;
- Donner les conseils nécessaires pour une bonne gestion forestière de leur bien ;
- Contribuer à la mise en place d'actions de coopération entre les propriétaires (ventes de bois groupées, travaux forestiers groupés), en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.
- Améliorer la formation des propriétaires pratique à la gestion forestière (notamment pour les propriétaires gérant eux-mêmes leurs forêts)

o **Description des actions et mesures :**

1. Organisation de trois campagnes de mobilisation sur des massifs forestiers dans les communes précitées, en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée. La WFG Ostbelgien interviendrait à deux niveaux, comme ce fût d'ailleurs déjà le cas lors du projet-pilote à Thommen :
  - i. Lors de la sélection précise des zones d'actions afin d'intégrer la cohérence du territoire et d'organiser la concertation avec les communes concernées (communication sur le projet et contacts avec les acteurs locaux) ;
  - ii. Lors du déroulement de ces actions via la prise en charge – sur base des informations fournies par la Cellule d'Appui – des actions d'information (courrier de contact avec les propriétaires, organisation logistique des séances d'information pour les propriétaires, accompagnement lors des visites de terrain, assistance lors des relances téléphoniques) et de communication (état d'avancement des projets).

Etant donné que le public –cible est majoritairement germanophone, la WFG Ostbelgien assurera également le travail de traduction (courriers) et d'interprétation (lors des réunions et visites sur le terrain). Elle interviendra aussi comme relais local germanophone afin de permettre ou de faciliter les contacts lors des relances téléphoniques.

2. Organisation d'une formation pour obtenir un « permis forestier ».

Au programme figureront des exposés et des applications pratiques sur le terrain, notamment au sein de parcelles de démonstration. Le permis forestier comprendra 8 cours/séances d'informations et de formation sur la forêt et sa gestion, qui seront organisées en collaboration avec la société royale forestière :

- i. Détermination des principales espèces d'arbres et arbustes
- ii. Reboiser une parcelle après mise à blanc (choix des essences, plants et plantation, suivi)
- iii. Valoriser un recrû naturel
- iv. Soins aux plantations : dégagement et élagage, y compris la protection contre les dégâts de gibier
- v. Détecter et traiter les problèmes phytosanitaires
- vi. Marquage de coupes d'éclaircies
- vii. Evaluation du volume et de la valeur d'un lot de bois
- viii. Savoir utiliser une tronçonneuse en toute sécurité

○ **Caractère innovant :**

Organisation des formations sur base de visites de **parcelles de démonstration** qui permettent de visualiser l'impact de mesures de gestion forestière pouvant être réalisées par les propriétaires disposant des connaissances fournies par le « permis forestier ».

Ces actions de formation seront proposées aux propriétaires et à leurs proches dans le but de contribuer à la transmission de savoirs entre les générations (afin d'éviter toute rupture dans la gestion des parcelles au moment des successions).

Cette formation s'inscrira dans les actions de mise en valeur de la petite forêt privée et sera donc réalisée en concertation avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (Office économique wallon du bois) mais également avec des organismes et des experts spécialisés en formation et vulgarisation forestières.

○ **Plus-value escompté et pérennisation :**

Grâce au permis forestier, les participants obtiennent un aperçu de l'écosystème de la forêt. Ils apprennent à déterminer les espèces d'arbres et d'arbustes, à gérer la forêt, à améliorer la mobilisation et la valorisation des ressources forestières.

Par ces formations et par cette collaboration entre propriétaires, le projet permettra d'améliorer la valorisation des ressources forestières de la petite propriété forestière.

Pérennisation : vu la collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, la pérennisation de l'action LEADER avec les propriétaires intéressés est prévue.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Séances d'information	Nombre	3
Visites de parcelles	Nombre	30 à 40
Séances de formation	Nombre	8
Présentation des résultats	Nombre	3
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Actions groupées	Nombre	3
Séances d'information	Nombre de participants	3x70= 210 personnes
Séances de formation	Nombre de participants	30 par séance
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Action regroupées	Volume de ventes de bois en forêt privée	augmentation
Gestion de la forêt privée	Nombre de personnes intéressées	Augmentation de 20%
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Collaboration avec la Cellule d'Appui après projet	Nombre de dossiers territoire GAL	Augmentation de 20%

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

01.09.2015 au 30.06.16 : mobilisation Reuland

- Séance d'information : sept.
- Visite de parcelles : oct. nov. déc., janv.
- Vente(s) groupée(s), travaux concerté(s) : févr., mars, avril, mai
- Présentation résultats

01.09.2016 au 30.06.17 : mobilisation St.Vith

- Séance d'information : sept.
- Visite de parcelles : oct. nov. déc., janv.
- Vente(s) groupée(s), travaux concerté(s) : févr., mars, avril, mai
- Présentation résultats

01.09.2017 au 30.06.18 : mobilisation Manderfeld et séances de formation

- Séance d'information (sept.)
- Visite de parcelles oct. nov. déc. janv.
- Vente(s) groupée(s), travaux concerté(s) : févr. mars, avril, mai
- 8 séances de formations (une par mois)
- Présentation résultats

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel	31.500
Fonctionnement	4.410
Promotion	1.090
Expertise	8.000
Investissements	
<b>Total</b>	<b>45.000</b>

Remarque :

Les dépenses ne tiennent actuellement pas compte du travail qui sera mené par la cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée. La valorisation de ce travail fera l'objet d'une concertation avec l'administration responsable (en cours).

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEADER (UE)		RW / CG		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	11.340	36	17.010	54	3.150	10
Fonctionnement	1.587,60	36	2.381,40	54	441	10
Promotion	392,40	36	588,60	54	109	10
Expertise	2.880	36	4.320	54	800	10
Investissements		36		54		10
<b>Total</b>	<b>16.200</b>	<b>36</b>	<b>24.300</b>	<b>54</b>	<b>4.500</b>	<b>10</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (01.09.2015)			2016		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	1.890	2.835	525	3.780	5.670	1.050
Fonctionnement	264,60	396,90	73,50	529,20	793,80	147
Promotion				129,60	194,40	36
Expertise						
Investissements						
<b>Total</b>	<b>2.154,60</b>	<b>3.231,90</b>	<b>598,50</b>	<b>4.438,80</b>	<b>6.658,20</b>	<b>1.233</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	3.780	5.670	1.050	1.890	2.835	525
Fonctionnement	529,20	793,80	147	264,60	396,90	73,50
Promotion	129,60	194,40	36	133,20	199,80	37
Expertise	1.440	2.160	400	1.440	2.160	400
Investissements						
<b>Total</b>	<b>5.878,80</b>	<b>8.818,20</b>	<b>1.633</b>	<b>3.727,80</b>	<b>5.591,70</b>	<b>1.035,50</b>

## **L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

### **Dimension économique**

L'action permettra de renforcer l'activité économique par une meilleure mobilisation de la matière première, indispensable pour la filière bois, secteur économique important au niveau du territoire GAL.

Elle permettra aussi aux petits propriétaires forestiers du territoire GAL une meilleure valorisation de leurs biens.

### **Dimension environnementale**

Les actions se feront dans une perspective de développement durable en tenant compte des exigences du code forestier en la matière. Elles permettront une meilleure préservation du patrimoine naturel et inciteront les petits propriétaires de découvrir les aspects écologiques de la forêt (spécialement via aspect formation).

### **Dimension sociale**

L'approche par massif permettra aux propriétaires de se connaître, d'échanger les points de vue et de trouver un terrain d'entente pour des actions concertés.

## **Annexes**

/



## Intitulé du projet

### VALORISATION ALTERNATIVE D'UNE PARTIE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE ET VIANDEUSE EN HAUTE-ARDENNE

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
Agra-Ost
- **Partenaires avec prestation indemnisée :**  
/
- **Autres partenaires du projet :**
  - o VDL - Verband der Deutschsprachigen Landwirte (association des agriculteurs professionnels germanophones)
  - o FWA - Fédération Wallonne de l'Agriculture
  - o FRW - Fondation Rurale de Wallonie
  - o Initiative Made in Ostbelgien
  - o Agence de stimulation économique (ASE) - Centre de référence des circuits courts de la province de Liège
- **Autorité responsable :**  
SPW – DGO 3

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
X	X	X	X

- 1) Ce projet et sa poursuite escomptée dans le cadre du PDWR 2014-2020 a comme objectif de montrer qu'il y a encore d'autres possibilités économiques à prendre en main par l'agriculture et ses acteurs sur place que la valorisation du lait via les grandes laiteries.  
Aujourd'hui le consommateur demande de plus en plus des produits qui sont identifiables à un territoire.  
Ceci constitue une opportunité pour les producteurs sur place et vu les temps de crise, ceux-ci cherchent d'autres solutions à la valorisation de leur lait et leur viande.

Il s'agit de montrer, que notre région peut, avec ses ressources humaines encore développer d'autres activités économiques sur place. Dans le milieu agricole de la région, il y a des éleveurs qui cherchent à donner une plus-value au lait et la viande par rapport à la production classique. Le suivi et surtout la réglementation sanitaire de cette forme de commercialisation est un frein pour son démarrage.

- 2) Nous avons une agriculture basée à plus de 90% sur la production laitière à base de fourrages produits sur place. Nous voyons la possibilité de préserver et même d'augmenter la valorisation de nos ressources régionales, ceci dans une perspective d'une utilisation durable de ces ressources et en respectant les exigences écologiques (protection du paysage, des eaux de source ...).
- 3) Ce projet contribue aussi à assurer l'avenir de ressources humaines sur place et un transfert du savoir-faire d'une génération d'agriculteurs âgés à la génération suivante.
- 4) Le but de cette projet / enquête est de préparer le développement de produits de terroir en collaboration avec un maximum d'acteurs dans la région.

- **Durée du projet :**

15 mois : 01.10.2015 – 31.12.2016

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

Agriculteurs et autres personnes/organisations en liaison directe avec l'agriculture (p.ex. : éleveurs, cultivateurs, transformateurs,)

- **Description du projet :**

o **Contexte :**

La libéralisation du marché du lait à partir de mars/avril 2015 risque d'apporter une plus forte dualisation de l'agriculture régionale :

D'une part de très grande structures pratiquant de moins en moins le pâturage et d'autre part des exploitations détenant moins de 80 vaches laitières qui sont plus orientées vers la production fourragère locale et donc le pâturage.

Le projet vise à arrêter l'hémorragie des exploitations agricoles laitières en zones défavorisées comme la Haute-Ardenne. Pour ce faire on peut agir sur les leviers suivants :

- a) Soutien et maintien des structures agricoles familiales
- b) Aider les agriculteurs à réduire les intrants en tendant vers plus d'autonomie des exploitations
  - Optimisation de la production fourragère
  - Optimisation de la valorisation des engrais de ferme
  - Production de fourrages particuliers : légumineuses, céréales, foin pour chevaux...
  - Production de sa propre énergie : bio-méthanisation, culture énergétique, photovoltaïque
- c) Augmenter la valeur ajoutée de la production laitière p. ex. par la production d'un produit qui ne nécessite pas une vente quotidienne (p.ex. production d'un fromage à pâte dure type Emmental)

- d) Ajouter, à titre complémentaire, la production de produits dans d'autres domaines agricoles ou non agricoles (tourisme et loisirs).

L'approche tiendra compte des expériences faites dans la cadre du projet EAT lors de la dernière programmation LEADER et l'approche est différente, puisqu'elle part d'une analyse détaillée des possibilités et volontés des acteurs sur place.

Il est à signaler aussi que le contexte pour un développement positif du projet a changé : d'une part les réflexions sur une nouvelle approche de l'agriculture qui se base sur une valorisation locale prend de l'ampleur partout en Europe et d'autre part la situation de crise oblige de plus en plus les acteurs de développer des alternatives.

○ **Objectifs :**

Garantir un revenu et une qualité de vie avec le but de promouvoir un maximum d'emplois en milieu rural en zone défavorisée.

Notre objectif est d'abord de rechercher un revenu stable pour l'agriculteur de la région, tout cela à l'échelle d'une exploitation de petite taille (exploitation familiale).

Objectifs détaillés :

1. Relever les opportunités et capacités de nouveaux développements chez les agriculteurs et toutes autres acteurs concernés de la région (p.ex. transformateurs, vendeurs, Afsca, Apaq-W,...) qui ont un lien direct avec l'agriculture et ses produits par une enquête.
2. Informer les agriculteurs sur les nouveaux défis et les opportunités dans leur domaine en matière d'innovation ou diversification : Présentation aux acteurs concernés les résultats de l'enquête, présentation d'exemples concrets de concepts innovants et information sur les aides financières potentielles dans le cadre du PWDR.
3. Définir les pistes ou besoins de s'approcher à d'autres secteurs (collaboration) dans le but de renforcer la durabilité économique, sociale et environnementale de tous les acteurs de la région et au-delà : collaborations avec l'Office du tourisme et autres commerçants (fourrages, transformateurs de lait, boulangerie,...)
4. Création d'un groupe de travail où les agriculteurs et toute autre personne / acteur intéressée et concernée vont discuter les fruits des recherches, définir l'intérêt et les modalités de réaliser un ou des projets pilotes innovants qui aboutissent à créer cette plus-value en faveur de la région avec tous ses acteurs concernés.

○ **Description des actions et mesures :**

1. Réalisation d'une enquête / étude auprès des agriculteurs et autres personnes du secteur agro-alimentaire afin de relever les capacités de diversification à la ferme et les opportunités et pistes potentiels sur le marché.
  - Réalisation et envoi d'un questionnaire aux agriculteurs concernés
  - Visite et recherche d'information auprès des institutions, entreprises et facilitateurs de la région et au-delà. Création d'un réseau de partenariat entre Agra-Ost et ces partenaires
  - La synthèse de cette étude servira comme base de discussion pour le groupe de travail.

2. Constitution du groupe de travail avec les agriculteurs intéressés et définition des collaborations avec d'autres secteurs (transformation, vente, marketing). Les résultats de cette discussion vont aider à voir comment et avec qui on peut continuer à réaliser une vision commune.
  - Débats et rapports de débats (avec des représentants du domaine de l'agriculture).
  - Visites de projets exemplaires (ferme, usine de transformation, plateforme de vente), rapports de visites
3. Définition d'un concept concret et lancement d'une étude de faisabilité économique pour des projets concrets sur base des résultats de l'enquête / étude, des rencontres et de débats.
4. Information sur les défis, les perspectives et opportunités en matière d'innovation avec un rapport final et diffusion publique de ces informations (séminaire et manifestation finale). En plus des présentations de résultats sont prévus à la foire de Battice, à la journée d'étude Agra-Ost et à la foire de Libramont.
5. Les résultats de ce travail mènent à une deuxième phase de réalisation dans laquelle des projets concrets pourront être introduits dans le cadre du PWDR 2014-2020.

○ **Caractère innovant :**

Le projet s'inscrit à contre-courant de la tendance actuelle (l'industrialisation de l'agriculture : c.-à-d. plus d'intrants, plus de vaches, plus de surfaces et plus de lait par vache).

Le mode de valorisation (du lait et des autres produits) envisagé est la vente en circuit régional.

○ **Plus-value escomptée et pérennisation :**

Valorisation du terroir via ses producteurs et ses produits.

La pérennisation sera atteinte par la mise au point d'un projet de réalisation dans le cadre du PWDR.

Agra-Ost restera l'accompagnant pour des projets futurs au-delà de la durée de ce projet.

**Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Rencontre d'élèves	Nombre de rencontres	50
Rencontre d'associations	Nombre de rencontres	5
Rencontre d'expérimentateurs	Nombre de rencontres	5
Rencontre avec le secteur agro-alimentaire	Nombre de rencontres	4
Etude économique	nombre	1
Séminaire « Innovation »	nombre	1
Constitution groupe de travail	nombre	1
Présentation des résultats de l'étude	nombre	3
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Élèves, participants au groupe de travail pour le projet défini	Nombre de personnes	15
Projets définis	nombre	2
Participants aux présentations	Nombre de personnes	150
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Participations de gens intéressés au projet final	Nombre de personnes	10
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
- Projets déposés dans le PWDR	Nombre	2
- Projets en cour d'étude	Nombre	2
- Accords conclus avec des entreprises du secteur agro-alimentaires ou autres personnes liés à ce domaine	Nombre	1

**Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)**

Mois	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3		
Rencontres d'expérimentateurs	X	X	X						
Rencontres d'associées	X	X	X						
Rencontres d'élèves				X	X	X	X	X	X
Groupe de travail d'élèves intéressés									
Rapports à un comité d'accompagnement				X					X

Mois	Trimestre 4			Trimestre 5		
Rencontres d'expérimentateurs						
Rencontres d'associées						
Rencontres d'éleveurs						
Groupe de travail d'éleveurs intéressés	X	X	X	X	X	
Rapports à un Comité d'accompagnement						X

#### 1<sup>er</sup> trimestre :

Enquête première partie :

Pour la mise en œuvre de ce projet nous débutons avec des personnes qui ont déjà fait des expériences dans le domaine de la diversification (producteurs, transformateurs, distributeurs, autres) et qui ont participé à des projets semblables et des institutions et personnes du marché agro-alimentaire.

#### 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre :

Enquête deuxième partie :

Contact avec tous les éleveurs du territoire LEADER afin de examiner le besoin et de voir des pistes innovatrices pour une autre valorisation de leur lait / leur viande ainsi que d'autres produits complémentaires, pour montrer une plus-value au-delà de la valorisation classique.

Rapport intermédiaire 1 et 2

#### 4<sup>ème</sup> trimestre :

Constitution d'un groupe de travail : avec les éleveurs intéressés (au moins 15 personnes) voir comment on sait développer une nouvelle production à base du lait, de viande ou d'autres produits de notre région.

Réunions du groupe de travail

Préparation de projets concrets communs.

#### 5<sup>ème</sup> trimestre :

Réunions du groupe de travail

Rédaction du rapport final qui montre l'évolution et les fruits du projet et qui donne des vues objectives de toutes les personnes et institutions qui ont été contactées. Le rapport final fera l'objet d'une manifestation de clôture à caractère publique avec présentation des résultats et des perspectives.

### **Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet**

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,75 ETP / 15 mois)	60.000
Fonctionnement	8.400
Promotion	3.100
Expertise	3.500
Investissements	
<b>Total</b>	<b>75.000</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEADER (UE)		RW / CG		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
-						
Personnel	21.600	36	32.400	54	6.000	10
Fonctionnement	3.024	36	4.536	54	840	10
Promotion	1.116	36	1.674	54	310	10
Expertise	1.260	36	1.890	54	350	10
Investissements		36		54		10
<b>Total</b>	<b>27.000</b>	<b>36</b>	<b>40.500</b>	<b>54</b>	<b>7.500</b>	<b>10</b>

### Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (01.10.)			2016		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	4.320	6.480	1.200	17.280	25.920	4.800
Fonctionnement	604,80	907,20	168	2.419,20	3.628,80	672
Promotion				1.116	1.674	310
Expertise	360	540	100	900	1.350	250
Investissements						
<b>Total</b>	<b>5.284,80</b>	<b>7.927,20</b>	<b>1.468</b>	<b>21.715,20</b>	<b>32.572,80</b>	<b>6.032</b>

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Sociale : Le fait de donner une perspective à des éleveurs de pouvoir vivre décemment d'une exploitation familiale qui ne nécessite par l'engagement de gros capitaux donne de nouvelles possibilités de rester dans la profession. Tous les éleveurs ne supportent pas le poids de lourds emprunts et la pression qui règne de plus en plus dans le secteur.

Economique : La valorisation locale d'une partie de la production laitière ou autre crée de l'emploi localement et développe le tissu économique.

Environnementale : L'autonomie recherchée par ce système garantit un bon bilan énergétique (réduction des transports, de l'usage d'engrais, de synthèse énergivore... etc.)

### Annexes :

/





## Intitulé du projet

### Amélioration de la qualité des eaux

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel ASBL
- **Partenaires avec prestation indemnisée :**  
Université de Liège (analyses qualité des eaux)
- **Autres partenaires du projet :**
  - o Contrat rivière Amblève
  - o Natagora / BNVS
  - o A.I.D.E.
  - o Les 5 communes du territoire du GAL
- **Autorité responsable :**  
Service public de Wallonie -DGO3

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Le projet contribuera à **renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales :**

- par la mise en place de systèmes d'épuration groupés en zone d'épuration individuelle, la qualité de l'eau de la région pourra être améliorée et la conscience de l'importance de protéger la ressource en eau sera accrue.
- Par la création d'une antenne d'information sur l'épuration individuelle, les habitants de la région seront sensibilisés à l'importance d'épurer les eaux usées pour une protection efficace des ressources en eau locales et pourront plus facilement accéder aux informations nécessaires à la mise en place de systèmes d'épuration.
- Par le lancement d'appels à projets auprès des agriculteurs et des communes visant la mise en place de mesures de protection, de valorisation ou de restauration de l'habitat rivière, la qualité de la « ressource eau » sera améliorée.
- Les appels d'offres pour la réalisation des divers travaux seront envoyés aux entrepreneurs locaux ce qui contribuera au renforcement de l'économie locale.
- Une brochure de sensibilisation et d'information sur les systèmes d'épuration sera créée reprenant notamment les entrepreneurs de la région aptes à réaliser les travaux d'installation de systèmes d'épuration.

Le projet contribuera à **préserv**er la richesse du paysage et du patrimoine naturel et culturel et à **utiliser durablement les ressources existantes** :

Nombreux sont les cours d'eau qui prennent leurs sources dans l'une des 5 communes du GAL.

L'eau est un bien précieux qui doit être préservé et utilisé de manière parcimonieuse, pour assurer le maintien d'une bonne qualité pour les générations futures et pour la faune et la flore qui nécessitent une qualité de l'eau élevée.

Néanmoins, nombreuses sont les eaux usées non ou mal épurées qui sont déversées dans les cours d'eau. Le dommage qui en découle représente un véritable problème pour nombre de ruisseaux et rivières.

Par la mise en place de projets pilotes visant notamment à mettre en place des systèmes d'épuration groupés en zones autonomes et par la sensibilisation de la population à l'importance de maintenir une bonne qualité d'eau, on peut espérer une diminution des impacts négatifs sur les cours d'eau et une amélioration durable de la qualité de cette ressource vitale.

De plus, grâce aux appels à projets qui seront lancés aux agriculteurs et aux communes, ceux-ci seront encouragés à mettre en place des mesures de protection des cours d'eau, telles que le placement de clôtures le long des berges, l'aménagement de passages à bétail, la levée d'obstacles, le placement d'abreuvoirs, la plantation de ripisylve...

Le projet participera à **préserv**er la qualité de vie et la cohésion sociale devant le **contexte du changement démographique** :

Grâce à la mise en place de systèmes d'épuration groupés en zones individuelles dans les petites agglomérations, la cohésion sociale sera renforcée.

Pour aboutir à la mise en place d'un système d'épuration groupé et définir les responsabilités et les engagements de chacun, les habitants d'une même entité seront portés à collaborer. Ce type de projet pilote pourra à terme servir de modèle à d'autres entités.

Par l'épuration des eaux, la qualité de l'eau sera améliorée et ainsi la qualité de vie dans ces petites entités sera préservée.

La mise en place d'un projet pilote de « parrainage de cours d'eau » contribuera également à préserver la qualité de vie et à renforcer la cohésion sociale. Un tel projet pilote :

- renforcera les liens entre les habitants et la nature environnante,
- responsabilisera les habitants par rapport à la protection des cours d'eau
- permettra une surveillance continue du développement du cours d'eau, chose que les gestionnaires ne peuvent effectuer.

Le projet permettra de **dévelop**per le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs :

Les habitants des petites entités ne seront pas les seuls à être impliqués dans ce projet. Des actions de sensibilisation à la thématique de la qualité des eaux seront organisées dans les écoles, dans les villages,...

Divers petits projets de restauration ou de protection des cours d'eau seront mis en place chez des agriculteurs (mise en place d'un abreuvoir, plantation de ripisylve, levée d'obstacle,...)

Les entrepreneurs de la région seront impliqués dans ce projet ainsi que les administrations communales dont les éco-conseillers et/ou CATU pourront être formés au conseil sur l'épuration groupée en zone d'épuration individuelle.

- **Durée du projet** :

3 ans : 01.01.2016 au 31.12.2018

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**
  - o Les habitants du territoire du GAL,
  - o Les écoles,
  - o Les agriculteurs,
  - o Les entrepreneurs de la région
  - o Les communes
  - o Les touristes
  - o ...

- **Description du projet :**

**Contexte :**

La directive cadre sur l'eau impose en Europe des objectifs de qualité pour les eaux de surface et souterraines. En termes d'objectifs, la notion centrale de la DCE est celle de l'atteinte du « bon état écologique ». Le bon état se définit comme le retour à une situation de référence naturelle.

Pour atteindre un bon état écologique, un cours d'eau doit être :

- d'une bonne qualité biologique (flore et faune)
- d'une bonne qualité physico-chimique
- d'un bon état hydromorphologique (diversité des fonds, berges naturelles, débit suffisant)

Le bon état d'une eau de surface est atteint lorsque son état écologique et son état chimique sont bons.

L'influence de l'activité humaine sur la qualité de nos eaux ne date pas d'hier, cependant la pression démographique sur le milieu récepteur se fait de plus en plus forte. L'altération de la plupart de nos eaux de surface entraîne des impacts de plus en plus visibles sur la faune et la flore qui en dépendent et met en péril la disponibilité à long terme des ressources en eau.

Nombreux sont les cours d'eau qui prennent leurs sources dans une des 5 communes du GAL.

Nombreuses sont les eaux usées non ou mal épurées qui sont déversées dans les cours d'eau.

Nombreuses sont les petites agglomérations du GAL qui sont situées en zone d'épuration autonome (voir cartes en annexe).

Nombreux sont les endroits où des obstacles entravent la libre circulation des poissons, où les berges des cours d'eau sont éloignées de leur état naturel, où les plantes invasives prennent le dessus sur la flore indigène, où le cours d'eau est éloigné du bon état écologique exigé par la DCE.

Nombreuses sont les personnes qui ne sont pas conscientes de l'importance que revêt la protection de nos cours d'eau et qui pensent que l'eau est une ressource inépuisable.

- o **Objectifs :**

Amélioration de la qualité écologique, physico-chimique, biologique et hydromorphologique des cours d'eau par la mise en place **d'un projet pilote par commune du GAL (5) et par le lancement d'appels à projets auprès des agriculteurs et des communes** pour la mise en place de mesures de protection des cours d'eau, et par la mise en place de **mesures de sensibilisation** sur l'importance de préserver les cours d'eau.

- **Description des actions et mesures :**
- **Inventaire préalable** qui servira de base à la désignation des 5 sites d'action :
  - Inventaire des résultats d'analyses de la qualité de l'eau (physico-chimiques et/ou biologiques) existant au sein des 5 communes du GAL et identification des points sensibles. Identification des zones au sein desquelles aucunes analyses n'ont été réalisées et où des analyses s'imposent.
  - Récolte des données « points noirs » inventoriés par les Contrats rivières afin de définir les endroits où des actions de restauration hydromorphologiques devraient être mises en place.
  - Relevé des parties de communes situées en zone d'épuration individuelle.
  - Relevé des systèmes de canalisation existants sur base des anciens plans PCGE.
  - Relevé des habitations situées en zone d'épuration individuelle qui disposent ou non d'un système d'épuration individuel.
  - Prise de contact avec des entrepreneurs et recherche d'informations sur l'épuration individuelle (législation, critères de faisabilité,...).
  - Lancement des appels à projet auprès des agriculteurs et des communes pour la mise en place de mesures de protection des cours d'eau.
- **Réalisation d'analyses de la qualité de l'eau** (tests physico-chimiques colorimétriques, Indice Biotique Global Normalisé) aux endroits où les données de qualité sont manquantes (priorité donnée à des points d'analyses en amont et en aval de petites agglomérations situées en zone d'épuration individuelle).
- **Organisation de séances d'information** sur le projet afin d'informer la population sur les objectifs et afin de rencontrer les habitants et d'évaluer avec eux leur volonté de s'intégrer à la démarche du projet.
- **Publications** relatives au projet dans la presse locale, dans les bulletins communaux et dans les revues régionales afin d'informer les habitants et les agriculteurs du GAL de la démarche en cours, des appels à projet pour les agriculteurs, de la création d'une antenne d'information relative à l'épuration et à la protection des cours d'eau.
- **Organisation d'actions de sensibilisation** dans les écoles afin d'informer les jeunes générations de l'importance de préserver les cours d'eau à différents niveaux.
- **Mise en place d'un projet pilote de sensibilisation « Parrainage de cours d'eau »** sur base du principe allemand. Chaque habitant qui le souhaite peut parrainer un tronçon de cours d'eau situé à proximité de son habitation. Le principe de base est que le parrain « surveille » le cours d'eau de façon régulière. Le parrain peut réaliser, en accord avec le gestionnaire, divers travaux de gestion visant à améliorer la qualité écologique du cours d'eau (gestion de plantes invasives, plantations, restauration du lit du cours d'eau, sensibilisation des autres habitants,...). Ce concept a fait ses preuves en Allemagne, il permet un rapport plus étroit entre les habitants et la nature environnante, une responsabilisation de ces derniers et une surveillance continue du développement du cours d'eau que les gestionnaires ne peuvent effectuer,...
- **Prise de contact avec les habitants des sites identifiés** pour la mise en place d'un projet pilote.
- Sélection des projets à réaliser chez **les agriculteurs et dans les communes** en fonction de la pertinence de la demande et de la plus-value liée à la mise en place de la mesure.
- Mise en place des projets pilotes :
  - Mise en place **de projets d'épuration groupée en zone d'épuration individuelle** dans une petite agglomération : information des habitants sur la possibilité de réaliser collectivement leur épuration, identification d'un endroit potentiel où ce type de projet pourrait être réalisé, organisation de réunions de concertation entre les habitants de l'endroit où un projet d'épuration groupée est envisageable, réalisation d'une étude de faisabilité, accompagnement des habitants dans les démarches administratives, demande de permis, mise en place de convention fixant

- clairement les engagements de chacun, les rapports de propriété, les conventions entre propriétaires,...
  - Mise en place **de projets de restauration hydromorphologique** de cours d'eau (levée d'obstacles, plantation de ripisylve,...).
- Création d'une **antenne d'information sur l'épuration individuelle** (formation du CATU et/ou éco-conseiller des 5 communes du GAL afin que ceux-ci puissent assurer cette fonction à long terme).
- Mise en place d'une **brochure sur l'épuration individuelle** (guide de bonne pratique, conventions types pour l'épuration groupée en zone individuelle, présentation des différents types de systèmes, liste des entrepreneurs régionaux, ...).
- Mise en place d'une **brochure sur les petites actions en faveur du maintien de la qualité écologique des cours d'eau** et sensibilisation à la thématique du **parrainage des cours d'eau**.
- Mise en place de **projets de restauration de la qualité hydromorphologique** d'un cours d'eau (levée d'obstacles, plantation de ripisylve,...).
- Organisation de **journées de sensibilisation** avec les écoles sur la thématique de la qualité des cours d'eau.

Tout au long du projet, des actions de sensibilisation seront organisées tant pour les habitants du GAL que pour les écoles. Diverses activités de promotion seront également réalisées : création de flyers généraux relatifs au projet, brochures thématiques, conférence de presse, séance d'informations,...

- **Caractère innovant :**

- Le projet d'accompagnement des habitants dans la mise en place de systèmes d'épuration groupée est une première pour les 5 communes du GAL. Si ce type de projet fonctionne bien, il pourra, à l'avenir, être transposé à d'autres localités. Les documents types (conventions entre propriétaires, rapports de propriété,...) nécessaires à la bonne collaboration seront rédigés dans le cadre du projet et disponibles dans les administrations communales. Un catalogue de bonnes pratiques sera réalisé, reprenant les adresses des entrepreneurs capables de réaliser les travaux d'installation de stations d'épuration, les différents types de systèmes avec leurs avantages et leurs inconvénients, la marche à suivre pour la mise en place d'une épuration groupée,... Ces documents faciliteront la mise en place future de projets similaires et participeront à la protection durable de nos ressources en eau.
- Au sein de certaines petites agglomérations du territoire du GAL, le projet de « parrainage des cours d'eau » sera testé. En fonction des résultats obtenus à la fin du projet, ce principe pourra être transposé à d'autres localités.

- **Plus-value escompté et pérennisation :**

Les retombées positives du projet sont diverses :

- Amélioration de la qualité de l'habitat rivière au sein des communes du GAL que ce soit par la mise en place de systèmes d'épuration groupés ou par la restauration hydromorphologique du cours d'eau
- Initiation d'une démarche collective pour l'épuration apportant pour les personnes :
  - Des gains financiers,
  - Un renforcement de la cohésion sociale dans les petites entités et le développement d'une démarche moins individualiste,
  - La mise en place de documents types (conventions,...) qui pourront être réutilisés à l'avenir,
  - Une diminution d'introduction des eaux usées dans les cours d'eau,
  - Un effet « tache d'huile » : si le projet pilote fonctionne bien, d'autres petites entités pourront entamer ce type de démarche collective.
- Une prise de conscience et une responsabilisation de la population et aussi des jeunes générations face à l'importance de protéger les cours d'eau.

- Surveillance rapprochée de divers tronçons de cours d'eau grâce à la mise en place de projets de « parrainage de cours d'eau », diverses petites actions de protection ou de restauration du cours d'eau pourront être mises en place par les parrains et ils pourront jouer le rôle de multiplicateurs dans la sensibilisation de la population.
- Mise en place d'un catalogue de bonnes pratiques pour la mise en place de projets d'épuration qui servira pour la mise en place d'actions identiques après le projet.
- La formation des CATU ou éco-conseillers au conseil concernant l'épuration groupée.

La pérennisation du projet sera assurée de différentes manières :

- Par les actions de sensibilisation menée, les personnes sensibilisées auront une meilleure conscience de l'importance de protéger et de préserver nos ressources en eau. Ils pourront jouer le rôle de multiplicateurs auprès de leur entourage.
- Grâce à la formation des CATU ou écoconseillers des communes du GAL et grâce à la brochure de sensibilisation créée, la population continuera d'avoir accès aux informations nécessaires à la mise en place de projets d'épuration groupée et d'autres entités pourront initier plus facilement ce type de projets. De plus, le PNHFE restera également à disposition de la population pour tout renseignement relatif aux mesures de protection des cours d'eau.
- Le Parc naturel encadrera les parrains de cours d'eau après le projet et restera à leur disposition pour les informer, les guider et/ou les soutenir dans la mise en place de mesures de protection des cours d'eau.
- Les mesures de restauration, de protection des cours d'eau seront réalisées de manière durable et contribueront à préserver durablement les ressources en eau du territoire

o **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Analyse de la qualité de l'eau dans les sites où les données manquent	Nombre de sites où la qualité de l'eau est analysée	10
Organisation de séances d'information sur le projet pour la population	Nombre de séances organisées	4
Sensibilisation des écoles par l'organisation de demi-journées de sensibilisation	Nombre de demi-journées de sensibilisation organisées	5
Mise en place d'un projet de parrainage de cours d'eau dans une petite agglomération du GAL	Nombre de tronçons de cours d'eau parrainés	1
Mise en place de projets pilotes de protection de l'habitat rivière notamment via des appels à projet « mesures de protection des cours d'eau » auprès des agriculteurs et des communes et par la mise en place de station d'épuration groupée	Nombre de projets pilotes mis en place	8
Création d'une antenne d'information sur l'épuration individuelle	Nombre d'antennes d'information sur l'épuration individuelle créées	1
Création de brochures de sensibilisation	Nombre de brochures créées	2
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Réalisation de projets pilotes au sein des communes du GAL notamment via des appels à projet « mesures de protection des cours d'eau » auprès des agriculteurs et des communes et par la mise en place de station d'épuration groupée	Nombre de projets pilotes réalisés sur le territoire du GAL	8

Amélioration durable de la qualité de l'habitat rivière	Nombre de sites où une amélioration des valeurs physico-chimiques ou hydromorphologiques de l'habitat rivière peut être observée	8
Sensibilisation de la population par l'intermédiaire de brochures	Nombre de brochures de sensibilisation	2
Sensibilisation de la population par l'organisation de séances d'information sur le projet	Nombre de séances d'information	4
Organisation d'actions de sensibilisation pour les écoles	Nombre d'actions de sensibilisation pour les écoles	5
Mise en place de projets de parrainage de cours d'eau	Nombre de tronçons de cours d'eau parrainés	1
Sensibilisation générale de la population	Nombre de personnes sensibilisées à la thématique de protection des cours d'eau	Ensemble des habitants du GAL
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Amélioration localisée de la qualité du cours d'eau concerné	Nombre de sites où une amélioration des valeurs physico-chimiques (évaluée par des tests colorimétriques) et/ou hydromorphologique des cours d'eau est observée.	8
Prise de conscience de la population vis-à-vis la problématique de la qualité des eaux de surface	Nombre de personnes ayant participées aux différentes activités de sensibilisation	250
Protection durable des cours d'eau	Nombre de mesures de protection ou restauration de cours d'eau mises en place (stations d'épuration installées, restaurations hydromorphologiques, parrainage...)	5
Responsabilisation de la population vis-vis de leur rôle dans la protection des eaux par le parrainage de cours d'eau	Nombre de personnes participant au projet « parrainage de cours d'eau » et au projet d'épuration groupée.	10
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Amélioration durable de la qualité des eaux de surface	Nombre de sites où une amélioration des valeurs physico-chimiques (évaluée par des tests colorimétriques) et/ou hydromorphologique des cours d'eau est observée.	8
Sensibilisation durable vis-à-vis la problématique de la qualité des eaux.	Nombre de personnes ayant participé aux séances de sensibilisation.	250
Mise en place d'un système d'épuration groupé le plus adapté au site.	Nombre de systèmes d'épuration groupée installés	1
Projet pilote de parrainage de cours d'eau	Nombre de tronçons parrainés	1
Formation des CATU et éco-conseillers au conseil sur l'épuration individuelle groupée	Nombre de CATU et/ou éco-conseillers formés à la thématique de l'épuration individuelle	4

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

- 01/01/2016 – 31/12/2016 : Inventaire préalable
- 01/01/2016 – 31/12/2016 : Appels à projet « mesures de protection de cours d'eau » auprès des agriculteurs et des communes
- 01/01/2016 – 01/04/2017 : Brochure sur l'épuration individuelle et sur les petites actions en faveur du maintien de la qualité écologique des cours d'eau
- 01/07/2016 – 31/12/2018 : Réalisation d'analyses de la qualité de l'eau
- 01/09/2016 – 01/06/2017 : Organisation de séances d'information
- 01/07/2016 – 31/12/2018 : Publications
- 01/01/2017 - 31/12/2018 : Mises en place des mesures proposées dans le cadre des appels à projet
- 01/01/2017 - 31/12/2018 : Organisation d'actions de sensibilisation
- 01/06/2017-31/12/2018 : Mise en place d'un projet pilote de sensibilisation « Parrainage de cours d'eau »
- 01/01/2017 – 31/12/2018 : Mise en place des projets pilotes
- 01/01/2017-31/12/2018 : Antenne d'information sur l'épuration individuelle

### Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel	90.000 €
Fonctionnement	12.600 €
Promotion	7.400 €
Expertise	12.000 €
Investissements	40.000 €
<b>Total</b>	<b>162.000 €</b>

### Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEADER (UE)		RW		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	32.400	36	48.600	54	9.000	10
Fonctionnement	4.536	36	6.804	54	1.260	10
Promotion	2.664	36	3996	54	740	10
Expertise	4.320	36	6.480	54	1.200	10
Investissements	14.400	36	21.600	54	4.000	10
<b>Total</b>	<b>58.320</b>	36	<b>87.480</b>	54	<b>16.200</b>	10



## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015			2016		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération				10.800	16.200	3.000
Fonctionnement				1.512	2.268	420
Promotion				1008	1512	280
Expertise				720	1.080	200
Investissements				0	0	0
<b>Total</b>				<b>14.040</b>	<b>21.060</b>	<b>3.900</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	10.800	16.200	3.000	10.800	16.200	3.000
Fonctionnement	1.512	2.268	420	1.512	2.268	420
Promotion	1.080	1620	300	576	864	160
Expertise	2.880	4.320	800	720	1.080	200
Investissements	9.000	13.500	2.500	5.400	8.100	1.500
<b>Total</b>	<b>25.272</b>	<b>37.908</b>	<b>7.020</b>	<b>19.008</b>	<b>28.512</b>	<b>5.280</b>

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Le projet contribuera à **renforcer l'espace économique et à augmenter la valorisation des ressources régionales**, par la mise en place de systèmes d'épuration groupés en zone d'épuration individuelle, par la création d'une antenne d'information sur l'épuration individuelle, par l'envoi des appels d'offres pour la réalisation des divers travaux aux entrepreneurs locaux, par la création d'une brochure de sensibilisation et d'information sur les systèmes d'épuration.

Le projet contribuera à **préserver la richesse du paysage et du patrimoine naturel et culturel et à utiliser durablement les ressources existantes** : Nombreuses sont les eaux usées non ou mal épurées qui sont déversées dans les cours d'eau. Le dommage qui en découle représente un véritable problème pour nombre de ruisseaux et rivières. Par la mise en place de projets pilotes visant notamment à mettre en place des systèmes d'épuration groupés en zones autonomes et par la sensibilisation de la population à l'importance de maintenir une bonne qualité d'eau, on peut espérer une diminution des impacts négatifs sur les cours d'eau et une amélioration durable de la qualité de cette ressource vitale.

Le projet participera à **préserver la qualité de vie et la cohésion sociale dans le contexte du défi du changement démographique** : Grâce à la mise en place de systèmes d'épuration groupés en zones individuelles dans les petites agglomérations et par la mise en place de projets de « parrainage de cours d'eau » la cohésion sociale sera renforcée car les habitants d'une même entité seront portés à collaborer.

Le projet permettra de **développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs** : Les habitants des petites entités ne seront pas les seuls à être impliqués dans ce projet. Les écoles, les communes, les agriculteurs, les habitants, les entrepreneurs,... seront impliqués dans ce projet. Des actions de sensibilisation à la thématique de la qualité des eaux seront organisées dans les écoles, dans les villages,...

### Annexes : 1

Carte des zones d'assainissement du territoire du GAL (cf. Annexe 1 – Carte 8)



## Intitulé du projet

**LA CHASSE AUX JOULES (DIE ENERGIEJAGD)**

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
COURANT d’AIR - Coopérative à finalité sociale – www.courantdair.be
- **Partenaires avec prestation indemnisée :**
  - o Le réalisateur Alain de Halleux (l’indien productions) pour sa fonction de Webmaster et la réalisation des premières séquences audio et vidéo
  - o La coopérative COCITER pour sa compétence dans l’évaluation et l’analyse des données produites par les SMARTMETER
- **Autres partenaires du projet :**
  - o Les communes du territoire du GAL
  - o Les écoles du territoire du GAL
  - o La troupe de théâtre Agora de Saint-Vith
- **Autorité responsable**  
Service Public de Wallonie – DGO4

## Contenu de la proposition

### Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles

<i>Renforcer l’espace économique et augmenter l’innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l’ensemble des acteurs</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### **Renforcer l’espace économique et augmenter l’innovation et la valorisation des ressources régionales**

Le projet consistant à effectuer des économies d’énergie, il influence évidemment l’espace économique. Il entraînera des investissements en isolation et pourvoira à long terme de l’emploi.

#### **Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes**

En sensibilisant un public large pour les économies d’énergie, le projet contribuera à une utilisation durable des ressources existantes.

## **Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique**

La chasse aux Joules permettra également d'améliorer la cohésion sociale via l'échange au sein de groupes au niveau des villages / des quartiers participant au concours.

## **Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs**

Le projet consiste à créer un réseau d'acteurs qui œuvrent en commun à l'économie d'énergie sur un même territoire. Les retombées économiques sont directes et s'opéreront sur un long terme.

## **Durée du projet**

- 5 ans
- 01.09.2015 au 01.09.2020

## **Public cible / Bénéficiaires du projet**

Le projet est développé dans 5 communes du sud de la Communauté germanophone de Belgique pour trois publics cibles :

1. Enfants du primaire
2. Adolescents du secondaire
3. Adultes

## **Description du projet**

Le Joule est une unité de mesure énergétique.

Le projet consiste à organiser une grande **CHASSE AUX JOULES gaspillés** sur le territoire des 5 communes du GAL. Les acteurs de cette chasse seront non seulement les adultes qui chassent le Joule dans leur environnement propre ou dans leur entreprise, mais aussi les enfants et les adolescents qui pourront chasser le JOULE dans leur école.

## **Contexte**

La transition énergétique est en route. Mais ce changement est loin de constituer un processus spontané. Il exige une prise de conscience profonde des citoyens. Sans leur engagement au quotidien, cette transition ne peut prendre un véritable essor.

Aujourd'hui, les questions liées à l'énergie s'avèrent absolument déterminantes. On ne peut plus continuer à produire l'énergie comme on l'a fait pendant des décennies en se basant sur les ressources fossiles sous peine d'accentuer le réchauffement climatique.

Quant au nucléaire, les catastrophes à répétition, les coûts de fabrication des réacteurs et de la gestion des déchets semblent décourager les investisseurs.

Les énergies renouvelables qui ont longtemps été qualifiées d'alternatives s'avèrent assurer désormais une partie importante de la production électrique.

Mais on le sait, l'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

Pour peu qu'on les sensibilise, les adultes peuvent agir dans leur environnement, que ce soit chez eux ou au travail.

Les enfants et les adolescents sont quant à eux les meilleurs vecteurs du changement. La transition énergétique à laquelle COURANT D'AIR participe déjà activement est là pour leur assurer un avenir énergétique.

Il est donc normal qu'ils prennent une part active au changement et donc à cette CHASSE AUX JOULES.

## **Objectifs du projet**

1. Sensibiliser et informer les adultes et les enfants sur le fait que la meilleure énergie est celle qu'on ne gaspille pas.
2. Former ces CHASSEURS DE JOULES à débusquer les sources de gaspillage d'énergie et à trouver des remèdes.

3. Effectuer des économies d'énergie dans les écoles, les lieux de travail et les maisons des habitants.
4. Pérenniser les actions avec un outil permettant un suivi à long terme.

### **Description des actions et mesures**

- A. Résumé
- B. Préparation du contenu et élaboration du site TRANSMEDIA
- C. Achat matériel et constitution du matériel didactique et promotionnel.
- D. Organisation de soirées d'information et de séminaires dans les écoles.
- E. Travaux individuels
- F. Evaluation

## **A. RESUME DU PROJET**

**COURANT D'AIR** met sur pied LA CHASSE AUX JOULES, un vaste programme de sensibilisation, d'information et de formation à la **chasse au gaspillage** sur le territoire du GAL (5 communes du sud de la Communauté germanophone).

Pour ce faire, COURANT D'AIR monte une plateforme **TRANSMEDIA** qui servira d'outil pédagogique, de plateforme de rencontre et d'échange. Sur ce TRANSMEDIA se trouveront des textes, des schémas, des modes d'emplois, des photos et des films.

COURANT D'AIR met en place un VASTE RESEAU DE SMARTMETER, des appareils électroniques simples qui permettent de contrôler les consommations d'électricité, d'eau et de gaz et qui transmettent les informations afin qu'elles se retrouvent sur le site TRANSMEDIA.

Les écoles qui participent reçoivent un SMARTMETER. Pour les adultes et les entreprises, il est payant.

Lors de séances d'information, un animateur explique le projet de la CHASSE AUX JOULES, l'utilisation des SMARTMETER et celle du TRANSMEDIA. Il informe sur l'importance d'économiser l'énergie et les différents moyens d'y arriver.

Pour les enfants, l'information a lieu dans le cadre scolaire.

Pour les adultes, elle se tient dans des salles ou sur les lieux de travail.

La démarche n'est pas seulement pédagogique. Il s'agit d'effectuer aussi très concrètement des **ECONOMIES SUBSTANTIELLES D'ENERGIE** sur les lieux de travail, à la maison et à l'école.

## **B. PREPARATION DU CONTENU ET ELABORATION DU SITE TRANSMEDIA**

### **B.1 Recherche de contenu et de méthode**

- COURANT D'AIR organise un contenu didactique en association avec des spécialistes en énergies et des pédagogues locaux.
- COURANT D'AIR forme un animateur qui rencontrera les adultes lors de soirées d'information, ainsi que les élèves du primaire et du secondaire.
- Durant cette étape de préparation, les discussions avec les professeurs permettent déjà de les sensibiliser à la chasse aux Joules.

### **B.2 Elaboration du site TRANSMEDIA**

Une équipe constituée d'un webmaster, un responsable de contenu/rédacteur et cinéaste/photographe élabore l'architecture et le contenu de la plateforme didactique TRANSMEDIA.

### **B.3 Elaboration des brochures et des cahiers de travail**

Le virtuel, c'est bien, mais il importe aussi d'avoir une trace papier du projet.

Lors des séances d'information aux adultes, on distribuera donc des brochures. Une pour les jeunes enfants, des cahiers de travail où ils pourront dessiner et jouer aideront à comprendre les notions de base.

## **C. ACHAT MATERIEL ET CONSTITUTION DU MATERIEL PROMOTIONNEL**

Le TRANSMEDIA est un bel outil pour véhiculer l'information, mais il faut pouvoir prolonger cet outil dans la réalité. COURANT D'AIR mettra donc à la disposition du formateur des outils et des objets didactiques. Ceux-ci ne seront pas les mêmes selon qu'on s'adresse aux jeunes enfants ou aux adultes.

**C.1** Pour les jeunes enfants, on achètera des modèles réduits d'éoliennes, des minis turbines fonctionnant avec le courant du robinet, des minis cellules photovoltaïques etc. Le but est ici plutôt de sensibiliser aux énergies renouvelables.

**C.2** Pour les enfants du secondaire et pour les adultes, des outils de mesure plus complexes : oscilloscopes, voltmètres, caméra infrarouge.

**C.3** Il faut imprimer les brochures et les cahiers de travail ainsi que des cartes postales destinées à faire la promotion de LA CHASSE AUX JOULES et de son site TRANSMEDIA.

**C.4** L'achat de 46 SMARTMETER pour les écoles. Pour rappel, les adultes et les entreprises doivent l'acheter eux-mêmes.

## **D. ORGANISATION DE SOIREES D'INFORMATION ET DE SEMINAIRES DANS LES ECOLES**

D1. Des soirées sont organisées régulièrement, pour des adultes qui désirent s'engager plus particulièrement dans la chasse au gaspillage.

Afin de promouvoir ce mouvement, COURANT D'AIR interviendra dans les réseaux sociaux, mais aussi à la radio et à la TV. A tout moment, on promotionne le site TRANSMEDIA.

Ces soirées ont pour but, d'expliquer l'ensemble de l'opération CHASSE AUX JOULES, d'informer sur les façons d'économiser de l'énergie et sur l'utilisation du SMARTMETER. Le but étant bien entendu de pousser les gens à devenir des ambassadeurs de la CHASSE AUX JOULES à leur LIEU DE TRAVAIL.

D.2 L'animateur se rendra dans les écoles pendant 5 ans. Le programme par classe comprend 3x2H d'information et de formation à la CHASSE AUX JOULES, plus 2H de travaux lors desquels le professeur procède à des travaux pratiques et à une évaluation du projet.

D.2.1 Dans le cas des classes inférieures, l'animateur sensibilisera les enfants à la notion d'énergie renouvelable grâce à des petites maquettes invitant les élèves à approcher les choses de façon ludique : petite turbine fonctionnant avec la force hydraulique d'un robinet. Petites éoliennes. Du matériel pour construire des petits circuits électriques. Des minis cellules photovoltaïques...

Ils recevront une brochure en allemand résumant ce que l'animateur leur apprend. Cette brochure sera traduite en français afin que l'expérience puisse se vivre aussi par la suite dans le reste de la Wallonie.

L'animateur disposera de petits films didactiques destinés à expliquer ce qui ne peut se montrer dans un livre ou en classe. Exemple : montrer à quoi ressemblent une centrale nucléaire et une mine de charbon. Montrer à quoi ressemble une isolation de maison,...

Pour les plus petits (primaire inférieur), le groupe de théâtre AGORA de Saint-Vith pourrait éventuellement proposer une petite pièce de théâtre sur le thème de la CHASSE AUX JOULES.

D.2.2 Les classes supérieures se verront expliquer elles aussi les notions d'énergie renouvelables. Mais les élèves apprendront surtout à effectuer des mesures de déperdition d'énergie ou des mesures de consommation électriques afin d'évaluer la consommation de leur école et de l'améliorer.

D.2.3 Un concours sera organisé. La classe ou l'école qui aura économisé le plus d'énergie verra une partie de l'économie réalisée transformée en bon d'achat pour du matériel didactique. Pour les entreprises et les particuliers, le concours se limite à rembourser le smartmeter et à offrir un prix honorifique.

## **E. TRAVAUX INDIVIDUELS**

Les formations terminées, les CHASSEURS DE JOULES se mettent en chasse. Ils peuvent à tout moment avoir recours au formateur qui répondra aux éventuelles questions ou qui renverra sur le site TRANSMEDIA. Ce site, en perpétuelle évolution comprendra notamment un forum de discussion.

L'animateur cherchera à favoriser l'émulation entre les différents acteurs. Il tiendra informé la communauté des chasseurs de l'évolution des économies réalisées.

Les chasseurs sont invités à alimenter le site TRANSMEDIA avec des textes, des photos ou même des vidéos où ils informent des petits trucs et astuces qu'ils ont découverts ou mis en place.

## **F. EVALUATION**

**F.1** Grâce au site TRANSMEDIA et aux données provenant des SMARTMETER, on évalue en permanence la CHASSE AUX JOULES. On peut concrètement y lire l'économie d'énergie générale de la région, d'une entreprise, d'une école, d'une classe, d'un particulier.

Des moyennes statistiques permettent à chacun de se situer. Au bout du compte, les économies d'énergie réalisées sur l'ensemble du territoire servent de véritable indicateur de l'opération. Il devrait s'améliorer d'année en année, au fur et à mesure que la CHASSE AUX JOULES s'étend dans les communes.

**F.2** Tous les ans, on distribue des TROPHEES DE CHASSE appelé les JOULES à l'issue du concours. Il y a le JOULE D'OR, récompensant ceux qui ont fait la plus grande économie d'énergie. Il y a la catégorie CLASSE, ECOLES, CITOYENS, LIEUX DE TRAVAIL, COMMUNE.

Il existe un trophée pour l'information récompensant ceux qui ont fait le meilleur petit film. Un trophée pour la solidarité, récompensant ceux qui ont le plus aidé en informant ou en aidant les autres etc.

On l'aura compris, l'idée est d'encourager les gens à travers une émulation, tout en évitant la concurrence et en incitant les différents acteurs à s'entraider. On met régulièrement l'accent sur le fait qu'on est tous dans le même bateau. On rappelle aussi que cette expérience peut servir un jour d'exemple pour être appliquée ailleurs en Wallonie et qui sait dans d'autres régions d'Europe.

**F.3** Evaluation classique. On organise des tests au niveau des écoles et on demande aux entreprises ou aux particuliers d'envoyer un petit rapport permettant, au-delà des chiffres d'avoir un ressenti plus qualitatif.

### ***Caractère innovant***

LA CHASSE AUX JOULES est une opération qui implique un grand nombre d'acteurs sur un territoire donné. Economiser l'énergie est non seulement le but de l'opération, il est aussi le facteur qui rassemble différents acteurs : enfants, adolescents, adultes, écoles, entreprises, communes. Il démontre que l'action pour un ENVIRONNEMENT PLUS DURABLE entraîne des conséquences positives au niveau ECONOMIQUE ET SOCIAL. En développant un but commun et un savoir partagé, cette chasse au gaspillage contribue à bâtir UNE CULTURE COMMUNE.

La démarche intègre non seulement une approche humaine et directe puisque des animateurs rencontrent physiquement les gens, mais elle repose aussi sur une technologie nouvelle (SMARTMETER et TRANSMEDIA). Elle combine savoir scientifique, action culturelle (théâtre, films), démarche pédagogique, intérêts économiques (économies d'énergie).

Bref, il s'agit d'un projet interdisciplinaire où la notion de réseau permet de rassembler les gens et modifier ensemble les consciences et les comportements individuels.

Ce projet contribue véritablement à la TRANSITION énergétique et culturelle indispensable de l'ensemble de notre société.

### ***Plus-value escomptée et pérennisation***

Notre but est que ces 5 communes du sud de la Communauté germanophone servent d'exemple et que le projet fasse des émules dans d'autres communes de Wallonie. Plus simplement et plus concrètement, nous espérons que de véritables économies d'énergies soient réalisées et que la CHASSE AUX JOULES s'installe comme un concept durable qui se transmette de voisin à voisin et de génération d'étudiants à d'autres.

La plateforme TRANSMEDIA et le réseau qui se sera naturellement établi entre les CHASSEURS est le meilleur garant de la pérennité du projet.

LA CHASSE AUX JOULES peut être le commencement d'un mouvement culturel et sociétal plus large où les prises de conscience individuelles et collectives aboutiront à d'autres changements.

Courant d'Air compte également poursuivre au-delà de 2020 l'entretien du site TRANSMEDIA et les soirées d'animations.



**Quantification des objectifs spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi)**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
SITE TRANSMEDIA	pages	20
Brochures	Nbre	400
Soirées information	Nbre	10
Classes visitées	Nbre	35/an en moyenne
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
SITE TRANSMEDIA	Nombre de clics	5.000
Rapport des professeurs	Appréciation sur 10	8
Installation de SMARTMETER	Nombre installés	50 (en plus des 46 prévus pour les écoles)
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Économie d'énergie	Joules (KWh)	7 % d'économies en électricité 5 % d'économies en mazout de chauffage
Equivalent CO2	Kg	Équivalents aux économies d'énergies
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Retombées dans la presse	Nbre articles	10
Installation SMARTMETER	Nbre installés	50

**Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)**

2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dossier didactique	Animations	Animations	Animations	Animations	Animations
Installation 23 SMARTMETER	Installation 23 SMARTMETER	Suivi site TRANSMEDIA	Suivi site TRANSMEDIA	Suivi site TRANSMEDIA	Suivi site TRANSMEDIA
Réalisation site de base TRANSMEDIA	Suivi site TRANSMEDIA	2 Soirées d'animations pour adultes	2 Soirées d'animations pour adultes	2 Soirées d'animations pour adultes	2 Soirées d'animations pour adultes
Premières animations	2 Soirées d'animations pour adultes	Animation résultats concours Chasse aux Joules	Animation résultats concours Chasse aux Joules	Animation résultats concours Chasse aux Joules	Animation résultats concours Chasse aux Joules
	Animation résultats concours Chasse aux Joules				

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,5 ETP pendant 5 ans)	104.000
Fonctionnement	14.560
Promotion	4.000
Expertise	9.440
Investissements	8.000
<b>Total</b>	<b>140.000 €</b>

### Co-financement local :

En dehors des 10% de part locale, COURANT D'AIR assurera également, via des fonds propres de la coopérative, le budget nécessaire afin de garantir un fonctionnement du projet pendant 5 ans.

En dehors de la part locale LEADER de 10% (14.000 €), COURANT D'AIR prévoit un budget supplémentaire en fonds propres de 35.000 €. Le financement local sera donc de 49.000 €.

Courant d'Air compte également poursuivre au-delà de 2020 l'entretien du site TRANSMEDIA et les soirées d'animations.

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public (€)				Autres financements (€)	
	FEADER (UE)		Wallonie		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	37.440	36	56.160	54	10.400	10
Fonctionnement	5.241,60	36	7.862,40	54	1.456	10
Promotion	1.440	36	2.160	54	400	10
Expertise	3.398,40	36	5.097,60	54	944	10
Investissements	2.880	36	4.320	54	800	10
<b>Total</b>	<b>50.400</b>	<b>36</b>	<b>75.600</b>	<b>54</b>	<b>14.000 €</b>	<b>10</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015			2016		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	1.872	2.808	520	7.488	11.232	2.080
Fonctionnement	262,08	393,12	72,80	1.048,32	1.572,48	291,20
Promotion	360	540	100	360	540	100
Expertise	1.800	2.700	500	720	1.080	200
Investissements	1.440	2.160	400	1.440	2.160	400
<b>Total</b>	<b>5.734,08</b>	<b>8.601,12</b>	<b>1.592,80</b>	<b>11.056,32</b>	<b>16.584,48</b>	<b>3.071,20</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	7.488	11.232	2.080	7.488	11.232	2.080
Fonctionnement	1.048,32	1.572,48	291,20	1.048,32	1.572,48	291,20
Promotion	180	270	50	180	270	50
Expertise	360	540	100	360	540	100
Investissements	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9.076,32</b>	<b>13.614,48</b>	<b>2.521,20</b>	<b>9.076,32</b>	<b>13.614,48</b>	<b>2.521,20</b>

Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	7.488	11.232	2.080	5.616	8.424	1.560
Fonctionnement	1.048,32	1.572,48	291,20	786,24	1.179,36	218,40
Promotion	180	270	50	180	270	50
Expertise	158,40	237,60	44	0	0	0
Investissements	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>8.874,72</b>	<b>13.312,08</b>	<b>2.465,20</b>	<b>6.582,24</b>	<b>9.873,36</b>	<b>1.828,40</b>

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

L'impact sur les trois dimensions du développement durable est d'autant plus évident que le projet s'inscrit dans une démarche de TRANSITION.

Au niveau ENVIRONNEMENTAL, le projet favorise très concrètement l'économie d'énergie.

Cela entraîne bien évidemment des retombées ECONOMIQUES très positives.

Le projet implique les écoles ; il incite les adultes à s'engager dans la chasse au gaspillage au sein de leur entreprise. Ce projet participe donc indirectement à resserrer les LIENS SOCIAUX entre les participants, mais aussi entre les participants et leur propre entourage.

### Annexes

/



## Intitulé du projet

**Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois**

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
Ländliche Gilden – Verein für Bildung, Dorf und Land VoG (Gildes rurales)
- **Partenaires avec prestation indemnisée** (encore à définir) :
  - Les écoles de développement villageois et rural - Schulen für Dorf- und Landentwicklung à Thierhaupten, Plankstetten et Klosterlangheim (Bavière, Allemagne)
  - Centre du développement rural - Zentrum für ländliche Entwicklung (ZeLe) à Düsseldorf (Allemagne)
  - Ecole du développement territorial - Schule der Landentwicklung à Mecklenbourg-Poméranie (Allemagne)
  - Académie de la ruralité - Akademie ländlicher Raum Rhénanie-Palatinat (Allemagne)
- **Autres partenaires du projet :**
  - Les nombreux groupes villageois
  - Les cinq communes du territoire du GAL 100 villages – 1 avenir
  - La société de promotion économique de l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien)
  - La Fondation rurale de Wallonie (FRW – Haute-Ardenne)
- **Autorité responsable :**  
Ministère de la Communauté germanophone

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
X	X	X	X

- Grâce à la promotion et le soutien des villages sur leur chemin vers un développement équilibré et durable, sont créés des sensibilités pour les **ressources économiques** internes aux villages.

- Par des formations ciblées et des ateliers animés par des personnes externes au village, les communautés villageoises seront confrontées à des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui n'ont pas encore été détectés ou qui seront vus sous des angles différents tout en prenant en compte des thématiques tels que le **paysage naturel et culturel, la diversité culturelle, le bénévolat,...**

- Grâce à l'analyse de son propre village, les défis du **changement démographique** pourront être pris en considération et le défi pourra être abordé. Ici, le projet vise à sensibiliser la population et les décideurs politiques en proposant des ateliers et des excursions intéressantes.

- Finalement le projet vise également à favoriser le transfert des connaissances et des idées en se basant sur une mise en **réseau des acteurs** au sein du village, de la commune et du territoire du GAL (en étroite collaboration avec le GAL).

- **Durée du projet :**

5 ans : 01.09.2015 – 31.08.2020

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

- la population du territoire du GAL
- les groupes villageois existants et nouveaux
- les bénévoles intéressés à l'animation de groupes villageois
- les membres des Commissions locales de développement rural (CLDR) des cinq communes du GAL
- les représentants politiques des cinq communes du GAL

- **Description du projet :**

○ **Contexte :**

Les « Ländlichen Gilden » (gildes rurales dans la suite) en tant qu'organisation reconnue de formation pour adultes en Communauté germanophone, organisent depuis 2003 le « Dorfwettbewerb » (Concours villageois dans la suite) sur le territoire de la Communauté germanophone.

L'objectif de ce concours, qui a lieu tous les deux ans, est de promouvoir le développement durable des territoires ruraux dans leur entièreté et d'améliorer le cadre de vie dans les villages.

Les groupes de citoyens (groupes villageois) et les villages en Communauté germanophone qui adhèrent à cet objectif, sont invités à participer à ce processus organisé par les gildes rurales et le Gouvernement de la Communauté germanophone. Les maîtres mots de ce concours sont la participation citoyenne, le développement durable et la créativité.

Les villages participant au concours sont invités à analyser les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de leur village à différents niveaux (structure de la population, structure du village, infrastructure et services, environnement, économie, patrimoine culturel et naturel, convivialité et solidarité, identité,...).

Cette analyse AFOM sera, dans une deuxième phase, la base pour la mise en œuvre de projets et d'activités afin de développer durablement le village. Des projets qui sont d'ailleurs souvent réalisés bénévolement par les habitants mêmes du village. Ce sont donc les habitants qui prennent donc en quelque sorte en mains le destin de leur village. Dans une 3<sup>ème</sup> étape du concours, un jury international élit le vainqueur après avoir visité l'ensemble des villages participant au concours.

Ce « Concours villageois » fait partie intégrante du développement rural participatif sur le territoire du GAL et ce, en étant complémentaire aux autres programmes et outils du développement rural à savoir :

- au niveau communal : les PCDR dans les cinq communes du territoire du GAL
- au niveau supracommunal : LEADER – GAL 100 villages – 1 avenir

Les groupes villageois participant au « Concours villageois » sont, dans la plupart des cas, des groupements informels des principaux acteurs au sein des villages (représentants des différentes associations, personnes intéressés au développement de

leurs villages,...), ayant comme objectif commun de vouloir s'engager pour un développement équilibré et durable de leur village et de leur cadre de vie.

Etant donné que ces groupes villageois sont donc des associations informelles (sans structure juridique) avec en général entre 5 et 25 membres bénévoles, une formation ainsi qu'un encadrement externe continu de ces groupes et de leurs membres s'avère indispensable.

○ **Objectifs :**

- Etablir un réseau d'animateurs / modérateurs bénévoles dans le domaine du développement villageois qui seront formés afin de pouvoir encadrer des groupes villageois.

Objectifs :

- Une formation de base en tant que animateur / modérateur dans le domaine du développement villageois.
- Plusieurs formations complémentaires pour les membres du réseau d'animateurs / modérateurs.

- Les animateurs / modérateurs ainsi formés, accompagneront ensuite des groupes villageois dans leur travail / processus de développement villageois.

Objectif :

- Encadrement continu et à long terme de 10 - 12 groupes villageois par le réseau d'animateurs / de modérateurs bénévoles.

- Réalisation d'activités d'information et de formation dans le domaine du développement villageois / rural sous forme de conférences, d'ateliers, de séminaires ou encore de visites de terrain / de bonnes pratiques. Ces offres s'adressent d'une part au grand-public (groupes villageois,...) et d'autre part aux représentants politiques. Les thématiques peuvent être très variées et seront choisies sur base des attentes des groupes-cibles. Ces activités seront organisées en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs rassemblés au sein du GAL. Un maximum de synergies est d'ailleurs recherché avec les autres projets LEADER du GAL.

Objectifs :

- 6-8 activités grand-public par an.
- 1 activité par an s'adressant aux représentants politiques.

○ **Description des actions et mesures :**

Le projet s'appuie sur la « Landakademie » des gildes rurales, mise en place lors de la programmation LEADER précédente. Cependant, au-delà du soutien des bénévoles des nombreuses associations sportives, culturels et autres du territoire via des formations variés (aspect pérennisé hors LEADER), un soutien et encadrement renforcé des nombreux groupes villageois est également nécessaire (cf. contexte). Comme déjà mentionné plus haut, ces groupes villageois sont souvent des groupements informels des principaux acteurs au sein des villages (représentants des différentes associations, personnes intéressés au développement de leurs villages,...), ayant comme objectif commun de vouloir s'engager pour un développement équilibré et durable de leur village en tant que cadre de vie.

La « Landakademie » proposera à ces groupes villageois un accompagnement (encadrement, conseil, formation,) dans le cadre du processus du développement de leur village. Ce travail d'accompagnement sera assuré via des bénévoles (multiplicateurs) formés spécialement à cette fonction d'animateur / modérateur. La formation de ces animateurs / modérateurs bénévoles est un premier élément clé du présent projet.

Cette formation de multiplicateurs sera organisée par la « Landakademie » en collaboration avec des experts externes, consultants et formateurs spécialisés dans le domaine du développement villageois et rural. Ces experts proposent ce type de formations depuis de nombreuses années au sein de différents instituts de formation en Allemagne. A cette fin des collaborations sont prévues avec p.ex. les instituts de

développement villageois / rural à Thierhaupten, Plankstetten et Klosterlangheim (Bavière, Allemagne), le Centre pour le développement rural (ZeLe) à Düsseldorf (NRW, Allemagne), l'École de développement rural en Mecklembourg-Poméranie (Allemagne) et les zones rurales de l'Académie du milieu rural de Rhénanie-Palatinat (Allemagne).

Cette formation de base très complète de plusieurs jours aura lieu en 2016.

Dans les années qui suivent (2017 - 2020), cette formation de base sera complétée par des formations complémentaires s'adressant au réseau de modérateurs / animateurs ayant participé à la formation initiale. Lors de ces formations complémentaires d'une à maximum deux journées, seront abordés des thématiques spécifiques du développement villageois / rural. Les thématiques seront choisies selon les besoins du groupe d'animateurs / modérateurs.

Qualifiés par la formation de base et renforcés par les formations complémentaires, les animateurs / modérateurs encadreront ensuite les différents groupes villageois sur le territoire du GAL. Ce travail d'encadrement bénévole sera indemnisé sur base des dispositions légales en la matière. Cette indemnisation fait d'ailleurs partie du budget du présent projet (poste expertise).

A côté de ces formations spécialisées d'animateurs / modérateurs, seront également prévus des activités d'information et de formation plus générales mais toujours en lien avec le développement villageois / rural sous forme de conférences, d'ateliers, de séminaires ou encore de visites de terrain / de bonnes pratiques. Ces offres s'adressent d'une part au grand-public (groupes villageois,...) et d'autre part aux représentants politiques. Les thématiques peuvent être très variées et seront choisies sur base des attentes des groupes-cibles et des évaluations des offres antérieures (questionnaire d'évaluation distribué lors de chaque activité).

Ces activités seront organisées en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs rassemblés au sein du GAL et un maximum de synergies avec les autres projets LEADER du GAL est d'ailleurs recherché.

Ces activités seront publiés via le programme (semi)annuel de la « Landakademie » et via les médias digitales (site internet de la Landakademie et du GAL) et traditionnels (presse, radio).

- **Caractère innovant :**

Former des personnes intéressées au développement villageois afin de les qualifier à pouvoir encadrer et former d'autres personnes et groupes villageois est non seulement un outil intéressant mais également innovant pour le territoire du GAL. Au-delà de l'aspect innovant, c'est également l'effet multiplicateur de cette initiative qui est à souligner.

- **Plus-value escompté et pérennisation :**

L'encadrement et l'(in)formation des groupes villageois, aura comme plus-value attendue un encouragement et renforcement des habitants à prendre en main l'avenir de leur village. En effet, ce sont les habitants mêmes du village qui sont en quelque sorte les « spécialistes » connaissant le mieux les besoins de leur village. Souvent les habitants ont également des idées et approches en tête, mais n'osent ou ne savent pas comment les mettre en pratique.

En formant des animateurs / modérateurs de village et en accompagnant les groupes villageois, ces idées et l'énergie existante au sein des villages et des groupes villageois pourront être exploités et valorisés.



La pérennisation du projet est assurée par le projet même. Car en formant des animateurs / modérateurs, un «pool» de bénévoles spécialisés sera créé qui, au-delà du projet LEADER, continuera à encadrer les villages et groupes villageois du territoire du GAL.

L'indemnisation et le soutien des bénévoles sera prise en charge suite à la phase pilote sous LEADER, par les gildes rurales en tant qu'organisation reconnue de formation pour adultes en Communauté germanophone.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

<b>Activité</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Objectif fin de projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Activités de communication (presse, radio)	nombre	60
Activités de communication via Internet (e-mail, Facebook) Portail d'information (pas la publicité pour les offres)	nombre	25
Formation de base pour les animateurs / modérateurs	nombre	1
Formations complémentaires		au moins 4
Nombre de jours d'offre de formation grand-public	nombre des jours	au moins 30
Nombre d'offres pour les représentants politiques	nombre	au moins 5
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Villages, accompagnés par des animateurs de village	nombre	12
Participants dans les différentes activités de formation grand-public	nombre/offre	Ø 10
Villages atteints par toutes les offres au total	nombre	25
La satisfaction des participants après enquête basée sur l'offre (score total)	Remarque 1-10 1 = très mauvais, 10 = excellent	Ø 7,5
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Villages développant leurs propres projets et actions	nombre	8
Villages participant suite à l'encadrement au « Concours de village »	nombre	10
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Membres (à long terme) du pool d'animateurs / modérateurs	nombre	10

### **Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)**

#### **2015 :**

- Démarrage du projet et élaboration du programme de travail pour 2016
- Contacts et de la planification pour le module de formation animateur / modérateur pour groupes villageois
- Renouvellement de la plate-forme [www.landakademie.be](http://www.landakademie.be)
- Présence dans les réseaux sociaux

**2016 / 2017 / 2018 / 2019 / 2020 :**

- Préparation et impression du programme d'activités annuel (y compris campagne médiatique)
- Mise à jour régulière du site web (infos, offres, activités)
- Organisation et réalisation du module de formation de base pour animateur / modérateur (2016)
- Organisation et réalisation d'une formation complémentaire pour animateur / modérateur (2017, 2018, 2019, 2020)
- Organisation et réalisation de 6-8 activités d'(in)formation/ an s'adressant au grand-public
- Organisation et réalisation d'une activité d'(in)formation / an s'adressant aux décideurs politiques
- Evaluation régulière du feedback des participants et (ré)orientation des activités sur base des besoins exprimés

**Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet**

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel	/
Fonctionnement	2.000,00
Promotion	8.000,00
Expertise	25.000,00
Investissements	/
<b>Total</b>	<b>35.000,00</b>

**Plan de financement et échéancier des dépenses**

Nature des dépenses	Financement public (€)				Autres financements (€)	
	FEADER (UE)		CG		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Fonctionnement	720	36	1.080	54	200	10
Promotion	2.880	36	4.320	54	800	10
Expertise	9.000	36	13.500	54	2.500	10
<b>Total</b>	<b>12.600</b>	<b>36</b>	<b>18.900</b>	<b>54</b>	<b>3.500</b>	<b>10</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (01.09.)			2016		
	FEADER / UE (€)	CG (€)	Part locale (€)	FEADER / UE (€)	CG (€)	Part locale (€)
Fonctionnement	54	81	15	126	189	35
Promotion	720	1.080	200	540	810	150
Expertise				1800	2.700	500
<b>Total</b>	<b>774</b>	<b>1.161</b>	<b>215</b>	<b>2.466</b>	<b>3.699</b>	<b>685</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER / UE (€)	CG (€)	Part locale (€)	FEADER (UE)	CG (€)	Part locale (€)
Fonctionnement	180	270	50	180	270	50
Promotion	540	810	150	360	540	100
Expertise	1.800	2.700	500	1.800	2.700	500
<b>Total</b>	<b>2.520</b>	<b>3.780</b>	<b>700</b>	<b>2.340</b>	<b>3.510</b>	<b>650</b>

Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER / UE (€)	CG (€)	Part locale (€)	FEADER / UE (€)	CG (€)	Part locale (€)
Fonctionnement	126	189	35	54	81	15
Promotion	360	540	100	360	540	100
Expertise	1.800	2.700	500	1.800	2.700	500
<b>Total</b>	<b>2.286</b>	<b>3.429</b>	<b>635</b>	<b>2.214</b>	<b>3.321</b>	<b>615</b>

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Les nombreux villages du territoire du GAL sont confrontés à des défis tels que l'évolution démographique, le changement structurel dans l'agriculture, le mitage des villages, la diminution de la cohésion sociale,... touchant donc les trois dimensions du développement rural.

Grâce à la formation d'animateurs / modérateurs bénévoles encadrant ensuite les nombreux groupes villageois du territoire du GAL, mais également en (in)formant le grand-public sur ces thématiques et défis cités, ce projet formera et qualifiera un public large à agir dans leur propre cadre de vie afin de faire face à ces défis.

### Annexes

/



## Intitulé du projet

### Nouvelle vie dans nos villages

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
WFG Ostbelgien - Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique asbl
- **Partenaires avec prestation indemnisée :**
  - o Université de Liège - Faculté d'architecture - Professeurs Norbert Nelles et Lisa de Visscher
  - o Université de Liège - Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire MC UAT - Professeur Jacques Teller
  - o Université d'Aix-la-Chapelle - RWTH Aachen - Chaire et Institut d'Urbanisme et d'Aménagement du territoire – Professeur R. Westerheide
  - o Université d'Aix-la-Chapelle - RWTH Aachen - Chaire et Institut de construction de logements et base de conception - Professeur Wim van den Bergh
- **Autres partenaires du projet :**
  - o Un groupe d'architectes et d'entrepreneurs locales
  - o L'association des classes moyennes, les commerçants,... du territoire du GAL
  - o Les communes et villages du territoire du GAL
  - o Collaboration éventuelle avec agence immobilière et/ou agence immobilière sociale, centrale de protection du consommateur, guichet d'énergie, le centre de formation des classes moyennes (ZAWM), chambre des architectes...
- **Autorité responsable :**  
Service public de Wallonie (DGO 4) - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et l'innovation et augmenter la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

*Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales :*

Le projet prépare le terrain à des activités économiques ultérieures (rénovations)

Le projet renforce les structures existantes (commerces) et valorise les produits régionaux (réseau régional de proximité).

Le plan master peut être la base de décisions ultérieures par rapport à l'implantation de services ou d'infrastructures.

*Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes*

Le plan master se basera sur les atouts du territoire GAL.

Le projet met en valeur les bâtiments existants et intervient en faveur des rénovations.

*Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale dans le contexte du défi du changement démographique*

Les workshops vont engendrer un dynamisme et une motivation pour l'attractivité des villages et la cohésion sociale.

Promouvoir les villages en tant que source d'identité, base de vie communautaire et entité d'inclusion.

A côté de l'amélioration des services de proximité, les marchés mobiles cherchent à créer des moments de rencontre.

Mise en place de projets modèles avec des concepts architecturaux qui répondent au changement démographique.

*Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs*

Les universités vont développer en partenariat les acteurs du GAL un plan master pour le territoire du GAL.

Les universités vont développer ensemble avec les habitants des villages un plan de développement du village et réfléchir sur des projets et actions à mettre en place au futur.

- **Durée du projet :**

5 ans - 01.09.2015 – 31.08.2020

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

La population, les communes (décideurs et personnel en charge de l'urbanisme et des travaux), les architectes, les entrepreneurs, les géomètres, les propriétaires de parcelles à bâtir et des bâtiments anciens, les commerçants de la région,...

- **Description du projet :**

o **Contexte :**

Les villages du territoire du GAL sont soumis, comme d'autres villages en Wallonie, à un processus de changement important qui est intimement lié à l'évolution du mode de vie dans le monde rural :

- diminution de services et d'infrastructures dans les plus petits villages ;
- étalement des villages : concentration de nouvelles constructions à la périphérie et diminution de l'attractivité des centres
- manque d'intérêt pour les anciens bâtiments
- diminution du nombre d'habitants dans les centres des villages et accueil d'une population proportionnellement plus âgée ;
- perte de la convivialité dans les villages ;
- manque d'alternatives, la voiture est actuellement le mode de déplacement quasi unique, même pour de petits trajets ;
- ...

Le nombre important de villages et hameaux sur le territoire du GAL 100 villages – 1 avenir et la petite taille de nombreuses localités du territoire du GAL, conditionnent que pas toutes les localités peuvent profiter d'une offre en services et infrastructures. L'aspect rural du territoire ne permet pas toujours une argumentation objective lors d'une décision pour l'emplacement d'une infrastructure ou d'un service.

Le nombre de personnes plus âgées dans la société ne cesse de croître. Vu le manque d'offres de mobilité et de la dépendance à la voiture, les jeunes et les seniors sont déjà fortement défavorisés en milieu rural. Par ailleurs, pour les seniors, d'autres aspects sont déterminants pour leur mode de vie : la qualité du milieu social (lieux de rencontre,...), l'approvisionnement local (magasins dans le village), l'adéquation de la situation d'habitat personnelle (logement sans barrières, logement encadré, logement intergénérationnel,...) ainsi que la disponibilité de services (administration, soins).

Les communes et les candidats bâtisseurs soulèvent souvent le fait qu'il n'y a pas assez de terrains à bâtir disponibles sur le marché (rétention immobilière de la part des propriétaires). Il existe pourtant un grand nombre de maisons ou fermes vides ou partiellement inoccupées qui représentent un potentiel énorme pour toute forme de nouveau logement. Pourtant le bâti ancien semble peu séduisant pour les jeunes ménages et son potentiel pour un futur logement est négligé ou même ignoré par les habitants. Par conséquent ils sont soit rachetés pour des résidences secondaires, soit laissés à l'abandon soit, dans le pire des cas, abattus.

○ **Objectifs :**

Par ce nouveau projet LEADER « Nouvelle vie dans nos villages » on veut continuer, à approfondir et détailler le travail du projet LEADER 2007-2013 « Renforcer les centres des villages » en mettant le focus sur

- un plan master de développement transcommunal pour le territoire du GAL :
  - ➔ relever les infrastructures et offres existantes dans les 100 villages du GAL et établir un plan master de développement pour le territoire du GAL (services, mobilité,...).
- le renforcement des commerces et l'amélioration des services de proximité dans les localités.
  - ➔ campagne de sensibilisation, renforcement des structures existantes, marchés mobiles, favoriser la collaboration
- la sensibilisation des habitants vis-à-vis de la rénovation / transformation des bâtiments anciens dans les centres :
  - ➔ Diminuer la consommation d'espaces agricoles/verts en favorisant la transformation de bâtiments anciens aux centres de villages
  - ➔ Concevoir et promouvoir des modèles de rénovation de bâtiments (adaptation à plusieurs modes de vie, intégration d'aspects écologiques et paysagers, intégration des principes d'urbanisme et d'architecture durable, respect des spécificités paysagères locales)
  - ➔ Analyse et réponse aux préjugés de la population vis-à-vis de la qualité de l'ancien, des risques possibles et des budgets nécessaires pour une rénovation adaptée aux standards actuels
  - ➔ Créer un intérêt pour l'attractivité des centres de village, surtout dans une optique de développement durable (trajets courts, vie sociale, réduction des coûts d'infrastructure, etc.).

○ **Description des actions et mesures :**

Le projet proprement dit se divise en plusieurs phases :

1. **ETABLIR UN PLAN DE DEVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE DU GAL : PLAN MASTER**

Concevoir un plan de développement transcommunal en collaboration avec les universités de Liège et d'Aix-la Chapelle : sur les thèmes suivants : infrastructures, services de proximité, mobilité,... et ce en prenant en compte le défi du changement démographique.

- Relever les infrastructures et offres existantes dans les 100 villages du territoire du GAL : réaliser un inventaire du parcellaire non-construit et des bâtiments anciens, vacants (ou attendu) pour tout le territoire en se basant sur des données externes, communales et des relevés faits par les habitants des localités, CLDR,...
- Création d'une base de données + carte (SIG)
- Définition de catégories de classifications pour le territoire rurale
  - i. Centre d'approvisionnement,...
  - ii. Village avec un surplus / excès d'importance (économie, tourisme,...)
  - iii. ...
- Classification des villages sur base des catégories définis
- Définition des objectifs résultant de l'analyse
- Etablir un plan master
- Analyse de risque des villages
- Présentation du plan master et de l'analyse des risques aux 5 communes (politique et administration)
- Présentation du plan master et de l'analyse des risques à la population

2. **RENFORCEMENT DES COMMERCE ET AMELIORATION DES SERVICES DE PROXIMITE DANS LES LOCALITES**

Mise en place d'un réseau régional de service de proximité : maintenir et renforcer les structures existantes pour assurer le besoin futur :

- Analyse des structures existantes
- Campagne de sensibilisation (p.ex. publication d'une brochure, promotion de l'achat régional, création d'un site internet,...)
- Campagne de renforcement des structures existantes (p.ex. séminaires, formations...), collaboration avec le projet LEADER « *Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois* »
- Favoriser les échanges en coopération avec les associations des classes moyennes
- Mise en place d'un marché mobile hebdomadaire en intégrant les offres existantes (service de proximité et lieu de rencontre des habitants d'un village sans commerce)
  - i. Choix de villages pilotes
  - ii. Contacts des fournisseurs (boulangier, boucher, fruit et légumes, œufs,...)
  - iii. Développement futur de l'offre
  - iv. Choix des emplacements adéquats
  - v. Inauguration (presse)

3. **SENSIBILISATION DES HABITANTS VIS-A-VIS DE LA RENOVATION ET DE LA MISE EN VALEUR DE BATIMENTS ANCIENS**

Etablir des plans de développement détaillés et des modèles de rénovation pour quelques villages en collaboration avec les universités de Liège et d'Aix-la-Chapelle pendant une année universitaire :



- Choix de 3-5 localités : se basant sur le plan master (structure du village) et sur un appel à projets (motivation des localités, problématique existante,...)
- Coopération avec les universités allemandes et belges :
  - i. Analyse de fait
  - ii. Analyse urbanistique (plan de développement), de risque et du potentiel d'offres de 3-5 localités (état, parcelles non-construites ou espaces libres avec plus-value pour le village, bâtiments sans exploitation (total ou partiel) ou vide, vacants (ou attendu), fermes sans succession,...)
  - iii. Estimation du besoin en logements jusque 2035 en intégrant l'évolution démographique dans l'analyse : Simulation „Comment le village se présente-t-il dans 20 ans ? »
  - iv. Propositions de projets et actions
  - v. Présentation dans le village
  - vi. Réalisation de petits projets par les groupes villageois (investissements)
- Coopération avec les universités allemandes et belges : développer des modèles d'affectation, soulever le potentiel des bâtiments vacants (maisons des années 50-60, logements pluri-générationnels,...) : qualité architecturale et solutions énergétiques.
  - i. Appel propriétaires : vieux bâtiments – nouveaux chemins
  - ii. Excursion : visite de bonnes pratiques
  - iii. Conception des modèles d'affectation : Les architectes agissent de manière consultative sur les travaux des étudiants. Le projet veut créer des concepts modèles de qualité, mais il prépare aussi le terrain à des activités économiques éventuelles.
  - iv. Atelier/workshop dans les villages sélectionnés : pendant un week-end, des groupes de travail mixtes d'étudiants belges/francophones et allemands/germanophones avec leurs professeurs logent et installent leur bureau dans le village où ils travaillent, conçoivent et communiquent ensemble avec les habitants et un petit groupe d'architectes et entrepreneurs (appel d'offre) aux concepts modèles.
  - v. Bilan économique, détermination de valeurs moyennes (adaptation de la transformation aux standards d'une nouvelle construction :
    1. rénovation énergétique complète
    2. modernisation – adaptation standard
- Campagne de sensibilisation, conférence grand public, exposition des plans de développement et des projets modèles, brochure, journée portes ouvertes,...: présentation du projet et ses résultats
  - i. Recherche de coopération avec les agences immobilières pour la réduction du nombre d'habitations vacantes et parcelles non-construites dans les centres des villages
  - ii. Mise en place d'une offre de consultation gratuite pour les habitants du GAL. Un (ou plusieurs) architectes qualifiés seront engagés par un appel à projet. Les propriétaires des bâtiments anciens pourront profiter d'une consultation gratuite concernant leur rénovation/transformation (rénovation énergétique, restructuration du bâti visant la création de logements supplémentaires dans l'étable ou la grange, estimation du potentiel, communication des projets modèles,...). Ce contact vise à aider les propriétaires dans les premières réflexions et décisions à prendre pour leur immeuble.

#### 4. COOPERATIONS INTERNES AU GAL PREVUS

- Avec le projet : « Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises des secteurs clés du territoire GAL »
  - Avec le projet : « Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois »
  - Avec le projet : « Solutions de mobilité alternative dans le sud de la Communauté germanophone »
- **Caractère innovant :**
- Un plan master va élargir la vue des communes sur un territoire plus global et favoriser les échanges transcommunaux et l'approche intégrée.
  - La coopération d'universités allemandes et belges pour la conception d'un projet concret avec des rencontres multiples et des workshops et groupes de travail mixtes va être un avantage pour le projet et surtout pour les habitants des villages mais sera aussi une plus-value pour les universités et étudiants.
  - Lors d'un week-end, le projet cherche à réunir les différents acteurs (étudiants, professeurs, architectes et entrepreneurs locaux, habitants, propriétaires,...) et à solliciter des échanges autour du thème « centre du village et bâtiments anciens » pour créer des projets modèles de qualité autour du thème « rénovation ». Ces projets-modèles serviront de bonnes pratiques pour toute campagne de sensibilisation ultérieure. Le projet va créer une dynamique dans le village et pour tout le territoire du GAL et rendre la recherche et la conception tangible.
  - L'idée du marché mobile favorise la création de coopérations entre différents fournisseurs et villages pour répondre à la problématique des commerces de proximités manquantes tout en créant un lieu de rencontre pour les habitants du village.
- **Plus-value escompté et pérennisation :**
- Le plan master sera consulté pour les décisions communales et par les PCDR.
  - Sensibilité accrue des habitants pour le renforcement des commerces et l'amélioration des services de proximité dans les localités. Ce travail sera pérennisé après le projet LEADER par la WFG Ostbelgien.
  - Pérennisation des marchés mobile (encadrement via WFG) et extension possible sur d'autres villages. Si les marchés mobiles sont une réussite et rentable pour les marchands, l'action va se poursuivre et s'étendre sous l'appui des marchands et les localités demandeurs.
  - Sensibilité accrue des habitants du territoire GAL pour le potentiel des anciens bâtiments. Suivi de la sensibilisation via la WFG Ostbelgien, (expositions ultérieures des projets-modèles, sensibilisation des habitants dans les PCDR) y compris demande d'agrément introduite en tant que maison d'urbanisme.
  - Mise en œuvre espéré de quelques projets-modèles par les propriétaires privés.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

<b>Activité</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Objectif fin de projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
<b>PLAN MASTER</b>		
Relevé des infrastructures et offres	Liste et Carte	1
Définition de catégories pour le territoire rural	Liste	1
Classement de tous les villages	Liste et Carte	1
Etablir un plan master	Plan	1
Analyse de risques	Document	1
Présentation du plan aux communes	Réunion	1
Présentation du plan à la population	Réunion	1
<b>RENFORCEMENT DES COMMERCES ET AMELIORATION DES SERVICES</b>		
Campagne de sensibilisation	Nombre d'exemplaires de la brochure imprimés	1.000
Campagne de sensibilisation	Création d'un site web	1
Campagne de renforcement	Nombre de séminaires, formations pour les indépendants	1
Favoriser les échanges	Nombre de réunions	2
Création d'un marché mobile/village	Nombre de marchés mobiles créés	3
<b>RENOVATION ET MISE EN VALEUR DE BATIMENTS ANCIENS</b>		
<b>ANALYSE URBANISTIQUE</b>		
Choix des localités	Nombre de localités	Minimum 3
Analyse urbanistique	Nombre d'analyses	Minimum 3
Simulations besoin de logement 2035	Nombre de simulations	Minimum 3
Présentation dans les villages	Nombre de réunions	Minimum 3
<b>RENOVATION DE BATIMENTS ANCIENS</b>		
Excursion étudiants	Nombre d'excursions	1
Choix de bâtiments-modèles	Nombre bâtiments	5
Workshop WE	Nombre de workshops	Minimum 1
Bilan économique	Nombre de bilans	1
Réunion village	Nombre de réunions villageoises	Minimum 3
<b>SENSIBILISATION</b>		
Réunion grand public	Nombre de réunions	1
Exposition projet modèles	Nombre d'expositions	Minimum 1
Brochure	Nombre de brochures	1
Journée portes ouvertes	Nombre de journées portes ouvertes	1
Consultations architecte-conseil	Nombre de missions d'architecte-conseil accordées	1
Projets issues des réunions villageoises	Nombre d'idées	5

<b>Indicateurs de résultat :</b>		
<b>PLAN MASTER</b>		
Présentation du plan master aux communes	Nombre de participants	40
Présentation du plan master à la population	Nombre de participants	80
<b>RENFORCEMENT DES COMMERCE ET AMELIORATION DES SERVICES</b>		
Campagne de sensibilisation	Nombre de brochures distribuées	750
Campagne de sensibilisation	Nombre de consultations du site web	300
Favoriser les échanges	Nombre de participants à la réunion	15
Création d'un marché mobile	Nombre de marchands/village	3
Création d'un marché mobile	Nombre de clients-visiteurs/village	25
<b>RENOVATION ET MISE EN VALEUR DE BATIMENTS ANCIENS</b>		
Analyse urbanistique, présentation /village	Nombre de participants	45
Excursion étudiants	Nombre de participants	25
Workshop WE	Nombre de participants	60
Réunion village	Nombre de participants	75
Réunion grand publique	Nombre de participants	40
Journée portes ouvertes	Nombre de visiteurs	35
Consultations architecte-conseil	Nombre de consultations	20
Projets issues des réunions villageoises	Nombre de projets réalisés (investissement)	3
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
<b>PLAN MASTER</b>		
Plan master	Nombre de citations du plan master comme référence dans d'autres documents	2
Plan master	Articles de presse	1
<b>RENFORCEMENT DES COMMERCE ET AMELIORATION DES SERVICES</b>		
Campagne de renforcement	Création d'un groupement d'indépendants	1
Création d'un marché mobile	Article de presse	1
Création d'un marché mobile	Intérêt manifesté par d'autres villages	3
<b>RENOVATION ET MISE EN VALEUR DE BATIMENTS ANCIENS</b>		
Workshop WE / réunion grand publique / réunion village / journée porte ouverte / projets issues des réunions villageoises / consultations architecte-conseil	Articles de presse	5
Réunions villageoises	Création de groupe villageois	1
Réunion grand publique / journées portes ouvertes	Augmentation du nombre de consultations/ trimestre	5

<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
<b>PLAN MASTER</b>		
Plan master	Nombre de citations du plan master comme référence dans d'autres documents	2
<b>RENFORCEMENT DES COMMERCES ET AMELIORATION DES SERVICES</b>		
Campagne de sensibilisation/renforcement	Accompagnement des indépendants par la WFG/ réunions	2
Extensions des marchés mobiles (accompagné par la WFG)	Nombre de marchands supplémentaires	1
Augmentation du nombre de villages participants (accompagnés par la WFG)	Nombre de villages supplémentaires	1
<b>RENOVATION ET MISE EN VALEUR DE BATIMENTS ANCIENS</b>		
Analyse urbanistique, présentation /village	Documents de base pour les projets CLDR	3
Réunion village	Participation du village au concours CG	1
Exposition ultérieures des projets-modèles par la WFG	Nombre d'expositions	2
Conception de projets-modèles	Mise en œuvre de projets-modèles	1

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

- 01/09/2015 – 31/08/2016 : établissement d'un plan master
- 01/09/2016 – 31/07/2017 : analyse urbanistique de trois villages et conception de projets modèles
- 01/08/2017 – 31/08/2020 : offre de consultation gratuite pour les habitants du GAL
- 01/09/2015 – 31/08/2020 : campagne de renforcement et de sensibilisation pour les services de proximité
- 01/09/2016 – 01/08/2018 : mise en place de marchés mobiles
- 01/01/2018 – 31/12/2019 : mise en œuvre de quelques idées : investissements

### Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature des dépenses	Financement (€)
Personnel (5 ans 0,5 ETP)	160.000 €
Fonctionnement	22.400 €
Promotion	5.000 €
Expertise	57.600 €
Investissements	30.000 €
<b>Total</b>	<b>275.000 €</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEADER (UE)		RW		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	57.600	36	86.400	54	16.000	10
Fonctionnement	8.064	36	12.096	54	2.240	10
Promotion	1.800	36	2.700	54	500	10
Expertise	20.736	36	31.104	54	5.760	10
Investissements	10.800	36	16.200	54	3.000	10
<b>Total</b>	<b>99.000</b>	<b>36</b>	<b>148.500</b>	<b>54</b>	<b>27.500</b>	<b>10</b>

### Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (à partir du 01.09.2015)			2016		
	FEADER (UE)	RW	Part locale	FEADER (UE)	RW	Part locale
Rémunération	3.840	5.760	1.067	11.520	17.280	3.200
Fonctionnement	538	806	149	1.613	2.419	448
Promotion	0	0	0	0	0	0
Expertise	4.680	7.020	1.300	5.458	8.186	1.516
Investissements	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9.058</b>	<b>13.586</b>	<b>2.516</b>	<b>18.590</b>	<b>27.886</b>	<b>5.164</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER (UE)	RW	Part locale	FEADER (UE)	RW	Part locale
Rémunération	11.520	17.280	3.200	11.520	17.280	3.200
Fonctionnement	1.613	2.419	448	1.613	2.419	448
Promotion	240	360	67	720	1.080	200
Expertise	8.482	12.722	2.356	1.512	2.268	420
Investissements	0	0	0	3.600	5.400	1.000
<b>Total</b>	<b>21.854</b>	<b>32.782</b>	<b>6.071</b>	<b>18.965</b>	<b>28.447</b>	<b>5.268</b>

Nature des dépenses	2019			2020 (jusqu'au 31.08.2020)		
	FEADER (UE)	RW	Part locale	FEADER (UE)	RW	Part locale
Rémunération	11.520	17.280	3.200	7.680	11.520	2.133
Fonctionnement	1.613	2.419	448	1.075	1.613	299
Promotion	540	810	150	300	450	83
Expertise	432	648	120	173	259	48
Investissements	7.200	10.800	2.000	0	0	0
<b>Total</b>	<b>21.305</b>	<b>31.957</b>	<b>5.918</b>	<b>9.228</b>	<b>13.842</b>	<b>2.563</b>

## **L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

### Sociale :

Renforcement de la cohésion entre les différentes entités communales et entre les publics-cibles ;

Renforcement des réflexions transcommunales concernant le développement rural.

Sauvegarde/ amélioration du bien-être de la population et des visiteurs par le maintien de la qualité du cadre de vie par le redéveloppement cohérent des centres de villages et de nouveaux lieux de rencontre.

### Economique :

Renforcement des structures existantes, favoriser des échanges et l'amélioration de services de proximités dans les localités

Sauvegarde de la clientèle potentielle du petit commerce local, grâce à une augmentation à long terme de la population dans les centres de village ;

Soutien aux architectes et entreprises artisanales actives dans le secteur de la rénovation/construction

### Environnementale :

Préservation/entretien des paysages intérieurs des villages ;

Sensibilisation aux réductions de consommation énergétiques ;

Diminuer la consommation d'espace agricole en favorisant la transformation de bâtiments anciens aux centres de villages

## **Annexes**

/





## Intitulé du projet

### Solutions de mobilité alternative dans le sud de la Communauté germanophone

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
Fahrmit asbl
- **Partenaires avec tâche indemnisée :**
  - o TEC Liège - Verviers (cf. Accord de principe en annexe)
- **Autres partenaires du projet :**
  - o Bureau d'étude (non encore désigné – appel d'offres)
  - o Communes
  - o CPAS
  - o Services sociaux (Krebshilfe, Stundenblume, Beschützende Werkstätte Meyerode)
  - o Les écoles communales
  - o Les centres de formations (FOREM...)
- **Autorité responsable :**  
Service public de Wallonie – DGO2

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

### **Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales**

Fahrmit a comme objectif de permettre à des personnes sans emploi ou sans voiture de se déplacer pour se rendre à des formations, entretiens d'embauche... De plus, le bénévolat et la solidarité diminuent actuellement de façon importante. Grâce à nos projets, ces initiatives seront soutenues et encouragées.

La mobilité a été citée aussi bien lors d'une enquête auprès des seniors de la région que lors d'une enquête réalisée par le GAL 100 villages – 1 avenir, auprès des habitants de la région concernée comme un des défis majeurs. La continuation du travail engagé de Fahrmit pour l'amélioration de la situation de la mobilité semble importante et en lien avec les attentes des citoyens.

***Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes***

Ce sont surtout les personnes âgées, les jeunes sans permis et voiture et les démunis qui souffrent du manque de transport en commun. La question de la mobilité est une question centrale pour les villages et la population demande des réponses.

***Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique***

Renforcer la qualité de vie en améliorant les moyens de transports en commun et en proposant des alternatives à la mobilité individuelle est l'intérêt primordial du projet. Si nous voulons que nos villages restent occupés et surtout gardent un équilibre entre les différentes générations et ne deviennent pas uniquement des « dortoirs », il faut connecter ces villages avec le reste du monde. Cette connexion ne devra pas uniquement se faire en voiture, mais également avec le bus, le vélo, l'autopartage, l'auto-stop et le covoiturage.

***Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs***

Un des défis du changement démographique est la mobilité en zone rurale. Nous devons chercher et trouver des solutions avec tous les acteurs (communes, CPAS, acteurs de la mobilité alternative, citoyens, écoles, TEC,...) qui feront entièrement partie dans ce nouveau projet.

**Durée du projet :**

3 ans → Septembre 2015 – Août 2018

**Public cible / Bénéficiaires du projet :**

- Les décideurs et le personnel en charge de la mobilité des 5 communes du sud de la Communauté germanophone (territoire du GAL) : Amel, Bütgenbach, Büllingen, Burg-Reuland, St.Vith.
- La population de ces 5 communes

**Description du projet :**

○ **Contexte :**

Les villages du territoire du GAL sont soumis, comme d'autres villages en Wallonie, à un processus de changement important.

La mobilité est une question de survie pour ces villages. **Pourquoi ?**

- Le nombre d'habitants dans les centres des villages diminuent fortement et la moyenne d'âge de la population en zone rurale augmente de plus en plus.
- L'offre de transports publics diminue de façon constante dans les villages de la région du GAL, ainsi que dans d'autres villages en Wallonie.
- Les personnes les plus concernées par la diminution de cette offre sont les personnes âgées, les jeunes, les personnes sans permis de conduire ou sans voiture, les plus démunis... Ce changement est un facteur d'exclusion sociale et professionnelle important qui pousse de plus en plus vers l'individualisation des personnes.
- Par manque d'alternatives, la voiture devient le mode de déplacement quasi unique, même pour de petits trajets. Le vélo, figurant comme moyen de transport par excellence, n'est cependant pas suffisamment reconnu.

- La demande et l'offre d'habitation dans les centres (surtout la ville de St.Vith) est croissante, au détriment de l'habitation dans les petites villages.
  - Cette tendance influence de façon non négligeable d'autres domaines, tel que le logement et l'aménagement du territoire, les commerces, l'accès aux offres culturelles et aux services...
- ⇒ Lors d'une enquête récente réalisée par le GAL « 100 villages – 1 avenir », la mobilité a été citée par les habitants de la région concernée comme un des défis majeurs.

Dans ce projet, l'amélioration de la mobilité dans ces villages est donc un objectif essentiel pour l'ASBL Fahrmit, tout en influençant directement le développement du territoire, la préservation de la qualité de vie et la cohésion sociale ainsi que la préservation de la richesse du patrimoine culturel.

Depuis environ 8 ans, Fahrmit est actif dans le domaine de la promotion et de la facilitation du covoiturage et a été soutenu dans ces activités les derniers 3 ans par le projet LEADER précédent. On constate déjà des résultats intéressants, tel que plus de 500 personnes inscrites sur le site de covoiturage ou encore une participation importante d'écoles à des initiatives de mobilité communes. Pour les raisons citées plus haut, il reste cependant beaucoup à faire, pouvant se baser cependant sur bonne conscientisation déjà réalisée au niveau de la population.

○ **Objectifs :**

- Réaliser une étude de faisabilité pour objectiver et mesurer les possibilités structurellement faisables et financièrement viables d'une offre de mobilité publique alternative adaptée à la région rurale du territoire GAL 100 villages-1avenir, tel que des lignes de « bus à l'appel ». Celle-ci sera réalisée en collaboration avec les TEC Liège-Verviers, un bureau d'étude (encore à définir) et les 5 communes (Amel, Bütgenbach, Büllingen, Burg-Reuland, St.Vith). L'objectif de ce projet sera de renforcer les moyens de mobilité avec un impact multiple tel que la qualité de vie de la population en zone rurale, le renforcement des villages, ...
- Mise en place d'un centrale de mobilité (concertation, structure financière et juridique,...)
- Promouvoir le développement d'alternatives à la voiture privée tel que :
  - Le carsharing : le projet vient d'être lancé, il faut continuer à communiquer les avantages du carsharing à la population, mais aussi aux communes. L'idée de « voiture de village », voiture partagée par les habitants d'un village, va dans le même sens.
  - le covoiturage : hormis la conscientisation à poursuivre, l'objectif est de prévoir assez de parkings de covoiturage par commune à des endroits « stratégiques »
  - le vélo : susciter l'intérêt de prendre le vélo pour les trajets courts.
  - Kindermeilen ou autre action de sensibilisation avec les écoles, car il nous paraît essentiel d'impliquer les enfants dans la sensibilisation de la population à des solutions de mobilité alternative.
- Mettre à la disposition de partenaires du projet et d'organisations existantes des moyens pour le développement de projets locaux, communaux et de préférence supra-communaux pour le développement d'offres et d'améliorations dans le domaine de la mobilité.  
Ces moyens se définissent par un soutien professionnel pour le développement de ces améliorations (par ex. consultance pour analyser en détail les améliorations possibles pour les cyclistes dans une commune avec recommandation des mesures réalisables) et par un soutien financier incitatif de mise en place d'améliorations possibles

○ **Description des actions et mesures :**

1. Réaliser une étude de faisabilité pour objectiver et mesurer l'impact d'alternatives de mobilité publique mieux adaptées à une région rurale. Exemple : un « bus à l'appel », un « taxibus » ou un autre système adéquat ; proposer des alternatives surtout là où il n'y a pas de lignes structurantes.

Organiser et mettre en place cette étude afin d'analyser une offre adéquate sur le territoire des cinq communes du sud de la Communauté germanophone (Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bütgenbach et St.Vith). De tels systèmes existent déjà en milieu rural en Allemagne.

L'objectif de cette étude de faisabilité serait de trouver une réponse à la question suivante :

« Comment élaborer un système de transport en commun alternatif pour les cinq communes concernées, sans engendrer des coûts récurrents supplémentaires aux coûts actuels des TEC et tout en offrant un service mieux adapté aux besoins de la population et à une région rurale avec une multitude de villages? ».

Cette étude sera élaborée par un bureau d'étude spécialisé en collaboration avec les TEC Liège-Verviers (cf. accord de principe en annexe), Fahrmit, et les communes.

Les modalités financières exactes de cette collaboration seront encore à détailler, mais un budget pour le travail à réaliser par les TEC Liège-Verviers dans le cadre de cette étude de faisabilité est prévu sous le poste expertise du budget de cette fiche-projet.

Cette étude innovante pourrait certes servir également d'exemple pour d'autres territoires ruraux avec des caractéristiques semblables.

En parallèle à cette « Etude de faisabilité » :

- Etude de faisabilité, soutien dans la mise en œuvre et promotion de nouvelles lignes de bus (St.Vith – Troisvierges / St.Vith - Verviers)
- Lien avec le secteur touristique : RAVeL – Vennbahn, transport de vélos en saison (p.ex. : remorque,...)

**2. Centrale de mobilité :**

- Echange et concertation avec l'ensemble des acteurs, partenaires, communes,...
- Suivi du dossier de candidature pour être reconnu en tant que centrale de mobilité par la Région wallonne.
  - Mise en place du cadre :
    - structure juridique : via Fahrmit (élargissement CA, adaptation statuts,...)
    - structure financière : plan financier (part régionale, part locale,...)
  - continuer à assurer les rôles d'une centrale de mobilité jusqu'au passage au financement structurel sur base d'une reconnaissance officielle (prévue au plus tard au 01.01.2016)

**3. Sensibilisation et consultation**

- Sensibilisation de la population par les mesures suivantes :
  - sensibilisation covoiturage
  - identification et augmentation du nombre de parkings de covoiturage
  - Promouvoir le carsharing / voiture de village
  - Semaine de la mobilité : actions dans les écoles
  - Carrefour de bonnes pratiques
- Consultation sur demande (ex. communes, organisations,...)
- Site web : [www.fahrmit.be](http://www.fahrmit.be) mise à jour de l'actualité sur la mobilité dans le sud de la Communauté germanophone (APP, TEC, Radlerbus, covoiturage...)

#### **4. Appel à projets d'amélioration de la mobilité et soutien en consultance et financement incitatif**

- Appel à projets en vue d'un soutien financier pour des projets ou des initiatives dans le domaine de la mobilité (ex : amélioration situation cyclistes, recherche bénévoles services de taxi social, ...)
  - 2 appels à projets
  - Ouvert pour les associations existantes, communes,...
  - 10.000 € / appel
  - Sélection de max. 4 projets par appel
- 
- **Caractère innovant :**
  - Trouver une solution alternative à l'offre de transport public existant et adapté à la région rurale est un projet innovant et vise à proposer une solution la mieux adaptée à l'offre et à la demande dans un contexte rural.  
De plus, les TEC Liège-Verviers nous ont donné un retour favorable par rapport à une collaboration (cf. annexe 1), ce qui sera une réelle opportunité pour le territoire.
  - L'innovation par l'implication directe d'acteurs et de partenaires via des appels à projets facilitera et multipliera le développement des offres dans le domaine de la mobilité alternative à la voiture personnelle.
  - Ceci vaut aussi pour la promotion et le soutien de voitures partagées ou voitures de village.
- 
- **Plus-value escompté et pérennisation :**
  - L'étude réalisée en Allemagne sur le modèle du « Taxibus » (Kreis Euskirchen) et du « Verkehrsverein Köln » a démontré la faisabilité financière pour un projet de mobilité publique alternative en région rurale. Des premiers contacts avec un bureau d'étude font entrevoir des solutions adaptées pour une région rurale limitée tel que les 5 communes du GAL. Si l'étude démontrait qu'un système de transport en commun alternatif pourrait offrir un service mieux adapté aux besoins de la population et ce sans coûts récurrents supplémentaires aux coûts actuels des TEC, une mise en place de ce système alternatif serait bien imaginable
  - Dans le domaine de la sensibilisation et l'information de la population dans le domaine de la mobilité, la mise en place de centrales de mobilité supra communales tel que annoncée par la Région wallonne sera l'outil par excellence afin d'assurer une pérennisation de ce travail. Le présent projet permettra justement de préparer la mise en place de cette outil (partenaires, financement, cadre juridique,...).

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

<b>Activité</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Objectif fin de projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
<b>1. Etude de faisabilité</b>		
• Concertation avec les différents intervenants : TEC, Communes, acteurs locaux, contacts suprarégionaux	Nombre	4
• Définition du contenu de l'étude	Nombre	1
• Marché public pour l'étude	Nombre	1
<b>2. Centrale de mobilité</b>		
• Dossier de candidature pour la reconnaissance de la centrale de mobilité	Nombre	1
• Contact avec les communes	Nombre	1
<b>3. Sensibilisation</b>		
• Sensibilisation et information : séances d'information, présence lors de manifestations, semaine de la mobilité,...	Nombre	9
• Sensibilisation et information : articles de presse (bonnes pratiques, sensibilisation,...)	Nombre	9
<b>4. Appels à projets</b>		
• Information des acteurs publics et privés concernant l'appel à projet (presse, réunion...)	Nombre	5
• Soutien des acteurs dans la réalisation des projets choisis	Nombre	5
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
<b>1. Etude de faisabilité</b>		
• Réalisation de l'étude	Nombre	1
<b>2. Centrale de mobilité</b>		
• Présentation aux décideurs concernés	Nombre	1
• Reconnaissance en tant qu'ASBL active dans le domaine de la mobilité	Nombre	1
<b>3. Sensibilisation</b>		
• Sensibilisation de la population	Nombre	5
<b>4. Appels à projets</b>		
• Attribution de l'argent	Nombre	5
• Contrôle des réalisations	Nombre	5
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
<b>1. Etude de faisabilité</b>		
• Décision des acteurs quant à l'application des résultats de l'étude.	Nombre	1
<b>2. Centrale de mobilité</b>		
• FM est le relais mobilité pour la population, les autres acteurs actifs dans la mobilité	Nombre	1
<b>3. Sensibilisation</b>		
• La population est mieux informée des alternatives de mobilité	Nombre	5
<b>4. Appels à projets</b>		
• Amélioration de la mobilité	Nombre	1
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
<b>1. Etude de faisabilité</b>		
• Réalisation / mise en œuvre des recommandations faites dans le cadre de l'étude de faisabilité	Nombre	1
<b>1. Centrale de mobilité</b>		
• Reprise des moyens de sensibilisation sur le site <a href="http://www.fahrmit.be">www.fahrmit.be</a>		5
<b>2. Sensibilisation</b>		
• Ces projets sont des exemples pour les autres acteurs, villages...		1

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

2015	2016	2017	2018
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premiers contacts pour le projet de Taxi bus</li> <li>• Préparation de la mise en place de la Centrale de mobilité</li> <li>• Sensibilisation de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et lancement du marché public de l'étude de faisabilité</li> <li>• Sensibilisation</li> <li>• 1er appels à projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'étude de faisabilité</li> <li>• Analyse des résultats</li> <li>• Sensibilisation</li> <li>• 2ème appel à projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision des acteurs pour l'application des résultats de l'étude.</li> <li>• Contrôle des réalisations des projets</li> <li>• Sensibilisation</li> </ul>

### Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (3 ans – 0, ETP - prime BVA accordée)	58.500 €
Fonctionnement	8.190 €
Promotion	9.810 €
Expertise (TEC et bureau d'études – règle des 20% sera prise en considération)	50.000 €
Appel à projets	20.000 €
<b>Total</b>	<b>146.500 €</b>

### Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEADER (UE)		RW		Part locale	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	21.060	36	31.590	54	5.850	10
Fonctionnement	2.948,40	36	4.422,60	54	819	10
Promotion	3.531,60	36	5.297,40	54	981	10
Expertise	18.000	36	27.000	54	5.000	10
Investissements	7.200	36	10.800	54	2.000	10
<b>Total</b>	<b>52.740</b>	<b>36</b>	<b>79.110</b>	<b>54</b>	<b>14.650</b>	<b>10</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (à pd 01.09.)			2016		
	FEADER (UE)	RW	Part locale	FEADER (UE)	RW	Part locale
Rémunération	2.340	3.510	650	7.020	10.530	1.950
Fonctionnement	327,60	491,40	91	982,80	1.474,20	273
Promotion	392,40	588,60	109	1.177,20	1.765,80	327
Expertise	180	270	50	10.800	16.200	3.000
Investissements	0	0	0	3.600	5.400	1.000
<b>Total</b>	<b>3.240</b>	<b>4.860</b>	<b>900</b>	<b>23.580</b>	<b>35.370</b>	<b>6.550</b>

Nature des dépenses	2017			2018 (au 31.08.)		
	FEADER (UE)	RW	Part locale	FEADER (UE)	RW	Part locale
Rémunération	7.020	10.530	1.950	4.680	7.020	1.300
Fonctionnement	982,80	1.474,20	273	655,20	982,80	182
Promotion	1.177,20	1.765,80	327	784,80	1.177,20	218
Expertise	5.400	8.100	1.500	1.620	2.430	450
Investissements	3.600	5.400	1.000	0	0	0
<b>Total</b>	<b>18.180</b>	<b>27.270</b>	<b>5.050</b>	<b>7.740</b>	<b>11.610</b>	<b>2.150</b>

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Fahrmit a comme objectif de permettre à des personnes sans emploi ou sans voiture de se déplacer pour se rendre à des formations, entretiens d'embauche... De plus, le bénévolat et la solidarité diminuent actuellement de façon importante. Grâce à nos projets, ces initiatives seront soutenues et encouragées.

Ce sont surtout les personnes âgées, les jeunes sans permis et voiture et les démunis qui souffrent du manque de transport en commun. La question de la mobilité est une question centrale pour les villages et la population demande des réponses.

Renforcer la qualité de vie en améliorant les moyens de transports en commun et en proposant des alternatives à la mobilité individuelle est l'intérêt primordial du projet. Si nous voulons que nos villages restent occupés et surtout gardent un équilibre entre les différentes générations et ne deviennent pas uniquement des « dortoirs », il faut connecter ces villages avec le reste du monde. Cette connexion ne devra pas uniquement se faire en voiture, mais également avec le bus, le vélo, l'autopartage, l'auto-stopp et le covoiturage.

L'aspect positif de mesures tels que le soutien des transports publics, du covoiturage ou encore l'autopartage n'est certes plus à démontrer.



## Annexes : 1

### 1. Collaboration TEC : Accord de principe



Rue du Bassin, 119 4030 Liège  
Dires/14-0490  
CZ/Dx/Tn

Monsieur Paul BONGARTZ  
Président  
Madame Renate TOUSSAINT  
Gestionnaire de projet  
FAHRMIT VoG  
Rodter Straße 23

4780 SAINT-VITH

Dossier traité par :  
Madame A. DETHEUX - ☎ 04/361.92.19

Liège, le 23 OCT. 2014

Monsieur le Président,  
Madame,

Nous avons bien reçu votre lettre de ce 14 octobre relative à l'étude de faisabilité « Bus à l'appel ». Elle a retenu toute notre attention.

Après examen du dossier, nous souhaiterions connaître les conditions exactes de prise en charge de frais de personnel dans le cadre du projet Leader.

Si celles-ci confirment les informations de votre courrier, nous répondrons favorablement à votre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice générale,

Isabelle MEWISSEN

SOCIETE DE TRANSPORT EN COMMUN DE LIEGE - VERVIERS

Tél. : 04.361.91.11

TVA : BE 0242.319.658

BELFIUS : 091-0007828-97

BIC : GKCCBEBB

Fax. : 04.367.12.00

RPM LIEGE

www.infotec.be

BAN : BE54-0910-0078-2897



## Intitulé du projet

### Coordination – Communication – Appui technique

## Identification des intervenants

- **Porteur de projet / Bénéficiaire de la subvention :**  
GAL 100 villages – 1 avenir
- **Acteur de terrain :**  
WFG Ostbelgien - Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique asbl
- **Partenaires du projet :**  
L'ensemble des acteurs publics et privés du territoire du GAL
- **Autorité responsable :**  
Service public de Wallonie – DGO3

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impact sur les publics cibles :**

<i>Renforcer l'espace économique et augmenter l'innovation et la valorisation des ressources régionales</i>	<i>Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes</i>	<i>Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique</i>	<i>Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Par son travail de coordination, communication et soutien administratif des différents acteurs de terrain du GAL, le coordinateur du GAL contribuera de manière générale à l'atteinte de l'ensemble des objectifs du GAL.

En particulier le travail du coordinateur du GAL contribuera à l'atteinte de l'objectif de « Développer le territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs ».

Cet objectif général comprendra en particulier les thématiques mise en réseau, coopération, communication et participation. Ces thématiques seront les éléments clés du rôle et du travail du coordinateur du GAL, tels qu'ils ont été définis par le conseil d'administration du GAL.

- **Durée du projet :**  
6 ans : du 01.09.2015 au 31.12.2020
- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**
  - o Les membres du GAL
  - o L'ensemble des acteurs du territoire du GAL (publics et privés)
  - o Les partenaires du GAL au sein et au-delà du territoire du GAL

- **Description du projet :**

o **Objectifs :**

- Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau
- Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire
- Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux
- Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active

o **Description des actions et mesures :**

Afin d'organiser le bon déroulement du programme et pour assumer l'encadrement des différents projets, le GAL demandera à la WFG de mandater un chef de projet (un ETP) qui assurera la coordination, communication et l'appui technique du programme LEADER. Ce fonctionnement a fait ses preuves durant les deux programmations LEADER précédentes (cf. également « Fonctionnement du GAL »).

Lors de l'élaboration du PDS de la programmation 2014-2020, le GAL a décidé qu'au-delà de la gestion quotidienne du GAL et des différents projets, le coordinateur devra accorder une attention particulière aux différents aspects de la « Gouvernance » tels que définis dans le schéma de développement du GAL. C'est-à-dire :

- Mise en réseau
- Coopération
- Communication
- Participation

Voici donc les actions, mesures et tâches prévus, classés par objectif :

**Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau**

- Organisation et animation du GAL ;
- Réalisation et mise en œuvre d'un concept afin de renforcer le rôle du GAL (évaluation, concept et mesures par rapport au fonctionnement, rôle, objectifs et pérennisation).
- Gestion au quotidien et financière du programme (en étroite collaboration avec les acteurs de terrain) ;
- Accompagnement et soutien des différents acteurs de terrain (administratif, financier et de fond) ;
- Suivi et appui des différentes actions du PDS (également hors LEADER) en veillant au respect des objectifs et des budgets et à la cohérence d'ensemble ;
- Coordination et articulation des différents projets ;

**Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire**

- Relais / personne de contact pour :
  - o l'administration (Région Wallonne, Communauté germanophone) ;
  - o les 5 communes du territoire LEADER ;
  - o les acteurs de terrain ;
  - o la population.
- Organisation et animation des réunions d'échange entre chargés de mission ;
- Organisation et animation de séances d'échange et d'évaluation régulières des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;
- Appui des initiatives et projets nouveaux sur le territoire et coordination des activités de coopération interterritoriale et transnationale ;

## **Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux**

- Réalisation et mise en œuvre d'un concept afin de renforcer la visibilité du GAL (concept de communication avec charte graphique, site web, newsletter, médias sociaux) ;
- Echange, concertation et coopération avec :
  - o la population ;
  - o les cinq communes du territoire LEADER et leurs « Commissions locales de développement rural » ;
  - o d'autres acteurs du développement rural en Communauté germanophone ;
  - o d'autres GAL (au niveau national et international) ;
- Diffusion et vulgarisation du programme LEADER ;
- Communication sur les projets auprès de l'ensemble des partenaires du territoire et du grand public en collaboration étroite avec les acteurs de terrain ;
- Organisation de séances d'information ou de conférences en rapport direct avec le développement rural en général et les objectifs de développement du GAL en particulier ;
- Représentation du GAL auprès des interlocuteurs extérieurs, au sein des groupes de travail et au sein des activités de mise en réseau des territoires wallons, belges et européens ;
- Capitalisation, diffusion et exploitation des résultats des actions et projets dont la méthode est innovante, originale et transférable à d'autres territoires ;

## **Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active**

- Echange, concertation et coopération avec :
  - o la population ;
  - o les cinq communes du territoire LEADER et leurs « Commissions locales de développement rural » ;
  - o d'autres acteurs du développement rural en Communauté germanophone ;
  - o d'autres GAL (au niveau national et international) ;
- Organisation et animation de séances d'échange et d'évaluation régulières des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;
- Organisation de séances d'information ou de conférences en rapport direct avec le développement rural en général et les objectifs de développement du GAL en particulier ;

Etant donné que le coordinateur joue un rôle central dans le bon déroulement du programme LEADER et de la mise en œuvre de la stratégie de développement, cette tâche sera prise en charge par une personne à temps plein / un ETP.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi) :**

<b>Activité</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Obj. fin projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
<b>Mise en réseau et coopération</b>		
Concept pour renforcer le rôle du GAL	Nombre	1
Réunions du GAL	Nombre	20 CA / 5 AG
Réunions de coordination et d'évaluation avec les chargés de mission (individuelles)	Nombre	150
Réunions de coordination entre chargés de mission	Nombre	25
Groupes de travail (acteurs de terrain, partenaires, personnes ressources, personnes intéressées)	Nombre	20
Echange / rencontres avec autres GAL / Activités Réseau et Interface	Nombre	30
Actions d'échange avec GAL avoisinants « Eifel » (coordinateur et acteurs de terrain)	Nombre	10
Documents de capitalisation	Nombre	2
<b>Communication et participation</b>		
Concept de communication	Nombre	1
« Journée / Semaine du GAL » Organisation de séances d'information / conférences en rapport direct avec le développement rural / les objectifs de développement du GAL	Nombre	3
Activités / journées d'échange avec la population	Nombre	3
Echange avec communes / CLDR	Nombre	25
Echange avec les autres acteurs du développement territorial	Nombre	20
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
<b>Mise en réseau et coopération</b>		
Concept pour renforcer le rôle du GAL	Nombre de recommandations	10
Nombre de partenaires présents lors des réunions d'instance (AG, CA)	Nombre	14
Élargissement du GAL à de nouveaux membres	Nombre	2
Participants aux groupes de travail	Nombre	250
Réalisation de projets de coopération concrets	Nombre	2
Réalisation des actions annoncées	%	95
Utilisation des budgets prévus	%	100
<b>Communication et participation</b>		
Mise en œuvre du concept de communication (charte graphique, site web et newsletter)	Nombre Charte graphique Site web Newsletter	1 1 15
Abonnés au newsletter	Nombre	200
Participants aux différentes séances d'information / conférences en rapport direct avec le développement rural / les objectifs de développement du GAL	Nombre	600
Actions de communication médias locaux	Nombre de présences dans les médias	35
<b>Indicateurs d'impact et de pérennité :</b>		
Mise en œuvre du concept pour renforcer le rôle du GAL	Nombre de recommandations mises en œuvre	10
Emplois consolidés	Nombre	3
Pérennisation ASBL du GAL	Nombre	1
Projets déposés hors LEADER	Nombre	3
Degré de connaissance du GAL sur le territoire	%	+25%

## Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

Les tâches du coordinateur du GAL, comme elles ont été décrites plus haut, seront mises en œuvre de manière continue et constante sur l'ensemble de la durée de la période de programmation.

Ce travail continu, que ce soit au niveau de la gestion, mise en réseau, communication et participation est indispensable afin de mener avec succès le programme LEADER en général et les projets en particulier.

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (1 ETP sur 5 ans)	360.000
Fonctionnement	50.400
Promotion	25.000
Expertise	8.500
<b>Total</b>	<b>443.900</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public (90%)		Autres financements (10%)	Total
	FEADER (36%)	RW (54%)	Part locale (10%)	
Personnel	129.600 €	194.400 €	36.000 €	<b>360.000 €</b>
Fonctionnement	18.144 €	27.216 €	5.040 €	<b>50.400 €</b>
Promotion	9.000 €	13.500 €	2.500 €	<b>25.000 €</b>
Expertise	3.060 €	4.590 €	850 €	<b>8.500 €</b>
<b>Total</b>	<b>159.804 €</b>	<b>239.706 €</b>	<b>44.390 €</b>	<b>443.900 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2015 (à partir du 01.09.2015)			2016		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	8.100	12.150	2.250	24.300	36.450	6.750
Fonctionnement	1.134	1.701	315	3.402	5.103	945
Promotion	562,50	843,75	156,25	1.687,50	2.531,25	468,75
Expertise	0	0		1.260	1.890	350
Investissements				0	0	0
<b>Total</b>	<b>9.796,50</b>	<b>14.694,75</b>	<b>2.721,25</b>	<b>30.649,50</b>	<b>45.974,25</b>	<b>8.513,75</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	24.300	36.450	6.750	24.300	36.450	6.750
Fonctionnement	3.402	5.103	945	3.402	5.103	945
Promotion	1.687,50	2.531,25	468,75	1.687,50	2.531,25	468,75
Expertise	900	1.350	250	900	1.350	250
Investissements	0	0	0			
<b>Total</b>	<b>30.289,50</b>	<b>45.434,25</b>	<b>8.413,75</b>	<b>30.289,50</b>	<b>24.451,20</b>	<b>8.413,75</b>

Nature des dépenses	2019			2020 (31.12)		
	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale	FEADER (UE)	RW / CG	Part locale
Rémunération	24.300	36.450	6.750	24.300	36.450	6.750
Fonctionnement	3.402	5.103	945	3.402	5.103	945
Promotion	1.687,50	2.531,25	468,75	1.687,50	2.531,25	468,75
Expertise	0	0	0			
Investissements						
<b>Total</b>	<b>29.389,50</b>	<b>44.084,25</b>	<b>8.163,75</b>	<b>29.389,50</b>	<b>44.084,25</b>	<b>8.163,75</b>

### **L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

#### **Dimension économique**

Le caractère durable des projets au point de vue économique est important. En effet, l'innovation doit devenir durable, doit créer et consolider des emplois. C'est l'objectif que le coordinateur devra poursuivre en étroite collaboration avec les acteurs de terrain (évaluations régulières – individuelles et en groupes de travail).

#### **Dimension environnementale**

L'ensemble des projets proposés dans ce PDS, a en quelque sorte une influence positive sur l'environnement. L'appui technique veillera de près et en collaboration avec les acteurs de terrain sur l'impact positif des projets sur l'environnement.

#### **Dimension sociale**

L'échange à tous les niveaux, que ce soit au niveau local / régional (population, communes, commissions locales de développement rural et autres acteurs du développement rural) ou encore au niveau national et international (autres GAL) aura certes une influence sociale positive. La mise en réseau des partenaires, des acteurs du développement rural et de la population sera un des objectifs principaux du travail du coordinateur.

Le développement du projet a comme objectif de permettre aux entreprises locales une amélioration de leur position concurrentielle et une extension de leurs marchés dans les agglomérations extérieures de la région. Ceci profitera largement à la main d'œuvre locale.

### **Annexes**

/



## **5.3 PERSPECTIVES DES PROJETS DE COOPERATION**

### **5.3.1 Partenariat transfrontalier entre les GAL du territoire de l'Eifel**

En raison de sa situation frontalière, la coopération avec les territoires avoisinants du GAL offre la possibilité de profiter de synergies et d'échanger les expériences.

C'est dans cette optique qu'un accord de partenariat et de coopération a été conclu en décembre 2014 entre les GAL avoisinants (cf. Annexe 6) :

- GAL Eifel (Allemagne – Rhénanie-du-Nord-Westphalie)
- GAL Bitburg-Prüm (Allemagne – Rhénanie-Palatinat)
- GAL Vulkaneifel (Allemagne – Rhénanie-Palatinat)
- GAL 100 villages – 1 avenir (Belgique – Wallonie)

Ces quatre territoires LEADER font partie de l'Eifel, territoire rural transnational ayant de nombreuses caractéristiques communes (géologie, paysage, histoire, culture et traditions,...).

Au-delà de l'échange informel dans le cadre de rencontres annuelles des coordinateurs des GAL, d'ailleurs déjà pratiqué durant la programmation LEADER 2007-2013, l'accord de partenariat et de coopération prévoit pour la programmation LEADER 2014-2020 :

- une concertation par rapport aux différents plans et objectifs de développement ;
- une collaboration et mise en réseau régulière et approfondie des quatre GAL et de leurs acteurs de terrain respectifs ;
- la réalisation de projets de coopération concrets entre les GAL.

Plusieurs réunions d'échange et de concertation ont d'ailleurs déjà eu lieu durant la phase d'élaboration des plans et stratégies de développement respectifs.

### **5.3.2 Préservation du bocage traditionnel et management et valorisation énergétique du bocage**

Cette idée de projet a été proposée le GAL 100 villages- 1 avenir en tant que projet de coopération commun lors d'une réunion d'échange entre les quatre GAL en question.

*Contexte et contenu de la proposition de projet :*

Le territoire transnational de l'Eifel est connu pour son réseau de haies qui s'est développé à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, parallèlement au développement de l'agriculture laitière.

Les haies ont été plantées comme limites des parcelles réservées aux bovins laitiers. En plus, elles protègent le bétail contre les intempéries et le soleil et peuvent représenter, en fonction de l'essence plantée, un complément alimentaire intéressant. D'un point de vue écologique, elles représentent une source de nourriture, des zones de refuge et de migration pour beaucoup d'espèces sauvages. Une haie bien développée, composée de plusieurs essences indigènes est écologiquement bien plus intéressante qu'une haie pauvre en espèces, taillée annuellement. Depuis l'introduction du fil barbelé et le développement de l'agriculture moderne (remembrement agricole), on assiste à une régression importante des bocages sur le territoire. Pour de nombreux agriculteurs, les haies constituent plutôt un frein qu'un avantage : entretien coûteux sans valorisation des déchets,...

En même temps, vu que les énergies fossiles deviennent rares et chères, la biomasse joue un rôle de plus en plus important dans l'approvisionnement en énergie. Des termes comme autonomie et indépendance énergétique sont d'actualité. C'est pourquoi on observe dans la région une augmentation des systèmes de chauffage et de production

énergétique faisant appel à la biomasse (chauffage à plaquettes ou à pellets, entreprises utilisant la cogénération,...) et donc également une demande accrue du combustible bois. En vue d'une préservation du bocage accompagné d'une valorisation énergétique groupée des rémanents de coupe, la proposition de projet prévoit les mesures qui suivent :

- Inventaire des haies, des alignements d'arbres et vergers et encodage des données dans un SIG ;
- Mesures de sensibilisation : soirées d'information, dépliant d'information,... s'adressant en particulier aux agriculteurs ;
- Projet pilote : Implantation de vergers sauvages dans les haies et les alignements d'arbres (principe de complémentarité – agroforesterie) ;
- Recherche d'acheteurs intéressés par les rémanents de taille et de coupe et organisation de ventes groupées de rémanents de coupe en vue d'une valorisation énergétique groupée ;
- Réalisation d'un système de rotation de taille et de coupe ;
- Collaboration avec des entreprises / associations de l'économie sociale.

En raison de la structure paysagère commune, une approche concertée et donc une coopération entre les acteurs de terrain des GAL des deux côtés de la frontière (Parc naturel transfrontalier Hautes Fagnes – Eifel et Parc naturel Nordeifel) nous semble bien pertinente. De même une approche concertée via un projet de coopération transnational aurait comme plus-value d'augmenter le nombre de bénéficiaires du projet (agriculteurs,...) tout en maximisant les potentiels de valorisation énergétique (vente groupée des rémanents de taille et de coupe).

### ***Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique :***

Ce projet contribuera parfaitement à l'objectif de développement « Préserver la richesse du paysage et patrimoine naturel et culturel et utiliser durablement les ressources existantes ».

De même ce projet répondra aux objectifs suivants de la stratégie de développement du GAL :

- *Renforcer la valorisation régionale sur base d'une gestion et exploitation agricole et sylvicole durable*
- *Consolider le taux d'emploi élevé et favoriser l'insertion professionnelle*
- *Entretenir et communiquer la diversité et la valeur du paysage naturel et culturel*
- *Diminuer la consommation d'énergie et soutenir la production d'énergie décentralisée*
- *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*

### ***Prochaines étapes :***

L'idée de projet en question fait partie des PDS des quatre GAL précités et une prochaine réunion entre ces GAL est prévue après la sélection espérée de ces quatre GAL en tant que territoire LEADER pour la programmation 2014-2020. Lors de cette réunion, prévue en automne 2015, l'idée de projet sera approfondie et un groupe de travail rassemblant les principaux acteurs des différents GAL sera programmé.

### **5.3.3 Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois**

*Contexte et contenu de la proposition de projet :*

L'encadrement et l'(in)formation des groupes villageois est l'objectif d'une proposition de projet (hors coopération transnationale - cf. fiches-projet) de la « Landakademie » des gildes rurales.

Ce projet pourrait être approfondi par une coopération transnationale avec le GAL « Göttinger Land » (Allemagne – Basse-Saxe). Ce GAL a des expériences et des objectifs stratégiques semblables aux nôtres dans le domaine de la formation des bénévoles actifs dans le développement villageois.

Des premiers échanges ont montrés un grand intérêt de la part des deux GAL en vue d'un échange sur les pratiques respectives suivi de l'élaboration de nouvelles approches et idées. L'objectif de ce projet de coopération transnational serait donc d'élaborer et de mettre en œuvre ensemble des mesures innovantes, afin de renforcer l'engagement et la participation citoyenne.

#### ***Contribution du projet aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique :***

Ce projet contribuera parfaitement à l'objectif de développement « Préserver la qualité de vie et la cohésion sociale devant le contexte du changement démographique ».

De même ce projet répondra aux objectifs suivants de la stratégie de développement du GAL :

- *Renforcer la vie villageoise, la cohésion sociale et l'engagement bénévole*
- *Assurer l'avenir des villages à long terme*
- *Développer des offres de services adaptés aux besoins*
- *Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire*
- *Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active*

#### ***Prochaines étapes :***

L'idée de projet en question fait partie des PDS des deux GAL (cf. déclaration d'intention du GAL « Göttinger Land » en annexe 6).

Suite aux différents contacts informels (séminaires,...), une première réunion commune entre les deux GAL et leurs acteurs de terrain respectifs a été fixée pour fin avril 2015.

## **5.4 COHERENCE ENTRE LES PROJETS, LA STRATEGIE ET LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE**

La méthode utilisée pour la définition des projets (cf. point 4.) assure, autant que cela se peut, la cohérence entre l'analyse AFOM, l'élaboration des enjeux de développement, des objectifs et puis des projets. Ces derniers sont dès lors censés, lors de leur mise en œuvre, d'aider à atteindre les objectifs. Une très grande attention a donc été apportée, dès le début de la réflexion, à la cohérence interne de la stratégie de développement.

En effet, la définition de la stratégie s'est fait de manière ascendante, en invitant à toutes les étapes les acteurs (membres du GAL, autres acteurs de terrain, population,...) à apporter leur pierre à l'édifice.

Au fur et à mesure des rencontres, un véritable « schéma de développement » (voir également point 4.4.) pour le territoire concerné a été élaboré dans lequel les différents projets proposées contribueront à atteindre les objectifs de développement formulés sur base de l'analyse AFOM.

Afin de garantir une mise en œuvre intégrée des différents projets, permettant de valoriser au maximum les synergies entre les projets en vue d'un renforcement mutuel, différents outils seront mises à disposition des acteurs de terrain :

- échange au sein du conseil d'administration du GAL ;
- réunions d'échange entre chargés de mission ;
- séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;

Ces échanges réguliers avec et entre les différents acteurs de terrain (plus large que les membres du GAL), seront également un élément central afin d'atteindre les différents objectifs que le GAL et ses membres et partenaires se sont fixés dans le domaine de la « Gouvernance ».

Les accords des différents acteurs de terrain (cf. annexe 5) sont d'ailleurs un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL et à une collaboration commune afin de maximiser les synergies entre les différents projets du GAL.

Les échanges réguliers au sein du GAL, les rencontres avec les CLDR et avec leurs agents de développement (FRW et WFG) ou encore le dialogue au niveau de la « Koordinationsrunde Ländliche Entwicklung » (organe de concertation de l'ensemble des acteurs du développement rural de la Communauté germanophone), permettront également une bonne articulation des projets de la stratégie de développement du GAL avec les stratégies et politiques territoriales existantes (PCDR, CDR de la Communauté germanophone, PWDR,...). L'aspect de la complémentarité a d'ailleurs déjà été pris en considération lors de l'élaboration et de l'évaluation des projets (cf. grille d'évaluation).

Vu que le schéma de développement s'attache aux enjeux et objectifs généraux du territoire, il est évident que seulement une partie des projets mentionnés dans ce schéma pourront être mis en œuvre dans le cadre de LEADER.

Ce schéma sera évalué régulièrement au sein du GAL, afin de vérifier l'atteinte des objectifs ainsi que la réalisation des projets et ce également au-delà des projets LEADER. L'objectif sera bien sûr à nouveau, de mettre en œuvre en collaboration avec les différents acteurs de terrain (qu'ils soient membres ou non du GAL), un maximum de projets de la stratégie de développement du GAL.

## **6 DESCRIPTION DU PARTENARIAT ET DE L'IMPLICATION DES PARTENAIRES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE**

---

### **6.1 L'ASBL 100 VILLAGES- 1 AVENIR**

Les partenaires du GAL ont créés en 2002 l'asbl 100 Dörfer - 1 Zukunft (100 villages - un avenir), dont les statuts actuels (Annexe 7) ont été publiés au Moniteur belge du 26.11.2009.

L'asbl a comme mission, le développement du territoire du GAL et comporte une assemblée générale, un conseil d'administration, un comité de direction, un président ainsi qu'une direction de l'asbl.

#### **6.1.1 L'assemblée générale**

Les membres de l'asbl sont

- Les partenaires publics : les communes de Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bütgenbach, et St.Vith
- Les partenaires privés :
  - La Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien)
  - Les Gildes rurales (Ländliche Gilden)
  - L'Union des agriculteurs germanophones (Verband der deutschsprachigen Landwirte)
  - La Fédération wallonne de l'agriculture
  - La Commission de gestion du Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel
  - L'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique
  - Le centre de recherche agronomique Agar-Ost
  - Le comité à l'encouragement de l'utilisation du bois (Förderverein Forst und Holz)
  - L'association des femmes rurales (LFV – Frauen in Bewegung)
  - Le Conseil de la jeunesse germanophone (Rat der deutschsprachigen Jugend)
  - Le centre de formation des classes moyennes de St.Vith (ZAWM)
  - Natagora-BNVS

Participent avec voix consultative :

- Le Gouvernement de la Communauté germanophone
- Le Ministère de la Communauté germanophone
- Le Conseil économique et social de la Communauté germanophone
- La Fondation rurale de Wallonie

L'asbl est ouverte à d'autres membres.

Lors des nombreuses rencontres avec des acteurs de terrain dans le cadre du processus de participation pour l'élaboration du PDS, on a remarqué que le domaine social était sous-représenté au sein du GAL. C'est pourquoi il a été proposé, que le « Netzwerk Süd » (réseau des acteurs du domaine social dans les cinq communes du GAL) devienne membre lors de la prochaine assemblée générale du GAL.

L'ensemble des partenaires précités a participé de manière active à l'élaboration du PDS comme cela est décrit dans la définition de la stratégie (cf. point 4). De même ces partenaires apporteront leurs compétences et expériences respectifs lors de la mise en œuvre des mesures prévues dans la stratégie du GAL (cf. accords des membres de l'AG du GAL en annexe 5).

### **6.1.2 Le conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration élus par l'assemblée générale sont :

- Pour la commune de Amel, M. Thomé
- Pour la commune de Büllingen, W. Reuter
- Pour la commune de Burg-Reuland, J. Gennen
- Pour la commune de Bütgenbach, C. Servaty
- Pour la ville de St.Vith, R. Hoffmann
- Pour la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien), H. Henkes
- Pour les Gildes rurales (Ländliche Gilden), G. Brüls
- Pour l'Union des agriculteurs germanophones (Verband der deutschsprachigen Landwirte), M. Schröder
- Pour la Fédération wallonne de l'agriculture, A. Ledur
- Pour la Commission de gestion du parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel, F. Nyssen
- Pour l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique, D. Heck
- Pour le centre de recherche agronomique Agra-Ost, P. Ortmanns
- Pour le comité à l'encouragement de l'utilisation du bois (Förderverein Forst und Holz), R. Jodocy
- Pour l'association des femmes rurales (LFV – Frauen in Bewegung), V. Jost-Collas
- Pour le Conseil de la jeunesse germanophone (Rat der deutschsprachigen Jugend), I. Werding

Participent avec voix consultative :

- Pour le Gouvernement de la Communauté germanophone – Cabinet du Ministre-Président Paasch, D. Hilligsmann
- Pour le Gouvernement de la Communauté germanophone – Cabinet de la Ministre Weykmans, L. Kreins
- Pour le Ministère de la Communauté germanophone, P. Müllender et D. Gubbels
- Pour le Conseil économique et social de la Communauté germanophone, S. Janssen
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie, S. Noël

Les statuts stipulent que les membres privés doivent toujours être en majorité pour statuer.

### **6.1.3 Le comité de direction**

Le comité de direction est désigné par le conseil d'administration et est un groupe de travail, qui prépare, en coordination avec la direction de l'asbl, les bases des décisions pour le conseil d'administration et l'assemblée générale.

Il comporte des membres suivants :

- Pour la commune de Amel, M. Thomé
- Pour la commune de Bütgenbach, C. Servaty
- Pour l'Agence de Tourisme de l'Est de la Belgique, D. Heck
- Pour les Gildes rurales, G. Brüls
- Pour la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien), H. Henkes
- Pour le Gouvernement de la Communauté germanophone – Cabinet de la Ministre Weykmans, L. Kreins

#### **6.1.4 La direction**

La direction de l'asbl est prise en charge par la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien). La collaboration entre le GAL et la WFG, déjà mise en place à la satisfaction de l'ensemble des membres et partenaires du GAL lors des programmations LEADER précédentes, se poursuivra donc de la même manière pour la nouvelle programmation. Un contrat entre le GAL, la WFG et le coordinateur (un ETP) règlera la collaboration et les modalités exactes de cette mise à disposition de personnel. Les trois parties ayant déjà marqué leur accord de principe sur la collaboration, un contrat officiel (y compris accord préalable de l'Inspecteur des lois sociales) sera signé en début de la programmation LEADER.

Le rôle de la direction comprend les aspects suivants :

- la coordination du GAL et du programme LEADER tel que décrit dans la fiche-projet « Coordination, communication et appui technique ».
- la prise en charge de toutes les transactions financières, qui devront être réalisées dans le cadre du programme LEADER. Afin de garantir une transparence, la WFG prévoit une comptabilité distincte (analytique) pour le GAL et le programme LEADER.

#### **6.1.5 Le président**

Le président représente les intérêts de l'asbl à l'extérieur. Il est membre du comité de direction désigné par le conseil d'administration.

Le président actuel est Monsieur Leo Kreins, représentant le Gouvernement de la Communauté germanophone – Cabinet de la Ministre Weykmans.

### **6.2 IMPLICATION ACTIVE ET DIRECTE DES PARTENAIRES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE**

#### **6.2.1 Conception de la stratégie de développement**

L'ensemble des partenaires précités a participé de manière active à l'élaboration du PDS, comme cela est décrit dans la définition de la stratégie (cf. point 4). De même ces partenaires apporteront leurs expériences et compétences respectifs lors de la mise en œuvre des mesures prévues dans le PDS (cf. accords des membres de l'AG du GAL en annexe 5).

#### **6.2.2 Mise en œuvre de la stratégie de développement**

Le conseil d'administration du GAL 100 villages – 1 avenir a opté à nouveau pour une collaboration étroite avec des acteurs de terrain existants dans le cadre de la mise en œuvre des projets de sa stratégie de développement. En effet cette approche, qui a d'ailleurs faite ses preuves dans le passé, est en outre très répandue dans de nombreux pays et régions d'Europe (p.ex. Autriche, Allemagne, Grand-Duché du Luxembourg,...). Etant donné qu'il existe pour toutes les thématiques et domaines de travail du schéma de développement du GAL des acteurs de terrain expérimentés et actifs sur l'ensemble du territoire du GAL, l'implication et la participation directe ainsi que le renforcement de ces acteurs de terrain existants nous importe en tant que GAL.

Cependant il nous semble également important de souligner, que des conventions claires et précises seront élaborées entre ces acteurs de terrain et le GAL (comme c'était d'ailleurs déjà le cas dans le passé), afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets.

Ces conventions ne concerneront pas seulement les aspects administratifs et financiers (évaluations individuelles et groupes de travail réguliers, rapports semestriels et finaux, éligibilité des dépenses, déclarations de créance trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...), mais exigeront également de la part des acteurs de terrain une implication active dans la vie et le travail quotidien du GAL :

- Mise en réseau et coopération : réunions des chargés de mission, groupes de travail (partenaires, personnes ressources et personnes intéressés), participation aux manifestations du GAL (« Semaine du territoire »,...) et du Réseau du PWDR,...
- Communication et participation : charte graphique, actions de communication en étroite collaboration entre les acteurs de terrain et le GAL, implication et mention du GAL dans l'ensemble des activités réalisés,...

Les aspects précités font d'ailleurs partie intégrante du schéma de développement du GAL (Gouvernance), réalisé et voté par l'ensemble des acteurs et membres du GAL.

Les accords des différents acteurs de terrain (cf. annexe 5) sont d'ailleurs un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL.

Est également prévue en début de programmation la réalisation et mise en œuvre d'un concept ayant comme objectif de renforcer le GAL. Ce concept, qui sera élaboré dans le cadre du projet « Coordination, communication et appui technique » (cf. fiche-projet) en collaboration avec l'ensemble des acteurs du GAL, comportera :

- une évaluation du fonctionnement et de la visibilité du GAL (AFOM)
- une élaboration d'un concept et de mesures par rapport :
  - o au fonctionnement du GAL (rôles, objectifs,...) ;
  - o à la communication (charte graphique, site web, newsletter, médias sociaux,...) ;
  - o à la pérennisation du GAL.



## **7 MECANISMES ET MOYENS HUMAINS PREVUS POUR LA GESTION ET LE SUIVI DE LA STRATEGIE AINSI QUE L'APPUI AUX ACTEURS LOCAUX**

---

Comme déjà décrit sous le point précédent, la direction de l'asbl est prise en charge par la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien). La collaboration entre le GAL et la WFG, déjà mise en place à la satisfaction de l'ensemble des membres et partenaires du GAL lors des programmations LEADER précédentes, se poursuivra donc de la même manière pour la nouvelle programmation. Un contrat entre le GAL, la WFG et le coordinateur (un ETP) règlera la collaboration et les modalités exactes de cette mise à disposition de personnel. Les trois parties ayant déjà marqué leur accord de principe sur la collaboration, un contrat officiel (y compris accord préalable de l'Inspecteur des lois sociales) sera signé en début de la programmation LEADER.

La Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique, dispose du savoir-faire et des structures nécessaires pour gérer de manière efficace et correcte les fonds publics. De plus, au-delà des expériences des programmations LEADER précédentes, elle bénéficie d'une longue expérience dans le domaine de la gestion de projet, non seulement au niveau local, mais également dans le cadre de nombreux programmes européens comme, par exemple, le Fonds Social Européen ou Interreg.

De plus la WFG Ostbelgien a été ou est encore impliquée dans l'élaboration des programmes communaux de développement rural (PCDR), comme auteur de programme ou comme agent de développement, pour l'ensemble des communes concernées par le programme LEADER. Une coordination optimale avec ces programmes est ainsi assurée. Finalement elle dispose du personnel compétent dans les domaines de la gestion de projet, des relations publiques, de la comptabilité et des règlements financiers.

Afin d'organiser le bon déroulement du programme et pour assumer l'encadrement des différents projets, le GAL et la WFG mandateront ensemble un chef de projet (un ETP) qui assurera la coordination, la communication et l'appui technique du programme LEADER du GAL 100 villages – 1 avenir. Comme lors de la programmation LEADER, cette personne disposera d'un secrétariat au siège du GAL à St.Vith.

Voici les actions, mesures et tâches prévus dans la fiche-projet du coordinateur (classement selon les objectifs du schéma de développement du GAL – Gouvernance) :

### **Renforcer le rôle du GAL en tant que plate-forme d'échange et de mise en réseau**

- Organisation et animation du GAL ;
- Réalisation et mise en œuvre d'un concept afin de renforcer le rôle du GAL (évaluation, concept et mesures par rapport au fonctionnement, rôle, objectifs et pérennisation) ;
- Gestion au quotidien et financière du programme (en étroite collaboration avec les acteurs de terrain) ;
- Accompagnement et soutien des différents acteurs de terrain (administratif, financier et contenu) ;
- Suivi et appui des différentes actions du PDS (également hors LEADER) en veillant au respect des objectifs et des budgets et à la cohérence d'ensemble ;
- Coordination et articulation des différents projets.

### **Soutenir la coopération au sein et au-delà du territoire**

- Relais / personne de contact pour :
  - o l'administration (Région Wallonne, Communauté germanophone) ;
  - o les 5 communes du territoire LEADER ;
  - o les acteurs de terrain ;
  - o la population.
- Organisation et animation des réunions d'échange entre chargés de mission ;

- Organisation et animation de séances d'échange et d'évaluation régulières des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;
- Appui des initiatives et projets nouveaux sur le territoire et coordination des activités de coopération interterritoriale et transnationale ;

### **Renforcer la communication en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux**

- Réalisation et mise en œuvre d'un concept afin de renforcer la visibilité du GAL (concept de communication avec charte graphique, site web, newsletter, médias sociaux) ;
- Echange, concertation et coopération avec :
  - o la population ;
  - o les cinq communes du territoire LEADER et leurs « Commissions locales de développement rural » ;
  - o d'autres acteurs du développement rural en Communauté germanophone ;
  - o d'autres GAL (au niveau national et international) ;
- Diffusion et vulgarisation du programme LEADER ;
- Communication sur les projets auprès de l'ensemble des partenaires du territoire et du grand public en collaboration étroite avec les acteurs de terrain ;
- Organisation de séances d'information ou de conférences en rapport direct avec le développement rural en général et les objectifs de développement du GAL en particulier ;
- Représentation du GAL auprès des interlocuteurs extérieurs, au sein des groupes de travail et au sein des activités de mise en réseau des territoires wallons, belges et européens ;
- Capitalisation, diffusion et exploitation des résultats des actions et projets dont la méthode est innovante, originale et transférable à d'autres territoires ;

### **Soutenir et renforcer une culture de participation citoyenne active**

- Echange, concertation et coopération avec :
  - o la population ;
  - o les cinq communes du territoire LEADER et leurs « Commissions locales de développement rural » ;
  - o d'autres acteurs du développement rural en Communauté germanophone ;
  - o d'autres GAL (au niveau national et international) ;
- Organisation et animation de séances d'échange et d'évaluation régulières des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;
- Organisation de séances d'information ou de conférences en rapport direct avec le développement rural en général et les objectifs de développement du GAL en particulier ;

#### **Remarque :**

La collaboration directe du GAL avec des acteurs de terrain dans le cadre de la mise en œuvre des projets de la stratégie de développement du GAL, aura éventuellement comme conséquence, que ces acteurs deviendront les bénéficiaires des subventions LEADER. Malgré ce changement éventuel dans le fonctionnement administratif, l'encadrement et le soutien des acteurs de terrain par le coordinateur du GAL (contenu, administratif et financier) sera bien entendu maintenu comme lors des programmations LEADER précédentes. Cet aspect d'encadrement et de soutien des acteurs de terrain fera également partie de la convention qui liera le GAL et les différents acteurs de terrain mettant en œuvre les projets de la stratégie de développement du GAL.

## **8 DISPOSITIONS DE GESTION FINANCIERE**

---

Le programme LEADER sera mis en œuvre par le GAL 100 villages – 1 avenir en collaboration avec la société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien), qui dispose du savoir-faire et des structures nécessaires pour gérer de manière efficace et correcte les fonds publics.

Le programme LEADER, sera géré dans le cadre de la comptabilité analytique double de la WFG Ostbelgien, par un sous-programme LEADER dans lequel les recettes et les dépenses seront contrôlables à tout moment par le GAL et ses acteurs de terrain et également par des personnes extérieures.

De même un compte bancaire séparé au nom du GAL 100 villages – 1 avenir, permettra une gestion financière transparente.

Finalement la collaboration entre le GAL 100 villages – 1 avenir et la WFG Ostbelgien permettra également d'assurer le préfinancement nécessaire dans la cadre de la mise œuvre du programme LEADER.

Ce préfinancement, ainsi que l'encadrement et le soutien technique et administratif de la part du coordinateur du GAL, permettra en outre de soutenir et de soulager les différents acteurs de terrain d'un point vue administratif et financier.

Afin de garantir également une bonne gestion financière au niveau des différents acteurs de terrain, des conventions claires et précises seront élaborées entre ces acteurs de terrain et le GAL, afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets. Ces conventions concerneront également les aspects financiers (éligibilité des dépenses, déclarations de créance trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...).

Ces dispositions de gestion financière ont par ailleurs déjà été appliquées lors de la précédente programmation LEADER. En date du 31.12.2014, 99,35% du budget LEADER 2007-2013 ont été valorisés par le GAL. Plusieurs projets étant encore en cours jusqu'au 31.03.2015, l'atteinte de l'objectif que le GAL s'est donné (valorisation de 100% du budget) sera donc fort probablement atteint. A souligner également, qu'à ce jour les dépenses introduites par le GAL étaient éligibles à 99,75%.

En ce qui concerne le financement de la part locale des différents projets, les engagements des communes et des différents acteurs de terrain sont joints en annexe 5.

## 9 PLAN DE FINANCEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DU GAL ET POUR LES ACTIONS PROJETÉES (DONT LES PROJETS DE COOPERATION)

### 9.1 BUDGET GLOBAL PAR POSTE

<b>GAL 100 villages - 1 avenir</b>	
<b>Budget global - LEADER 2014-2020</b>	
<i>Projet et postes budgétaires</i>	<i>Montants (€)</i>
<b>Entreprises secteurs clés du territoire</b>	
Frais de personnel	165.000
Frais de fonctionnement	23.100
Frais de promotion	16.900
Frais d'expertise	10.000
Investissements	20.000
<b>TOTAL</b>	<b>235.000</b>
<b>Offre touristique</b>	
Frais de personnel	90.000
Frais de fonctionnement	12.600
Frais de promotion	10.000
Frais d'expertise	75.000
Investissements	55.000
<b>TOTAL</b>	<b>242.600</b>
<b>Petite propriété forestière</b>	
Frais de personnel	31.500
Frais de fonctionnement	4.410
Frais de promotion	1.090
Frais d'expertise	8.000
<b>TOTAL</b>	<b>45.000</b>
<b>Valorisation agricole</b>	
Frais de personnel	60.000
Frais de fonctionnement	8.400
Frais de promotion	3.100
Frais d'expertise	3.500
<b>TOTAL</b>	<b>75.000</b>
<b>Qualité des eaux</b>	
Frais de personnel	90.000
Frais de fonctionnement	12.600
Frais de promotion	7.400
Frais d'expertise	12.000
Investissements	40.000
<b>TOTAL</b>	<b>162.000 €</b>

<b>Energie - Chasse aux Joules</b>	
Frais de personnel	104.000
Frais de fonctionnement	14.560
Frais de promotion	4.000
Frais d'expertise	9.440
Investissements	8.000
<b>TOTAL</b>	<b>140.000</b>
<b>Landakademie</b>	
Frais de fonctionnement	2.000
Frais de promotion	8.000
Frais d'expertise	25.000
<b>TOTAL</b>	<b>35.000</b>
<b>Nouvelle vie dans nos villages</b>	
Frais de personnel	160.000
Frais de fonctionnement	22.400
Frais de promotion	5.000
Frais d'expertise	57.600
Investissements	30.000
<b>TOTAL</b>	<b>275.000</b>
<b>Mobilité alternative</b>	
Frais de personnel	58.500
Frais de fonctionnement	8.190
Frais de promotion	9.810
Frais d'expertise	50.000
Investissements	20.000
<b>TOTAL</b>	<b>146.500</b>
<b>Coordination, communication et appui technique</b>	
Frais de personnel	360.000
Frais de fonctionnement	50.400
Frais de promotion	25.000
Frais d'expertise	8.500
<b>TOTAL</b>	<b>443.900</b>
<b>Coopération</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>200.000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2.000.000</b>

## 9.2 BUDGET GLOBAL PAR AN

<b>GAL 100 villages - 1 avenir</b>							
<b>Budget global par an - LEADER 2014-2020</b>							
<b>Projets</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
Entreprises secteurs clés du territoire	33.880,00 €	55.280,00 €	55.280,00 €	45.280,00 €	45.280,00 €	- €	<b>235.000,00 €</b>
Offre touristique	12.600,00 €	130.000,00 €	100.000,00 €	- €	- €	- €	<b>242.600,00 €</b>
Petite propriété privée	5.985,00 €	12.330,00 €	16.330,00 €	10.355,00 €	- €	- €	<b>45.000,00 €</b>
Valorisation agricole	14.680,00 €	60.320,00 €	- €	- €	- €	- €	<b>75.000,00 €</b>
Qualité des eaux	- €	39.000,00 €	70.200,00 €	52.800,00 €	- €	- €	<b>162.000,00 €</b>
Energie - Chasse aux Joules	15.928,00 €	30.712,00 €	25.212,00 €	25.212,00 €	24.652,00 €	18.284,00 €	<b>140.000,00 €</b>
Landakademie	2.150,00 €	6.850,00 €	7.000,00 €	6.500,00 €	6.350,00 €	6.150,00 €	<b>35.000,00 €</b>
Nouvelle vie dans nos villages	25.160,00 €	51.640,00 €	60.707,00 €	52.680,00 €	59.180,00 €	25.633,00 €	<b>275.000,00 €</b>
Mobilité alternative	9.000,00 €	65.500,00 €	50.500,00 €	21.500,00 €		- €	<b>146.500,00 €</b>
Coordination, communication et appui technique	27.212,50 €	85.137,50 €	84.137,50 €	84.137,50 €	81.637,50 €	81.637,50 €	<b>443.900,00 €</b>
Coopération							<b>200.000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>146.595,50 €</b>	<b>536.769,50 €</b>	<b>469.366,50 €</b>	<b>298.464,50 €</b>	<b>217.099,50 €</b>	<b>131.704,50 €</b>	<b>2.000.000,00 €</b>



### 10.1 L'ÉVALUATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET DES PROJETS

La stratégie de développement du GAL à l'horizon 2020 résumée par le schéma de développement avec son thème fédérateur, ses enjeux et objectifs de développement et ses projets sera, comme d'ailleurs déjà lors de la programmation LEADER 07-13, évalué annuellement par le conseil d'administration du GAL afin d'assurer une approche intégrée et afin de vérifier l'atteinte des différents objectifs.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement et des sous-objectifs, les différentes mesures et projets qui seront réalisés dans le cadre de LEADER mais également hors LEADER, seront les « outils » pour atteindre les objectifs que la GAL s'est fixé au sein de sa stratégie de développement.

Déjà lors de l'évaluation des différentes propositions de projets, il a été veillé à ce que les différents projets répondent à un maximum d'objectifs de la stratégie de développement du GAL. Ceci afin d'assurer une approche la plus large possible.

La vérification régulière du schéma de développement en général et des indicateurs des différents projets en particulier, permettra dans les années à venir, de vérifier la bonne mise en œuvre de la stratégie et des objectifs de développement.

De même une évaluation régulière de l'avancement des projets sera effectuée. Les résultats réalisés seront évalués sur base des indicateurs définis préalablement dans les fiches-projet.

Les outils d'évaluation suivants permettront une évaluation régulière de la stratégie de développement du GAL et de ses projets :

- Conseil d'administration du GAL :
  - o Etat d'avancement écrit des différents projets joint aux invitations et moment de discussion par rapport à ce document en début de réunion ;
  - o présentation et discussion détaillé d'au moins un projet dans le cadre des réunions du conseil d'administration (5 réunions / an en moyenne) ;
  - o évaluation de l'ensemble des projets dans le cadre de la séance d'auto-évaluation annuelle du GAL.
- Réunions d'évaluation par projet :
  - o chargé de mission et coordinateur ;
  - o préparation des rapports semestriels.
- Réunions d'échange entre chargés de mission :
  - o approche intégrée et synergies ;
  - o soutien mutuel ;
  - o évaluation « peer-to-peer ».
- Séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, de personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail – au moins une fois / an) ;

Ces échanges réguliers avec et entre les différents acteurs de terrain, seront également un élément central afin d'atteindre les différents objectifs que le GAL s'est fixé dans le domaine de la « Gouvernance ». Les accords des différents acteurs de terrain (cf. annexe 5) sont d'ailleurs un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL et à une collaboration commune afin de maximiser les synergies entre les différents projets du GAL.

## 10.2 L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU GAL

Est prévue en début de programmation LEADER, la réalisation et mise en œuvre d'un concept ayant comme objectif de renforcer le GAL. Ce concept, qui sera élaboré dans le cadre du projet « Coordination, communication et appui technique » (cf. fiche-projet) en collaboration avec l'ensemble des acteurs du GAL, comportera :

- une évaluation du fonctionnement et de la visibilité du GAL (AFOM)
- une élaboration d'un concept et de mesures par rapport :
  - o au fonctionnement du GAL (rôles, objectifs,...) ;
  - o à la communication (charte graphique, site web, newsletter, médias sociaux,...) ;
  - o à la pérennisation du GAL.

L'évaluation du fonctionnement du GAL (auto-évaluation annuelle) se basera dans les années qui suivront sur les résultats et les recommandations mises en évidence dans le cadre de l'élaboration du concept pour le renforcement du rôle du GAL.



### **Qualité et équilibre du partenariat**

Le partenariat établi pour la nouvelle programmation LEADER repose sur un partenariat déjà existant, établi et renforcé depuis la création du GAL en 2002. Durant la programmation LEADER 2007-2013, ce partenariat a été élargi par l'arrivée au sein du GAL de Natagora – BNVS et du conseil de la jeunesse germanophone (RDJ).

Le GAL reste ouvert à d'autres organisations qui seront invitées à participer. Lors des nombreuses rencontres avec des acteurs de terrain dans le cadre du processus de participation pour l'élaboration du PDS, on a remarqué que le domaine social était sous-représenté au sein du GAL. C'est pourquoi il a été proposé, que le « Netzwerk Süd » (réseau des acteurs du domaine social dans les cinq communes du GAL) devienne membre lors de la prochaine assemblée générale du GAL.

Concernant la partie publique, toutes les communes du territoire participent au regroupement des forces vives. Le Ministère et le Gouvernement de la Communauté germanophone ainsi que le conseil économique et social et la FRW Haute Ardenne participent en tant qu'observateurs au GAL.

On peut donc affirmer que les membres du GAL constituent une bonne représentation des forces vives du territoire.

En ce qui concerne la qualité du partenariat, l'échange et la collaboration entre les différents membres du GAL et acteurs de terrain a été approfondi de manière continue lors de la précédente programmation LEADER. La volonté du GAL de continuer dans cette lancée, se montre par l'intégration de l'aspect de la gouvernance (mise en réseau, coopération, communication et participation) comme un des quatre « piliers » de la stratégie de développement à l'horizon 2020.

Finalement, la collaboration du GAL avec des acteurs de terrain existants dans le cadre de la mise en œuvre des projets de la stratégie de développement, est également un indice significatif pour la qualité du partenariat.

### **Capacité à mettre en œuvre la stratégie de développement**

La direction du GAL sera prise en charge par la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien). La collaboration entre le GAL et la WFG, déjà mise en place à la satisfaction de l'ensemble des membres et partenaires du GAL lors des programmations LEADER précédentes, se poursuivra donc de la même manière pour la nouvelle programmation. La WFG Ostbelgien dispose du savoir-faire et des structures nécessaires pour mener à bien cette tâche. Afin d'organiser et d'animer le GAL et ses acteurs, ainsi que pour assumer l'encadrement des différents projets, le GAL et la WFG mandateront ensemble un chef de projet (un ETP) qui assurera la coordination, la communication et l'appui technique du programme LEADER du GAL 100 villages – 1 avenir. Comme lors de la programmation LEADER, cette personne disposera d'un secrétariat au siège du GAL à St.Vith.

Etant donné qu'il existe pour toutes les thématiques et domaines de travail du schéma de développement du GAL des acteurs de terrain expérimentés et actifs sur l'ensemble du territoire du GAL, le CA du GAL a décidé à nouveau de collaborer avec ces partenaires pour la mise en œuvre des différents projets de la stratégie de développement du GAL. Ces différents acteurs de terrain du GAL ont tous une bonne expérience dans la mise en œuvre et gestion de projets (LEADER, Interreg et autres). Cependant il nous semble également important de souligner, que des conventions claires et précises seront élaborées entre ces acteurs de terrain et le GAL, afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets.

Le soutien technique et administratif de la part du coordinateur du GAL (échanges et évaluations régulières à différents niveaux), permettra en outre d'encadrer et de soutenir les différents acteurs de terrain (contenu, administratif, financier).

### **Approche ascendante et la cohérence des projets et leur mode de sélection**

Le PDS du GAL 100 villages – 1 avenir a été élaboré sur base d'une approche participative et d'une consultation proactive.

Entre décembre 2013 et février 2015, plus de 50 réunions, rencontres et manifestations de consultation ont eu lieu et ce à différents niveaux (GAL, politique, organisations / acteurs de terrain et grand-public). Toute personne avait la possibilité via différents moyens et médias de s'impliquer activement dans l'élaboration du présent PDS et ce que ce soit au niveau de l'analyse AFOM, de la définition des thématiques prioritaires et des objectifs ou encore au niveau de la formulation d'idées de projet.

En tout, près de 400 personnes auront participées aux différentes réunions et à l'enquête réalisée par le GAL. Tenant compte du fait que certaines personnes ont été consultées à plusieurs reprises (p.ex. réunions et enquête en ligne), une participation et implication active d'environ 250 personnes différentes dans le cadre du processus d'élaboration du PDS nous semble cependant bien réaliste et démontre que cette approche de consultation proactive a été bien acceptée par la population.

Dans une série de réunions et groupes de travail avec les acteurs de terrain et partenaires potentiels, le GAL a ensuite élaboré des fiches-projets concrètes en tenant compte des critères d'évaluation et de sélection du GAL. L'objectif de ces rencontres était d'inclure et de regrouper un maximum d'idées de projet du processus de participation dans les différentes fiches-projets et de maximiser les synergies possibles entre les différentes propositions de projet.

La méthode ascendante utilisée pour la définition des projets assure donc, autant que cela se peut, la cohérence entre l'analyse AFOM, l'élaboration des enjeux de développement, des objectifs et puis des projets. Ces derniers sont dès lors censés, lors de leur mise en œuvre, d'aider à atteindre les objectifs. Une très grande attention a donc été apportée, dès le début de la réflexion, à la cohérence interne de la stratégie de développement et de ses projets.

L'ensemble des propositions de projets élaborés ne pouvant pas être mis en œuvre sous le programme LEADER, une sélection de projets a eu lieu au sein du GAL. En effet, comme prévu dans le guide CLLD, c'est le conseil d'administration du GAL qui prend les décisions quant à la sélection finale des projets.

En date du 21.01.2015, les propositions de projets ont été présentées au conseil d'administration du GAL. Suite à cette présentation, les membres du GAL ont discutés et évalués chacun des projets proposés sur base des critères d'évaluation et de sélection validés auparavant par le conseil d'administration. Les critères possédaient chacun le même poids dans la décision finale du conseil d'administration du GAL.

Sur base de l'évaluation des projets résumée dans la grille d'évaluation, le conseil d'administration a ensuite sélectionné les projets LEADER de la programmation 2014 - 2020 du GAL 100 villages – 1 avenir.

Lors de la procédure de sélection, l'ensemble des projets faisant partie du schéma de développement (cf. 4.3.2.) et donc de la grille d'évaluation (4.3.3.) a été soumis, projet par projet, au vote des membres du conseil d'administration du GAL et ce avec abstention des acteurs concernés directement par les projets respectifs.

Afin de garantir la transparence, les projets sélectionnés sont présentés sur le site web du GAL. De même un mailing d'information a été envoyé à l'ensemble des acteurs et personnes ayant demandé d'être tenu informé.

Finalement le grand public a été informé via les principaux médias du territoire du GAL (presse et radio).

## **Plan de financement**

Le plan de financement se base sur des calculs approfondis qui tiennent compte des taux horaires d'application dans les organisations concernées ou qui se basent sur des offres.

Le programme LEADER, sera géré dans le cadre de la comptabilité analytique double de la WFG Ostbelgien, par un sous-programme LEADER dans lequel les recettes et les dépenses seront contrôlables à tout moment par le GAL et ses acteurs de terrain et également par des personnes extérieures.

De même un compte bancaire séparé au nom du GAL 100 villages – 1 avenir permettra une gestion financière transparente.

Finalement la collaboration entre le GAL 100 villages – 1 avenir et la WFG Ostbelgien permettra également d'assurer le préfinancement nécessaire dans la cadre de la mise œuvre du programme LEADER.

Ce préfinancement, ainsi que l'encadrement et le soutien technique et administratif de la part du coordinateur du GAL, permettra en outre de soutenir et de soulager les différents acteurs de terrain d'un point vue administratif et financier.

Afin de garantir également une bonne gestion financière au niveau des différents acteurs de terrain, des conventions claires et précises seront élaborées entre ces acteurs de terrain et le GAL, afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets.

En ce qui concerne le financement de la part locale des différents projets, les engagements des communes et des différents acteurs de terrain sont joints au PDS.

## **Cohérence globale du PDS par rapport au contexte global**

La méthode utilisée pour la définition des projets assure, autant que cela se peut, la cohérence entre l'analyse AFOM, l'élaboration des enjeux de développement, des objectifs et puis des projets.

En effet, la définition de la stratégie s'est fait de manière ascendante, en invitant à toutes les étapes les acteurs (membres du GAL, autres acteurs de terrain, population,...) à apporter leur pierre à l'édifice.

Au fur et à mesure des rencontres, un véritable « schéma de développement » pour le territoire concerné a été élaboré dans lequel les différents projets proposées contribueront à atteindre les objectifs de développement formulées sur base de l'analyse AFOM.

## **La dimension économique des projets**

Une attention particulière a été accordée à la dimension économique des projets envisagés :

*Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL*

Tout le projet est axé sur un développement harmonieux des secteurs économiques clés du territoire GAL. Les effets positifs devraient se manifester par une augmentation du chiffre d'affaire des entreprises visées et par une consolidation/augmentation de l'emploi dans la région.

*Système interactif de gestion et d'information pour le réseau de randonnées et balisage du système points-nœuds*

L'amélioration de l'offre touristique pour les randonneurs est une action éminemment économique, puisqu'elle aura pour conséquence un plus grand nombre de randonneurs, susceptibles de participer aux recettes des entreprises d'hébergement et de restauration de la région.

*Mise en valeur de la petite propriété forestière*

Le projet permettra de renforcer l'activité économique par une meilleure mobilisation de la matière première, indispensable pour la filière bois, secteur économique important au

niveau du territoire GAL. Elle permettra aussi aux petits propriétaires forestiers du territoire GAL une meilleure valorisation de leurs biens.

#### *Valorisation agricole alternative en Haute-Ardenne*

Le projet a comme objectif, de montrer que notre région peut, avec ses ressources humaines développer d'autres activités économiques sur place. Dans le milieu agricole de la région, il y a des éleveurs qui cherchent à donner une plus-value au lait et la viande par rapport à la production classique. Le suivi et surtout la réglementation sanitaire de cette forme de commercialisation est un frein pour son démarrage.

#### *Amélioration de la qualité des eaux*

Le projet contribuera à renforcer l'espace économique et à augmenter la valorisation des ressources régionales, par la mise en place de systèmes d'épuration groupés en zone d'épuration individuelle, par la création d'une antenne d'information sur l'épuration individuelle, par l'envoi des appels d'offres pour la réalisation des divers travaux aux entrepreneurs locaux, par la création d'une brochure de sensibilisation et d'information sur les systèmes d'épuration.

#### *Sensibilisation large économies d'énergie / efficience énergétique (« Chasse aux Joules »)*

Le projet consistant à effectuer des économies d'énergie, il influence évidemment l'espace économique. Il entraînera des investissements en isolation et pourvoira à long terme de l'emploi.

#### *Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois*

Grâce à l'encadrement et au soutien des villages sur leur chemin vers un développement équilibré et durable, seront créés des sensibilités pour les ressources économiques internes aux villages.

#### *Développement villageois et services (« Nouvelle vie dans nos villages »)*

Soutien aux architectes et entreprises artisanales actives dans le secteur de la rénovation/construction.

Renforcement des structures existantes, favoriser des échanges et l'amélioration de services de proximités dans les localités.

Sauvegarde de la clientèle potentielle du petit commerce local, grâce à une augmentation à long terme de la population dans les centres de village.

#### *Solutions de mobilité alternative*

L'amélioration de la mobilité a un lien direct avec l'économie et l'emploi. Le projet a comme objectif de permettre e.a. à des personnes sans emploi ou sans voiture de se déplacer pour se rendre à des formations, entretiens d'embauche ou au travail.

### **Caractère innovant de la stratégie et de ses projets**

C'est le rôle central que jouera l'aspect de la « Gouvernance » lors de la mise en œuvre de la stratégie de développement du GAL à l'horizon 2020, qui représente le caractère innovant de cette stratégie.

En effet durant la programmation LEADER 14-20, l'objectif sera de renforcer cette approche intégrée déjà pratiquée avec un certain succès dans le passé, tout en renforçant le rôle du GAL en tant que plate-forme commune d'échange, de mise en réseau, de communication et de participation active.

De même chacun des acteurs de terrain veillera à innover dans son domaine d'action particulier via les projets LEADER :

### *Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL*

- Premier concours « Design bois » sur le territoire du GAL
- Utilisation des moyens de communication modernes comme des applications web (App) dans la campagne carrière/relève bois
- Mise en place d'une collaboration entre les corps de métier dans la construction

### *Système interactif de gestion et d'information pour le réseau de randonnées et balisage du système points-nœuds*

- Le module de communication et de gestion tel que prévu sera une nouveauté dans le secteur touristique. Une fois installé, il permettra non seulement de gérer les différentes infrastructures (réseaux pédestre, vélo, vtt), comme par exemple une balise manquante, un arbre qui bloque le chemin à tel endroit..., mais également de communiquer : par exemple de visualiser sur une seule carte les réseaux pédestre, cycliste et vtt et les zones de chasse.
- Il est déjà rare d'avoir un outil de gestion pour un réseau pédestre, mais ce qui est tout à fait innovant, c'est de le combiner ou de l'intégrer directement à la plateforme de communication.

### *Mise en valeur de la petite propriété forestière*

Organisation des formations sur base de visites de parcelles de démonstration qui permettent de visualiser l'impact de mesures de gestion forestière pouvant être réalisées par les propriétaires disposant des connaissances fournies par le « permis forestier ».

Ces actions de formation seront proposées aux propriétaires et à leurs proches dans le but de contribuer à la transmission de savoirs entre les générations (afin d'éviter toute rupture dans la gestion des parcelles au moment des successions).

Cette formation s'inscrira dans les actions de mise en valeur de la petite forêt privée et sera donc réalisée en concertation avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (Office économique wallon du bois) mais également avec des organismes et des experts spécialisés en formation et vulgarisation forestières.

### *Valorisation agricole alternative en Haute-Ardenne*

Le projet s'inscrit à contre-courant de la tendance actuelle (l'industrialisation de l'agriculture : c.-à-d. plus d'intrants, plus de vaches, plus de surfaces et plus de lait par vache).

Le mode de valorisation (du lait et des autres produits) envisagé est la vente en circuit régional.

### *Amélioration de la qualité des eaux*

- Le projet d'accompagnement des habitants dans la mise en place de systèmes d'épuration groupée est une première pour les 5 communes du GAL. Si ce type de projet fonctionne bien, il pourra, à l'avenir, être transposé à d'autres localités. Les documents types (conventions entre propriétaires, rapports de propriété,...) nécessaires à la bonne collaboration seront rédigés dans le cadre du projet et disponibles dans les administrations communales. Un catalogue de bonnes pratiques sera réalisé, reprenant les adresses des entrepreneurs capables de réaliser les travaux d'installation de stations d'épuration, les différents types de systèmes avec leurs avantages et leurs inconvénients, la marche à suivre pour la mise en place d'une épuration groupée,... Ces documents faciliteront la mise en place future de projets similaires et participeront à la protection durable de nos ressources en eau.
- Au sein de certaines petites agglomérations du territoire du GAL, le projet de « parrainage des cours d'eau » sera testé. En fonction des résultats obtenus à la fin du projet, ce principe pourra être transposé à d'autres localités.

### *Sensibilisation large économies d'énergie / efficience énergétique (« Chasse aux Joules »)*

La démarche intègre non seulement une approche humaine et directe puisque des animateurs rencontrent physiquement les gens, mais elle repose aussi sur une technologie nouvelle (smartmeter et transmedia). Elle combine savoir scientifique, action culturelle (théâtre, films), démarche pédagogique, intérêts économiques (économies d'énergie). Bref, il s'agit d'un projet interdisciplinaire où la notion de réseau permet de rassembler les gens et modifier ensemble les consciences et les comportements individuels. Ce projet contribue véritablement à la transition énergétique et culturelle indispensable de l'ensemble de notre société.

### *Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois*

Former des personnes intéressées au développement villageois afin de les qualifier à pouvoir encadrer et former d'autres personnes et groupes villageois est non seulement un outil intéressant mais également innovant pour le territoire du GAL. Au-delà de l'aspect innovant, c'est également l'effet multiplicateur de cette initiative qui est à souligner.

### *Développement villageois et services (« Nouvelle vie dans nos villages »)*

- Un plan master va élargir la vue des communes sur un territoire plus global et favoriser les échanges transcommunaux et l'approche intégrée.
- La coopération d'universités allemandes et belges pour la conception d'un projet concret avec des rencontres multiples et des workshops et groupes de travail mixtes va être un avantage pour le projet et surtout pour les habitants des villages mais sera aussi une plus-value pour les universités et étudiants.
- Lors d'un week-end, le projet cherche à réunir les différents acteurs (étudiants, professeurs, architectes et entrepreneurs locaux, habitants, propriétaires,...) et à solliciter des échanges autour du thème « centre du village et bâtiments anciens » pour créer des projets modèles de qualité autour du thème « rénovation ». Ces projets-modèles serviront de bonnes pratiques pour toute campagne de sensibilisation ultérieure. Le projet va créer une dynamique dans le village et pour tout le territoire du GAL et rendre la recherche et la conception tangible.
- L'idée du marché mobile favorise la création de coopérations entre différents fournisseurs et villages pour répondre à la problématique des commerces de proximités manquantes tout en créant un lieu de rencontre pour les habitants du village.

### *Solutions de mobilité alternative*

- Trouver une solution alternative à l'offre de transport public existant et adapté à la région rurale est un projet innovant et vise à proposer une solution la mieux adaptée à l'offre et à la demande dans un contexte rural.
- L'innovation par l'implication directe d'acteurs et de partenaires via des appels à projets facilitera et multipliera le développement des offres dans le domaine de la mobilité alternative à la voiture personnelle.
- Ceci vaut également pour la promotion et le soutien de voitures partagées ou voitures de village.

### **L'efficience et la pérennité des projets**

L'efficience des projets et de leur mise en œuvre sera évaluée régulièrement et à des niveaux différents :

- Conseil d'administration du GAL
- Réunions d'évaluation par projet
- Réunions d'échange entre chargés de mission
- Séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, de personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail)

En ce qui concerne la pérennité des projets, la collaboration du GAL avec des acteurs de terrains existants et expérimentés dans leur domaine de travail, favorisera de manière générale la pérennisation des différents projets. L'aspect de la pérennisation fera d'ailleurs également partie des conventions entre le GAL et les différents acteurs de terrain.

#### *Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL*

La brochure « Bonnes pratiques » dans le domaine de l'efficacité énergétique, permettra de multiplier les expériences faites au sein du projet LEADER.

La pérennisation dans le domaine du « Design bois » se fera par l'intégration du design dans la formation des centres de formation. Les prototypes réalisés serviront de démonstration dans le hall d'exposition du futur centre d'impulsion.

Les deux campagnes de marketing prévues dans le cadre du projet permettront un lancement des opérations qui seront élargis dans la phase post-LEADER à d'autres agglomérations (ceci sous assistance logistique du centre d'impulsion).

La mise en place de collaborations directes entre les différents corps de métiers devra permettre d'arriver à une organisation structurée de cette collaboration dans un cadre juridique adapté.

#### *Système interactif de gestion et d'information pour le réseau de randonnées et balisage du système points-nœuds*

Les travaux réalisés dans le cadre de ce projet aboutiront à une réalisation concrète sur le terrain. Ensuite, la promotion (Internet, Carte, Annonces, Presse, ..) sera assurée par l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique, alors que les communes et les syndicats d'initiative veilleront au bon entretien du réseau.

#### *Mise en valeur de la petite propriété forestière*

Vu la collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, la pérennisation de l'action LEADER avec les propriétaires intéressés est prévue.

#### *Valorisation agricole alternative en Haute-Ardenne*

La pérennisation sera atteinte par la mise au point d'un projet de réalisation dans le cadre du PWDR. Agra-Ost restera l'accompagnant pour des projets futurs au-delà de la durée de ce projet.

#### *Amélioration de la qualité des eaux*

- Par les actions de sensibilisation menée, les personnes sensibilisées auront une meilleure conscience de l'importance de protéger et de préserver nos ressources en eau. Ils pourront jouer le rôle de multiplicateurs auprès de leur entourage.
- Grâce à la formation des CATU ou écoconseillers des communes du GAL et grâce à la brochure de sensibilisation créée, la population continuera d'avoir accès aux informations nécessaires à la mise en place de projets d'épuration groupée et d'autres entités pourront initier plus facilement ce type de projets. De plus, le PNHFE restera également à disposition de la population pour tout renseignement relatif aux mesures de protection des cours d'eau.
- Le Parc naturel encadrera les parrains de cours d'eau après le projet et restera à leur disposition pour les informer, les guider et/ou les soutenir dans la mise en place de mesures de protection des cours d'eau.
- Les mesures de restauration, de protection des cours d'eau seront réalisées de manière durable et contribueront à préserver durablement les ressources en eau du territoire

#### *Sensibilisation large économies d'énergie / efficacité énergétique (« Chasse aux Joules »)*

La plateforme transmedia et le réseau qui se sera naturellement établi entre les chasseurs est le meilleur garant de la pérennité du projet.

La chasse aux joules peut être le commencement d'un mouvement culturel et sociétal plus large où les prises de conscience individuelles et collectives aboutiront à d'autres changements.

Courant d'Air compte également poursuivre au-delà de 2020 l'entretien du site transmedia et les soirées d'animations.

#### *Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois*

La pérennisation du projet est assurée par le projet même. Car en formant des animateurs / modérateurs, un «pool» de bénévoles spécialisés sera créé qui, au-delà du projet LEADER, continuera à encadrer les villages et groupes villageois du territoire du GAL. L'indemnisation et le soutien des bénévoles sera prise en charge suite à la phase pilote sous LEADER, par les gildes rurales en tant qu'organisation reconnue de formation pour adultes en Communauté germanophone.

#### *Développement villageois et services (« Nouvelle vie dans nos villages »)*

- Le plan master sera consulté pour les décisions communales et par les PCDR.
- Sensibilité accrue des habitants pour le renforcement des commerces et l'amélioration des services de proximité dans les localités. Ce travail sera pérennisé après le projet LEADER par la WFG Ostbelgien.
- Pérennisation des marchés mobile (encadrement via WFG) et extension possible sur d'autres villages.
- Sensibilité accrue des habitants du territoire GAL pour le potentiel des anciens bâtiments. Suivi de la sensibilisation via la WFG Ostbelgien, (expositions ultérieures des projets-modèles, sensibilisation des habitants dans les PCDR) y compris demande d'agrément introduite en tant que maison d'urbanisme.
- Mise en œuvre espéré de quelques projets-modèles par les propriétaires privés.

#### *Solutions de mobilité alternative*

- L'étude réalisée en Allemagne sur le modèle du « Taxibus » (Kreis Euskirchen) et du « Verkehrsverein Köln » a démontré la faisabilité financière pour un projet de mobilité publique alternative en région rurale. Des premiers contacts avec un bureau d'étude font entrevoir des solutions adaptées pour une région rurale limitée tel que les 5 communes du GAL. Si l'étude démontrait qu'un système de transport en commun alternatif pourrait offrir un service mieux adapté aux besoins de la population et ce sans coûts récurrents supplémentaires aux coûts actuels des TEC, une mise en place de ce système alternatif serait bien imaginable
- Dans le domaine de la sensibilisation et l'information de la population dans le domaine de la mobilité, la mise en place de centrales de mobilité supra communales tel que annoncée par la Région wallonne sera l'outil par excellence afin d'assurer une pérennisation de ce travail. Le présent projet permettra justement de préparer la mise en place de cette outil (partenaires, financement, cadre juridique,...).

#### **Complémentarité avec les autres politiques développement**

Afin de garantir une mise en œuvre intégrée des différents projets, permettant de valoriser au maximum les synergies entre les projets en vue d'un renforcement mutuel, différents outils seront mises à disposition des acteurs de terrain :

- échange au sein du conseil d'administration du GAL ;
- réunions d'échange entre chargés de mission ;
- séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;

Ces échanges réguliers avec et entre les différents acteurs de terrain (plus large que les membres du GAL), seront également un élément central afin d'atteindre les différents objectifs que le GAL s'est fixé dans le domaine de la « Gouvernance ».



Les échanges réguliers au sein du GAL, les rencontres avec les CLDR et avec leurs agents de développement (FRW et WFG) ou encore le dialogue au niveau de la « Koordinationsrunde Ländliche Entwicklung » (organe de concertation de l'ensemble des acteurs du développement rural de la Communauté germanophone), permettront également une bonne articulation des projets de la stratégie de développement du GAL avec les stratégies et politiques territoriales existantes (PCDR, CDR de la Communauté germanophone, PWDR,...). L'aspect de la complémentarité a d'ailleurs déjà été pris en considération lors de l'élaboration et de l'évaluation des projets (cf. grille d'évaluation).

### **Qualité des actions de coopération**

*(cf. également déclarations de coopération et de partenariat en annexe)*

En raison de sa situation frontalière, la coopération avec les territoires environnants du GAL offre la possibilité de profiter de synergies et d'échanger les expériences.

C'est dans cette optique qu'un accord de partenariat et de coopération a été conclu en décembre 2014 entre les GAL avoisinants :

- GAL Eifel (Allemagne – Rhénanie-du-Nord–Westphalie)
- GAL Bitburg-Prüm (Allemagne – Rhénanie-Palatinat)
- GAL Vulkaneifel (Allemagne – Rhénanie-Palatinat)
- GAL 100 villages – 1 avenir (Belgique – Wallonie)

Ces quatre territoires LEADER font partie de l'Eifel, territoire rural transnational ayant de nombreuses caractéristiques communes (géologie, paysage, histoire, culture et traditions,...).

Au-delà de l'échange informel dans le cadre de rencontres annuelles des coordinateurs des GAL, d'ailleurs déjà pratiqué durant la programmation LEADER 2007-2013, l'accord de partenariat et de coopération prévoit pour la programmation LEADER 2014-2020 :

- une concertation par rapport aux différents plans et objectifs de développement ;
- une collaboration et mise en réseau régulière et approfondie des quatre GAL et de leurs acteurs de terrain respectifs ;
- la réalisation de projets de coopérations concrètes entre les GAL.

Au-delà de cette collaboration transnationale structurée de quatre GAL avoisinants, deux projets de coopération transnationale ont été préparés. Ces deux projets font d'ailleurs partie intégrante de la stratégie de développement du GAL :

- *Préservation du bocage traditionnel ainsi qu'un management et valorisation énergétique du bocage*

En raison de la structure paysagère commune, une approche concertée et donc une coopération entre les acteurs de terrain des quatre GAL du territoire transfrontalier « Eifel » (Parc naturel transfrontalier Hautes Fagnes – Eifel et Parc naturel Nordeifel) nous semble bien pertinente pour cette proposition de projet. De même une approche concertée via un projet de coopération transnational aurait comme plus-value d'augmenter le nombre de bénéficiaires du projet (agriculteurs,...) tout en maximisant les potentiels de valorisation énergétique (vente groupée des rémanents de taille et de coupe).

L'idée de projet en question fait partie des PDS des quatre GAL (Eifel, Bitburg-Prüm, Vulkaneifel et 100 villages – 1 avenir) et une prochaine réunion entre ces GAL est prévue après la sélection espérée de ces quatre GAL. Lors de cette réunion, prévue en automne 2015, l'idée de projet sera approfondie et un groupe de travail rassemblant les principaux acteurs des différents GAL sera programmé.

- Promouvoir le développement villageois et renforcer les groupes villageois

Le projet « Landakademie » des gildes rurales pourrait être approfondi par une coopération transnationale avec le GAL « Göttinger Land » (Allemagne – Basse-Saxe). Ce GAL a des expériences et des objectifs stratégiques semblables aux nôtres dans le domaine de la formation des bénévoles actifs dans le développement villageois.

Des premiers échanges ont montrés un grand intérêt de la part des deux GAL en vue d'un échange sur les pratiques respectives suivi de l'élaboration de nouvelles approches et idées. L'objectif de ce projet de coopération transnational serait donc d'élaborer et de mettre en œuvre ensemble des mesures innovantes afin de renforcer l'engagement et la participation citoyenne.

L'idée de projet en question fait partie des PDS des deux GAL. Suite aux différents contacts informels (séminaires,...), une première réunion commune entre les deux GAL et leurs acteurs de terrain respectifs a été fixée pour fin avril 2015.